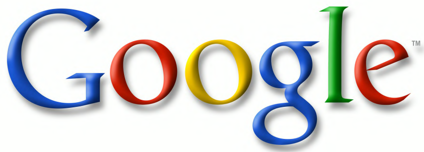





EEK GENT

Joseph

Philipson

GRAMMAIRE
ALLEMANDE.

A L'USAGE

DES COLLÉGES ET DES MAISONS D'ÉDUCATION,

PAR

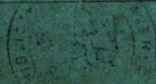
MM. Le Bas et Regnier.

OUVRAGE APPROUVÉ PAR LE CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

NOUVELLE ÉDITION,

REVUE AVEC SOIN ET AUGMENTÉE D'UN TRAITÉ DE LA DÉCLINAISON ALLEMANDE.

BRUXELLES.
SOCIÉTÉ NATIONALE POUR LA PROPAGATION DES BONS LIVRES,
RUE DE LA BATTERIE, 22.



Ayant fait examiner le livre intitulé : GRAMMAIRE ALLEMANDE, nous en permettons l'impression.

Malines, le 20 septembre 1839.

J.-B. PAUWELS, VIC.-GÉN.

GRAMMAIRE ALLEMANDE,

A L'USAGE

DES COLLÉGES ET DES MAISONS D'ÉDUCATION,

PAR

M. LE BAS,

MEMBRE DE L'INSTITUT, MAITRE DE CONFÉRENCES A L'ÉCOLE NORMALE,

ET PAR

M. REGNIER,

PROFESSEUR AU COLLÉGE ROYAL DE SAINT-LOUIS.

OUVRAGE APPROUVÉ PAR LE CONSEIL ROYAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Nouvelle Édition,

REVUE AVEC SOIN

et augmentée d'un traité de la déclinaison allemande,

PAR M. HINCHCLIFFE,

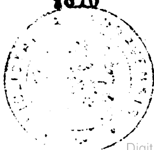
Professeur d'allemand à l'École forestière de Nancy.

BRUXELLES.

SOCIÉTÉ NATIONALE POUR LA PROPAGATION DES BONS LIVRES,

RUE DE LA BATTERIE, 22.

1870



Ecriture allemande

	Majuscules.	Minuscules.		Majuscules.	Minuscules.
a			oe		
ae			p		
b			q		
c			r		
d			s		
e			ss		
f			st		
g			t		
h			u		
i			ue		
j			v		
k			w		
l			x		
m			y		
n			z		
o					

Ecriture allemande.

Amsterdam. Baden. Constantinopel.
Dresden. England. Frankreich. Genf.
Holland. Italien. Jerusalem. Kiel.
London. Mainz. Neapel. Odessa.
Palermo. Quelbeck. Riga. Stettin.
Turin. Ulm. Venedig. Warschau.
Xanten. York. Zürich.

– Spanien ist mein Weib.
Andre Länder sind der Leib,
Und mir Sterne des Gesichts.
Darum seh' ich mit Stolz hernieder
Auf die andern schlechtern Glieder.

Müllner.

PRÉFACE

DE LA DERNIÈRE ÉDITION.

La première édition de notre Grammaire a été accueillie avec une bienveillance qui nous a imposé le devoir de ne rien omettre pour rendre ce livre vraiment digne des encouragements dont il a été l'objet. Nous l'avons revu avec le soin le plus scrupuleux; nous ne nous sommes dissimulé aucune de ses imperfections, et, profitant des observations, qui nous ont été faites et que nous avons même provoquées, nous avons corrigé ce qui nous a paru défectueux, complété ce qui pouvait être incomplet, éclairci ce qui pouvait être obscur; en un mot, nous nous croyons en droit de dire que notre Grammaire a considérablement gagné à ce nouveau travail, car il n'y a peut-être pas une seule page qui n'ait subi quelque modification.

Pour améliorer cette nouvelle édition, nous avons eu recours aux ouvrages les plus récents et les plus estimés qui ont paru en Allemagne depuis 1830, ou que nous n'avions pu nous procurer à l'époque où notre Grammaire a été publiée. Nous nommerons au premier rang l'illustre Grimm, qui, sous le titre modeste de *Grammaire allemande*, a, suivant l'expression de Jean

Paul [1], composé une polyglotte grammaticale à l'usage des Allemands et de tous les peuples de race germanique. Les différentes parties de notre ouvrage se sont ressenties de l'étude consciencieuse que nous avons faite de ce vaste répertoire ; mais le plan et la destination de notre livre ne nous ont permis que peu d'emprunts spéciaux. Nous citerons encore Ch. Ferd. Becker, dont les travaux ont fait faire autant de progrès à la grammaire générale qu'à la grammaire allemande en particulier; Heyse, qui joint au mérite d'une extrême clarté celui d'un travail consciencieux et complet; enfin Bauer, dont le livre est, pour ainsi dire, une grammaire des grammaires allemandes.

Voici les principaux changements que notre Grammaire a subis. Le travail sur les déclinaisons ne nous a pas paru assez complet; tout en restant fidèles à notre plan, nous avons, au moyen de notes placées au bas des pages, indiqué tantôt les noms que la règle embrasse, et tantôt les exceptions. Nous croyons aussi n'avoir rien omis de ce qui concerne l'adoucissement de la voyelle radicale du pluriel des substantifs. Deux tableaux synoptiques qui viennent ensuite, mettent en rapport le singulier et le pluriel, qui sont présentés séparément dans ce qui précède. Le chapitre des adjectifs a gagné sous le rapport de la clarté; il est aussi devenu plus complet. Celui des prépositions et des adverbes dans les verbes composés a été refait en entier, de même que celui des avant-syllabes ou préfixes. Nous avons remplacé le tableau alphabétique des verbes irréguliers (Suppl. §. 166 de la première éd.), par un tableau, également alphabétique, de toutes les formes non régulières qui se rencontrent dans les verbes irréguliers allemands, avec l'indication de l'infinitif du

[1] Diese grammatische Polyglotta für Deutsche und für ihre Völkervettern, Holländer, Schweden, Dänen, Britten, rc. (J. P. Richter, Doppelwörter, p. 63).

verbe auquel elles appartiennent, et un renvoi au paragraphe où ce verbe est classé. Nous épargnons par là aux élèves des recherches pour lesquelles les dictionnaires ordinaires ne présentent aucune ressource. A l'aide de ce tableau, les élèves peuvent traduire, avant même d'avoir appris les verbes irréguliers.

La Syntaxe a subi aussi de nombreux changements, surtout dans les chapitres des adjectifs, des verbes, des conjonctions et de la construction. Ce dernier est entièrement neuf, et nous croyons que maintenant on le trouvera tout à la fois clair et complet.

Afin de faciliter de plus en plus les recherches de l'élève, nous avons introduit, dans cette cinquième édition, quelques légères modifications dans l'ordre des paragraphes, de sorte néanmoins que le cours de thèmes et celui de versions que nous nous proposons de publier incessamment s'appliqueront à cette édition.

Si cette cinquième édition a gagné sous tous les rapports, et en particulier sous le rapport de la méthode et de la clarté, c'est en partie aux conseils bienveillants de M. Burnouf, inspecteur-général des études, que nous en sommes redevables. Le jugement favorable qu'il a porté de notre livre nous a convaincus que la publication de notre Grammaire est un service rendu à l'enseignement, et nous a excités à faire tous nos efforts pour la rendre plus digne de l'approbation d'un grammairien aussi distingué.

Nous nous plaisons aussi à reconnaître tout ce que cette nouvelle édition doit aux observations qu'ont bien voulu nous communiquer nos amis MM. Anders et Dubner. Enfin, nous adressons nos remercîments à M. Hinchcliffe, professeur d'allemand à l'École Royale forestière de Nancy, qui a appelé notre attention sur plusieurs imperfections de notre premier travail, et auquel nous devons, en particulier, l'idée du tableau des formes non régulières des verbes irréguliers.

PRÉFACE

DE LA PREMIÈRE ET DE LA SECONDE ÉDITION.

Depuis longtemps on convient que l'étude des langues vivantes est le complément indispensable d'une éducation solide ; depuis longtemps aussi, nos voisins ont fait plus que reconnaître ce principe, ils l'ont mis en pratique ; et, soit en Allemagne, soit en Angleterre, il n'est pas d'université, pas même de gymnase qui n'ait son professeur de langue et de littérature étrangère. Une mesure aussi sage ne pouvait manquer d'être adoptée en France, et une décision récente, en créant des chaires d'allemand et d'anglais dans tous les colléges royaux, a prouvé que rien de ce qui peut contribuer à perfectionner les études, ne saurait être étranger à la sollicitude de notre Université.

Déjà des hommes d'un talent distingué se sont occupés de faciliter parmi nous l'étude de l'allemand et de l'anglais ; mais leurs travaux, antérieurs à la décision dont nous venons de parler, ne sauraient convenir entièrement aux élèves de nos colléges. La plupart des personnes auxquelles ces grammaires étaient destinées n'étant pas familiarisées avec les notions essentielles

de la grammaire générale, les auteurs s'étaient crus, avec raison, obligés d'en offrir une exposition plus ou moins substantielle. Or, cette partie de leur travail est entièrement superflue pour des enfants qui commencent l'étude de l'allemand et de l'anglais, à une époque où ils ont étudié les grammaires de trois langues, du français, du latin et du grec, et où ils connaissent déjà les rapports généraux de ces langues entre elles. Une grammaire, soit anglaise, soit allemande, destinée à cette classe d'élèves, doit tendre à leur faire saisir un rapport de plus, tout en leur présentant un exposé complet et précis de faits propres à chacune de ces langues.

Tel est le but que nous nous sommes proposé, en offrant cette nouvelle Grammaire allemande à la jeunesse de nos colléges. Si un long séjour en Allemagne, qui a développé en nous le goût d'une littérature justement appréciée aujourd'hui, si l'habitude de l'enseignement qui nous a fait connaître les besoins de nos écoles, si l'approbation donnée à notre plan par plusieurs membres éclairés de l'Université, ont pu nous inspirer l'espoir de réussir, c'est le désir d'être utiles à la jeunesse qui seul nous a fait surmonter les ennuis d'un long et pénible travail. Car, nous pouvons le dire, nous n'avons rien négligé pour atteindre notre but.

Nous avons consulté et mis à profit les travaux les plus importants qui ont paru sur cette langue, et nous nous plaisons à reconnaître ce que nous devons aux savantes recherches de M. Simon, aux nombreux travaux de M. Heinsius, qui l'un et l'autre ont adopté en partie les bases posées par Adelung, dont la grammaire fait encore autorité. Nous croyons avoir étendu, à notre tour, quelques-unes des fécondes découvertes de nos prédécesseurs. Nous avons ramené le système des déclinaisons à des principes qui nous paraissent plus faciles à saisir ; nous avons soumis à des règles la clas-

sification proposée par plusieurs grammairiens[1] pour les verbes irréguliers; nous avons réuni et présenté avec toute la clarté possible ce qui concerne l'altération des voyelles; enfin, dans la syntaxe, et c'est là surtout ce qu'il y a de nouveau dans notre travail, nous avons montré aux élèves, par des rapprochements qui leur sont familiers, les rapports de la langue allemande avec les langues savantes qu'ils étudient.

Nous espérons que MM. les professeurs de langue allemande attachés à nos colléges apprécieront les motifs qui nous ont fait entreprendre ce travail, sur un plan qui tend à faciliter leurs savantes leçons, en donnant pour base à leur enseignement les connaissances que les élèves ont déjà acquises dans les autres langues.

[1] Voyez en particulier la Grammaire allemande de M. Pompée, seconde édition, Besançon, 1814.

TABLE DES MATIÈRES.

PREMIÈRE PARTIE.

LIVRE III.

LIVRE IV.

Supplément à la partie élémentaire.

SECONDE PARTIE.

SYNTAXE.

GRAMMAIRE ALLEMANDE

PREMIÈRE PARTIE.

ALPHABET ALLEMAND.

La langue allemande a 29 lettres, dont voici

LA FIGURE.		LE NOM.	LA VALEUR.
Majuscules.	*Minuscules.*		
A	a	a	a
Ae	ä	a-é	ê
B	b	bé	b
C	c	tsé	ts *ou* k
D	d	dé	d
E	e	é	é *ou* e
F	f	eff	f
G	g	ghé	Son guttural, qu'on ne peut représenter par le secours des lettres françaises.
H	h	hâ	h aspirée
I	i	i	i
J	j	iod	i
K	k	ka	k
L	l	ell	l
M	m	emm	m
N	n	enn	n
O	o	o	o
Oe	ö	o-é	eu

FIGURE.		NOM.	VALEUR.
Majuscules.	*Minuscules.*		
P	p	pé	p
Q	q	cou	q
R	r	err	r
S	ſ, s	ess	s
T	t	té	t
U	u	ou	ou
Ue	ü	ou-é	u
V	v	faou	f, v
W	w	vé	v
X	x	iks	x
Y	y	ipsilonn	y
Z	z	tsedd	ts

CONSONNES COMPOSÉES.

Ch	ch	tsé-hâ	Son guttural qu'on ne peut représenter par le secours des lettres françaises.
Sch	ſch	ess-tsé-hà	ch
	ß	ess-tsedd	s dure
	ck	tsé-ka	k (remplace k k)
	tz	té-tsedd	ts (remplace z z)



LIVRE PREMIER.

CHAPITRE I.

DES LETTRES.

Prononciation et classification des lettres.

§ 1.

Se prononcent comme en français, à quelques légères différences près :

a, b, d, f, i, k, l, m, n, o, p, r, ſ, t.

On ne pourra se faire une idée bien exacte du son de la plupart des autres lettres qu'en les entendant prononcer. Nous essaierons cependant d'indiquer quelques règles.

§ 2.

VOYELLES.

ä se prononce tantôt comme *é* ou *è*, tantôt comme *é*.
(Il a toujours ce dernier son dans les substantifs en tät, dérivés des noms latins en *tas*.)

e a tantôt le son de l'*e* ouvert français, tantôt celui de l'*e* fermé, tantôt celui de l'*e* mi-muet;

Est ouvert : 1° l'e de la plupart des monosyllabes; 2° le premier e des dissyllabes dont chaque syllabe a un e, comme reden, *parler*.

e est fermé dans les mots de deux syllabes qui n'ont e qu'à la première, comme jemand, *quelqu'un*.

e est mi-muet : 1° lorsqu'il fait à lui seul une terminaison, comme dans Liebe, *amour;* ou qu'il précède et adoucit une consonne finale, comme dans Apfel, *pomme*, reden, *parler;* 2° dans les particules initiales ge, be, etc. Ex. gelobt, *loué*.

ö se prononce comme *eu* dans *feu*.
u — — — — — *ou*.
ü — — — — — l'*u* français.
y — — — — — l'*y* français.

Remarques. I. aa, ee, oo, ne représentent qu'un son simple, mais long. Ex. Haar, *cheveu;* Meer, *mer;* Moos, *mousse* [1].

Cependant les deux voyelles se prononcent à part, lorsqu'elles appartiennent à des syllabes différentes, comme dans Kanaan, *Chanaan;* beendigen, *achever;* Zoologie, *zoologie;* Seen, *mers* (pluriel de See), ce dernier mot est pour See-en.

II. ie représente i long.

Exceptions. Lorsque ie est pour iee, on sépare dans la prononciation l'i de l'e. Ex. : das Knie, *le genou*, est monosyllabique; mais die Knie, pour die Kniee, *les genoux*, forme deux syllabes.

Dans les mots d'origine étrangère, ie ne forme qu'une seule syllabe, lorsqu'il reçoit l'accent tonique, comme dans Harmonie, *harmonie;* il est dissyllabique, lorsqu'il ne le reçoit pas, comme dans Familie, *famille.*

§ 3.

DIPHTHONGUES.

Les diphthongues allemandes sont :

ai (ay), ei (ey), oi (oy), ui.
au, äu, eu.

Il faut en général laisser aux voyelles qui les composent le son qui leur est naturel; cependant cette règle souffre plusieurs exceptions, et, comme la plupart de ces diphthongues n'ont pas d'équivalent en français, ce n'est que de vive voix qu'on peut en indiquer la véritable prononciation.

§ 4.

CONSONNES.

c se prononce comme *k* devant les voyelles a, o, u, devant toutes les consonnes et à la fin d'une syllabe; comme *ts*, devant ä, e, i.

g se prononce généralement comme en français devant une consonne et devant a, o, u (excepté devant ung, termi-

[1] Dans l'origine, les Latins représentaient les voyelles longues par deux brèves. Ainsi ils écrivaient *paacem* pour *pacem*, *aceetum* pour *acetum*, *moos* pour *mos*. Voyez Quintil. I, 4, 10, et Schneider, Gr. lat., p. 96. De même en grec, le caractère ω est composé de deux *o*.

naison de substantifs féminins, où le g admet une articulation gutturale adoucie, comme dans Erniedrigung, *abaissement)*.

Devant i, ö, ü, et devant les e qui ne sont pas mi-muets, il se prononce comme dans les mots français *guide, gueux, guttural, gué*. Les habitants de la Basse-Saxe donnent dans ce cas au g une articulation plus douce, qu'il faut apprendre de vive voix.

On lui donne cette même articulation adoucie devant e mi-muet et à la fin d'une syllabe.

ng forme un son nasal et guttural qui n'a point d'équivalent en français, comme dans fangen, *prendre*.

h s'aspire fortement devant une voyelle, au commencement d'un mot. Ex. : Hund, *chien*.

Cette aspiration s'adoucit, quand le h, suivi d'une voyelle, se trouve au milieu d'un mot. Ex. : Freiheit, *liberté*.

Elle est presque imperceptible devant e mi-muet, vers la fin d'un mot. Ex. : Reihe, *rang*.

A la fin des mots et devant une consonne, il sert simplement à indiquer que la voyelle qui précède est longue. Ex. : Reh, *chevreuil;* mehr, *plus;* hohl, *creux*.

j se prononce comme ï dans *faïence*. Ex. : Jahr, *année*.

Dans les mots tirés du français, il conserve la prononciation du *j* français. Ex. : Jalousie, Journal.

q est toujours suivi d'un u, et ces deux lettres combinées s'articulent à peu près comme *kw*. Ex. : Quelle, *source*.

v, au commencement et à la fin d'un mot, a le son de l'*f*; au milieu d'un mot il se rapproche du son de *v*.

w se prononce à peu près comme le *v* français.

x, comme *ks*.

z, comme *ts*.

§ 5.

CONSONNES COMPOSÉES.

ch (χ des Grecs) a le son de *k*, au commencement des mots d'origine grecque ou latine, comme Christ, *Christ*, Chronik, *chronique;* et dans deux mots d'origine allemande, qui ne sont plus usités qu'en composition : Char, *passion*, et Chur, *élection*.

Partout ailleurs, il a une aspiration gutturale plus forte

que le g, et qu'il est impossible de représenter par aucun caractère de l'alphabet français.

chs se prononcent comme *x*, toutes les fois que les deux consonnes appartiennent à un même radical. Sinon ch conserve son articulation gutturale. Ainsi dans Wachs, *cire*, les consonnes chs auront le son de l'*x;* mais dans Buch-s, génitif de Buch, *livre*, ch conservera le son guttural, parce que l's est la désinence et ne fait point partie du radical.

ck remplace le double k.

sch se prononce comme *ch* en français.

ß ne se trouve qu'au milieu et à la fin des mots, et a le son de l'*s* dure.

ß se met à la place de l's redoublée, ss, toutes les fois que cette dernière, par l'effet de l'inflexion, se trouve à la fin d'un mot, ou qu'elle est suivie d'une autre consonne, ou que la voyelle qui la précède se change en longue. Ex. : Essen, *manger*, ich aß, *je mangeais*, er ißt, *il mange*, ich äße, *je mangerais*.

D'un autre côté, ss se met à la place de ß, toutes les fois que, par suite des inflexions d'un mot, cette consonne double se trouve placée entre deux voyelles, dont la première est brève. Ex. : der Fluß, *le fleuve;* des Flusses, *du fleuve*.

tz remplace le double z, et ne peut s'employer qu'après une voyelle brève.

CHAPITRE II.

DES MOTS.

§ 6.

Notions préliminaires.

La langue allemande se compose, comme les langues grecque et française, de dix sortes de mots, qu'on peut appeler aussi les parties du discours.

Ce sont : le nom substantif, l'adjectif, l'article, le pronom, le verbe, le participe, la préposition, l'adverbe, la conjonction et l'interjection.

De ces diverses sortes de mots, les uns sont variables, les autres invariables.

Les variables sont : le substantif, l'article, le pronom, le verbe, et, dans certains cas, l'adjectif et le participe.

Les invariables sont : la préposition, l'adverbe, la conjonction, l'interjection, et, dans certains cas, l'adjectif et le participe.

Parmi les mots variables, le substantif, l'adjectif, l'article, ainsi que le pronom et le participe, sont susceptibles de nombres, de genres et de cas.

L'allemand n'a que deux *Nombres*, le singulier et le pluriel.

Il a trois *Genres*, le masculin, le féminin et le neutre.

Il a quatre *Cas*, le nominatif, le génitif, le datif et l'accusatif.

Le vocatif, en allemand, ne se distingue pas du nominatif.

L'ablatif est représenté par le datif, précédé d'une préposition.

Nous déclinerons d'abord l'article, dont la connaissance facilitera l'étude des déclinaisons.

DE L'ARTICLE (Geschlechtswort).

En allemand, comme en français, on distingue deux sortes d'articles : l'article défini, et l'article indéfini.

§ 7.

DÉCLINAISON DE L'ARTICLE DÉFINI.

Singulier.

	Masculin.	*Féminin.*	*Neutre.*
N.	der, le;	die, la;	das, le;
G.	des, du;	der, de la;	des, du;
D.	dem, au;	der, à la;	dem, au;
A.	den, le;	die, la;	das, le.

Pluriel commun aux trois genres.

N. die, les;
G. der, des;
D. den, aux;
A. die, les.

Remarque I. L'article défini prête ses terminaisons à l'article indéfini, à la plupart des adjectifs pronominaux, et, dans certains cas, aux adjectifs et aux participes. Nous appelons terminaisons de l'article, les lettres qui suivent le d. Dans les cas en ie, les mots qui empruntent la terminaison de l'article, ne prennent que l'e; au nominatif et à l'accusatif neutre singulier, ils changent l'a en e [1].

Remarque II. 1° Le génitif et le datif neutres sont semblables aux mêmes cas du masculin.

2° Il n'y a point de différence entre le génitif et le datif féminin.

3° Au masculin seulement, l'accusatif diffère du nominatif.

4° Le pluriel ne diffère du singulier féminin que par le datif qui est en n. (Cette lettre est la terminaison du datif pluriel de tous les mots déclinables, si l'on en excepte quelques pronoms personnels.)

§ 8.

DÉCLINAISON DE L'ARTICLE INDÉFINI.

Singulier.

	Masculin.	*Féminin.*	*Neutre.*
N.	ein, un;	eine, une;	ein, un;
G.	eines,	einer,	eines,
D.	einem,	einer,	einem,
A.	einen,	eine,	ein.

Remarque. Cet article, qui, de même qu'en français, n'est autre chose que le nombre *un* (*voy.* § 33, *Rem.*), peut aussi s'employer comme pronom indéfini et sans être suivi d'un substantif; dans ce cas, le nominatif masculin est einer, le nominatif et l'accusatif neutre eines.

DÉCLINAISON DU NOM SUBSTANTIF (Hauptwort).

§ 9.

Les grammairiens allemands ne sont pas d'accord entre eux sur le nombre des déclinaisons. Les uns en admettent huit;

[1] Ainsi dieser, *celui-ci*, fera au nominatif sing. fém. diese, *celle-ci*, au nominatif sing. neutre dieses, *ceci*, et au nominatif pluriel diese, *ceux-ci*. Voy. § 38.

d'autres, cinq, quatre, trois, et d'autres, deux. Il en est même quelques-uns qui, sans fixer le nombre des déclinaisons, se contentent d'établir quelques règles qui doivent suppléer à cette classification.

Le système de ceux qui n'admettent que trois déclinaisons, nous a paru s'appliquer parfaitement au singulier; mais, comme cette division ne s'applique au pluriel des noms que d'une manière fort incomplète, nous avons cru devoir, tout en indiquant à chaque déclinaison les différentes désinences du pluriel des noms qu'elle renferme, faire de la formation de ce nombre l'objet d'une classification à part.

A. SINGULIER.

§ 10.

Le nominatif n'a point de terminaison particulière, qui puisse servir de caractère distinctif aux diverses déclinaisons.

Le génitif se termine en s (es, ns), en n (en), ou bien il ressemble au nominatif.

Le datif se termine en e, en, n, ou bien il est semblable au nominatif.

L'accusatif est en en, n, ou semblable au nominatif.

§ 11.

Ce seront les terminaisons du génitif singulier qui nous serviront à distinguer les diverses déclinaisons.

La première aura le génitif singulier en s.

La seconde, en n.

La troisième aura le génitif semblable au nominatif.

---

§ 12.

PREMIÈRE DÉCLINAISON.

La première déclinaison comprend : 1° tous les substantifs neutres sans exception; 2° tous les substantifs masculins qui ne suivent pas la seconde déclinaison. Voy. § 13.

I. (Gén. s.) N. der Himmel, le ciel;
G. des Himmels, du ciel;
D. dem Himmel, au ciel;
A. den Himmel, le ciel.

Ainsi se déclinent les substantifs masculins et neutres en el, em, en, et er, les neutres en e, chen, et lein et quelques autres dont la terminaison n'a pas besoin d'être adoucie, comme :

Der Spiegel, le miroir.
Der Athem, la respiration.
Der Degen, l'épée.
Der Vater, le père.
Das Auge, l'œil.
Das Mädchen, la jeune fille.
Das Fräulein, la demoiselle noble.

II. (Gén. es.) Dans la plupart des autres substantifs, on peut, lorsque l'euphonie le demande, faire précéder d'un e l's du génitif et conserver cet e au datif. On néglige presque toujours cet adoucissement dans le style familier; mais il est nécessaire au génitif dans les substantifs en s, z, zt, ß, ß, et dans tous ceux dont la terminaison serait trop dure sans cet e mi-muet. Ex.

N. das Harz, la résine;
G. des Harzes,
D. dem Harz (e) [1],
A. das Harz.

Autre exemple :

N. das Dorf, le village;
G. des Dorf (e) s,
D. dem Dorf (e),
A. das Dorf.

Déclinez

sur Harz :	sur Dorf :
Das Haus, la maison.	Das Land, le pays.
Der Fuß, le pied.	Das Kind, l'enfant.
Das Gesetz, la loi.	Der Mann, l'homme.
Der Arzt, le médecin.	Der Hut, le chapeau.
Der Tisch, la table.	Der Wein, le vin.

Tous les substantifs qui font le génitif en es ou en s, ont l'accusatif semblable au nominatif.

[1] La parenthèse indique que l'e peut, suivant les circonstances, s'employer ou se supprimer.

Dans tous les mots déclinables, l'accusatif neutre est semblable au nominatif.

III. (Gén. ens.) Les substantifs masculins suivants.

Friede, paix; Name, nom;
Funke, étincelle; Same, semence;
Gedanke, pensée; Schade, dommage;
Glaube, foi; Buchstabe, lettre [1];
Haufe, monceau; Wille, volonté;

se terminaient autrefois en en au nominatif, et se présentent encore souvent aujourd'hui sous cette ancienne forme (Frieden, Funken, etc.) C'est aussi de cette ancienne forme qu'ils tirent leurs autres cas : der Funken, des Funkens; der Frieden, des Friedens.

Exemple :

N. der Funke, l'étincelle;
G. des Funkens,
D. dem Funken,
A. den Funken.

Remarques. I. Quelques grammairiens déclinent de la même manière le substantif Fels, *rocher;* suivant d'autres, il appartient à la seconde déclinaison, et doit faire au génitif des Felsen.

II. Der Schmerz, *la douleur*, fait au génitif Schmerzes et Schmerzens, et au datif Schmerze.

III. Das Herz, *le cœur,* fait au génitif singulier plus souvent Herzens que Herzes [2], au datif Herzen et Herze, et à l'acc. Herz.

Pluriel (*Voy.* § 15).

Le nominatif pluriel des noms de la première déclinaison est :

Pour le masculin, en e, ou semblable au nominatif singulier. Les désinences er, (e) n n'appartiennent qu'à un petit nombre de noms. *Voy.* §§ 17, 16, 20, 18 et 19.

[1] D'autres grammairiens, au lieu de Buchstabe, écrivent Buchstab, et font rentrer ce nom dans la seconde déclinaison.

[2] Quelques grammairiens disent que la forme Herzens ne s'emploie que dans le sens physique; d'autres, qu'elle appartient seulement au haut-allemand.

Pour le neutre, il est ou semblable au nominatif singulier, ou en er; les désinences e, (e)n peuvent être considérées comme exceptionnelles. *Voy.* §§ 16, 20, 17, 18 et 19.

---

§ 13.

SECONDE DÉCLINAISON.

Elle ne comprend que des noms masculins.

Le génitif est en n, en.

Tous les autres cas du singulier et du pluriel sont semblables au génitif singulier.

Exemple :

Singulier.

I. (Gén. n). N. der Knabe, le garçon;
G. des Knaben, du garçon;
D. dem Knaben, au garçon;
A. den Knaben, le garçon.

II. (Gén. en). La plupart des substantifs de cette déclinaison, qui se terminent au nominatif par une consonne, font précéder d'un e l'n du génitif [1].

Exemple :

Singulier.

N. der Bär, l'ours;
G. des Bären,
D. dem Bären,
A. den Bären.

Cette déclinaison renferme: 1° Tous les noms masculins d'hommes et d'animaux, qui se terminent en e au nominatif singulier, comme:

Der Bote, le messager;
Der Bube, le garçon;
Der Bürge, le répondant;
Der Erbe, l'héritier;
Der Affe, le singe;
Der Hase, le lièvre;
Der Löwe, le lion;
etc.

[1] Ceux qui se terminent en er, ar, et qui n'ont pas l'accent sur la dernière syllabe, font le génitif en n et non en en. Ex. der Bauer, le paysan, des Bauern; der Ungar, le Hongrois, des Ungarn, etc.

2° Les noms d'hommes et d'animaux suivants :

Der Bär, l'ours;
Der Bauer, le paysan;
Der Fürst, le prince;
Der Geck, le fou, le fat;
Der Gesell, le compagnon;
Der Graf, le comte;
Der Held, le héros;
Der Herr, le seigneur;
Der Hirt, le berger;
Der Mensch, l'homme;
Der Narr, le fou;
Der Ochs, le bœuf;
Der Thor, le fou;

auxquels quelques grammairiens joignent encore les substantifs der Nachbar, le voisin, der Gevatter, le compère, der Vorfahr, le prédécesseur.

3° Les noms de peuples primitivement adjectifs :

Der Böhme, le Bohème;
Der Britte, le Breton, l'Anglais;
Der Franke, le Franconien;
Der Hesse, le Hessois;
Der Sachse, le Saxon;
Der Baier, le Bavarois;
Der Bulgar, le Bulgare;
Der Kaffer, le Caffre;
Der Mohr, le Maure;
Der Ungar, le Hongrois.

4° Les noms de personnes empruntés à des langues étrangères et terminés en at, ant, arch, ent, ect, ick, e, log, soph, nom, ast, ist, ost, et, it, ot, et de plus, der Tyrann, le tyran; der Elephant, der Konsonant, der Quadrant, der Quotient, der Dukat, der Planet, der Komet et d'autres semblables.

Pluriel (*Voy.* § 15).

Tous les noms de cette déclinaison ont tous les cas du pluriel semblables au génitif singulier. *Voy.* §§ 18 et 19.

---

§ 14.

TROISIÈME DÉCLINAISON.

Elle renferme tous les noms féminins.

Elle se distingue des deux autres, en ce qu'elle ne prend aucune inflexion au singulier.

Exemple :

Singulier.

N. die Frau, la femme;
G. der Frau,
D. der Frau,
A. die Frau.

Déclinez ainsi :

die Ameise, la fourmi;
die Biene, l'abeille;
die Schrift, l'écriture;
die Luft, l'air;
die Birne, la poire;
die Tugend, la vertu;
die Thür, la porte;
die Haut, la peau.

Remarque. Autrefois les substantifs féminins n'étaient pas invariables au singulier; de là les locutions auf Erden, sur terre (Erden, ancien datif de Erde), in Gnaden, en grâce (Gnaden, ancien datif de Gnade).

Pluriel (*Voy.* § 15).

La plupart des noms féminins ont tous les cas du pluriel en (e) n; une trentaine ont le nominatif en e. Voy. §§ 18, 19 et 17.

B. PLURIEL.

§ 15.

Les diverses terminaisons du nominatif pluriel sont e, n, en, er; quelquefois aussi il ressemble au nominatif singulier.

Lorsque le nominatif pluriel est terminé en n, tous les autres cas lui ressemblent.

Lorsque le nominatif pluriel n'est pas terminé en n, le datif seul prend une n, et le génitif et l'accusatif sont semblables au nominatif.

Un grand nombre de substantifs changent au pluriel en ä, ö, ü, äu, les voyelles a, o, u, et la diphthongue au du singulier. Pour plus de brièveté, nous appellerons ce changement *adoucissement de la voyelle du radical* [1].

[1] Ce changement n'est pas, à proprement parler, un adoucissement, mais seulement une transformation de son; les Allemands l'appellent Umlaut.

§ 16.

Ire CLASSE.

Ont le nominatif pluriel semblable au nominatif singulier :

1° Les noms masculins et neutres de la première déclinaison, en el, er, en, et lein [1].

Exemple :

der Adler, l'aigle;	das Siegel, le cachet;
Pluriel.	*Pluriel.*
N. die Adler,	die Siegel,
G. der Adler,	der Siegel,
D. den Adlern,	den Siegeln,
A. die Adler.	die Siegel.

2° Tous les substantifs neutres en e, qui commencent par la particule initiale ge, et de plus le substantif masculin der Käse, *le fromage.*

Exemple :

das Gehäuse, la boîte d'une montre.

Pluriel (peu usité).

N. die Gehäuse,
G. der Gehäuse,
D. den Gehäusen,
A. die Gehäuse.

3° Les deux substantifs féminins die Mutter, *la mère*, et die Tochter, *la fille*, qui font au pluriel die Mütter, die Töchter.

Remarque. Les noms masculins et les noms neutres de la 1re classe n'adoucissent pas au pluriel la voyelle du singulier [2].

[1] Les grammairiens ne sont pas d'accord entre eux sur le pluriel des substantifs suivants :

Der Neger, le nègre;	Der Stiefel, la botte;
Der Pantoffel, la pantoufle;	Der Vetter, le cousin;
Der Stachel, l'aiguillon;	Der Wimpel, la banderolle.

Les uns prétendent qu'ils doivent suivre la règle générale, les autres, qu'ils doivent prendre un n.

[2] Exceptions. 1° Noms neutres : Das Kloster, le couvent, die Klöster.
2° Noms masculins : a) en el : Apfel, pomme; Hammel, mouton; Mangel, manque, défaut; Mantel, manteau; Nagel, ongle; Sattel,

§ 17.

IIe CLASSE.

Prennent e au nominatif pluriel :

1° La plupart des substantifs masculins de la première déclinaison. Voyez les exceptions dans les §§ 16, 18, 19 et 20.

Exemple :

der Fremdling, l'étranger.

Pluriel.

N. die Fremdlinge, les étrangers;
G. der Fremdlinge,
D. den Fremdlingen,
A. die Fremdlinge.

2° Les substantifs féminins et neutres en iß.

Exemple :

das Geheimniß, le secret.

Pluriel.

N. die Geheimnisse [1], les secrets;
G. der Geheimnisse,
D. den Geheimnissen,
A. die Geheimnisse.

3° Une trentaine de substantifs féminins qu'il est impossible de soumettre à aucune classification [2].

selle; Schnabel, bec; et Vogel, oiseau. Pl. Aepfel, Hämmel (quelques auteurs disent die Hammel), Mängel ꝛc.

b) En er : Acker, champ; Bruder, frère; Hammer, marteau; Schwager, beau-frère, et Vater, père. Pl. Aecker, Brüder ꝛc.

c) En en : Faden, fil; Garten, jardin; Graben, fossé; Hafen, port; Ofen, four; Schaden, dommage. Pl. Gärten ꝛc. Boden, sol, fait Böden ou Boden.

Quant aux substantifs Bogen, arc; Laden, volet; et Wagen, chariot, la plupart des grammairiens les font rentrer dans la règle générale; d'autres cependant prétendent qu'ils doivent adoucir la voyelle au pluriel.

[1] Pour le changement d'ß en ss, voy. § 5.

[2] En voici la liste :

Angst, inquiétude.	Braut, fiancée.	Gans, oie.
Ausflucht, subterfuge.	Brust, poitrine.	Geschwulst, enflure.
Axt, hache.	Faust, poing.	Gruft, fosse.
Bank, banc.	Frucht, fruit.	Hand, main.

4° Les noms neutres qui commencent par la particule initiale ge, et qui ne sont pas terminés en e, el ou er au nominatif singulier [1].

Exemple:

das Geschenk, *le don*, die Geschenke, *les dons.*

5° Les noms neutres terminés par une voyelle autre qu'e, ou par une liquide non précédée d'e [2] (les liquides sont l, m, n, r) [3].

Exemples:

das Tau, *le câble*, die Taue;
das Jahr, *l'année*, die Jahre.

6° Les noms neutres terminés en ment, dérivés du latin ou empruntés au français.

Exemples:

Das Sakrament, *le sacrement*, die Sakramente;
Das Compliment, *le compliment*, die Complimente.

7° Une trentaine de noms neutres pour lesquels on ne peut pas établir de caractère distinctif [4].

Haut, peau.
Kluft, cavité.
Kraft, force.
Kuh, vache.
Kunst, art.
Laus, pou.
Leinwand, toile.
Luft, air.
Lust, plaisir.
Macht, pouvoir.
Magd, servante.
Maus, souris.
Nacht, nuit.
Naht, couture.
Noth, besoin.
Nuß, noix.
Sau, porc, truie.
Schnur, cordon.
Stadt, ville.
Wand, mur.
Wulst, bourrelet.
Wurst, saucisse.
Zunft, tribu, corps de métier.
Zusammenkunft, assemblée, et les deux substantifs suivants, qui ne sont usités qu'au pluriel:
Einkünfte, revenus, et Zeitläufe, conjonctures.

[1] Exceptions: Gemüth, âme, et Gespenst, spectre, font le nominatif pluriel en er. — Gemach, appartement; Geschlecht, genre, sexe; Gesicht, visage, vision, et Gewand, vêtement, font le nominatif pluriel tantôt en e, et tantôt en er. Voy. § 20.

[2] Dans les mots en iel et en ier, l'e ne se prononçant pas et ne servant qu'à allonger la voyelle, l et r sont considérés comme non précédés d'e.

[3] Exceptions: Ei, œuf; Huhn, poule; Korn, grain; Lamm, agneau; Maul, bouche, et Denkmal, monument, font le pluriel en er. Horn, corne et Thal, vallée, le font tantôt en e et tantôt en er. Ohr, oreille, fait Ohren (§ 19 4°).

[4] En voici la liste:

Band, lien (au fig.).
Bett, couche, planche.
Besteck, étui.
Brod, pain.
Ding, chose.
Eck, coin.

Remarques. I. Tous les noms féminins de cette seconde classe (excepté die Leinwand, *la toile*) et la plupart des noms masculins [1] adoucissent au pluriel la voyelle du singulier.

II. Les noms neutres de cette seconde classe n'adoucissent point au pluriel la voyelle du singulier [2].

§ 18.

IIIe CLASSE.

Prennent une n *au pluriel :*

1° Tous les substantifs de la première déclinaison, qui ont au nominatif singulier la double terminaison e ou en. Voy. § 12, III.

Exemple :

der Funke ou Funken, l'étincelle.

Pluriel.

N. die Funken, les étincelles.

Erz, mine.
Floß, radeau.
Gift, poison.
Harz, résine.
Heft, agrafe, cahier.
Joch, joug.
Kreuz, croix.
Loos, lot.
Loth, demi-once.
Maß, mesure.
Moos, mousse.
Netz, filet.
Pferd, cheval.
Pfund, livre.
Recht, droit.
Reich, empire.
Roß, coursier.
Salz, sel.
Schaf, brebis.
Schiff, vaisseau.
Schock, soixantaine.
Sieb, crible.
Stück, morceau.
Verdeck, pont.
Werk, œuvre.
Wort, parole.
Zelt, tente.
Zeug, matière.

[1] Exceptions :

Aal, anguille.
Aar, aigle.
Admiral, amiral.
Amboß, enclume.
Anwalt, avocat, mandataire.
Arm, bras.
Docht, mèche.
Dolch, poignard.
Gemahl, époux.
General, général.
Grad, degré.
Habicht, vautour.
Halm, tuyau, tige.
Hauch, souffle.
Herzog, duc.
Huf, corne du pied.
Hund, chien.
Kapaun, chapon.
Kobold, farfadet.
Kranich, grue.
Laut, son.
Luchs, lynx.
Monat, mois.
Molch, salamandre.
Pfad, sentier.
Plan, plan, fait au pluriel Plane ou Pläne.
Puls, pouls.
Punkt, point.
Salat, salade.
Schuh, soulier.
Staar, sansonnet.
Stoff, étoffe.
Tag, jour.
Trunkenbold, ivrogne.
Unhold, esprit malin.
Vokal, voyelle.
Wiedehopf, huppe.
Zoll, pouce (mesure).

[2] Exceptions : Trois noms neutres : Chor, chœur; Floß, radeau, et Rohr, roseau, tuyau. Pl. die Chöre, etc.

2° Les deux substantifs neutres de la première déclinaison : Auge, *œil*, et Ende, *fin*.

3° Tous les substantifs de la seconde déclinaison, qui prennent un n au génitif singulier.

Exemple :

der Affe, le singe.

Pluriel.

die Affen, les singes.

4° Tous les substantifs féminins en el, er, e, ee, ie.

Exemple :

S. die Gabel, la fourchette.	Pl. die Gabeln.
die Ader, la veine.	die Adern.
die Eiche, le chêne.	die Eichen.
die See, la mer.	die Seen.
die Familie, la famille.	die Familien.

Exceptions : die Mutter, *la mère*, die Tochter, *la fille*. *Voy.* § 16, 3°.

Remarque. Les noms de cette troisième classe n'adoucissent point au pluriel la voyelle du singulier.

§ 19.

IVe CLASSE.

Prennent en *au pluriel :*

1° Tous les substantifs de la deuxième déclinaison, qui prennent au génitif la désinence en.

Exemple :

der Bär, l'ours.

Pluriel.

die Bären, les ours.

2° Tous les substantifs féminins dont il n'a pas été parlé dans les §§ précédents, et en particulier ceux dont la terminaison est en end, ei, heit, in, keit, schaft, ung, et ceux qui sont empruntés à des langues étrangères.

Exemples:

S. die Tugend, la vertu;
P. die Tugenden, les vertus.
S. die Schmeichelei, la flatterie;
P. die Schmeicheleien.
S. die Begebenheit, l'événement;
P. die Begebenheiten.
S. die Königin, la reine;
P. die Königinnen.
S. die Kleinigkeit, la bagatelle;
P. die Kleinigkeiten.
S. die Wissenschaft, la science;
P. die Wissenschaften.
S. die Meinung, l'opinion;
P. die Meinungen.
S. die Legion, la légion;
P. die Legionen.

3° Une quinzaine de noms masculins, au sujet desquels il est impossible de donner des règles [1].

4° Les substantifs neutres Bett, *lit*, Hemd [2], *chemise*, Herz, *cœur*, et Ohr, *oreille*.

5° Les substantifs en or, empruntés à la langue latine, et la plupart des noms en tiv.

Exemples:

der Professor, le professeur;
die Professoren.
das Adjektiv, l'adjectif;
die Adjektiven.

Remarque. Les substantifs de cette quatrième classe n'adoucissent pas au pluriel la voyelle du singulier.

[1] Ahn (peu usité au singulier).
Pl. Ahnen, aïeux.
Dorn, épine (fait aussi Dörner).
Forst, forêt.
Lorbeer, laurier.
Mast, mât.
Pfau, paon.
Schmerz, douleur.
See, lac.
Sporn, éperon.
Strahl, rayon.
Strauß, autruche.
Unterthan, sujet.
Zierath, ornement.

[2] Cependant on dit aussi quelquefois au pluriel Bette et Hemder.

§ 20.

Vᵉ CLASSE.

Font le pluriel en er :

1° Les substantifs masculins ou neutres en thum.

Exemples :

der Reichthum, la richesse;
die Reichthümer, les richesses.
das Herzogthum, le duché;
die Herzogthümer, les duchés.

2° La plupart des substantifs neutres, c'est-à-dire tous ceux dont il n'a pas été parlé dans les §§ précédents. Ils ont en général pour consonne finale une muette [1] ou une sifflante.

Exemples :

das Bild, l'image;
die Bilder, les images.
das Dorf, le village;
die Dörfer, les villages.
das Buch, le livre;
die Bücher, les livres.
das Schloß, le château;
die Schlösser, les châteaux.
das Haus, la maison;
die Häuser, les maisons.
das Wort, le mot;
die Wörter, les mots. *Voy.* § 152.

3° Une dixaine de substantifs masculins [2].

Exemple :

Gott, Dieu;
die Götter, les dieux.

[1] Les muettes sont b, d, g, p, k, t, f, ch, th. Les sifflantes, s, ß, sch.

[2] Bösewicht, méchant;
Dorn, épine;
Geist, esprit;
Gott, Dieu;
Leib, corps;
Mann, homme;
Ort, lieu (fait aussi Orte);
Rand, bord;
Vormund, tuteur;
Wald, bois;
Wurm, ver.

Dorn fait au pluriel Dornen et Dörner. Voy. § 19, note 1.

Remarque. Tous les substantifs de cette cinquième classe adoucissent au pluriel les voyelles du singulier.

Nous avons réuni en un seul chapitre (*Voy*. supplément, § 168) toutes les règles qui concernent le changement des voyelles a, o, u en ä, ö, ü, et de la diphthongue au en äu, et qui se trouvent disséminées dans les §§ 16—20.

§ 21.

Pour jeter plus de clarté sur les principes exposés dans ces derniers §§, nous avons cru qu'il serait utile de les résumer dans deux tableaux synoptiques, où le pluriel serait mis en rapport avec le singulier. Dans le premier, les désinences seront classées d'après le genre des substantifs, dans le second, d'après les déclinaisons.

I.

TABLEAU RÉSUMÉ DES DÉSINENCES DES SUBSTANTIFS, CLASSÉES D'APRÈS LES GENRES.

N. B. Le trait qui remplace le radical est surmonté de deux traits (″), lorsque la désinence dont il est suivi exige l'adoucissement de la voyelle du radical.

	MASCULINS.					FÉMININS.		NEUTRES.			
	1re déclinaison.				2e décl.	3e déclinaison.		1re déclinaison.			
SINGULIER. N.	—				—	—		—			
G.	—(e)s				—(e)n	—		—(es)			
D.	—(e)				—(e)n	—		—(e)			
A.	—				—(e)n	—		—			
PLURIEL	1	2	3	4	5	1	2	1	2	3	4
N.	″—e	—	″—er	—en	—(e)n	—(e)n	″—e	″—er	—	—e	—en
G.	″—e	—	″—er	—en	—(e)n	—(e)n	″—e	″—er	—	—e	—en
D.	″—en	—(n)	″—ern	—en	—(e)n	—(e)n	″—en	″—ern	—(n)	—en	—en
A.	—e	—	—er	—en	—(e)n	—(e)n	—e	—er	—	—e	—en

Remarquez qu'au pluriel, les désinences rangées, pour les noms masculins, sous les Nos 1, 2 et 5; et pour les noms neutres, sous les Nos 1 et 2, s'appliquent au plus grand nombre de noms, tandis que celles qui sont indiquées sous les Nos 3 et 4 peuvent être considérées comme exceptionnelles.

De même aussi au pluriel des noms féminins les désinences présentées sous le No 1 sont de beaucoup les plus fréquentes.

II.

TABLEAU RÉSUMÉ DES DÉSINENCES DES SUBSTANTIFS, CLASSÉES D'APRÈS LES DÉCLINAISONS.

		1re DÉCLINAISON. Noms masculins et neutres.				2e DÉCLINAISON. Noms masculins.	3e DÉCLINAISON. Noms féminins.	
SING.	N.	—				—	—	
	G.	—(e)s				—(e)n	—	
	D.	—(e)				—(e)n	—	
	A.	—				—(e)n	—	
PLUR.	N.	—̈ e	—	—̈ er	— en	—(e)n	—(e)n	—̈ e
	G.	—̈ e	—	—̈ er	— en	—(e)n	—(e)n	—̈ e
	D.	—̈ en	—(n)	—̈ ern	— en	—(e)n	—(e)n	—̈ en
	A.	— e	—	— er	— en	—(e)n	—(e)n	— e

Un certain nombre de substantifs ont une double forme de pluriel, suivant la différence de leurs significations. On en trouvera la liste au Supplément, § 152.

NB. Pour compléter ce chapitre, et pour jeter encore plus de clarté sur les règles auxquelles les mots déclinables, et en particulier les substantifs, sont soumis en allemand, nous avons fait imprimer à la suite de notre syntaxe un *Traité sur la déclinaison allemande*, par M. le professeur Hinchcliffe.

Ce travail nous a paru fort remarquable, et nous remercions ici l'auteur de nous avoir permis d'en enrichir notre grammaire. Nos lecteurs y trouveront la solution de la plupart des difficultés qui pourraient encore les arrêter, après l'étude des règles que nous avons données nous-mêmes sur les mots déclinables de la langue allemande.

DE L'ADJECTIF (Eigenschaftswort).

L'adjectif peut s'employer : 1° comme attribut,

2° Comme épithète, c'est-à-dire comme complément du sujet ou de l'attribut [1].

Dans cette phrase, *le père est bon,* l'adjectif *bon* est employé comme attribut; mais quand je dis : *Un ami fidèle est un bien précieux,* l'adjectif *fidèle* est une épithète du substantif *ami,* et sert à compléter le sujet; l'adjectif *précieux* est une épithète du substantif *bien,* et sert à compléter l'attribut.

A.

§ 22.

Lorsque l'adjectif est employé comme attribut, il ne prend pas de terminaison et demeure invariable à tous les genres et à tous les nombres.

Exemples :

der Vater, le père,
die Mutter, la mère,
das Kind, l'enfant,
} ist gut, est bon, bonne, bon.

[1] Nous n'avons pas besoin de rappeler qu'on nomme *Compléments du sujet* ou *de l'attribut* les mots qui servent à compléter l'idée exprimée par le sujet ou par l'attribut.

die Väter, les pères, | sind gut, sont bons, bonnes, bons.
die Mütter, les mères,
die Kinder, les enfants,

(*Voy.* Syntaxe des adjectifs.)

B.

§ 23.

Lorsque l'adjectif est employé comme épithète, c'est-à-dire comme complément de l'attribut ou du sujet, il devient déclinable.

§ 24.

I. Si l'adjectif précède immédiatement le substantif, sans être lui-même précédé de l'article défini, ni d'aucun mot qui en adopte les terminaisons, il emprunte les terminaisons de l'article, et se décline de la manière suivante (*Voy.* § 7).

Exemple :

Singulier.

	Masculin.	*Féminin.*	*Neutre.*
N.	guter Wein, bon vin.	gute Farbe, bonne couleur,	gutes Papier, bon papier,
G.	gutes / guten Wein (e)s,	guter Farbe,	gutes / guten Papiers,
D.	gutem Wein (e),	guter Farbe,	gutem Papier,
A.	guten Wein.	gute Farbe.	gutes Papier.

Pluriel commun aux trois genres.

N.	gute Weine,	Farben,	Papiere,
G.	guter Weine,	Farben,	Papiere,
D.	guten Weinen,	Farben,	Papieren,
A.	gute Weine,	Farben,	Papiere.

Remarques. 1° Dans les adjectifs en el, en, er, l'e qui précède la liquide disparaît ordinairement devant la désinence. Ex. : edler Mann, *homme noble*, pour edeler Mann. Cette observation s'applique aussi aux deux §§ suivants.

2° Comme il serait trop dur de dire gutes Mannes, le génitif singulier masculin et le génitif singulier neutre se ter-

minent plus volontiers en en qu'en es [1], lorsqu'ils sont suivis d'un substantif terminé lui-même en (e)s.

3° Quelques grammairiens prétendent que les adjectifs terminés en m, doivent, par raison d'euphonie, prendre au datif singulier masculin et au datif singulier neutre la désinence en. D'après ce principe, angenehm, *agréable*, ferait au datif singulier masculin et neutre angenehmen, au lieu d'angenehmem. D'autres conservent à ces adjectifs la désinence générale em (*Voy.* l'exemple qui termine la note 1, page 29).

§ 25.

II. Si l'adjectif précédant le substantif se trouve lui-même précédé de l'article défini der, ou d'un autre déterminatif [2], qui adopte à tous les cas les terminaisons de l'article, comme dieser, jener, *ce*, derjenige, *celui-là*, derselbe, *le même*, welcher, *quel* [3], il se décline de la manière suivante :

Singulier.

	Masculin.	*Féminin.*	*Neutre.*
N.	der gute Mann,	die gute Frau,	das gute Kind,
G.	des guten Mann (e)s,	der guten Frau,	des guten Kind (e)s,
D.	dem guten Mann (e),	der guten Frau,	dem guten Kind (e),
A.	den guten Mann.	die gute Frau.	das gute Kind.

Pluriel commun aux trois genres.

N.	die guten Männer,	Frauen,	Kinder,
G.	der guten Männer,	Frauen,	Kinder,
D.	den guten Männern,	Frauen,	Kindern,
A.	die guten Männer.	Frauen.	Kinder.

[1] Klopstock et Voss emploient toujours le génitif en es, qui s'est aussi conservé dans quelques locutions, comme reines Herzens, d'un cœur pur; heutiges Tages, aujourd'hui (*hodierno die*).

[2] Il est facile de distinguer un mot déterminatif d'un adjectif. Le mot déterminatif est lié si intimement à l'adjectif qu'il détermine, qu'on ne peut l'en séparer ni par une virgule, ni par la conjonction *et*. Dans cette phrase dieser schöne Mann, ce bel homme, on ne peut séparer dieser de schöne, ni par une virgule, ni par la conjonction und, et, par conséquent, dieser est un déterminatif. Au contraire, au lieu de la phrase guter schöner Mann, je puis dire guter und schöner Mann; par conséquent guter est un adjectif et non un déterminatif.

[3] Ajoutez à ces déterminatifs aller, tout; einiger et etlicher, quelque; mancher, maint; folgender, suivant; erwähnter, dont on a parlé (*memoratus*); vieler, beaucoup de (*multus*); weniger, peu de (*paucus*); anderer, autre; jeder, chaque; solcher, tel; mehrer, plus de (*plus*); verschiedener, divers. Du reste, les derniers déterminatifs énumérés dans cette note sont soumis aux mêmes règles que les adjectifs, lorsqu'ils sont précédés de der, die, das, ou de ein, kein, 2c. Voy. §§ 25 et 26.

Remarque. Le nominatif singulier pour les trois genres, et les accusatifs féminin et neutre du même nombre sont terminés en e; tous les autres cas du singulier et du pluriel prennent la désinence en.

§ 26.

III. Lorsque l'adjectif est précédé de l'article indéfini ein ou d'un des adjectifs pronominaux possessifs, mein, dein, sein, unser, euer, ihr, *mon, ton, son, notre, votre, leur*, ou de l'adjectif indéfini kein, *aucun*, il prend la terminaison de l'article, aux cas où ces mots la perdent, c'est-à-dire au nominatif masculin singulier et au nominatif et à l'accusatif neutres du même nombre. *Ex.:*

Singulier.

Masculin.	*Féminin.*
N. ein guter Mann,	eine gute Frau,
G. eines guten Mann (e) s,	einer guten Frau,
D. einem guten Mann (e),	einer guten Frau,
A. einen guten Mann.	eine gute Frau.

Neutre.

N. ein gutes Kind,
G. eines guten Kind (e)s,
D. einem guten Kind (e),
A. ein gutes Kind.

Remarques. I. L'adjectif est soumis aux règles données dans ces deux derniers §§, lors même que le substantif est sous-entendu. Ainsi l'on dira : der Gelehrte, *le savant;* ein Gelehrter, *un savant*, etc.

II. Les adjectifs perdent souvent au nominatif et à l'accusatif neutre, surtout en poésie et dans le style familier, la désinence es. Ex.: kalt Wasser pour kaltes Wasser, *eau froide*, ein uralt Wort *(Schiller)*, pour ein uraltes Wort, *un mot très-vieux.* Les adjectifs numéraux viel, *beaucoup*, mehr, *plus*, wenig, *peu*, perdent leurs désinences à tous les cas et à tous les genres, lorsqu'ils ne sont pas précédés d'un article ou d'un pronom, et qu'ils expriment une quantité de même nature.

§ 27.

Ces divers modes de déclinaisons (§§ 24, 25 et 26) s'appliquent non-seulement à l'adjectif qui précède immédiatement le substantif, mais encore à tous les adjectifs dont il pourrait être précédé lui-même [1].

Exemple :

Alter,	guter,	ehrlicher Mann,
vieux,	bon,	honnête homme.
Der alte,	gute,	ehrliche Mann,
Des alten,	guten,	ehrlichen Mann(e)s.
Mein alter,	guter,	ehrlicher Mann.
Alte,	gute,	ehrliche Männer.
Den alten,	guten,	ehrlichen Männern, etc.

Remarque. Ce que nous venons de dire des adjectifs s'applique aussi aux participes.

[1] Quelques auteurs s'écartent parfois de cette règle. Lorsque deux ou plusieurs adjectifs se suivent, sans être précédés d'aucun mot déterminatif, ils ne donnent les terminaisons de l'article qu'au premier, et déclinent celui ou ceux qui suivent comme l'adjectif précédé de l'article indéfini (§ 26). Ex. : mit frommem, bescheidenen Sinn (*Tieck*). Avec (un) esprit pieux (et) modeste.

TABLEAU RÉSUMÉ

DES DÉSINENCES DE L'ADJECTIF.

I.

Adjectif attribut : invariable.

II.

Adjectif épithète : variable.

		Non précédé d'un mot déterminatif qui adopte les terminaisons de l'article.			Précédé d'un mot déterminatif adoptant les terminaisons de l'article.	
					à tous les cas.	à tous les cas. excepté au N. s. m. et n. et à l'Acc. s. n.
		M.	F.	N.	M. F. N.	M. F. N.
Singulier.	N.	— er	— e	— es	— e — e — e	— er — e — es
	G.	— es ou — en	— er	— es ou — en	— en	
	D.	— em	— er	— em	— en	
	A.	— en	— e	— es	— en — e — e	— en — e — es
		M. F. N.			M. F. N.	
Pluriel.	N.	— e			— en	
	G.	— er			— en	
	D.	— en			— en	
	A.	— e			— en	

COMPARATIFS ET SUPERLATIFS.

Les comparatifs allemands se terminent en er, et les superlatifs en (e)st[1]. Ils sont soumis à toutes les règles que nous avons données pour les adjectifs au positif.

§ 28.

Le comparatif se forme du positif, auquel on ajoute la terminaison er. Ex. : reich, *riche;* comparatif : reicher, *plus riche.*

Si l'adjectif se termine en e, on se contente d'y ajouter la lettre r. Ex. : blöde, *timide*, blöder, *plus timide.*

Dans les adjectifs en el et en er, le dernier e de l'adjectif disparaît ordinairement au comparatif. Ex. : eitel, *vain*, eitler (pour eiteler), *plus vain;* sauer, *aigre*, saurer (pour sauerer), *plus aigre.*

§ 29.

Le superlatif se forme du positif, au moyen de la désinence (e)st, qui par l'addition des terminaisons e, er, devient, conformément à l'observation contenue dans la note 1, (e)ste, (e)ster (*V.* §§ 24, 25). Le premier e de (e)ste, (e)ster ne se conserve que lorsqu'il est nécessaire pour adoucir la terminaison. Ex. Zweise, *sage*, der weiseste, *le plus sage;* glücklich, *heureux*, der glücklichste, *le plus heureux ;* keusch, *chaste*, der keuschefte, *le plus chaste;* sanft, *doux*, der sanfteste, *le plus doux;* dans ces deux derniers adjectifs, l'euphonie ne permet pas de supprimer l'e; sans cette lettre la liaison serait trop dure.

§ 30.

La plupart des adjectifs adoucissent au comparatif et au superlatif la voyelle de la dernière syllabe du positif; c'est-à-dire, qu'ils changent a en ä, o en ö, u en ü. Ainsi, warm, *chaud*, fait au comparatif wärmer, et au superlatif der wärmste.

Sont exceptés de cette règle : 1° les adjectifs dérivés, for-

[1] La formative ou désinence caractéristique du superlatif est, à proprement parler (e)st; mais le superlatif adjectif ne s'emploie jamais comme attribut, et se présente toujours avec les désinences que prend l'adjectif épithète, c. à d sous les formes (e)ste, (e)ster, §§ 24 et 25.

més au moyen d'une arrière-syllabe ou suffixe (V. §§ 148-155), comme dank-bar, *reconnaissant*, dank-barer, *plus reconnaissant;* bos-haft, *méchant;* thunlich, *praticable*, etc.

2° Les adjectifs dans lesquels l'a n'est pas seul, mais suivi d'un u, avec lequel il forme une diphthongue; *ex.*: genau, *exact*, genauer, *plus exact*.

3° Les adjectifs suivants :

abgeschmackt, fade, absurde;
blaß, pâle;
bunt, bigarré;
fade, fade;
falb, pâle, fauve;
fahl, pâle, fauve;
falsch, faux;
flach, plat;
froh, joyeux;
gemach, lent, commode,
gerade, droit;
gesund, sain;
glatt, lisse;
hohl, creux;
hold, gracieux;
kahl, chauve;
karg, avare;
knapp, juste, étroit;
lahm, estropié;
laß, las;
los, détaché;
matt, languissant;
morsch, mou;
nackt, nu;
platt, plat;
plumb, lourd;
roh, cru;
rund, rond;
sacht, doux, bas;
sanft, doux;
satt; rassasié;
schlaff, lâche;
schlank, délié;
starr, raide;
stolz, orgueilleux;
straff, raide, tendu;
stumm, muet;
stumpf, émoussé;
toll, enragé;
voll, plein;
wahr, vrai;
zahm, apprivoisé.

Remarque. Nous n'avons pas besoin de parler, dans ces exceptions, du comparatif des participes. Les participes ont toujours pour *dernière syllabe* les désinences end, (e)t, et par conséquent ils ne sont pas soumis à la règle générale que nous avons donnée au commencement de ce paragraphe.

§ 31.

L'adjectif hoch, *haut*, perd la lettre c au comparatif, höher [1], *plus haut;* il la reprend au superlatif, der höchste, *le plus haut.*

[1] Il la perd même au positif, toutes les fois qu'il devient déclinable: der hohe —, ein hoher —.

Nah, *proche*, forme son comparatif régulièrement, et prend un e au superlatif, der nächste, *le plus proche*.

Gut, *bon*, fait au comparatif besser, et au superlatif der beste.

Viel, *beaucoup*, fait au comparatif mehr, *plus*, au superlatif der meiste, *le plus*.

§ 32.

Les comparatifs et les superlatifs se déclinent, comme nous l'avons dit plus haut, d'après les mêmes règles que les adjectifs au positif (*Voy.* §§ 22—27).

NOMS DE NOMBRE.

§ 33.

I. *Noms de nombre cardinaux.*

Les noms de nombre cardinaux sont :

eins, un;
zwei, deux;
drei, trois;
vier, quatre;
fünf, cinq;
sechs, six;
sieben, sept;
acht, huit;
neun, neuf;
zehn, dix;
eilf ou elf, onze;
zwölf, douze;
dreizehn, treize;
vierzehn, quatorze;
fünfzehn, quinze;
sechszehn ou sechzehn, seize;
siebenzehn ou siebzehn, dix-sept;
achtzehn, dix-huit;
neunzehn, dix-neuf;
zwanzig, vingt;
ein und zwanzig, vingt-un;
dreißig, trente;
vierzig, quarante;
funfzig, cinquante;
sechzig, soixante;
siebenzig, soixante-dix;
achtzig, quatre-vingt;
neunzig, quatre-vingt-dix;
hundert, cent;
hundert und eins, cent un;
zwei hundert, deux cent;
tausend, mille;

tausend acht hundert, mille huit cent; et mieux achtzehn hundert, dix-huit cent;

zwei tausend, deux mille;

zwei tausend und eins, deux mille un;

hundert tausend, cent mille;

vier hundert tausend, quatre cent mille; *ou* vier mal hundert tausend, quatre fois cent mille.

Remarques. Eins, *un*, est le neutre du nom de nombre ein, eine, ein, — einer, eine, ein(e)s, qui se décline comme l'article indéfini ein (§ 8).

On emploie ce neutre eins, toutes les fois que l'on ne sous-entend aucun objet déterminé masculin ou féminin.

Zwei, *deux*, et drei, *trois*, prennent la terminaison er au génitif, et en au datif, quand ils ne sont pas accompagnés de quelque autre mot, dont la terminaison marque suffisamment le cas.

Les autres noms de nombre cardinaux prennent au datif la terminaison en : 1° lorsqu'ils ne sont pas joints au substantif auquel ils se rapportent, et que ce substantif a été exprimé dans la phrase précédente. Ex. : Zehn Bettler waren da; fünfen habe ich gegeben. *Dix mendiants étaient là; j'ai donné à cinq (d'entre eux).*

2° Lorsque le substantif auquel ils se rapportent se trouve au génitif et leur sert de régime. Ex. : Fünfen dieser Bettler habe ich gegeben; *j'ai donné à cinq de ces mendiants.*

§ 34.

II. *Noms de nombre ordinaux.*

Les noms de nombre ordinaux sont de véritables adjectifs; ils suivent la déclinaison de cette classe de mots.

der erste, le premier;
— zweite, second;
— dritte, troisième;
— vierte, quatrième;
— fünfte, cinquième;
— sechste, sixième;
— siebente, septième;
— achte, huitième;
— neunte, neuvième;
— zehnte, dixième;
der elfte, le onzième;
— zwölfte, douzième;
— dreizehnte, treizième;
— vierzehnte, quatorzième;
— fünfzehnte, quinzième;
— sechzehnte, seizième;
— siebzehnte, dix-septième;
— achzehnte, dix-huitième;
— neunzehnte, dix-neuvième.

Depuis zweite, *deuxième*, jusqu'à neunzehnte, *dix-neuvième*, les noms de nombre ordinaux se forment des cardinaux par l'addition de la syllabe te. Tous les autres prennent ste:

der zwanzigste, le vingtième;
der ein und zwanzigste, le vingt-unième;
der dreißigste, le trentième;
der vierzigste, le quarantième;
der funfzigste, le cinquantième;
der hundertste, le centième;
der hundert erste, le cent unième;
der tausendste, le millième;
der zweitausendste, le deux millième, etc.

De là se forment, par l'addition des lettres ns, les adverbes ordinaux suivants :

erstens (on dit aussi erstlich), premièrement;
zweitens, deuxièmement;
drittens, troisièmement;
viertens, quatrièmement, etc.

§ 35.

III. *Noms de nombre multiplicatifs.*

Les adjectifs numéraux multiplicatifs se forment en ajoutant aux nombres cardinaux les terminaisons fach, fältig; et les adverbes, en ajoutant mal.

ADJECTIFS.

Einfach *ou* einfältig [1], simple;
zweifach *ou* zweifältig, double;
dreifach *ou* dreifältig, triple;
zehnfach *ou* zehnfältig, décuple;
hundertfach *ou* hundertfältig, centuple;
tausendfach *ou* tausendfältig, mille fois autant.

ADVERBES.

Einmal, une fois;
zweimal, deux fois;
dreimal, trois fois;
tausendmal, mille fois, etc.

Lorsque de ces adverbes on veut former des adjectifs, on y ajoute la terminaison ig. Ex. :

[1] Einfältig n'est plus fort usité dans ce sens.

Eine viermalige Frage, une question faite à quatre reprises.

§ 36.

IV. *Noms de nombre collectifs.*

Ein Paar, une paire, une couple;
ein Dutzend, une douzaine;
eine Mandel, une quinzaine;
ein Schock, une soixantaine.

§ 37.

V. *Noms de nombre distributifs.*

Halb, demi;
die Hälfte, la moitié;
das Drittheil ou das Drittel, le tiers;
das Viertheil ou das Viertel, le quart;

einzeln, un à un;
paarweise, je zwei und zwei, deux à deux;
dutzendweise, par douzaine.

Remarquez ces manières de parler des Allemands:

anderthalb, un et demi;
dritthalb, deux et demi;
vierthalb, trois et demi, etc. [1].

Halb eins, midi et demi;
halb zwei, une heure et demie;
halb drei, deux heures et demie, etc.

ADJECTIFS INDICATIFS OU DÉMONSTRATIFS.

§ 38.

Les adjectifs démonstratifs sont en allemand:

1° Dieser, e, es, *ce, celui-ci,* etc., qui adopte les terminaisons de l'article:

[1] Les mots anderthalb, dritthalb, vierthalb, signifient littéralement (*un et*) *la moitié d'un second*, (*deux et*) *la moitié d'un troisième* (*trois et*) *la moitié d'un quatrième*). C'est ainsi qu'en grec on dit δεύτερον ἡμιτάλαντον, *un talent et demi*, c. à d. (un talent et) la moitié d'un second; τρίτον ἡμιτάλαντον, *deux talents et demi*, c. à d. (deux talents et) la moitié d'un troisième, etc.

Singulier.

	Masculin.	*Féminin.*	*Neutre.*
N.	dieser,	diese,	dieses,
	ce, cet, celui–ci;	cette, celle–ci;	ce, cet, celui–ci.
G.	dieses,	dieser,	dieses,
D.	diesem,	dieser,	diesem,
A.	diesen.	diese.	dieses.

Pluriel commun aux trois genres.

N. diese,
G. dieser,
D. diesen,
A diese.

Remarque. Souvent on abrège le nominatif et l'accusatif singulier neutre, et l'on écrit dies, au lieu de dieses.

Quelques auteurs emploient aussi l'abréviation dieß, ou diß mais dies est plus usité.

Cet adjectif répond au latin *hic*, *hæc*, *hoc* (οὗτος), et désigne les objets présents ou voisins.

§ 39.

2° Jener, jene, jenes, *celui-là*, *celle-là*. Déclinez cet adjectif en entier comme dieser, e, es. Il répond au latin *ille*, *illa*, *illud* (ἐκεῖνος), et désigne les objets absents ou éloignés.

§ 40.

3° Der die, das, qui s'emploie à la place de dieser et de jener [1].

Lorsque cet adjectif accompagne un substantif, il se décline comme l'article : il s'en distingue par une prononciation plus accentuée.

Lorsqu'il n'accompagne pas un substantif, il se décline de la manière suivante :

[1] Quelques grammairiens regardent cet adjectif comme une abréviation de dieser. Il est plus vraisemblable que ce n'est autre chose que l'article employé dans le sens démonstratif, comme l'article grec ὁ, ἡ, τό. Voy. la gramm. gr. de M. Burnouf, § 44, 1.

Singulier.

Masculin.	*Féminin.*	*Neutre.*
N. der,	die,	das,
G. dessen (deß),	deren,	dessen (deß),
D. dem,	der,	dem,
A. den.	die.	das.

Pluriel commun aux trois genres.

N. die,
G. deren et derer,
D. denen,
A. die.

§ 41.

Joignez à ces adjectifs les mots suivants :
4° derjenige, ce, celui-là, celui.
5° derselbe, le même.

Dans ces deux mots, l'article der se décline à tous les cas, et jenige et selbe suivent la déclinaison de l'adjectif, précédé de l'article défini. A la place de derselbe, on dit aussi derselbige, qui se décline comme derselbe, et selbiger, qui se déclne comme l'article.

6° solcher, tel, pareil.

ADJECTIFS CONJONCTIFS.

§ 42.

En allemand, les adjectifs conjonctifs sont :

1° Welcher, e, es, *qui, lequel, laquelle,* qui se déclino comme l'article :

Singulier.

Masculin.	*Féminin.*	*Neutre.*
N. welcher,	welche,	welches,
G. welches,	welcher,	welches,
D. welchem,	welcher,	welchem,
A. welchen.	welche.	welches.

Pluriel commun aux trois genres.

N. welche,
G. welcher,
D. welchen,
A. welche.

§ 43.

2° Der, die, das, comme adjectif conjonctif, a la même signification que welcher [1]. Il se décline comme l'adjectif démonstratif der (*Voy.* § 40), non accompagné d'un substantif, avec cette seule différence qu'au génitif pluriel il fait toujours deren.

§ 44.

3° Wer, *qui, celui qui* (derjenige-welcher), et was, *qui, que, ce qui, ce que.*

Wer se rapporte toujours à des noms de personnes, sans distinction de sexe; et was ne se rapporte jamais à un nom de personne, mais toujours à un nom de chose indéterminé. Cet adjectif pronominal n'a point de pluriel et se décline comme der (§§ 40 et 43).

N. wer, was,
G. wessen (weß),
D. wem,
A. wen, was.

§ 45.

4° So [2], indéclinable, qui ne s'emploie que pour le nominatif et l'accusatif singulier et pluriel. Il est peu usité en prose. *Exemple :*

Das Mädchen, so uns begegnete,
la jeune fille qui nous rencontra.

Die Blumen, so wir sahen,
les fleurs que nous vîmes.

[1] Der, die, das, comme nous l'avons dit plus haut, paraît n'être autre chose que l'article. De même en grec, dans l'origine, l'article et l'adjectif conjonctif étaient absolument le même mot. Voy. gramm. gr. de Burnouf, § 317.

[2] So est, à proprement parler, un adverbe démonstratif. En général, les anciennes langues germaniques n'avaient pas de pronoms conjonctifs; elles y suppléaient par l'emploi des démonstratifs. Voy. § 43.

ADJECTIFS INTERROGATIFS.

§ 46.

1° Welcher, welche, welches, *quel? qui? quelle?* (§ 42).

§ 47.

2° Wer, *qui?* was, *quoi? que?* (§ 44).

§ 48.

3° On emploie encore interrogativement les périphrases suivantes :

I. Was für ein, was für eine, was für ein (avec un substantif), et was für einer (sans substantif), *quel? quelle? (qualis?)*

Au pluriel, l'article indéfini disparaît. Ex. : was für Männer, *quels hommes?*

II. Welch ein, *quel? quelle? quel! quelle! (qualis? qualis!)*

Remarque. Dans ces deux périphrases, was et welch demeurent invariables, et l'article seul se décline.

PRONOMS.

§ 49.

Singulier.

Iʳᵉ pers. *Je* où *moi.*	IIᵉ pers. *Tu* ou *toi.*
N. Ich, je *ou* moi,	Du, tu *ou* toi,
G. meiner, de moi,	deiner, de toi,
D. mir, me, à moi,	dir, te, à toi,
A. mich, me, moi.	dich, te, toi.

Pluriel.

N. Wir, nous,	Ihr, vous,
G. unser, de nous,	euer, de vous,
D. uns, nous, à nous,	euch, vous, à vous,
A. uns, nous.	euch, vous.

III[e] personne. *Il, elle, il, cela.*

Singulier.

	Masculin.	*Féminin.*	*Neutre.*
N.	Er, il *ou* lui,	Sie, elle,	Es, il, cela,
G.	seiner, de lui,	ihrer, d'elle,	seiner, de lui,
D.	ihm, lui, à lui,	ihr, lui, à elle,	ihm, lui, à lui,
A.	ihn, le, lui.	sie, la, elle.	es, le, lui.

Pluriel commun aux trois genres.

N. Sie, ils, eux, elles,
G. ihrer, d'eux, d'elles,
D. ihnen, leur, à eux, à elles,
A. sie, les, eux, elles.

§ 50.

Pronom réfléchi de la troisième personne, se, soi.

Le pronom réfléchi n'a point de nominatif et se décline de la manière suivante :

Singulier.

	Masculin.	*Féminin.*	*Neutre.*
G.	Seiner,	ihrer,	seiner, de soi *(sui)*,
D.	sich, se, à soi *(sibi)*,	} pour les trois genres.	
A.	sich, se, soi *(se)*.		

Pluriel commun aux trois genres.

G. Ihrer, de soi *(sui)*,
D. sich, se, à soi *(sibi)*,
A. sich, se, soi *(se)*.

Remarque. Les Allemands ajoutent souvent aux pronoms personnels les mots selbst ou selber, qui répondent au français *même*, et au latin *ipse, a, um*. Ex.: ich selbst ou ich selber, *moi-même;* er selbst, *lui-même;* sich selbst, *soi-même, à soi-même*

§ 50 *bis*.

Pour compléter la liste des pronoms et des adjectifs pronominaux, il nous reste à parler des mots suivants :

1° Man, *on, l'on* (ne s'emploie qu'au nominatif).
2° Jemand, *quelqu'un.*

2° Niemand, *personne.*

Jemand et Niemand prennent au génitif la désinence es, et au datif et à l'accusatif la désinence en; ils peuvent aussi s'employer sans désinence à ces deux derniers cas.

4° Etwas, *quelque chose.* } indéclinables.
5° Nichts, *rien.* }

Pour etwas on emploie souvent was.

6° Einer, *quelqu'un.* } se déclinent comme l'adjectif, § 24.
7° Keiner, *aucun.* }

Kein, accompagné d'un substantif, se décline comme l'article indéfini ein (*Voy.* § 8).

---

§ 51.

ADJECTIFS PRONOMINAUX POSSESSIFS.

Ire personne.

Singulier.

	Masculin.	*Féminin.*	*Neutre.*
I. N.	Mein, mon;	meine, ma;	mein, mon;
G.	meines,	meiner,	meines,
D.	meinem,	meiner,	meinem,
A.	meinen.	meine.	mein.

Pluriel commun aux trois genres.

N. meine, mes;
G. meiner,
D. meinen,
A. meine.

2. Unser, uns(e)re, unser, notre, nos.

IIe personne.

1. Dein, deine, dein, ton, ta, tes.
2. Euer, eu(e)re, euer, votre, vos.

IIIe personne.

1. (*Si le nom du possesseur est masculin ou neutre.*)
Sein, seine, sein, son, sa, ses.

2. (*Si le nom du possesseur est féminin.*)
Ihr, ihre, ihr, son, sa, ses.

3. *(Si le nom du possesseur est au pluriel, soit masculin, soit féminin, soit neutre).*
Ihr, ihre, ihr, leur, leurs.

Tous ces adjectifs suivent la déclinaison de l'article indéfini ein *(Voy.* § 8). Le nominatif singulier masculin ne prend la terminaison er, et le nominatif et l'accusatif neutre, la terminaison es, que lorsqu'ils sont employés sans substantifs.

Exemple :

	Masculin.	*Féminin.*	*Neutre.*
1.	Meiner,	meine,	meines,
	le mien ;	la mienne ;	le mien.
2.	Unſ(e)rer,	unſ(e)re,	unſ(e)res,
	le nôtre ;	la nôtre ;	le nôtre, etc.

On dit aussi dans ce sens :

I[re] personne.	1.	Der, die, das meinige, le mien ;
	2.	der, die, das unſrige, le nôtre.
II[e] personne.	1.	Der, die, das deinige, le tien ;
	2.	der, die, das eurige, le vôtre.

III[e] personne.

1. *(Si le nom du possesseur est masculin ou neutre.)*
Der, die, das ſeinige, le sien.
2. *(Si le nom du possesseur est au féminin ou au pluriel.)*
Der, die, das ihrige, le leur.

Remarque. Les adjectifs pronominaux possessifs sont tirés du génitif des pronoms personnels correspondants. Ex : meiner, *de moi*, mein, *mon ;* ihrer, *d'elle, d'eux*, ihr, *son* (en parlant d'une femme), *leur*, etc. [1].

---

§ 52.

Résumé de ce qui est contenu dans ce premier livre.

Nom substantif :		Vater, père.
Article	défini :	der Vater, le père.
	indéfini :	ein Vater, un père.

[1] Il en est de même en latin et en grec ; *mei, meus*, ἐμοῦ, ἐμός ; *tui, tuus*, σοῦ, σός ; *sui, suus*, οὗ, ὅς.

Adjectifs	de qualité :	guter Vater, bon père. der gute Vater, le bon père.
	de nombre :	zwei Väter, deux pères.
	d'ordre :	das vierte Buch, le quatrième livre.
	indicatifs :	dieser Mann, cet homme.
	conjonctifs :	der Vater, welcher ou der, le père qui.
	possessifs :	mein Vater, mon père.
Pronoms :		ich, du, er, je, tu, il.

LIVRE DEUXIÈME.

DU VERBE.

CHAPITRE I.

§ 53.

NOTIONS PRÉLIMINAIRES.

On divise les verbes allemands en verbes
1° AUXILIAIRES (Hülfszeitwörter).
2° ADJECTIFS (Eigenschaftszeitwörter), qui sont
Actifs (thätige Zeitwörter),
Passifs (leidende Zeitwörter),
ou *Neutres* (Neutralzeitwörter).

Pour la conjugaison, on les divise en
Réguliers
et *Irréguliers* [1].

Les verbes allemands ont deux formes de conjugaison, l'une pour le sens actif et le sens neutre, l'autre pour le sens passif [2].

Il y a quatre choses à considérer dans chaque verbe : les nombres, les personnes, les temps et les modes.

[1] Cette division en verbes réguliers et irréguliers est loin d'être juste, et nous ne l'adoptons que pour nous conformer à l'usage. Dans l'origine, tous les verbes radicaux suivaient la conjugaison que l'on nomme improprement irrégulière, et les verbes dérivés (Voy. Suppl. § 167), la conjugaison régulière. Aujourd'hui, un grand nombre de verbes radicaux ont pris la forme primitivement réservée aux dérivés, mais aucun verbe dérivé n'a adopté la conjugaison des radicaux, celle que nous nommons irrégulière.

[2] En allemand, le passif ne se forme pas, comme en grec et en latin, par une simple modification de la désinence, mais, de même qu'en français, on a recours à des périphrases composées d'un auxiliaire et du participe passé du verbe.

MODES.

Le verbe allemand a six modes, l'infinitif, le participe, l'indicatif, le subjonctif, le conditionnel, l'impératif.

Pour exprimer le conditionnel, on se sert de l'imparfait du subjonctif ou d'une périphrase, formée de l'imparfait du subjonctif de l'auxiliaire werden et de l'infinitif du verbe principal.

TEMPS.

L'infinitif a trois temps : le présent, le passé et le futur.

Le participe a deux temps : le présent et le passé [1], que la plupart des grammairiens considèrent comme des temps de l'infinitif.

L'indicatif a six temps : le présent, l'imparfait, le parfait, le plusqueparfait, le futur, le futur passé.

Le subjonctif a les mêmes temps que l'indicatif. Quelques grammairiens y joignent les circonlocutions qui répondent au conditionnel.

L'impératif n'a qu'un temps : le présent.

Les temps des verbes actifs et des verbes neutres peuvent se diviser en temps simples et en temps composés.

Les temps simples sont : le présent et l'imparfait.

Les temps composés sont : le parfait, le plusqueparfait, le futur, le futur passé, le conditionnel, le conditionnel passé.

Tous les temps des verbes passifs sont composés.

CHAPITRE II.

§ 54.

DES VERBES AUXILIAIRES.

Les Allemands ont trois verbes auxiliaires qui sont : le verbe substantif ſein, *être*, et les verbes haben, *avoir*, et werden, *devenir*. Ces verbes, surtout les deux derniers, s'emploient aussi comme verbes adjectifs.

[1] Le participe présent appartient à la voix active, et le participe passé des verbes transitifs appartient à la voix passive. Cependant nous le ferons entrer dans la conjugaison de l'actif, parce qu'il sert à former les temps composés.

§ 55.

I. sein, *être*.

Le verbe auxiliaire sein est irrégulier, et forme ses temps composés, partie par lui-même, partie par werden. Il sert principalement à la conjugaison des verbes neutres.

INFINITIF.

Présent. sein, être; zu sein, d'être, à être: um zu sein, pour être.
Passé. gewesen sein, avoir été.
Futur. sein werden, devoir être.

PARTICIPE.

Présent. seiend et wesend, étant [1].
Passé. gewesen, été.

		INDICATIF.	SUBJONCTIF.
PRÉSENT.	S. 1 p.	ich bin, je suis;	ich sei, (que) je sois;
	2	du bist,	du sei(e)st,
	3	er ist,	er sei,
	P. 1	wir sind,	wir sei(e)n,
	2	ihr seid,	ihr sei(e)d,
	3	sie sind.	sie sei(e)n.
IMPARFAIT.	S. 1 p.	ich war, j'étais *ou* je fus;	ich wäre, (que) je fusse *ou* je serais;
	2	du war(e)st,	du wär(e)st,
	3	er war,	er wäre,
	P. 1	wir waren,	wir wären,
	2	ihr war(e)t,	ihr wäret,
	3	sie waren.	sie wären.

[1] Ces participes ont vieilli. Wesend est encore usité dans les adjectifs composés, anwesend, présent; abwesend, absent.

		INDICATIF.	SUBJONCTIF.
PARFAIT.	S. 1 p.	ich bin geweſen [1], j'ai été ;	ich ſei geweſen, (que) j'aie été ;
	2	du biſt geweſen,	du ſei(e)ſt geweſen,
	3	er iſt geweſen,	er ſei geweſen,
	P. 1	wir ſind geweſen,	wir ſei(e)n geweſen,
	2	ihr ſeid geweſen,	ihr ſei(e)d geweſen,
	3	ſie ſind geweſen.	ſie ſei(e)n geweſen.
PLUSQUEPARF.	S. 1 p.	ich war geweſen, j'avais été *ou* j'eus été ; rai ;	ich wäre geweſen, (que) j'eusse été *ou* j'aurais été ;
	2	du war(e)ſt geweſen,	du wäreſt geweſen,
	3	er war geweſen,	er wäre geweſen,
	P. 1	wir waren geweſen,	wir wären geweſen,
	2	ihr war(e)t geweſen,	ihr wäret geweſen,
	3	ſie waren geweſen.	ſie wären geweſen.
FUTUR.	S. 1 p.	ich werde ſein [2], je serai ;	ich werde ſein, (que) je serai ;
	2	du wirſt ſein,	du werdeſt ſein,
	3	er wird ſein,	er werde ſein,
	P. 1	wir werden ſein,	wir werden ſein,
	2	ihr werdet ſein,	ihr werdet ſein,
	3	ſie werden ſein.	ſie werden ſein.
FUTUR PASSÉ.	S. 1 p.	ich werde geweſen ſein, j'aurai été ;	ich würde geweſen ſein, (que) j'aurai été ;
	2	du wirſt gew. ſein,	du werdeſt gew. ſein,
	3	er wird gew. ſein,	er werde gew. ſein,
	P. 1	wir werden gew. ſein,	wir werden gew. ſein,
	2	ihr werdet gew. ſein,	ihr werdet gew. ſein,
	3	ſie werden gew. ſein.	ſie werden gew. ſein.

[1] Mot à mot : *je suis été*. On voit par cet exemple que le verbe substantif forme par lui-même ses temps composés. Il en est de même en italien : *io sono stato* (*je suis été*), *io era stato* (*j'étais été*).

[2] Mot à mot : *je deviens être*. La langue française et la langue grecque ont aussi des espèces de verbes auxiliaires, qui, joints à un infinitif, marquent le futur. Ex. : μέλλω ποιεῖν, *je dois faire, je ferai*. Cette observation s'applique encore à la langue anglaise.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

S. 1 p. ich würde sein, je serais;
2 du würdest sein,
3 er würde sein,
P. 1 wir würden sein,
2 ihr würdet sein,
3 sie würden sein.

PASSÉ.

S. 1 p. ich würde gewesen sein, j'aurais été;
2 du würdest gewesen sein,
3 er würde gewesen sein,
P. 1 wir würden gewesen sein,
2 ihr würdet gewesen sein,
3 sie würden gewesen sein.

IMPÉRATIF.

S. 2 p. sei, sois;
3 sei er, qu'il soit;
P. 1 sei(e)n wir, soyons;
2 seid, soyez;
3 sei(e)n sie, qu'ils soient.

Remarque. En allemand, comme dans la plupart des autres langues, le verbe substantif est très-irrégulier. Il emprunte ses temps à plusieurs verbes différents. Les deux imparfaits war (dans un autre dialecte was), et wäre, et le participe gewesen, sont formés de l'infinitif wesen, qui n'est plus usité que comme substantif.

§ 56.

II. haben, *avoir.*

Haben, de même que le verbe français avoir, s'emploie tantôt comme verbe auxiliaire, tantôt comme verbe actif dans le sens de *posséder.* Il sert à conjuguer les temps passés composés des verbes actifs et de quelques verbes neutres; et

forme ses temps composés, partie par lui-même, partie par werden.

INFINITIF.

Présent. haben, avoir; zu haben, d'avoir, à avoir; um zu haben, pour avoir.
Passé. gehabt haben, avoir eu.
Futur. haben werden, devoir avoir.

PARTICIPE.

Présent. habend, ayant.
Passé. gehabt, eu.

		INDICATIF.	SUBJONCTIF.
PRÉSENT.	S. 1 p.	ich habe, j'ai.	ich habe, (que) j'aie;
	2	du hast,	du habest,
	3	er hat,	er habe,
	P. 1	wer haben,	wir haben,
	2	ihr habt,	ihr habet,
	3	sie haben.	sie haben.
IMPARFAIT.	S. 1 p.	ich hatte, j'avais *ou* j'eus;	ich hätte, (que j'eusse *ou* j'aurais;
	2	du hattest,	du hättest,
	3	er hatte,	er hätte,
	P. 1	wir hatten,	wir hätten,
	2	ihr hattet,	ihr hättet,
	3	sie hatten.	sie hätten.
PARFAIT.	S. 1 p.	ich habe gehabt, j'ai eu;	ich habe gehabt, (que) j'aie eu;
	2	du hast gehabt,	du habest gehabt,
	3	er hat gehabt,	er habe gehabt,
	P. 1	wir haben gehabt,	wir haben gehabt,
	2	ihr habt gehabt,	ihr habet gehabt,
	3	sie haben gehabt.	sie haben gehabt.

	INDICATIF.	SUBJONCTIF.
PLUSQUEPARF.	S. 1 p. ich hatte gehabt, j'avais eu;	ich hätte gehabt, (que) j'eusse eu *ou* j'aurais eu;
	2 du hattest gehabt,	du hättest gehabt,
	3 er hatte gehabt,	er hätte gehabt,
	P. 1 wir hatten gehabt,	wir hätten gehabt,
	2 ihr hattet gehabt,	ihr hättet gehabt,
	3 sie hatten gehabt.	sie hätten gehabt.
FUTUR.	S. 1 p. ich werde haben, j'aurai;	ich werde haben, (que) j'aurai;
	2 du wirst haben,	du werdest haben,
	3 er wird haben,	er werde haben,
	P. 1 wir werden haben,	wir werden haben,
	2 ihr werdet haben,	ihr werdet haben.
	3 sie werden haben.	sie werden haben.
FUTUR PASSÉ.	S. 1 p. ich werde gehabt haben, j'aurai eu;	ich werde gehabt haben, (que) j'aurai eu;
	2 du wirst gehabt haben,	du werdest geh. haben,
	3 er wird gehabt haben,	er werde geh. haben,
	P. 1 wir werden geh. haben,	wir werden geh. haben,
	2 ihr werdet geh. haben,	ihr werdet geh. haben,
	3 sie werden geh. haben.	sie werden geh. haben.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

S. 1 p. ich würde haben, j'aurais;
2 du würdest haben,
3 er würde haben,
P. 1 wir würden haben,
2 ihr würdet haben,
3 sie würden haben.

PASSÉ.

S. 1 p. ich würde gehabt haben, j'aurais eu;
2 du würdest gehabt haben,
3 er würde gehabt haben,
P. 1 wir würden gehabt haben,
2 ihr würdet gehabt haben,
3 sie würden gehabt haben.

IMPÉRATIF.

S. 2 p. habe, aie;
3 habe er, qu'il ait;
P. 1 haben wir, ayons;
2 habet, ayez;
3 haben sie, qu'ils aient.

Remarque. L'irrégularité de haben consiste dans le retranchement du b à la deuxième et à la troisième personne du présent de l'indicatif, et à toutes les personnes de l'imparfait où tte est pour b(e)te, et dans l'adoucissement de la voyelle à l'imparfait du subjonctif. Du reste il se conjugue comme loben. *Voy*. § 58.

Le participe présent habend, *ayant*, est surtout usité dans les composés, comme wohlhabend, *aisé, qui a du bien*. Le simple s'emploie moins fréquemment.

§ 57.

III. werden, *devenir*.

Ce verbe est irrégulier et conjugue ses temps composés au moyen de lui-même et au moyen de sein. Il sert à former les futurs et les conditionnels de tous les verbes, et généralement tous les temps des verbes passifs.

INFINITIF.

Présent.	werden, devenir; zu werden, de devenir, à devenir; um zu werden, pour devenir.
Passé.	worden *ou* geworden sein, être devenu.
Futur.	werden werden, devoir devenir.

PARTICIPE.

Présent. werdend, devenant.
Passé. worden *ou* geworden, devenu.

		INDICATIF.	SUBJONCTIF.
PRÉSENT.	S. 1 p.	ich werde, je deviens;	ich werde, (que) je devienne;
	2	du wirst,	du werdest,
	3	er wird,	er werde,
	P. 1	wir werden,	wir werden,
	2	ich werdet,	ihr werdet,
	3	sie werden.	sie werden.
IMPARFAIT.	S. 1 p.	ich wurde *ou* ward, je devenais, je devins.	ich würde, (que) je devinsse *ou* je deviendrais;
	2	du wurdest,	du würdest,
	3	er wurde *ou* ward,	er würde,
	P. 1	wir wurden,	wir würden,
	2	ihr wurdet,	ihr würdet,
	3	sie wurden.	sie würden.
PARFAIT.	S. 1 p.	ich bin worden *ou* geworden, je suis devenu;	ich sei worden *ou* geworden, (que) je sois devenu;
	2	du bist geworden,	du sei(e)st geworden,
	3	er ist —	er sei —
	P. 1	wir sind —	wir sei(e)n —
	2	ihr seid —	ihr sei(e)d —
	3	sie sind —	sie sei(e)n —
PLUSQUEPARFAIT.	S. 1 p.	ich war worden *ou* geworden, j'étais devenu, je fus devenu;	ich wäre worden *ou* geworden, (que) je fusse devenu *ou* je serais devenu;
	2	du war(e)st geworden,	du wärest geworden,
	3	er war —	er wäre —
	P. 1	wir waren —	wir wären —
	2	ihr war(e)t —	ihr wäret —
	3	sie waren —	sie wären —

		INDICATIF.	SUBJONCTIF.
FUTUR.	S. 1 p.	ich werde werden, je deviendrai;	ich werde werden, (que) je deviendrai,
	2	du wirſt werden,	du werdeſt werden,
	3	er wird —	er werde —
	P. 1	wir werden —	wir werden —
	2	ihr werdet —	ihr werdet —
	3	ſie werden —	ſie werden —
FUTUR PASSÉ.	S. 1 p.	ich werde worden *ou* geworden ſein, je serai devenu;	ich werde worden *ou* geworden ſein, (que) je serai devenu;
	2	du wirſt geword. ſein,	du werdeſt gew. ſein,
	3	er wird — —	er werde — —
	P. 1	wir werden — —	wir werden — —
	2	ihr werdet — —	ihr werdet — —
	3	ſie werden — —	ſie werden — —

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

S. 1 p. ich würde werden, je deviendrais;
2 du würdeſt werden,
3 er würde werden,
P. 1 wir würden werden,
2 ihr würdet werden,
3 ſie würden werden.

PASSÉ.

S. 1 p. ich würde worden *ou* geworden ſein, je serais devenu *ou* je fusse devenu;
2 du würdeſt geworden ſein,
3 er würde geworden ſein,
P. 1 wir würden geworden ſein,
2 ihr würdet geworden ſein,
3 ſie würden geworden ſein.

IMPÉRATIF.

S. 2 p.	werde, deviens;	
3	werde er, qu'il devienne;	
P. 1	werden wir, devenons;	
2	werdet, devenez;	
3	werden sie, qu'ils deviennent.	

(*Remarque.* Le participe passé est toujours geworden, quand werden se trouve seul et est employé comme verbe adjectif. *Ex.:* ich bin krank geworden, *je suis devenu malade;* mais, quand werden figure comme auxiliaire, le participe passé en est worden, comme ich bin getadelt worden, *j'ai été blâmé.*)

CHAPITRE III.

DES VERBES ADJECTIFS OU ATTRIBUTIFS RÉGULIERS.

§ 58.

I. VERBES ACTIFS.

Les verbes actifs réguliers se distinguent des verbes irréguliers, au participe passé, au présent de l'indicatif, aux deux imparfaits et à l'impératif.

Ils se conjuguent de la manière suivante :

INFINITIF.

Présent. loben, louer; zu loben, de louer, à louer; um zu loben, pour louer.
Passé. gelobt haben, avoir loué.
Futur. loben werden, devoir louer.

PARTICIPE.

Présent. lobend, louant.
Passé. gelobt, loué.

		INDICATIF.	SUBJONCTIF.
PRESENT.	S. 1 p.	ich lobe, je loue;	ich lobe, (que) je loue;
	2	du lob(e)ſt,	du lobeſt,
	3	er lob(e)t,	er lobe,
	P. 1	wir loben,	wir loben,
	2	ihr lob(e)t,	ihr lobet,
	3	ſie loben.	ſie loben.
IMPARFAIT.	S. 1 p.	ich lobte, je louais *ou* je louai;	ich lob(e)te, (que) je louasse *ou* je louerais;
	2	du lobteſt,	du lob(e)teſt,
	3	er lobte,	er lob(e)te,
	P. 1	wir lobten,	wir lob(e)ten,
	2	ihr lobtet,	ihr lob(e)tet,
	3	ſie lobten.	ſie lob(e)ten.
PARFAIT.	S. 1 p.	ich habe gelobt, j'ai loué;	ich habe gelobt, (que) j'aie loué;
	2	du haſt gelobt,	du habeſt gelobt,
	3	er hat —	er habe gelobt,
	P. 1	wir haben —	wir haben —
	2	ihr habt —	ihr habet —
	3	ſie haben —	ſie haben —
PLUSQUEPARF.	S. 1 p.	ich hatte gelobt, j'avais loué, j'eus loué;	ich hätte gelobt, (que) j'eusse loué *ou* j'aurais loué;
	2	du hatteſt gelobt,	du hätteſt gelobt,
	3	er hatte —	er hätte —
	P. 1	wir hatten —	wir hätten —
	2	ihr hattet —	ihr hättet —
	3	ſie hatten —	ſie hätten —
FUTUR.	S. 1 p.	ich werde loben, je louerai;	ich werde loben, (que) je louerai;
	2	du wirſt loben,	du werdeſt loben,
	3	er wird —	er werde —
	P. 1	wir werden —	wir werden —
	2	ihr werdet —	ihr werdet —
	3	ſie werden —	ſie werden —

FUTUR PASSÉ.	INDICATIF.	SUBJONCTIF.
S. 1 p.	ich werde gelobt haben, j'aurai loué;	ich werde gelobt haben, (que) j'aurai loué;
2	du wirst gelobt haben,	du werdest gel. haben,
3	er wird — —	er werde — —
P. 1	wir werden — —	wir werden — —
2	ihr werdet — —	ihr werdet — —
3	sie werden — —	sie werden — —

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

S. 1 p. ich würde loben, je louerais;
2 du würdest loben,
3 er würde loben,
P. 1 wir würden loben,
2 ihr würdet loben,
3 sie würden loben.

PASSÉ.

S. 1 p. ich würde gelobt haben, j'aurais loué; j'eusse loué;
2 du würdest gelobt haben,
3 er würde gelobt haben,
P. 1 p. wir würden gelobt haben,
2 ihr würdet gelobt haben,
3 sie würden gelobt haben.

IMPÉRATIF.

S. 2 p. lob(e), loue;
3 lobe er, qu'il loue;
P. 1 loben wir, louons;
2 lobet, louez;
3 loben sie, qu'ils louent.

§ 59.

Verbes réfléchis.

Les verbes réfléchis n'étant autre chose que des verbes actifs ou neutres, nous n'en ferons point une classe à part.

Le tableau que nous donnons ici n'est destiné qu'à montrer la place que doit occuper le pronom.

INFINITIF.

Présent. sich freuen, se réjouir; sich zu freuen, de, à se réjouir; um sich zu freuen, pour se réjouir.
Passé. sich gefreu(e)t haben, s'être réjoui.
Futur. sich freuen werden, devoir se réjouir.

PARTICIPE.

Présent. sich freuend, se réjouissant.
Passé. gefreu(e)t, réjoui.

		INDICATIF.	SUBJONCTIF.
PRÉSENT.	S. 1 p.	ich freue mich, je me réjouis;	ich freue mich, (que) je me réjouisse;
	2	du freu(e)st dich,	du freuest dich,
	3	er freuet sich,	er freue sich,
	P. 1	wir freuen uns,	wir freuen uns,
	2	ihr freuet euch,	ihr freuet euch,
	3	sie freuen sich.	sie freuen sich.
IMPARFAIT.	S. 1 p.	ich freute mich, je me réjouissais *ou* je me réjouis;	ich freute mich, (que) je me réjouisse *ou* je me réjouirais;
	2	du freutest dich,	du freutest dich,
	3	er freute sich,	er freute sich,
	P. 1	wir freuten uns,	wir freuten uns,
	2	ihr freutet euch,	ihr freutet euch,
	3	sie freuten sich.	sie freuten sich.
PARFAIT.	S. 1 p.	ich habe mich gefreu(e)t, je me suis réjoui;	ich habe mich gefreuet, (que) je me sois réjoui;
	2	du hast dich gefr.	du habest dich gefreuet,
	3	er hat sich —	er habe sich —
	P. 1	wir haben uns —	wir haben uns —
	2	ihr habt euch —	ihr habet euch —
	3	sie haben sich —	sie haben sich —

		INDICATIF.	SUBJONCTIF.
PLUSQUEPARF.	S. 1 p.	ich hatte mich gefreu(e)t, je m'étais réjoui;	ich hätte mich gefreu(e)t, (que) je me fusse réjoui;
	2	dv hattest dich gefr.	du hättest dich gefr.
	3	er hatte sich —	er hätte sich —
	P. 1	wir hatten uns —	wir hätten uns —
	2	ihr hattet euch —	ihr hättet euch —
	3	sie hatten sich —	siie hätten sich —
FUTUR.	S. 1 p.	ich werde mich freuen, je me réjouirai;	ich werde mich freuen, (que) je me réjouirai;
	2	du wirst dich freuen,	du werdest dich fr.
	3	er wird sich —	er werde sich —
	P. 1	wir werden uns —	wir werden uns —
	2	ihr werdet euch —	ihr werdet euch —
	3	sie werden sich —	sie werden sich —
FUTUR PASSÉ.	S. 1 p.	ich werde mich gefreu(e)t haben, je me serai réjoui;	ich werde mich gefr. haben, (que) je me serai réjoui;
	2	du wirst dich g. haben,	du werdest dich gefr. h.
	3	er wird sich — —	er werde sich — —
	P. 1	wir werden uns — —	wir werden uns — —
	2	ihr werdet euch — —	ihr werdet euch — —
	3	sie werden sich — —	sie werden sich — —

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

S. 1 p. ich würde mich freuen, je me réjouirais;
2 du würdest dich freuen,
3 er würde sich freuen,
P. 1 wir würden uns freuen,
2 ihr würdet euch freuen,
3 sie würden sich freuen.

PASSÉ.

S. 1 p. ich würde mich gefreu(e)t haben, je me serais réjoui;
2 du würdest dich gefreu(e)t haben,
3 er würde sich gefreu(e)t haben,
P. 1 wir würden uns gefreu(e)t haben,
2 ihr würdet euch gefreu(e)t haben,
3 sie würden sich gefreu(e)t haben.

IMPÉRATIF.

S. 2 p. freu(e) dich, réjouis-toi;
3 freue er sich, qu'il se réjouisse;
P. 1 freuen wir uns, réjouissons-nous;
2 freuet euch, réjouissez-vous;
3 freuen sie sich, qu'ils se réjouissent.

Remarques. 1° En allemand, la place qu'occupe le pronom dans la conjugaison des verbes réfléchis, est la même que celle qu'occuperait un autre régime direct. Ex. : ich liebe mich, *je m'aime*, ich liebe meinen Vater, *j'aime mon père*.

Il n'en est pas de même en français, où le régime change de place. Ex. : *je* ME *contente de peu*, *je contente* MON PÈRE.

2° Le verbe sich freuen, ainsi que plusieurs autres verbes allemands, comme sich schämen, *avoir honte*, sich grämen, *s'affliger*, etc., est un verbe *pronominal-essentiel*, c'est-à-dire, qu'il ne peut pas se conjuguer sans pronom. Il en est de même en français des verbes *se souvenir*, *se repentir*, etc.

3° Quelques verbes pronominaux-essentiels veulent le pronom au datif. Ex. : sich einbilden, *s'imaginer;* sich anmaßen, *s'arroger*, etc. A cette différence près, ils se conjuguent comme le modèle que nous venons de donner.

§ 60.

FORMATION DES TEMPS.

Tout verbe allemand se compose d'un radical et d'une terminaison. Le radical est la partie invariable qui représente l'attribut, et la terminaison, qui exprime l'existence, varie suivant les modifications de personnes, de nombres, de temps et de modes.

§ 61.

INFINITIF.

La terminaison du présent de l'infinitif est en : lob-en, *louer*.

Lorsque le radical a pour dernières lettres el ou er, on supprime l'e de la terminaison. *Ex.* : tadeln, *blâmer;* rudern, *ramer*. Cette syncope a également lieu à l'infinitif des verbes thun, *faire*, et sein, *être*.

L'infinitif passé se compose du participe passé du verbe, et de l'infinitif présent de haben : gelobt haben, *avoir loué*.

Le futur de l'infinitif se compose de l'infinitif présent du verbe et de l'infinitif présent de werden : loben werden, *devoir louer*.

Les divers rapports de l'infinitif sont indiqués par les prépositions zu, um zu. *Ex.* : zu loben, *de, à louer;* um zu loben, *pour louer*.

§ 62.

PARTICIPE.

I. Le participe présent se forme de l'infinitif, auquel on ajoute d. Infinitif : loben ; participe présent : lob-end, *louant*.

II. Le participe passé se forme en préposant au radical l'augment ge et en y ajoutant la terminaison (e)t. *Ex.* : gelob-(e)t, *loué*. L'e mi-muet de la terminaison se retranche lorsqu'il n'est pas exigé par l'euphonie.

Ne prennent pas l'augment ge :

1° Les verbes qui ont la désinence étrangère iren ou ieren (*Voy.* § 166). Ex. : regieren, *gouverner*, regiert [1].

2° Les verbes dérivés, commençant par l'une des particules be, ge, ent, emp, er, ver, zer. *Ex.* : verbessern, *améliorer*, verbessert, *amélioré*.

Parmi les verbes composés de la particule miß, les uns prennent l'augment, les autres ne le prennent pas [2].

[1] Dans les verbes frieren, geler (part. gefroren); zieren, orner (part. geziert), ier n'est pas une désinence, mais fait partie du radical.

[2] Ne prennent pas l'augment : mißfallen, mißlingen, mißbehagen, mißrathen, mißtrauen, mißverstehen.

Prennent l'augment devant la particule miß ; mißbilligen, mißbrauchen,

3° Les verbes, dans la composition desquels entre une préposition ou un adverbe inséparable (*Voy.* § 112). Ex. : unterrichten, *instruire*, unterrichtet.

Les verbes composés d'une préposition ou d'un adverbe séparable (§ 112), insèrent l'augment entre le verbe et la preposition. *Ex.* : vorlegen, *mettre devant*, vorgelegt [1].

Les règles que nous venons d'établir au sujet de la particule ge, embrassent presque toutes les exceptions. Cependant il en est quelques-unes qui n'y sont pas comprises ; par exemple : prophezeien, *prophétiser*, participe : prophezeiet, etc.

M. Simon, dans sa grammaire allemande (*Voy.* aussi Becker et Heyse), a résolu cette difficulté par la règle suivante :

Le participe prend la particule* ge, *toutes les fois que l'accent tonique repose sur la première syllabe (non du radical verbal, mais du mot entier) ; dans le cas contraire, il la rejette.

Comme cette règle ne devient d'une application facile qu'à l'aide d'un dictionnaire qui marque exactement l'accent toniqne de chaque verbe, nous avons cru qu'il ne serait pas inutile de conserver dans notre grammaire les règles que nous avons posées plus haut, quoiqu'elles soient incomplètes.

III. De l'infinitif précédé de la préposition zu se forme, par l'addition d'un d, un troisième participe, que quelques grammairiens nomment *participe futur*, et qui marque la nécessité, la possibilité. Par exemple, de zu hoffen, *à espérer*, on formera zu hoffend, *qui est à espérer (sperandus)*.

Ce participe a toujours le sens passif; il ne s'emploie qu'infléchi, c'est-à-dire avec les désinences que prennent les adjectifs lorsqu'ils deviennent déclinables. *Ex.* : ein zu hoffender Friede, m.-à-m. *une paix qui est à espérer (speranda pax)* ; das zu verkaufende Haus, *la maison qui est à vendre (vendenda domus)*.

Pour la déclinaison des participes, lorsqu'ils sont variables, *voy. Adjectifs*, § 23-27.

mißdeuten, mißgönnen, mißkennen, mißleiten, mißhandeln (dans le sens de *maltraiter*).

Insèrent l'augment entre le verbe et la particule miß, un petit nombre de verbes, qui pour la plupart sont moins usités que les précédents ; par exemple : mißarten, mißachten, mißtönen, etc.

[1] Il en est de même en grec : προστάττω, j'ordonne ; προσέταττον, j'ordonnais.

§ 63.

INDICATIF.

I. Le présent se compose du radical et de la terminaison e, (e)st, (e)t, en, (e)t, en :

ich lob-e,
du lob-(e)st,
er lob-(e)t,
wir lob-en,
ihr lob-(e)t,
sie lob-en.

Remarques. 1° L'e mi-muet de la désinence se retranche ordinairement aux personnes terminées en (e)t, (e)st, à moins que l'euphonie ne s'y oppose. Cette suppression a surtout lieu dans les verbes dérivés en eln, ern. *Ex.* : sammeln, *rassembler*, du sammelst, *tu rassembles*; dauern, *durer*, du dauerst, *tu dures*. Les radicaux en d, t, th, conservent partout l'e, ceux en s, ß, sch, z, le conservent à la seconde personne du singulier. Ce que nous avons dit de l'e des personnes terminées en (e)t s'applique aussi à toutes les personnes de l'imparfait de l'indicatif.

2° La seconde personne du pluriel est, à ce temps, semblable à la troisième du singulier : er lob-(e)t, *il loue*, ihr lob-(e)t, *vous louez*.

3° La troisième personne du pluriel est, à tous les temps, semblable à la première personne du même nombre : wir lob-en, *nous louons*, sie lob-en, *ils louent*.

II. L'imparfait se forme en ajoutant au radical les désinences te, test, te, qui peuvent être, suivant le besoin de l'euphonie, précédées de l'e mi-muet : ich lob-(e)te, *je louais*, du lob-(e)test, *tu louais*, er lob-(e)te, *il louait*.

III. Le parfait se compose du présent de l'indicatif de haben et du participe passé du verbe : ich habe gelobt, *j'ai loué*.

IV. Le plusqueparfait se compose de l'imparfait de l'indicatif de haben et du participe passé du verbe : ich hatte gelobt, *j'avais loué*.

V. Le futur se compose de l'indicatif présent de werden, et de l'infinitif présent du verbe : ich werde loben, *je louerai*.

VI. Le futur passé se compose du présent de l'indicatif de

werden, et de l'infinitif passé du verbe: ich werde gelobt haben, *j'aurai loué.*

§ 64.

SUBJONCTIF.

I. Le présent du subjonctif est semblable au présent de l'indicatif, à cela près que la troisième personne du singulier ressemble à la première, et qu'il conserve toujours l'e de la terminaison :

ich lob=e,
du lob=est,
er lob=e,
wir lob=en,
ihr lob=et,
sie lob=en.

II. L'imparfait est en tout semblable au temps correspondant de l'indicatif; seulement il prend plus souvent l'e qui adoucit la terminaison: ich lob=te, *je louais;* ich lob=(e)te, *(que) je louasse.*

III. Le parfait, le plusqueparfait, le futur, le futur passé, se forment comme les temps correspondants de l'indicatif; seulement, aux temps de l'indicatif des verbes auxiliaires, ils substituent les temps du subjonctif des mêmes verbes.

§ 65.

CONDITIONNEL.

I. Le conditionnel se forme de l'imparfait du subjonctif de werden et de l'infinitif présent du verbe : ich würde loben, *je louerais.*

II. Le conditionnel passé se forme du même temps de werden, et de l'infinitif passé du verbe: ich würde gelobt haben, *j'aurais loué.*

§ 66.

IMPÉRATIF.

L'impératif n'a point de première personne.

La seconde personne du singulier se termine en e. Cet e peut se supprimer dans diverses circonstances, surtout lorsque le mot suivant commence par une voyelle. (Il se supprime nécessairement dans les verbes irréguliers qui n'ont pas à

l'impératif la même voyelle radicale qu'à l'infinitif. *Voy.* §§ 76, 77, 81 et 82).

La troisième personne du singulier et les trois personnes du pluriel sont empruntées au présent du subjonctif.

§ 67.

TABLEAU DES TERMINAISONS DES TEMPS SIMPLES DES VERBES ACTIFS RÉGULIERS.

Infinitif présent : (e)n.
Participe présent : end.
Participe passé : ge-(e)t.

	INDICATIF.		SUBJONCTIF.	
Présent.	S. 1.	e.	S. 1. 3.	e.
	2.	(e)ſt.	2.	eſt.
	3 et P. 2.	(e)t.	P. 1. 3.	en.
	P. 1 et 3.	en.	2.	et.
Imparfait.	S. 1. 3.		(e)te.	
	2.		(e)teſt.	
	P. 1. 3.		(e)ten.	
	2.		(e)tet.	

IMPÉRATIF.

S. 2.	(e).
3.	e.
P. 1. 3.	en.
2.	et.

§ 68.

II. VERBES PASSIFS.

Les verbes passifs se conjuguent de la manière suivante :

INFINITIF.

Présent. gelobt werden, être loué; gelobt zu werden, d'être *ou* à être loué; um gelobt zu werden, pour être loué.
Passé. gelobt worden sein, avoir été loué.
Futur. werden gelobt werden, devoir être loué.

PARTICIPE.

Présent. gelobt werdend, étant loué.
Passé. gelobt, loué; gelobt worden, été loué

		INDICATIF.	SUBJONCTIF.
PRÉSENT.	S. 1 p.	ich werde gelobt, je suis loué;	ich werde gelobt, (que) je sois loué;
	2	du wirst gelobt,	du werdest gelobt,
	3	er wird —	er werde —
	P. 1	wir werden —	wir werden —
	2	ihr werdet —	ihr werdet —
	3	sie werden —	sie werden —
IMPARFAIT.	S. 1	ich wurde *ou* ich ward gelobt, j'étais loué *ou* je fus loué;	ich würde gelobt, (que) je fusse *ou* je serais loué;
	2	du wurdest gelobt,	du würdest gelobt,
	3	er wurde *ou* ward —	er würde —
	P. 1	wir wurden —	wir würden —
	2	ihr wurdet —	ihr würdet —
	3	sie wurden —	sie würden —
PARFAIT.	S. 1	ich bin gelobt worden, j'ai été loué;	ich sei gelobt worden, (que) j'aie été loué;
	2	du bist — —	du sei(e)st — —
	3	er ist — —	er sei — —
	P. 1	wir sind — —	wir sei(e)n — —
	2	ihr seid — —	ihr sei(e)d — —
	3	sie sind — —	sie sei(e)n — —

		INDICATIF.	SUBJONCTIF.
PLUSQUEPARF.	S. 1	ich war gelobt worden, j'avais *ou* j'eus été loué;	ich wäre gelobt worden, (que) j'eusse *ou* j'aurais été loué;
	2	du warst gelobt worden,	du wärest gel. word.,
	3	er war — —	er wäre — —
	P. 1	wir waren — —	wir wären — —
	2	ihr waret — —	ihr wäret — —
	3	sie waren — —	sie wären — —
FUTUR.	S. 1	ich werde gelobt werden, je serai loué;	ich werde gelobt werden, (que) je serai loué;
	2	du wirst gelobt werden,	du werdest gel. werd.
	3	er wird — —	er werde — —
	P. 1	wir werden — —	wir werden — —
	2	ihr werdet — —	ihr werdet — —
	3	sie werden — —	sie werden — —
FUTUR PASSÉ.	S. 1	ich werde gelobt worden sein, j'aurai été loué;	ich werde gelobt worden sein, (que) j'aurai été loué;
	2	du wirst gel. worden sein,	du werdest gel. w. sein,
	3	er wird — — —	er werde — — —
	P. 1	wir werden — — —	wir werden — — —
	2	ihr werdet — — —	ihr werdet — — —
	3	sie werden — — —	sie werden — — —

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

S. 1 p. ich würde gelobt werden, je serais loué;
2 du würdest gelobt werden,
3 er würde gelobt werden,
P. 1 wir würden gelobt werden,
2 ihr würdet gelobt werden,
3 sie würden gelobt werden.

PASSÉ.

S. 1 p.	ich würde gelobt worden sein, j'aurais été loué;	
2	du würdest gelobt worden sein,	
3	er würde gelobt worden sein,	
P. 1	wir würden gelobt worden sein,	
2	ihr würdet gelobt worden sein,	
3	sie würden gelobt worden sein.	

IMPÉRATIF.

S. 2 p.	werde gelobt, sois loué;
3	werde er gelobt,
P. 1	werden wir gelobt,
2	werdet ihr gelobt,
3	werden sie gelobt.

Remarque. On voit, comme nous l'avons déjà remarqué (§ 53), que le passif n'a que des temps composés des divers temps de l'auxiliaire werden, et du participe passé du verbe.

§ 69.

III. VERBES NEUTRES.

Pour les temps simples, les verbes neutres suivent la conjugaison des verbes actifs; pour les temps composés, certains verbes prennent haben, d'autres sein, d'autres enfin tantôt sein et tantôt haben.

Voici la conjugaison d'un verbe neutre qui forme ses temps composés avec le secours du verbe sein.

INFINITIF.

Présent landen, aborder; zu landen, de, à aborder; um zu landen, pour aborder.
Passé. gelandet sein, avoir abordé.
Futur. landen werden, devoir aborder.

PARTICIPE.

Présent. landend, abordant.
Passé. gelandet, abordé.

		INDICATIF.	SUBJONCTIF.
PRESENT.	S. 1 p.	ich lande, j'aborde;	ich lande, (que) j'aborde;
	2	du landest,	du landest,
	3	er landet,	er lande,
	P. 1	wir landen,	wir landen,
	2	ihr landet,	ihr landet,
	3	sie landen.	sie landen.
IMPARFAIT.	S. 1 p.	ich landete, j'abordais *ou* j'abordai;	ich landete, (que j'abordasse *ou* j'aborderais;
	2	du landetest,	du landetest,
	3	er landete,	er landete,
	P. 1	wir landeten,	wir landeten,
	2	ihr landetet,	ihr landetet,
	3	sie landeten.	sie landeten.
PARFAIT.	S. 1	ich bin gelandet, j'ai abordé;	ich sei gelandet, (que) j'aie *ou* j'aurais abordé;
	2	du bist gelandet,	du sei(e)st gelandet,
	3	er ist —	er sei —
	P. 1	wir sind —	wir sei(e)n —
	2	ihr seid —	ihr sei(e)d —
	3	sie sind —	sie sei(e)n —
PLUSQUEPARF.	S. 1	ich war gelandet, j'avais *ou* j'eus abordé;	ich wäre gelandet, (que) j'eusse *ou* j'aurais abordé;
	2	du war(e)st gelandet,	du wärest gelandet,
	3	er war —	er wäre —
	P. 1	wir waren —	wir wären —
	2	ihr waret —	ihr wäret —
	3	sie waren —	sie wären —

		INDICATIF.	SUBJONCTIF.
FUTUR.	S. 1	ich werde landen, j'aborderai;	ich werde landen, (que) j'aborderai;
	2	du wirst landen,	du werdest landen,
	3	er wird —	er werde —
	P. 1	wir werden —	wir werden —
	2	ihr werdet —	ihr werdet —
	3	sie werden —	sie werden —
FUTUR PASSÉ.	S. 1 p.	ich werde gelandet sein, j'aurai abordé;	ich werde gelandet sein, (que) j'aurai abordé;
	2	du wirst gelandet sein,	du werdest gel. sein,
	3	er wird — —	er werde — —
	P. 1	wir werden — —	wir werden — —
	2	ihr werdet — —	ihr werdet — —
	3	sie werden — —	sie werden — —

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

S. 1 p. ich würde landen, j'aborderais;
2 du würdest landen,
3 er würde landen,
P. 1 wir würden landen,
2 ihr würdet landen,
3 sie würden landen.

PASSÉ.

S. 1 p. ich würde gelandet sein, j'aurais abordé;
2 du würdest gelandet sein,
3 er würde gelandet sein,
P. 1 wir würden gelandet sein,
2 ihr würdet gelandet sein,
3 sie würden gelandet sein.

IMPÉRATIF.

S.	2 p.	lande(e), aborde;
	3	lande er, qu'il aborde;
P.	1	landen wir, abordons;
	2	landet, abordez;
	3	landen sie, qu'ils abordent.

§ 70.

VERBES UNIPERSONNELS.

On appelle verbes unipersonnels ou impersonnels les verbes qui ne peuvent s'employer qu'à la troisième personne du singulier. Ils se conjuguent en allemand avec le pronom neutre de la troisième personne, es, *il*, *ce*, et forment, pour la plupart, leurs temps composés au moyen de l'auxilliaire haben. *Ex.*:

INFINITIF.

Présent.	regnen, pleuvoir.
Passé.	geregnet haben, avoir plu.

PARTICIPE.

Présent.	regnend, pleuvant.
Passé.	geregnet, ayant plu.

	INDICATIF.	SUBJONCTIF.
PRÉS.	es regnet, il pleut.	es regne, (qu') il pleuve.
IMP.	es regnete, il pleuvait.	es regnete, (qu') il plût.
PARF.	es hat geregnet, il a plu.	es habe geregnet, (qu') il ait plu.
PLUSQUEPARF.	es hätte geregnet, il avait plu.	es hätte geregnet, (qu') il eût plu.
FUTUR.	es wird regnen, il pleuvra.	es werde regnen, (qu') il pleuvra.
FUT. PASSÉ.	es wird geregnet haben, il aura plu.	es werde geregnet haben, (qu') il aura plu.

CONDITIONNEL.	
Présent.	es würde regnen, il pleuvrait.
Passé.	es würde geregnet haben, il aurait plu.
IMPÉRATIF.	
	es regne, qu'il pleuve.

Remarque. Outre les verbes essentiellement unipersonnels (c'est-à-dire qui ne peuvent pas se conjuguer autrement), comme es regnet, *il pleut*, es schneiet, *il neige*, il y a des verbes à conjugaison complète qui deviennent unipersonnels dans certaines occasions, comme es scheint, *il paraît*, etc.

CHAPITRE IV.

DES VERBES IRRÉGULIERS [1].

§ 71.

On appelle verbes irréguliers ceux qui, à certains temps et à certaines personnes, s'écartent des règles générales de la conjugaison.

Les modifications qui les rendent irréguliers portent ou sur le radical, ou sur la terminaison, ou sur l'un et sur l'autre.

Voici les temps du verbe qui peuvent être irréguliers :

Le participe passé,

L'imparfait de l'indicatif,

L'imparfait du subjonctif,

Le présent de l'indicatif, aux trois personnes du singulier [2].

L'impératif, à la seconde personne du singulier.

Tous les verbes irréguliers ne le sont pas à tous les temps indiqués ci-dessus. Il en est qui n'ont qu'un temps irrégulier, d'autres en ont deux, trois, quatre ou même cinq.

La conjugaison de plusieurs verbes est subordonnée à leur

[1] Voy. § 53, note 1.

[2] Nous ne parlons pas du verbe sein, qu'il est impossible de soumettre aux classifications qui vont suivre.

signification ; il y en a, par exemple, qui sont réguliers comme verbes actifs, et irréguliers comme verbes neutres.

ALTÉRATION DU RADICAL.

§ 72.

Les règles qui vont suivre touchant l'altération du radical, s'appliquent à tous les verbes irréguliers [1], que leur terminaison subisse ou non une altération. Plus tard nous distinguerons dans un tableau ceux qui sont réguliers quant aux désinences. En attendant, il suffit de savoir que, pour ce qui est de la terminaison, l'altération consiste à donner au participe la désinence de l'infinitif [2], à retrancher quelquefois au présent l'e de la première et de la seconde personne du singulier, et la terminaison (e)t de la troisième, et à faire disparaître entièrement la désinence (e)te de l'imparfait de l'indicatif et le t de l'imparfait du subjonctif.

L'altération du radical peut porter sur les voyelles ou sur les consonnes.

I. ALTÉRATION DES VOYELLES.

§ 73.

Un grand nombre de verbes irréguliers altèrent, dans les temps susceptibles d'irrégularité, la voyelle ou la diphthongue du radical qui précède la terminaison.

[1] Le verbe ſollen excepté.

[2] On compte six verbes dont l'irrégularité ne porte que sur la terminaison du participe ; en voici la liste :

ſalzen, saler ;	*participe* geſalzen.
ſchmalzen, apprêter avec du beurre *ou* avec de la graisse ;	geſchmalzen.
ſchroten, égruger ;	geſchroten.
ſchrunden, se gercer ;	geſchrunden.
ſpalten, fendre, se fendre ;	geſpalten.
verhehlen, recéler ;	verhohlen, mieux régulier.

§ 74.

N. B. Dans ce tableau et dans tous ceux qui vont suivre, les temps marqués d'un astérisque ont aussi la forme régulière.

A

(21 verbes).

Participe. Les verbes qui, au radical, ont a pour voyelle principale, conservent cet a au participe, excepté : erschallen, *retentir*, qui change l'a en o.

Imparfait de l'indicatif. Dix verbes forment leur imparfait en changeant a en u (*a*).

Huit changent l'a en ie (*b*).

INFINITIF.	PARTICIPE PASSÉ.	IMPARFAIT. de l'indicatif.	IMPARFAIT. du subjonctif.
(*a*) backen, cuire au four.	gebacken	* ich buck	* ich bücke
fahren, conduire *ou* aller en voiture *ou* par eau.	gefahren	ich fuhr	ich führe
graben, creuser.	gegraben	ich grub	ich grübe
laden, charger.	geladen	* ich lud	* ich lüde
mahlen, moudre.	gemahlen	rég.	rég.
schaffen, créer.	geschaffn	ich schuf	ich schüfe
schlagen, battre.	geschlagen	ich schlug	ich schlüge
tragen, porter.	getragen	ich trug	ich trüge
wachsen, croître.	gewachsen	ich wuchs	ich wüchse
waschen, laver.	gewaschen	ich wusch	ich wüsche
(*b*) blasen, souffler.	geblasen	ich blies	ich bliese
braten, rôtir.	gebraten	* ich briet	* ich briete

Deux le changent en i (*c*), et enfin un en o (*d*).

L'imparfait du subjonctif ne diffère de l'imparfait de l'indicatif que par l'e de la terminaison. Seulement les verbes qui ont l'imparfait de l'indicatif en u ou en o adoucissent u et o en ü, ö à l'imparfait du subjonctif.

Présent de l'indicatif. La deuxième et la troisième personne adoucisseut l'a en ä.

Excepté : mahlen, schaffen et erschallen, qui conservent l'a.

Impératif. Ils conservent tous la voyelle du radical.

INDICATIF PRÉSENT.		IMPÉRATIF.
2e personne.	3e personne.	2e personne.
du bäckst	er bäckt	rég.
du fähr(e)st	er fähr(e)t	rég.
du gräbst	er gräbt	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
du schlägst	er schlägt	rég.
du trägst	er trägt	rég.
du wächsest	er wächs(e)t	rég.
du wäschest	er wäsch(e)t	rég.
du bläsest	er bläs(e)t	rég.
* du brät(e)st	* er brät	rég.

INFINITIF.	PARTICIPE PASSÉ.	IMPARFAIT de l'indicatif.	IMPARFAIT du subjonctif.
fallen, tomber.	gefallen	ich fiel	ich fiele
gefallen, plaire.	v. fallen		
halten, tenir.	gehalten	ich hielt	ich hielte
lassen, laisser.	glassen	ich ließ	ich ließe
rathen, conseiller.	gerathen	ich rieth	ich riethe
schlafen, dormir.	geschlafen	ich schlief	ich schliefe
(*c*) fangen, prendre.	gefangen	ich fing	ich finge
hangen, pendre, *v. n.*	gehangen	ich hing	ich hinge
(*d*) erschallen, retentir.	erschollen	* ich erscholl	* ich erschölle

§ 75.

Au.

(6 verbes.)

Participe. Les verbes qui ont au radical la diphthongue au, la changent en o au participe (*a*). *Excepté :* hauen et laufen, qui conservent au (*b*).

INFINITIF.	PARTICIPE PASSÉ.	IMPARFAIT de l'indicatif.	IMPARFAIT du subjonctif.
(*a*) saufen, boire, *ne parlant des animaux.*	gesoffen	ich soff	ich söffe
saugen, têter, sucer.	gesogen	ich sog	ich söge
schnauben, respirer fortement.	geschnoben	* ich schnob	* ich schnöbe
schrauben, visser.	* geschroben	* ich schrob	* ich schröbe
(*b*) hauen, tailler.	gehauen	* ich hieb	* ich hiebe
laufen, courir.	gelaufen	ich lief	ich liefe

INDICATIF PRÉSENT 2e personne.	INDICATIF PRÉSENT 3e personne.	IMPÉRATIF. 2e personne.
du fällst	er fällt	rég.
du hältst	er hält	rég.
du läss[illegible]t	er lässet *ou* läßt	rég.
* du räthst	* er räth	rég.
du schläfst	er schlätst	rég.
du fängst	er fängt	rég.
* du hängst	* er hängt	rég.
du erschillst *mieux* rég.	er erschillt *mieux* rég.	rég.

Imparfait de l'indicatif. Il prend la voyelle du participe, excepté dans laufen et hauen, qui changent au en ie.

Imparfait du subjonctif. Ceux qui ont un o à l'imparfait de l'indicatif, l'adoucissent en ö.

Présent de l'indicatif. Laufen et saufen adoucissent a en ä. Ils ont aussi la forme régulière.

Impératif. Il est régulier.

INDICATIF PRÉSENT. 2e personne.	INDICATIF PRÉSENT. 3e personne	IMPÉRATIF. 2e personne
* du säufst	* er säuft	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
* du läufst	* er läuft	rég.

§ 76.

A

(5 verbes).

Les verbes qui, au radical, ont ä pour voyelle principale, le changent en o au *participe* et à *l'imparfait de l'indicatif*, et adoucissent o en ö *à l'imparfait du subjonctif*.

INFINITIF.	PARTICIPE PASSÉ.	IMPARFAIT de l'indicatif.	IMPARFAIT du subjonctif.
erwägen, considérer.	* erwogen	* ich erwog	* ich erwöge
gähren, fermenter.	gegohren	* ich gohr	* ich göhre
schwären, suppurer.	geschworen	ich schwor *anc.* schwur	ich schwöre *anc.* schwüre
rächen, venger. *autrefois :* *aujourd'hui régul.*	gerochen	ich roch *anc.* rach	ich röche *anc.* räche
(*b*) gebären, enfanter.	geboren	ich gebar	ich gebäre

§ 77.

E

(50 verbes).

Participe. Parmi les verbes qui, au radical, ont e pour voyelle principale :

Trente le changent en o au participe (A);
Onze conservent l'e (B);

Le *présent* et l'*impératif* sont réguliers (*a*).

Exception : gebären prend a à l'imparfait de l'indicatif, et l'adoucit en ä à l'imparfait du subjonctif. Au présent et à l'impératif il change ä en ie; quelquefois aussi il est régulier à ces deux temps (*b*).

On fait suivre aujourd'hui à rächen la conjugaison régulière, pour le distinguer de riechen, *sentir*, qui offre les mêmes irrégularités.

INDICATIF PRÉSENT.		IMPÉRATIF.
2e personne.	3e personne.	2e personne.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
* du gebierst	* sie gebiert	gebier

Neuf changent e en a (C).

Imparfait de l'indicatif. Vingt-cinq changent e en a (*a*, *f*, *g*, *h*, *i*). Sept, en a ou en o (*b*). Six, en a ou en u (*c*, *h*).

Dix changent e en o (*d*). Un en o *ou* en u (*e*).

Un change e en i (*k*).

Imparfait du subjonctif. Six sont réguliers (*l*).

Les autres adoucissent en ä, ö, ü, les voyelles a, o, u de l'imparfait de l'indicatif.

Présent de l'indicatif. A la seconde et à la troisième personne, vingt-huit verbes changent l'e du radical en i;

A. *Première classe.*

INFINITIF.	PARTICIPE PASSÉ.	IMPARFAIT de l'indicatif.	IMPARFAIT du subjonctif.
I. (*a*) bergen, cacher, sauver.	geborgen	ich barg	ich bärge
brechen, casser.	gebrochen	ich brach	ich bräche
erschrecken, s'effrayer.	erschrocken	ich erschrak	ich erschräcke
nehmen, prendre.	genommen	ich nahm	ich nähme
sprechen, parler.	gesprochen	ich sprach	ich spräche
stechen, piquer.	gestochen	ich stach	ich stäche
treffen, atteindre.	getroffen	ich traf	ich träfe
(*b*) befehlen, commander.	befohlen	ich befahl *anc.* befohl	ich befähle *ou* beföhle
bersten, crever, *v. n.*	geborsten	ich barst *ou* borst	ich bärste *ou* börste
dreschen, battre le blé.	gedroschen	ich drasch *ou* drosch	ich dräsche *ou* dröschc
empfehlen (v. befehlen).			
gelten, valoir.	gegolten	ich galt *anc.* golt	ich gälte *ou* gölte
pflegen, soigner.	gepflogen	ich pflag *ou* pflog	ich pfläge *ou* pflöge
schelten, injurier.	gescholten	ich schalt *ou* scholt	ich schälte *ou* schölte

Six, en ie; deux en i et en ie.
Quinze sont réguliers.

Impératif. Il prend la voyelle de la seconde personne du présent de l'indicatif.

PARTICIPE EN O.		
INDICATIF PRÉSENT.		IMPÉRATIF.
2e personne.	3e personne.	2e personne.
du birgst	er birgt	birg.
du brichst	er bricht	brich.
du erschrickst	er erschrickt	erschrick.
du nimmst	er nimmt	nimm.
du sprichst	er spricht	sprich.
du stichst	er sticht	stich.
du triffst	er trifft	triff.
du befiehlst	er befiehlt	befiehl.
* du birstest	* er birstet	* birst.
du drischest	er drisch(e)t	drisch.
du giltst	er gilt	gilt.
* du pflichst *ou* pfliegst, *mieux* rég.	* er pflicht *ou* pfliegt *mieux* rég.	rég.
du schiltst	er schilt	schilt.

INFINITIF.	PARTICIPE PASSÉ.	IMPARFAIT de l'indicatif.	IMPARFAIT du subjonctif.
stehlen, voler.	gestohlen	ich stahl *fam.* stohl	ich stähle *ou* stöhle
(*c*) helfen, secourir.	geholfen	ich half *anc.* hulf	ich hülfe
sterben, mourir.	gestorben	ich starb *fam.* sturb	ich stärbe, stürbe
verderben, se gâter. — *v. a. gâter, rég. et irrég.*	verdorben	ich verdarb *anc.* verdurb	ich verdürbe
werben, enrôler.	geworben	ich warb *anc.* wurb	ich würbe
werfen, jeter.	geworfen	ich warf *ou* wurf	ich würfe
II. (*d*) bellen, aboyer. *mieux régulier.*	gebollen	ich boll	ich bölle
bewegen, émouvoir, *au moral : (ce verbe est rég. dans le sens phys.)*	bewogen	ich bewog	ich bewöge
fechten, combattre.	gefochten	ich focht	ich föchte
flechten, tresser.	* geflochten	* ich flocht	* ich flöchte
melken, traire.	gemolken	* ich molk	* ich mölke
quellen, sourdre.	gequollen	ich quoll	ich quölle
scheren, tondre.	geschoren	ich schor	ich schöre
schmelzen, se fondre. *(ce verbe est régulier dans le sens actif.)*	geschmolzen	ich schmolz	ich schmölze
schwellen, enfler, *v. n.*	geschwollen	ich schwoll	ich schwölle
verhehlen, céler, *autrefois: aujourd'hui rég.*	verhohlen	ich verhohl	ich verhöhle

INDICATIF PRÉSENT. 2e personne.	INDICATIF PRÉSENT. 3e personne.	IMPÉRATIF. 2e personne.
du stiehlst	er stiehlt	stiehl.
du hilfst	er hilft	hilf.
du stirbst	er stirbt	stirb.
du verdirbst	er verdirbt	verdirb.
du wirbst	er wirbt	wirb.
du wirfst	er wirft	wirf.
du billst	er billt	bill.
rég.	rég.	rég.
* du fichst	* er ficht	* ficht.
* du flichst	* er flicht	* flicht.
* du milkst	* er milkt	* milk.
du quillst	er quillt	quill.
* du schier(e)st	* er schiert	* schier.
du schmilzest	er schmilzt	schmilz.
du schwillst	er schwillt	schwill.
rég.	rég.	rég.

INFINITIF.	PARTICIPE PASSÉ.	IMPARFAIT. de l'indicatif	IMPARFAIT. du subjonctif.
(*e*) heben, lever. (*rég. dans le disc. familier.*)	gehoben	ich hob *ou* hub	ich höbe *ou* hübe
B. ***Deuxième classe.***			
(*f*) essen, manger. fressen, manger (*en parlant des animaux.*) geben, donner. genesen, guérir, *v. n.* geschehen, se faire. lesen, cueillir, lire. messen, mesurer. sehen, voir. treten, marcher. vergessen, oublier.	gegessen gefressen gegeben genesen geschehen gelesen gemessen gesehen getreten vergessen	ich aß ich fraß ich gab ich genas es geschah ich las ich maß ich sah ich trat ich vergaß	ich äße ich fräße ich gäbe ich genäse es geschähe ich läse ich mäße ich sähe ich träte ich vergäße
(*g*) stecken, être fiché, *sens n. rég. ou irr.*, *sens act.* (ficher) *rég.*	rég.	ich stack	ich stäcke
C. ***Troisième classe.***			
(*h*) denken, penser. stehen, être debout.	gedacht gestanden	ich dachte ich stand *ou* stund	ich dächte ich stände *ou* stünde
(*i*) brennen, brûler. kennen, connaître. nennen, nommer.	gebrannt gekannt genannt	ich brannte ich kannte ich nannte	rég. rég. rég.

INDICATIF PRÉSENT. 2e personne.	INDICATIF PRÉSENT. 3e personne.	IMPÉRATIF. 2e personne.
rég.	rég.	rég.
PARTICIPE EN e.		
du issest du frissest	er isset *ou* ißt er frisset *ou* frißt	iß friß.
du gibst *ou* giebst rég. » du liesest du missest du siehst du trittst du vergissest	er gibt *ou* giebt rég. es geschieht er lies(e)t er misset *ou* mißt er sieht er tritt er vergißt	gib *ou* gieb. rég. manque. lies. miß. sieh. tritt. vergiß.
rég.	rég.	rég.
PARTICIPE EN a.		
rég. rég.	rég. rég.	rég. rég.
rég. rég. rég.	rég. rég. rég.	rég. rég. rég.

INFINITIF.	PARTICIPE PASSÉ	IMPARFAIT de l'indicatif.	IMPARFAIT du subjonctif.
rennen, courir.	gerannt	ich rannte	rég.
senden, envoyer.	* gesandt	* ich sandte	rég.
wenden, tourner.	* gewand	* ich wandte	rég.
(*k*) gehen, aller.	gegangen	ich ging	ich ginge

§ 78.

Ei

(40 verbes).

Parmi les verbes qui ont ei au radical, vingt-trois chan-

INFINITIF.	PARTICIPE PASSÉ.	IMPARFAIT de l'indicatif.	IMPARFAIT du subjonctif.
(*a*) befleißen (sich), s'appliquer.	beflissen	ich befliß	ich beflisse
beißen, mordre.	gebissen	ich biß	ich bisse
erbleichen, pâlir.	erblichen	ich erblich	ich erbliche
gleichen, ressembler.	geglichen	ich glich	ich gliche
gleiten, glisser.	geglitten	* ich glitt	* ich glitte
greifen, saisir.	gegriffen	ich griff	ich griffe
keifen, criailler.	* gekiffen	* ich kiff	* ich kiffe
kneifen, pincer.	gekniffen	ich kniff	ich kniffe
kneipen, *id.*	* geknippen	* ich knipp	* ich knippe
leiden, souffrir.	gelitten	ich litt	ich litte
pfeifen, siffler.	gepfiffen	ich pfiff	ich pfiffe

INDICATIF PRÉSENT.		IMPÉRATIF.
2e personne.	3e personne.	2e personne.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
reg.	rég.	rég.

gent cette diphthongue en i au *participe* et à l'*imparfait de l'indicatif* et *du subjonctif* (*a*).

Seize la changent en ie aux mêmes temps (*b*).

Exception : Le verbe heißen, *nommer*, *se nommer*, garde ei au participe, et ne prend ei qu'aux deux imparfaits (*c*).

Le *présent* et l'*impératif* sont toujours réguliers.

INDICATIF PRÉSENT.		IMPÉRATIF.
2e personne.	3e personne.	2e personne.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.

INFINITIF.	PARTICIPE PASSÉ.	IMPARFAIT de l'indicatif.	IMPARFAIT du subjonctif
reißen, rompre.	gerissen	ich riß	ich risse
reiten, aller à cheval.	geritten	ich ritt	ich ritte
schleichen, se glisser.	geschlichen	ich schlich	ich schliche
schleifen, aiguiser.	geschliffen	ich schliff	ich schliffe
schleißen, fendre.	geschlissen	ich schliß	ich schlisse
schmeißen, jeter.	geschmissen	ich schmißt	ich schmisse
schneiden, couper.	geschnitten	ich schnitt	ich schnitte
schreiten, marcher.	geschritten	ich schritt	ich schritte
spleißen, fendre.	gesplissen	ich spliß	ich splisse
streichen, frotter.	gestrichen	ich strich	ich striche
streiten, combattre, disputer.	gestritten	ich stritt	ich stritte
verbleichen, pâlir (*voy.* erbleichen).			
vergleichen, comparer (*voy.* gleichen).			
weichen, céder.	gewichen	ich wich	ich wiche
(*b*) bleiben, rester.	geblieben	ich blieb	ich bliebe
gedeihen, prospérer.	gediehen	ich gedieh	ich gediehe
leihen, prêter.	geliehen	ich lieh	ich liehe
meiden, éviter.	gemieden	ich mied	ich miede
preisen, priser.	gepriesen	ich pries	ich priese
reiben, frotter.	gerieben	ich rieb	ich riebe
scheiden, se séparer (*rég. dans le sens act.*).	geschieden	ich schied	ich schiede
scheinen, sembler.	geschienen	ich schien	ich schiene
schreiben, écrire.	geschrieben	ich schrieb	ich schriebe
schreien, crier.	geschrien	ich schrie	ich schriee

INDICATIF PRÉSENT. 2e personne.	INDICATIF PRÉSENT. 3e personne.	IMPÉRATIF. 2e personne.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.

INFINITIF.	PARTICIPE PASSÉ.	IMPARFAIT de l'indicatif.	IMPARFAIT du subjonctif.
schweigen, se taire.	geschwiegen	ich schwieg	ich schwiege
speien, cracher.	gespien	ich spie	ich spiee
steigen, monter.	gestiegen	ich stieg	ich stiege
treiben, pousser.	getrieben	ich trieb	ich triebe
verzeihen, pardonner. (*voy.* zeihen).			
weisen, montrer.	gewiesen	ich wies	ich wiese
zeihen, accuser.	geziehen	ich zieh.	ich ziehe
(*c*) heißen, se nommer.	geheißen	ich hieß	ich hieße

§ 79.

I

(31 verbes).

Parmi les verbes qui, au radical, ont i pour voyelle principale :

Dix-neuf prennent u au *participe* (*a*);

Neuf prennent o (*b*);

Deux changent i en e (*c*);

Un seul, le verbe bringen, *apporter*, fait le participe en a (*d*).

L'*imparfait de l'indicatif* est en a.

Exceptions : wirren, *brouiller;*
glimmen, *brûler sans flamme* (souvent régulier);
et flimmen, *gravir* (peu usité aux temps irréguliers).

INDICATIF PRÉSENT.		IMPÉRATIF.
2e personne.	3e personne.	2e personne.
rég. rég. rég. rég.	rég. rég. rég. rég	rég. rég. rég. rég.
rég. rég.	rég. rég.	rég. rég.
rég.	rég.	rég.

Ces verbes changent i en o à l'imparfait de l'indicatif.

Dingen, *louer*, *marchander*,

schinden, *écorcher*,

et wissen, *savoir*, prennent u.

L'*imparfait du subjonctif* change en ä, ö, ü, les lettres a, o, u de l'imparfait de l'indicatif;

rinnen, *couler*, fait tantôt ränne et tantôt rönne, gewinnen, *gagner*, tantôt gewänne et tantôt gewönne.

et le verbe beginnen, *commencer*, prend ö, quoiqu'il ait l'imparfait de l'indicatif en a.

Le *présent de l'indicatif* et l'*impératif* sont réguliers, excepté dans wissen, *savoir*.

INFINITIF.	PARTICIPE PASSÉ.	IMPARFAIT de l'indicatif.	IMPARFAIT du subjonctif.
(*a*) binden, lier.	gebunden	ich band	ich bände
dringen, presser.	gedrungen	ich drang	ich dränge
empfinden, sentir (*voy.* finden).			
finden, trouver.	gefunden	ich fand	ich fände
gelingen, réussir.	gelungen	es gelang	es gelänge
klingen, sonner.	geklungen	ich klang	ich klänge
ringen, lutter.	gerungen	ich rang	ich ränge
schlingen, entrelacer, avaler.	geschlungen	ich schlang	ich schlange
schwinden, décroître, disparaître.	geschwunden	ich schwand	ich schwände
schwingen, secouer, etc.	geschwungen	ich schwang	ich schwänge
singen, chanter.	gesungen	ich sang	ich sänge
sinken, enfoncer, tomber doucement.	gesunken	ich sank	ich sänke
springen, sauter.	gesprungen	ich sprang	ich spränge
stinken, puer.	gestunken	ich stank	ich stänke
trinken, boire.	getrunken	ich trank	ich tränke
verschwinden (*voy.* schwinden).			
winden, tordre, guinder.	gewunden	ich wand	ich wände
zwingen, forcer.	gezwungen	ich zwang	ich zwänge
bedingen, stipuler (*voy.* dingen).			
dingen, louer, marchander.	gedungen	ich dung	ich dünge
schinden, écorcher. *Ces 2 dern. verbes sont aussi rég.*	geschunden	ich schund	ich schünde
wissen, savoir.	gewußt	ich wußte	ich wüßte

INDICATIF PRÉSENT.		IMPÉRATIF.
2e personne.	3e personne.	2e personne.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	reg.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	reg.	rég.
ich weiß, du weißt	er weiß	rég.

INFINITIF.	PARTICIPE PASSÉ.	IMPARFAIT de l'indicatif	IMPARFAIT du subjonctif.
(b) sich besinnen, se souvenir, réfléchir (voy. sinnen).			
gewinnen, gagner.	gewonnen	ich gewann	ich gewänne ou gewönne
schwimmen, nager.	geschwommen	ich schwamm	ich schwämme
sinnen, penser.	gesonnen	ich sann	ich sänne
spinnen, filer.	gesponnen	ich spann	ich spänne
rinnen, couler.	geronnen	ich rann	ich ränne ou rönne
beginnen, commencer.	begonnen	ich begann *anc.* begonn	ich begönne
glimmen, brûler sans flammes.	* geglommen	* ich glomm	* ich glömme
klimmen, gravir.	geklommen	ich klomm	ich klömme
verwirren, embrouiller.	* verworren	rég.	rég.
wirren, brouiller.	geworren	ich worr	ich wörre
(c) bitten, prier.	gebeten	ich bat	ich bäte
sitzen, être assis, s'asseoir.	gesessen	ich saß	ich säße
(d) bringen, apporter.	gebracht	ich brachte	ich brächte

INDICATIF PRÉSENT. 2ᵉ personne.	INDICATIF PRÉSENT. 3ᵉ personne.	IMPÉRATIF. 2ᵉ personne.
rég.	rég.	rég.
rég.	róg.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.

§ 80.

Ie.

(24 verbes.)

Les verbes qui ont ie au radical, changent cette diphthongue

IMFINITIF.	PARTICIPE PASSÉ.	IEPARFAIT de l'indicatif.	IEPARFAIT du subjonctif.
(*a*) betriegen, tromper (*voy.* triegen.			
biegen, plier.	gebogen	ich bog	ich böge
bieten, offrir.	geboten	ich bot	ich böte
fliegen, voler.	geflogen	ich flog	ich flöge
fliehen, fuir.	geflohen	ich floh	ich flöhe
fließen, couler.	geflossen	ich floß	ich flöße
frieren, geler.	gefroren	ich fror	ich fröre
gebieten, ordonner (*voy.* bieten).			
genießen, jouir.	genossen	ich genoß	ich genöße
gießen, verser.	gegossen	ich goß	ich gösse
kriechen, ramper.	gekrochen	ich kroch	ich kröche
riechen, flairer.	gerochen	ich roch	ich röche
schieben, pousser.	geschoben	ich schob	ich schöbe
schießen, tirer.	geschossen	ich schoß	ich schösse
schließen, fermer.	geschlossen	ich schloß	ich schlösse
schnieben, souffler.	geschnoben	ich schnob	ich schnöbe
sieden, bouillir.	gesotten	ich sott	ich sötte
sprießen, bourgeonner.	gesprossen	ich sproß	ich sprösse

en o au *participe* et à l'*imparfait de l'indicatif;* ils adoucissent l'o en ö à l'*imparfait du subjonctif* (*a*).

Exception : liegen, *être couché;* participe, gelegen; imparfait de l'indicatif, ich lag; imparfait du subjonctif, ich läge (*b*).

Le *présent de l'indicatif* et l'*impératif* sont réguliers.

INDICATIF PRÉSENT.		IMPÉRATIF.
2e personne.	3e personne.	2e personne.
rég.	rég.	rég.
rég. †	rég.	rég.
rég. †	rég.	rég.
rég. †	rég.	rég.
rég. †	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég. †	rég.	rég.
rég. †	rég.	rég.
rég. †	rég.	rég.
rég. †	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég. †	rég.	rég.
rég. †	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.

INFINITIF.	PARTICIPE PASSÉ.	IMPARFAIT de l'indicatif.	IMPARFAIT du subjonctif.
stieben, s'en aller en poussière.	gestoben	ich stob	ich stöbe
triefen, dégoutter.	getroffen	* ich troff	* ich tröffe
triegen, tromper.	getrogen	ich trog	ich tröge
verdrießen, fâcher. *(verb. unip.)*.	verdrossen	es verdroß	es verdrösse
verlieren, perdre.	verloren	ich verlor	ich verlöre
verstieben (*voy*. stieben).			
wiegen, peser.	gewogen	ich wog	ich wöge
ziehen, tirer.	gezogen	ich zog	ich zöge
(b) liegen, être couché.	gelegen	ich lag	ich läge

Remarque. Les verbes marqués d'une † peuvent changer aussi en poésie la diphthongue ei en eu, à la seconde et à la

§ 81.

O

(4 verbes).

INFINITIF.	PARTICIPE PASSÉ.	IMPARFAIT de l'indicatif	IMPARFAIT du subjonctif.
kommen, venir.	gekommen	ich kam	ich käme
stoßen, pousser, heurter.	gestoßen	ich stieß	ich stieße
sollen, devoir.	rég.	rég.	rég.
wollen, vouloir.	rég.	rég.	rég.

INDICATIF PRÉSENT.		IMPÉRATIF.
2e personne.	3e personne.	2e personne.
rég.	rég.	rég.
rég. †	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.

troisième personne du singulier du présent de l'indicatif et à la seconde personne du singulier de l'impératif.

§ 81.

O

(4 verbes).

INDICATIF PRÉSENT.			IMPÉRATIF.
1re personne.	2e personne.	3e personne.	2e personne.
rég.	* du kömmſt	* er kömmt	rég.
rég.	du ſtößeſt	er ſtöß(e)t	rég.
ich ſoll	du ſollſt	er ſoll	manque.
ich will	du willſt	er will	(wolle).

§ 82. O (4 verbes).

INFINITIF.	PARTICIPE PASSÉ.	IMPARFAIT de l'indicatif.	IMPARFAIT du subjonctif.
erlöschen, s'éteindre.	erloschen	ich erlosch	ich erlösche
können, pouvoir.	gekonnt	ich konnte	ich könnte
mögen, vouloir, pouvoir.	gemocht	ich mochte	ich möchte
schwören, jurer.	geschworen	ich schwor *ou* schwur	ich schwöre *ou* schwüre

§ 83. U (2 verbes).

INFINITIF.	PARTICIPE PASSÉ.	IMPARFAIT de l'indicatif.	IMPARFAIT du subjonctif.
rufen, appeler.	* gerufen	* ich rief	* ich riefe
thun, faire.	gethan	ich that	ich thäte

§ 84. U (4 verbes).

INFINITIF.	PARTICIPE PASSÉ.	IMPARFAIT de l'indicatif.	IMPARFAIT du subjonctif.
dürfen, oser, pouvoir.	gedurft	ich durfte	ich dürfte
müssen, devoir.	gemußt	ich mußte	ich müßte
lügen, mentir.	gelogen	ich log	ich löge
trügen, tromper.	getrogen	ich trog	ich tröge

§ 82. D (4 verbes).

INDICATIF PRÉSENT.			IMPÉRATIF.
1re personne.	1re personne.	3e personne.	2e personne.
rég.	du erlischest	er erlisch(e)t	erlisch.
ich kann	du kannst	er kann	manque.
ich mag	du magst	er mag	manque.
rég.	rég.	rég.	rég.

§ 83. U (2 verbes).

INDICATIF PRÉSENT.			IMPÉRATIF.
1re personne.	2e personne.	3e personne.	2e personne.
rég.	rég.	rég.	rég.
ich thu(e)	du thust	er thut	rég.
wir thun	ihr thut	sie thun	

§ 84. U (4 verbes).

INDICATIF PRÉSENT.			IMPÉRATIF.
1re personne.	2e personne.	3e personne.	2e personne.
ich darf	du darfst	er darf	manque.
ich muß	du mußt	er muß	manque.
rég.	rég. †	rég.	rég.
rég.	rég.	rég.	rég.

§ 85.

TABLEAU RÉSUMÉ DES ALTÉRATIONS DE LA VOYELLE PRINCIPALE DU RADICAL.

VOYELLE DE L'INFINITIF.	PARTICIPE PASSÉ.	IMPARFAIT DE L'INDICATIF.	IMPARFAIT DU SUBJONCTIF.	PRÉSENT. 2e et 3e personne.	IMPÉRATIF. 2e personne.
a (21)	a (20)	ie i	ie (8) i (2)	ä	régulier.
		u	ü (10)	ä (8) rég. (2)	
	a	o	ö	rég. (1)	
au (6)	o	o	ö (4)	rég.	régulier.
	au	ie	ie (2)		
ä (5)	o (5)	o a	ö ä	rég. ie	rég. (4) ie (1)
e (50)	o (30)	a a *ou* o a *ou* u o	ä (7) ä *ou* ö (7) ä *ou* ü (5) ö (10)	i	i
		o *ou* u	ö *ou* ü	rég.	rég. (1)
	e	a	ä (11)	i rég.	i (10) rég. (1)
	a (9)	a (8) i	ä (2) rég. (6) i (1)	rég.	rég.
ei (40)	i ie (16) ei (1)	i ie	i (23) ie	rég.	rég.

§ 85.

SUITE DU TABLEAU RÉSUMÉ DES ALTÉRATIONS DE LA VOYELLE PRINCIPALE DU RADICAL.

VOYELLE DE L'INFINITIF.	PARTICIPE PASSÉ.	IMPARFAIT DE L'INDICATIF.	IMPARFAIT DU SUBJONCTIF.	PRÉSENT. 2e et 3e personne.	IMPÉRATIF. 2e personne.
i (21)	u (16)	a	ä	rég.	rég. (16)
		u	ü	rég.	rég. (2)
		u	ü	ei	rég. (1)
	o (9)	a	ä (5)	rég.	rég.
		o	ö (4)	rég.	rég.
	e (2)	a	ä	rég.	rég.
	a (1)				
ie (24)	o	o	ö (23)	rég.	rég.
	e	a	ä (1)		
o (4)	rég.	rég.	rég.	rég.	manq. (1)
				i	i (1)
	o (2)	a	ä	rég. ou ö	rég.
		ie	ie	ö	
ö (4)	o (4)	o	ö (3)	i	i (1)
				a	manq. (2)
		o ou u	ö ou ü	rég.	rég. (1)
u (2)	u	ie	ie	rég.	rég.
	o	a	ä		
ü (4)	u	u	ü (2)	a (1)	rég.
				u (1)	
	o	o	ö	rég. (2)	

II. ALTÉRATION DES CONSONNES.

§ 86.

Ces altérations ne peuvent porter que sur les consonnes qui suivent la voyelle du radical, sujette à varier.

§ 87.

I. Lorsqu'une voyelle brève, suivie d'une consonne redoublée, est remplacée par une voyelle longue, on retranche l'une des deux consonnes. *Ex.* :
ich falle, je tombe (a *bref*); ich fiel, *je tombais* (ie *long*);
ich bitte, je prie; ich bat, je priais.

Au contraire, la consonne se redouble, lorsque la voyelle longue qui la précède se change en brève. *Ex.* :

ich streite, je combats, je dispute (ei *long*);
ich stritt, je combattais (i *bref*).

Exception :

On ne double jamais les consonnes composées, simples en prononciation. *Ex.*:

erbleichen, pâlir; ich erblich, je pâlissais;
weichen, céder; ich wich, je cédais.

§ 88.

II. La consonne double ss se change en ß, quand, d'après les règles de formation, il arrive

1° Qu'elle se trouve à la fin d'un mot. *Ex.*:
essen, manger; ich aß, je mangeais; iß, mange :

2° Qu'elle soit suivie d'une autre consonne. *Ex.*:
er ißt, il mange (*pour* er isset) :

3° Que la voyelle brève qui la précède se change en longue :

essen (e *bref*), ich äße, (que) je mangeasse (ä *long*).

Au contraire, ß se change en ss, lorsque, par suite des modifications éprouvées par le verbe, cette consonne double se trouve précédée d'une voyelle brève. *Ex.*:

beißen, mordre (ei *long*); gebissen, mordu (i *bref*);
ich bisse, (que) je mordisse (i *bref*).

Le verbe ſitzen, *être assis*, forme son participe et ses imparfaits de l'indicatif et du subjonctif, comme si son infinitif était ſeſſen :

Participe, geſeſſen; *imparfait de l'indicatif*, ich ſaß; *imparfait du subjonctif*, ich ſäße.

§ 89.

III. 1° Les trois verbes ſchneiden, leiden et ſieden changent la douce d en la forte correspondante t, au participe et aux deux imparfaits, où ils abrègent la longue de l'infinitif. Les autres temps sont réguliers. *Ex.*:

ſchneiden, couper; geſchnitten, ich ſchnitt, ich ſchnitte;
ſieden, bouillir, faire bouillir; geſotten, ich ſott, ich ſötte.

2° Les verbes mögen et bringen changent, aux mêmes temps, la douce g en la forte aspirée ch. Le g reparaît au présent de l'indicatif :

mögen, vouloir; gemocht, ich mochte, ich möchte;
bringen, apporter; gebracht, ich brachte, ich brächte.

On voit que bringen perd en outre la lettre n. Il en est de même de denken, qui change aussi en ch le k du radical :

denken, penser; gedacht, ich dachte, ich dächte [1].

3° Le verbe ziehen, *tirer*, remplace par un g le h de l'infinitif, au participe et aux deux imparfaits :

gezogen, ich zog, ich zöge.

4° Hauen, *tailler*, prend un b aux deux imparfaits :

ich hieb, ich hiebe.

IV. Il serait difficile de soumettre à des règles les altérations de la consonne dans les verbes gehen, *aller*, et ſtehen, *être debout* :

gehen, gegangen, ich ging, ich ginge;
ſtehen, geſtanden, ich ſtand, ich ſtände.

[1] Comparez à bringen et à denken les verbes latins : *pingere*, *pictum*; *tangere*, *tactum*, etc.

V. La consonne du radical n'est sacrifiée que très-rarement à l'euphonie, comme dans les deux verbes haben, *avoir*, et werden, *devenir* :

haben, ich hatte, ich hätte, du hast, er hat.
werden, du wirst.

VI. Dans les verbes irréguliers dont le radical se termine en t ou th, le t de la désinence se combine, à la 3e personne du présent de l'indicatif, avec le t ou le th du radical, et l'on dit :

brät, hält, räth, gilt, ficht, flicht et schilt,
au lieu de brätet, hältet, räthet, giltet, etc.

Treten fait tritt au lieu de tritet.

§ 90.

VERBES QUI ALTÈRENT LE RADICAL SANS ALTÉRER LA TERMINAISON.

Ce que nous avons dit jusqu'à présent touchant les modifications du radical, s'applique à tous les verbes irréguliers. Cependant on a pu remarquer dans nos tableaux partiels que certains verbes demeuraient réguliers quant à la terminaison. Ce sont ceux en ennen et ceux en enden; leur terminaison est régulière à tous les temps, et ils n'altèrent la voyelle du radical qu'au participe et à l'imparfait de l'indicatif. (Voyez le tableau des verbes irréguliers qui ont e pour voyelle principale, § 77).

Joignez-y les verbes bringen, *apporter*, et denken, *penser*, qui n'altèrent aussi que le radical :

Infinitif.	*Participe.*	*Imparfait: Indicatif.*	*Subjonctif.*
bringen,	gebracht,	ich brachte,	ich brächte;
denken,	gedacht,	ich dachte,	ich dächte.

§ 91.

Les sept verbes qui suivent n'altèrent la terminaison qu'au présent. Leur irrégularité consiste à retrancher l'e de la première personne, et le t de la troisième. L'impératif manque à presque tous ces verbes.

TABLEAU DES VERBES IRRÉGULIERS

dans lesquels la terminaison n'est altérée qu'au présent de l'indicatif.

INFINITIF.	PARTICIPE PASSÉ.	IMPARFAIT		INDICATIF PRÉSENT.			IMPÉRATIF. 2e personne.
		de l'indicatif.	du subjonctif.	1re personne.	2e personne.	3e personne.	
sollen, devoir.	rég.	rég.	rég.	ich soll	du sollst	er soll	manque.
wollen, vouloir.	rég.	rég.	rég.	ich will	du willst	er will	(wolle).
dürfen, oser, pouvoir.	gedurft	ich durfte	ich dürfte	ich darf	du darfst	er darf	manque.
können, pouvoir.	gekonnt	ich konnte	ich könnte	ich kann	du kannst	er kann	manque.
mögen, vouloir, pouvoir.	gemocht	ich mochte	ich mögte	ich mag	du magst	er mag	manque.
müssen, devoir.	gemußt	ich mußte	ich müßte	ich muß	du mußt	er muß	manque.
wissen, savoir.	gewußt	ich wußte	ich wüßte	ich weiß	du weißt	er weiß	wisse.

N. B. Pour faciliter les recherches, nous donnerons, au supplément, § 171, une liste alphabétique des participes passés, imparfaits, présents et impératifs irréguliers, avec l'indication de l'infinitif des verbes auxquels ces temps appartiennent, et du § où il est traité de leur formation.

LIVRE TROISIÈME.

CHAPITRE I.

DE LA PRÉPOSITION (Vorwort).

Parmi les prépositions allemandes, les unes sont simples, les autres sont dérivées ou composées; plusieurs même sont des participes ou des substantifs, dont quelques-uns sont précédés eux-mêmes d'une préposition.

§ 92.

PRÉPOSITIONS SIMPLES [1].

Allemand.	*Français.*	*Régime.*
an,	à, près de,	accus. et datif.
auf,	sur,	*id.*
aus,	hors de (*ex* des Latins),	datif.
bei,	chez, auprès de *(apud)*,	*id.*
durch,	par, à travers *(per, διά)*,	accusatif.
für,	pour, à la place de,	*id.*
gegen, *et* gen,	vers, envers, contre,	accusatif.
hinter,	derrière,	accusatif et datif.
in,	dans, *(in)*	*id.*
mit,	avec,	datif.
nach,	après, selon, vers,	*id.*
neben,	à côté de,	accus. et datif.

[1] Nous rangeons dans les prépositions simples plusieurs prépositions dérivées et composées, dont on ne peut plus reconnaître les éléments primitifs dans l'état actuel de la langue, et qu'on ne pourrait analyser qu'en remontant aux anciens dialectes germaniques. De ce nombre sont les prépositions durch, hinter, nach, ohne, sonder, über, um, unter, von, wider et peut-être même für, vor, bei et zu. Gegen et seit paraissent être d'anciens substantifs; neben s'est formé par apocope de *in eben* (ancien haut allemand : *inëpan*), *ad æquum;* et zwischen (qui remplace l'ancienne locution *in zuiskên, en zwischen*, *inter binos*) n'est autre chose que l'ancien datif de zwei (Voyez Grimm, deutsche Gramm. III, pages 251—270).

ohne,	sans,	accusatif.
seit,	depuis,	datif.
sonder,	sans,	accusatif.
über,	sur, au-dessus de,	accus. et datif.
um,	autour de, pour,	accusatif.
unter,	sous, au-dessous de, entre, parmi,	accus. et datif.
von,	de (*a* ou *ab*),	datif.
vor,	avant, devant,	accus. et datif.
wider,	contre,	accusatif.
zu,	à, pour, chez *(ad)*,	datif.
zwischen,	entre,	accus. et datif.

§ 93.

PRÉPOSITIONS DÉRIVÉES OU COMPOSÉES.

außer (dérivé de aus), hors de, hormis, outre,	datif.
binnen (composé de be-innen), dans l'espace de *(ne s'applique qu'au temps)*,	*id.*
entgegen (composé de ent-gegen), contre, à la rencontre de,	datif.
gegenüber, vis-à-vis de,	datif.
halb [1] *(n'est usité qu'en composition)*, du côté de,	gén.
halben, halber, par rapport à, pour,	gén.
außerhalb, hors de, innerhalb, dans l'intérieur de, oberhalb, au-dessus de, unterhalb, au-dessous de,	gén.
zuwider, contre, malgré,	*id.*

§ 94.

SUBSTANTIFS ET PARTICIPES EMPLOYÉS COMME PRÉPOSITIONS.

statt, anstatt, an-Statt, au lieu de, à la place de,	gén.
kraft, en vertu de,	*id.*

[1] Les prépositions halb, halben, halber, viennent de l'ancien substantif *halba*, die Halbe ou Seite (*côté*) ; halb est un accusatif singulier, halben un datif pluriel, et halber une forme vicieuse qui s'est introduite dans la langue à la suite des deux autres.

vermöge [1], en vertu de, suivant,	gén.
laut, selon, conformément à,	*id.*
mittels et mittelst, au moyen de,	*id.*
vermittelst, *même sens*,	*id.*
diesseit [2], *(de ce côté–ci)* en–deçà de,	*id.*
jenseit [2], *(de ce côté–là)* au–delà de,	*id.*
längs [3], le long de,	gén. et dat.
(entlang, *même sens*,	gén. et acc.)
trotz, malgré,	génitif.
um-willen, pour l'amour de, à cause de,	*id.*
ungeachtet *(non considéré)*, nonobstant, malgré,	*id.*
unangesehen *(non regardé)*, malgré, sans avoir égard à,	*id.*
unbeschadet *(non endommagé)*, sans préjudice de,	génitif.
während, durant,	*id.*
wegen [4], à cause de,	*id.*
zufolge, par suite de, en conséquence de,	gén. et dat.

§ 95.

Souvent les prépositions se réunissent en un seul mot avec le datif ou avec l'accusatif de l'article défini :

am pour an dem,
ans pour an das,
aufs pour auf das,
beim pour bei dem,
durchs pour durch das,
fürs pour für das,
hintern pour hinter den,
hinters pour hinter das,
im pour in dem,
ins pour in das,
übern pour über den,
übers pour über das,
unterm pour unter dem,
untern pour unter den,
vom pour von dem,
vorm pour vor dem,
vors pour vor das,
zum pour zu dem,
zur pour zu der,
etc.

Dans la locution : ums Himmels willen, ums est pour um des.

[1] Forme corrompue de l'infinitif vermögen, *pouvoir* (*valere*), employé substantivement.

[2] Pour auf dieser Seite, auf jener Seite.

[3] Pour der Länge nach, in die Länge.

[4] Ancien datif; on disait autrefois von Wegen.

Remarque. Ces sortes de contractions n'ont lieu qu'autant qu'elles ne blessent point l'oreille. L'euphonie ne permettrait pas de dire : aufm Fenster, *sur la fenêtre*, durchn Garten, *à travers le jardin*, etc.

CHAPITRE II.

DE L'ADVERBE (Nebenwort *ou* Umstandswort).

§ 96.

Les principales circonstances ou modifications que l'adverbe peut exprimer, se réduisent à huit :

1° Le lieu,
2° Le temps,
3° La manière ou la qualité,
4° La quantité,
5° L'interrogation,
6° L'affirmation,
7° La négation,
8° Le doute.

I. LIEU.

§ 97.

Les principaux adverbes de lieu [1] sont :

hier, ici;
da, là;
wo, où;
dort, là (*plus éloigné que* da);
weit, fern, loin;
nahe, proche;
hinten, derrière;
vorn, devant;
vorwärts, en avant;
oben, en haut;
unten, en bas;
außen, en dehors;
innen, en dedans;
irgendwo, quelque part;
nirgend, nirgends, nirgendswo, nulle part;
überall, partout;
zurück, en arrière;
seitwärts, sur le côté;
rückwärts, rücklings, en arrière;
heim, au logis;
inwendig, intérieurement, en dedans;
auswendig, extérieurement, en dehors;
etc., etc.

[1] Les verbes démonstratifs da, dort, se rattachent à l'adjectif démonstratif der; le relatif wo, à wer; et les adverbes hier, her, hin, à un ancien pronom *hir*.

Joignez-y les deux mots suivants :

1° her, ici (*mouvement vers le lieu où est la personne qui parle*) ;

2° hin, là (*mouvement vers un but éloigné de la personne qui parle*).

Ces deux adverbes sont très-usités et ne peuvent se traduire exactement en français. Combinés tantôt avec des prépositions, tantôt avec d'autres adverbes, ils servent à former un grand nombre d'adverbes de lieu. Dans ces mots ainsi composés, her et hin marquent le but, et l'autre partie du mot indique la manière dont se fait le mouvement.

§ 98.

1° her et hin combinés avec une préposition :

Prépos.	*Adverbes.*
ab [1], de, en bas :	herab, hinab, en bas.
an, à, près de :	heran, hinan, près, tout auprès.
auf, sur :	herauf, hinauf, en haut.
aus, hors de :	heraus, hinaus, en dehors.
bei, chez :	herbei, auprès.
ein (*en compos. pour* in), dans :	herein, hinein, dedans.
nach, après :	hernach, après.
über, au-dessus de, sur :	herüber, hinüber, par-dessus, au-delà en-deçà.
um, autour de :	herum, hinum, à l'entour.
unter, au-dessous de, sous :	herunter, hinunter, en bas.
vor, devant, avant :	hervor, par devant, en avant.
zu, à, chez :	herzu, hinzu, auprès, à cela.

Dans tous les exemples ci-dessus la préposition suit les particules her et hin; dans d'autres formations elle les précède. *Ex.* : Vorher, vorhin, *auparavant;* nachher, *après, ensuite;* umher, *autour, tout autour;* umhin, qui n'est guère

[1] Ab ne se trouve point dans la liste des prépositions, parce que cette particule n'est plus usitée que dans les mots composés.

usité que dans cette locution : nicht umhin können, *ne pouvoir s'empêcher de.*

2° her et hin combinés avec d'autres adverbes :

hier, ici:	hierher, *et plus souvent* hieher, par (vers) ici *(huc)*;	hierhin, par (vers) ici.
da, là :	daher, de là;	dahin, là.
wo, où :	woher, d'où;	wohin, où, vers quel lieu.
dort, là–bas :	dorther, de là–bas;	dorthin, là–bas.
oben, en haut :	obenher, d'en haut;	obenhin, en haut.
unten, en bas :	untenher, d'en bas;	untenhin, en bas.

§ 99.

Les adverbes hier, *ici*, et da (primitivement dar), *là*, combinés avec des prépositions et avec des adverbes, servent aussi à former des adverbes de lieu composés démonstratifs. *Ex.* :

an,	hieran, à ceci;	daran, à cela.
auf,	hierauf, sur ceci;	darauf, sur cela.
aus,	hieraus, hors de ceci;	daraus, de cela, hors de cela.
bei,	hierbei, auprès de ceci;	dabei, auprès de cela.
durch,	hierdurch, par ceci;	dadurch, par cela.
für,	hierfür, pour ceci;	dafür, pour cela.
gegen,	hiergegen, contre ceci;	dagegen, contre cela.
in, ein,	hierin, hierein, } dans ceci;	darin, darein, } dans cela.
nach,	hiernach, après ceci;	darnach, après cela.
außen,	hieraußen, ici dehors;	daraußen *ou* draußen, là–dehors.
innen,	hierinnen, ici dedans;	darinnen *ou* drinnen, là–dedans, etc., etc.
etc., etc.		

Les adverbes formés de da sont en général plus usités que la plupart des adverbes formés de hier.

Hier perd souvent son r dans ceux de ces adverbes où il est suivi d'une consonne. *Ex.* : hiebei, hiedurch, hiefür, etc.

§ 100.

L'adverbe conjonctif wo, *où*, se combine de la même ma-

nière avec des prépositions pour former des adverbes conjonctifs ou interrogatifs. *Ex.* :

an,	woran,	à quoi, où;
auf,	worauf,	sur quoi, où;
aus,	woraus,	de quoi, d'où;
bei,	wobei,	auprès de quoi;
durch,	wodurch,	par quoi, par où;
für,	wofür,	pourquoi;
in,	worin,	dans quoi, où;
ein,	worein,	
mit,	womit,	avec quoi;
nach,	wonach,	après quoi;
um,	worum *(familier)*,	autour de quoi;
von,	wovon,	de quoi, d'où;
vor,	wovor,	devant quoi;
zu,	wozu,	à quoi, où.

§ 101.

II. TEMPS.

Les principaux adverbes de temps sont les suivants :

heute, aujourd'hui;
morgen, demain;
übermorgen, après-demain;
morgen früh, demain matin;
gestern, hier;
vorgestern, avant-hier;
gestern Abend, hier soir;
(des) Morgens, le matin;
» Abends, le soir;
» Mittags, à midi;
» Vormittags, avant-midi;
» Nachmittags, après-midi;
dann, alsdann, alors, puis, ensuite;
dann und wann, de temps en temps;
hernach, nachher, après;
schon, bereits, déjà;
bald, nächstens, bientôt;
jetzt (*autrefois: jetzo, itzo*), maintenant;
nun, nunmehr, à présent;
letzthin, neulich, dernièrement;
unlängst, depuis peu;
längst *ou* vorlängst, il y a longtemps;
ehedem, vordem, ehemals, sonst, autrefois;
vorher, zuvor, auparavant;
da, damals, alors, dans ce temps;
bisher, jusqu'ici;
beständig, continuellement;
ewig, éternellement;
immer, immerdar, allezeit, toujours;
bisweilen, zuweilen, manchmal, quelquefois;
oft, öfters, souvent;

gleich, sogleich, tout de suite; augenblicklich, à l'instant; beizeiten, de bonne heure; spät, tard; einmal, einst, dereinst, un jour, une fois; künftig, künftighin, dorénavant; täglich, journellement; wöchentlich, par semaine; monatlich, par mois; jährlich, par an; nie, niemals, jamais; noch, encore; etc., etc.

Quelques-uns de ces adverbes ne sont autre chose que des génitifs, qu'il est facile de reconnaître à leur désinence.

§ 102.

III. MANIÈRE OU QUALITÉ.

wohl, bien; so, ainsi; umsonst, en vain; gern, volontiers; ungern, à contre-cœur; gut, bien; übel, schlecht, mal; etc., etc.

Cette classe d'adverbes est extrêmement nombreuse; elle comprend tous les adjectifs qui peuvent être employés adverbialement, c'est-à-dire tous les adjectifs allemands, si l'on en excepte ceux qui sont dérivés d'un adverbe ou d'une préposition, comme: hiesig, heutig, jetzig, etc.

Les adjectifs deviennent adverbes, sans subir aucune modification; on les emploie dans la forme qu'ils ont comme attributs, c'est-à-dire sans désinences [1].

§ 103.

IV. QUANTITÉ.

sehr, recht, gar, très; viel, beaucoup; überaus, ungemein, extrêmement; genug, suffisamment, assez; mehr, plus; zu *(devant un adjectif ou un adverbe)*, trop;

[1] La langue allemande avait autrefois des désinences particulières pour les adverbes. Outre les suffixes lich, haft et icht, qui encore aujourd'hui paraissent avoir un sens plus adverbial que les autres désinences d'adjectifs (*voy.* § 159), la terminaison o servait à former des adverbes. *Ex.*: harto (hart), *durement*; scono (schön), *d'une manière belle* (*pulchre*). Cet o s'est plus tard changé en e, et a fini par disparaître entièrement. L'e, désinence d'adverbe, se retrouve encore dans lange, *longuement*, formé de lang, *long*.

ganz und gar, tout à fait;
so viel (m. a. m. *(tam multum)*, tant;
eben so viel, autant;
desto *(devant un comparatif)*, d'autant;
wenig, peu.
zu sehr, zu viel (m. a. m. *nimis multum)*, trop;
zu wenig, trop peu;
kaum, à peine;
fast, beinahe, presque;
nur, seulement.

On peut faire rentrer dans cette classe les adverbes de nombre et d'ordre. *Ex.:*
wieder, de nouveau;
nach und nach, peu à peu;
einzeln, un à un, séparément;
endlich, enfin;
weiter, plus loin, de plus;
und so weiter, et ainsi du reste;
einmal, une fois;
zweimal, deux fois;
abermal, une seconde fois;
etc., etc.

§ 104.

V. INTERROGATION.

La langue allemande n'a pas, à proprement parler, d'adverbes interrogatifs. Tous ceux que nous allons indiquer sont tout à la fois conjonctifs et interrogatifs :
wie? commment? comme?
wie so? comment cela?
(*m. à. m.* comment ainsi?)
wie oft, combien de fois?
wann? quand?
wo? où?
warum? pourquoi?

On voit que tous ces adverbes peuvent rentrer dans les classes précédentes. Ainsi wie n'est autre chose qu'un adverbe de manière, wann un adverbe de temps, wo un adverbe de lieu, etc.[1].

§ 105.

VI. AFFIRMATION.

Ja, oui;
ja doch *(oui pourtant)*, si vraiment, si fait;
allerdings *(de toute façon)*, sans doute;
freilich, assurément;
wahrhaftig, vraiment;
nämlich, savoir;
doch, jedoch, dennoch, cependant, quoi qu'on en dise;

[1] Tous ces adverbes se rattachent au pronom conjonctif et interrogatif wer. Voy. § 97, note.

gewiß, certainement;
wirklich, effectivement;
zwar, à la vérité.

§ 106.

VII. NÉGATION.

Nein, non;
nicht, ne... pas;
gar nicht, ganz und gar nicht, pas du tout;
durchaus nicht, ne... absolument pas.
nicht doch, eh! non;
wo nicht, sinon;
noch nicht, ne... pas encore;
nicht mehr, ne... plus;
nicht einmal, ni même (*m. à m.* ne.. pas une fois).

§ 107.

VIII. DOUTE.

vielleicht, peut-être;
wahrscheinlich, vraisemblablement;
vermuthlich, probablement;
schwerlich, difficilement, etc.

§ 108.

DEGRÉS DE SIGNIFICATION DES ADVERBES.

Quelques adverbes, et surtout les adjectifs employés adverbialement, sont susceptibles des trois degrés de signification, et les forment de la même manière que les adjectifs (*voy.* § 28, 29), c'est-à-dire en prenant la terminaison (e)r pour le comparatif et la terminaison (e)ſt pour le superlatif.

(Pour le changement d'a, o, u, en ä, ö, ü, *voy.* § 30).

Exemples:

gütig, bénignement; gütiger, gütigſt;
oft, souvent; öfter, öfteſt *(peu usité)*.

Il y a fort peu d'adverbes dont le superlatif soit usité sous sa forme simple ſt, eſt (gütigſt, höchſt, etc.); on leur donne quelquefois comme aux adverbes ordinaux la désinence ens. *Ex.* : höchſtens, (m. à m. *le plus hautement*), tout au plus.

Plus souvent encore on a recours à des périphrases, dans lesquelles l'adverbe est remplacé par le neutre de l'adjectif. *Ex.* :

auf das (aufs) gnädigſte, le plus gracieusement;
am (*pour* an dem) geſchwindeſten, le plus vite (au plus vite);
zum *(pour* zu dem) beſten, le mieux (pour le mieux).

Les adverbes suivants forment leurs degrés de signification d'une manière irrégulière :

bald, bientôt; eher, plus tôt; am ehesten[1], le plus tôt;
gern, volontiers; lieber, plus volontiers (*compar.* de lieb, cher); am liebsten, le plus volontiers;
gut, bien; besser, mieux; am besten, le mieux;
viel, beaucoup; mehr, plus; am meisten, le plus;
sans positif : minder, moins; am mindesten, le moins.

Minder et am mindesten sont du style relevé; dans le style ordinaire, on se sert de
wenig, *peu*, qui forme régulièrement son comparatif et son superlatif.

CHAPITRE III.

DE LA CONJONCTION (Bindewort).

§ 109.

Parmi les conjonctions, les unes sont simples, les autres composées.

Les principales conjonctions sont les suivantes :

Conjonctions simples :

aber, allein, } mais;	da, lorsque, puisque;
	dann, alors;
als, que, comme, lorsque;	daß, que;
also, par conséquent, ainsi;	denn, car;
auch, aussi;	doch, pourtant, donc;
außer, excepté, outre, hormis;	ehe, avant que;
oder, ou;	ob, si;
sondern, mais au contraire;	weil, parce que;
und, et;	wenn, si;
wann, quand;	wo, où.

Conjonctions composées et corrélatives :

auf daß, afin que;	indem, pendant que;
dafern, en cas que;	je... desto, plus... plus;
damit, afin que;	je... je, *même sens;*

[1] On trouve aussi, mais moins souvent, baldigst.

darum, c'est pourquoi;
nachdem, après que, selon que;
obgleich, obschon, } quoique;
dennoch, cependant;
entweder... oder, ou... ou;
mithin, par conséquent;
so... so, autant.. autant;
sowohl... als, aussi bien... que;
weder... noch, ni... ni;
wie... so, comme ainsi;
wofern, en tant que, dans le cas que.

CHAPITRE IV.

DE L'INTERJECTION (Empfindungswort).

§ 110.

Les principales interjections allemandes sont les suivantes:

ah! ach! ah! hélas!
weh! o weh! hélas! malheur!
hei! heisa! eh!
juchhe! bon! eh!
o! oh! oh!
potz! ho!
potztausend! parbleu!
ei! hé!
pfui! fi!

On pourrait joindre à cette liste plusieurs autres mots qui, dans le discours, tiennent lieu d'interjections, comme:

so, ainsi, quoi!
weg! fort! hors d'ici! loin d'ici!
auf! auf! wohlan! wohl auf! sus! or çà! courage!
et une foule de substantifs comme:
Gott! Dieu! Himmel, ciel! etc.

CHAPITRE V.

DES PRÉPOSITIONS ET DES ADVERBES DANS LES VERBES COMPOSÉS.

§ 111.

Voici quelques exemples qui donneront une idée de la manière dont les prépositions changent ou modifient le sens des verbes. Ces exemples n'indiquent que la signification la plus générale; l'usage apprendra les autres.

Prépos.	
1. ab,	abgehen (ab-gehen), s'en aller;
2. an,	angehen, aller vers; *plus souvent*. concerner (προσήκειν);
3. auf,	aufgehen, s'élever, monter, se lever *(en parlant des astres)*;
4. aus,	ausgehen, sortir;
5. bei,	beistehen (bei-stehen), assister, aider;
6. durch,	durchgehen, passer à travers, parcourir;
7. hinter,	hintergehen, surprendre, tromper;
8. in *(en composition* ein),	eingehen, entrer;
9. mit,	mitgehen, aller avec, accompagner;
10. nach,	nachgehen, suivre, marcher après;
11. über,	übergehen, passer, aller au-delà;
12. um,	umgehen, aller autour de, faire le tour de;
13. unter,	untergehen, aller au fond, s'abîmer, se coucher *(en parlant des astres)*;
14. vor,	vorgehen, aller devant, précéder;
15. wider,	widerstehen (wider-stehen), résister;
16. zu,	zugehen, aller vite, se fermer, se passer *(evenire)*;
	zugeben, donner par-dessus le marché, accorder, convenir.

§ 112.

Les verbes dans la composition desquels il entre une préposition ou un adverbe, sont ou *séparables*, ou *inséparables*.

Les verbes composés séparables ne sont pas, à proprement parler, des verbes composés, et la préposition ou l'adverbe qui les modifient, ne forment un seul mot avec eux, que lorsque les règles de la construction exigent que le verbe en soit précédé immédiatement, c'est-à-dire, à l'infinitif, au participe, et dans les propositions où le verbe, par suite de l'influence d'un mot conjonctif, se trouve rejeté à la fin. Ces composés séparables insèrent l'augment ge, au participe passé, et la préposition zu, à l'infinitif, entre la préposition et le verbe. Ex.: abgeschrieben, *copié;* abzuschrieben, *à copier.*

(Voyez à la fin de ce chapitre la conjugaison du verbe composé séparable abschreiben.)

Dans les verbes composés inséparables, la préposition ou l'adverbe ne se séparent jamais du verbe; au participe, ils ne prennent pas l'augment ge; à l'infinitif, la préposition zu ne s'insère pas au milieu du composé, mais se place devant. Ex.: ich habe das Buch übersetzt, *j'ai traduit ce livre;* zu übersetzen, *à traduire.*

Règle générale. 1° *Lorsque l'accent tonique est sur le verbe même et non sur la préposition ou sur l'adverbe, le composé est inséparable.* Ex.: übersetzen, *traduire.*

2° *Lorsque l'accent tonique n'est pas sur le verbe, mais sur la préposition ou sur l'adverbe, le composé est séparable.* Ex.: abschreiben, *copier.*

Les détails qui vont suivre faciliteront l'application de cette règle.

I. *Ont l'accent sur la préposition ou sur l'adverbe et sont séparables:*

Les verbes dans la composition desquels entrent les prépositions ab, an, auf, aus, bei, ein, mit, nach, ob, vor, zu, ou l'un des adverbes dar, fort, her, hin, hoch, fehl, los, weg, wohl, et enfin les divers adverbes qui servent à former des verbes composés et qui ne sont pas mentionnés dans les deux règles suivantes, comme empor, entgegen, nieder, zusammen, etc. [1].

II. *Ont l'accent sur le verbe et sont inséparables:*

1° Tous les verbes composés de la préposition wider, ou de l'adverbe offen. Ex.: widerlegen, *réfuter.*

2° La plupart des verbes composés de la préposition hinter, ou de l'adverbe voll. Ex.: hinterbringen, *rapporter,* vollenden, *achever.*

III. *Sont séparables ou inséparables selon le sens, c'est-à-dire, ont l'accent tantôt sur le verbe, tantôt sur la préposition ou sur l'adverbe:*

1° Les verbes composés des prépositions durch, hinter, über, um, unter.

2° Les verbes composés de l'un des adverbes voll et wieder.

[1] Haushalten, composé de Haus, *maison* et de halten, *tenir*, est aussi un verbe composé séparable.

L'usage peut seul suppléer entièrement à ce qu'il y a de vague et d'incomplet dans cette troisième règle; cependant les deux remarques suivantes serviront à résoudre un certain nombre de difficultés:

Lorsque le sens de la préposition ou de l'adverbe se fond avec le sens du verbe, et que les deux parties du composé n'expriment plus, pour ainsi dire, qu'une seule idée, le composé est généralement inséparable. Ex.: ich durchgehe, *je parcours;* ich wiederhole, *je répète.*

Lorsque le sens de la préposition ou de l'adverbe reste détaché du sens du verbe, et que les deux parties du composé expriment deux idées à part, et qui ne se fondent pas ensemble, le composé est généralement séparable. Ex.: ich gehe durch, *je passe à travers;* ich hole wieder, *je cherche de nouveau.*

Nous avons déjà remarqué que la préposition hinter et l'adverbe voll sont presque toujours inséparables.

§ 113.

N. B. Pour rendre ce tableau doublement utile, nous avons choisi le verbe schreiben, qui pourra servir en même temps de modèle pour la conjugaison des verbes irréguliers.

INFINITIF.

Présent.	abschreiben, copier; abzuschreiben, de, à copier; um abzuschreiben, pour copier.
Passé.	abgeschrieben haben, avoir copié.
Futur.	abschreiben werden, devoir copier.

PARTICIPE.

Présent.	abschreibend, copiant.
Passé.	abgeschrieben, copié.

		INDICATIF.	SUBJONCTIF.
PRÉSENT.	S. 1 p.	ich schreibe ab, je copie;	ich schreibe ab, (que) je copie;
	2	du schreib(e)st ab,	du schreibest ab,
	3	er schreib(e)t ab,	er schreibe ab,
	P. 1	wir schreiben ab,	wir schreiben ab,
	2	ihr schreib(e)t ab,	ihr schreibet ab,
	3	sie schreiben ab.	sie schreiben ab.

		INDICATIF.	SUBJONCTIF.
IMPARFAIT.	S. 1 p.	ich schrieb ab, je copiais *ou* je copiai;	ich schriebe ab, (que) je copiasse;
	2	du schrieb(e)st ab,	du schriebest ab,
	3	er schrieb ab,	er schriebe ab,
	P. 1	wir schrieben ab,	wir schrieben ab,
	2	ihr schriebet ab,	ihr schriebet ab,
	3	sie schrieben ab.	sie schrieben ab.
PARFAIT.	S. 1 p.	ich habe abgeschrieben, j'ai copié;	ich habe abgeschrieben, (que) j'aie copié;
	2	du hast —	du habest —
	3	er hat —	er habe —
	P. 1	wir haben —	wir haben —
	2	ihr habt —	ihr habet —
	3	sie haben —	sie haben —
PLUSQUEPAR.	S. 1 p.	ich hatte abgeschrieben, j'avais copié;	ich hätte abgeschrieben, (que) j'eusse copié;
	2	du hattest —	du hättest —
	3	er hatte —	er hätte —
	P. 1	wir hatten —	wir hätten —
	2	ihr hattet —	ihr hättet —
	3	sie hatten —	sie hätten —
FUTUR.	S. 1 p.	ich werde abschreiben, je copierai;	ich werde abschreiben, (que) je copierai;
	2	du wirst —	du werdest —
	3	er wird —	er werde —
	P. 1	wir werden —	wir werden —
	2	ihr werdet —	ihr werdet —
	3	sie werden —	sie werden —
FUTUR PASSÉ.	S. 1 p.	ich werde abgeschrieben haben, j'aurai copié;	ich werde abgeschrieben haben, (que) j'aurai copié;
	2	du wirst — —	du werdest — —
	3	er wird — —	er werde — —
	P. 1	wir werden — —	wir werden — —
	2	ihr werdet — —	ihr werdet — —
	3	sie werden — —	sie werden — —

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

S.	1 p.	ich würde abschreiben,	je copierais;
	2	du würdest abschreiben,	
	3	er würde abschreiben,	
P.	1	wir würden abschreiben,	
	2	ihr würdet abschreiben,	
	3	sie würden abschreiben.	

PASSÉ.

S.	1 p.	ich würde abgeschrieben haben,	j'aurais copié *ou* j'eusse copié;
	2	du würdest abgeschrieben haben,	
	3	er würde abgeschrieben haben,	
P.	1	wir würden abgeschrieben haben,	
	2	ihr würdet abgeschrieben haben,	
	3	sie würden abgeschrieben haben.	

IMPÉRATIF.

S.	2 p.	schreibe du ab,	copie;
	3	schreibe er ab,	qu'il copie;
P.	1	schreiben wir ab,	copions;
	2	schreib(e)t ab,	copiez;
	3	schriben sie ab,	qu'ils copient.

Remarque. Nous croyons devoir donner ici quelques exemples qui montreront comment se construisent les verbes composés séparables accompagnés d'un complément direct.

Ich schreibe den Brief ab, *je copie la lettre.*

Ich schrieb den Brief ab, *je copiais* ou *je copiai la lettre.*

Schreibe den Brief ab, *copie la lettre.*

Ich habe, ich hatte den Brief abgeschrieben, *j'ai, j'avais copié la lettre.*

Ich werde den Brief abschreiben, *je copierai la lettre.*

On verra au chapitre X de la syntaxe (§ 317 et suivants) la raison de ces diverses constructions et la place que doivent occuper les autres compléments.

CHAPITRE VI.

DES AVANT-SYLLABES OU PRÉFIXES.

§ 114.

Outre les prépositions et les adverbes dont nous venons de parler, il y a certaines particules inséparables qui, placées au commencement des mots, en modifient la signification, et que nous nommons avant-syllabes ou préfixes [1].

I. be sert : 1° à changer des verbes intransitifs en verbes transitifs. *Ex.:*

sitzen, *être assis*, besitzen, *posséder;* wachen, *veiller* (vigilare), bewachen, *garder* (custodire);

2° à former, à l'aide de substantifs et d'adjectifs, des verbes transitifs dérivés qui n'existent pas sous la forme simple, c'est-à-dire sans préfixe. *Ex.:*

befehden, *faire la guerre à*, de Fehde, *guerre;*
begaben, *douer*, *gratifier* (donare), de Gabe, *don.*

3° Placée devant des verbes transitifs, elle en change le rapport et le complément. *Ex.:*

Stroh legen, *placer de la paille;*
mit Stroh belegen, *couvrir de paille.*
Bäume pflanzen, *planter des arbres;*
mit Bäumen bepflanzen, *planter d'arbres.*

Cette particule ne forme qu'un très-petit nombre de verbes intransitifs, comme bewachsen, *croître*, begegnen, *rencontrer* (occurrere), etc.

II. ent. 1° Cette particule est négative, surtout dans les verbes dérivés de substantifs ou d'adjectifs. *Ex.:*

Kraft, *force*, entkräften, *affaiblir*, *énerver.*

2° Elle marque éloignement, séparation, dans les verbes dérivés d'autres verbes. *Ex.:*

laufen, *courir;* entlaufen, *s'échapper.*

[1] La plupart de ces préfixes étaient primitivement des prépositions : be vient de bei (autrefois on disait même beziten pour bei zeiten); er, anciennement ir et ur, vient de aus (ancien. us); ver de für ou vor, etc. Voy. Grimm., deutsche Gr. T. II.

3° Elle indique le commencement d'une action, ou d'une manière d'être. *Ex.* :

brennen, *brûler;* entbrennen, *s'enflammer;*
schlafen, *dormir;* entschlafen, *s'endormir.*

4° Elle répond à an ou à ein, dans les verbes entsprechen, *correspondre à;* enthalten, *contenir*, etc. [1]

III. emp paraît être formé de anbe ou de einbe. Cette particule ne se joint qu'à trois verbes qui tous commencent par f : empfangen, *recevoir;* empfehlen, *recommander;* empfinden, *éprouver.*

Quelques grammairiens considèrent emp comme une simple modification euphonique de ent.

IV. er et ver. Il est difficile de bien préciser le sens de ces deux préfixes; ils marquent ordinairement que l'action du verbe se rapporte à un nom de personne; er est très-souvent attributif et indique acquisition; ver est privatif et indique perte. *Ex.* :

erlauben, *permettre;* verbieten, *défendre;*
erbetteln, *obtenir en mendiant:* verspielen, *perdre en jouant.*

Ils expriment encore le passage d'un état dans un autre, er, avec progrès, ver, avec décadence. *Ex.*:

erblühen, *fleurir;* verblühen, *défleurir.*

Souvent aussi, le sens des deux particules paraît se confondre. *Ex.* :

erbleichen, *pâlir;* verbleichen, *devenir pâle;*
erbrechen, *rompre;* verbrechen, *briser.*

V. ge. Cette particule n'a pas de sens bien déterminé; souvent même elle ne modifie pas le sens du mot simple. Devant les verbes, elle marque quelquefois une action soutenue; de-

[1] Le préfixe ent répond aux prépositions latines *ex* ou *ab* et à la préposition grecque ἀπό. Ce rapport est sensible même dans entkleiden, *déshabiller;* entlaufen, *s'échapper;* sich enthalten, *s'abstenir*, etc. Il l'est moins dans enthalten, *contenir*, mais on le retrouve en rapprochant ce verbe du latin *excipere*. Quant à entsprechen, on peut le comparer à ἀποκρίνομαι, ἀμείβομαι.

vant les substantifs, elle indique la répétition, la collection. *Exemple :*

denken, *penser ;* gedenken, *penser longtemps ;*
Schrei, *cri ;* Geschrei, *cris répétés.*

VI. zer marque ordinairement dissolution devant les verbes intransitifs et destruction devant les verbes transitifs. *Ex. :*

zerfallen, *se casser en tombant ;* zerreißen, *rompre.*

VII. miß répond à la particule inséparable *mé, més,* des Français. *Ex. :*

kennen, *connaître ;* mißkennen, *méconnaître ;*
brauchen, *employer ;* mißbrauchen, *mésuser.*

Remarque. Toutes ces particules sont toujours inséparables ; seulement les verbes composés de miß insèrent quelquefois l'augment avant ou après le préfixe. *Voy.* § 62.

§ 115.

Joignez à ces particules :

1° un privatif :
treu, *fidèle,* untreu, *infidèle.*

2° erz (ἀρχι) :
Bischof, *évêque ;* Erzbischof, *archevêque.*

3° ur, qui marque ancienneté, état primitif :
alt, *vieux ;* uralt, *très-vieux.*

4° aber, primitivement *de nouveau* (iterum, re-), a modifié son sens dans les deux substantifs suivants qui sont les seuls où cette particule soit encore usitée :
der Aberglauben, *la superstition,* de Glauben, *croyance ;*
der Aberwiß, *la folie, la démence* (de-mentia), de Wiß, *esprit.*

De là les adjectifs :
abergläubig, aberwißig.

5° after (primitivement *retro*), *après, faussement.* Ex. :
der Afterbürge, *l'arrière-caution,* de Bürge, *caution ;*
der Afterkönig, *le faux roi,* de König, *roi.*

6° ant (ἀντί), paraît être une variété de ent, et n'est plus usité que dans les mots suivants :

das Antlitz, *la face* [1] ;
die Antwort, *la réponse*, de Wort, *parole*.

Le verbe antworten, qui est dérivé de ce dernier mot, prend l'augment au participe :

geantwortet, *répondu*.

Remarque. I. Les particules contenues dans le § 112 ne servent à former que des substantifs ou des adjectifs ; quelques-uns de ceux qui sont formés de ur et de after servent ensuite, à leur tour, à former des verbes.

II. Quelques verbes sont précédés d'une double avant-syllabe, comme ver-antworten, *être responsable de*, be-urtheilen, *juger*, etc.

§ 116.

RÉSUMÉ DES DEUX DERNIERS CHAPITRES.

I. Prépositions et principaux adverbes séparables.

ab,	dar,
an,	fort,
auf,	her,
aus,	hin,
bei,	hoch,
ein,	fehl,
los,	vor,
mit,	weg,
nach,	wohl,
ob,	zu.

II. Prépositions et adverbes inséparables.

wider,	offen.

[1] Antlitz (en suédois *anlete*, en danois *anled*) vient du radical de l'ancien verbe *lit-an*, voir (voy. Bauer, vollst. Gramm. t. I, p. 302).

III. Prépositions et adverbes tantôt séparables et tantôt inséparables, selon le sens.

durch,	unter,
hinter,	voll,
über,	wieder.
um.	

IV. Avant-syllabes ou préfixes.

be-,	miß-,
ent-,	un-,
emp-,	erz-,
er-,	ur-,
ver-,	aber-,
ge-,	after,
zer-,	ant-.

LIVRE QUATRIÈME.

SUPPLÉMENT

A LA PARTIE ÉLÉMENTAIRE

OU ADDITIONS AUX MATIÈRES TRAITÉES DANS LES LIVRES PRÉCÉDENTS.

CHAPITRE I.

SUPPLÉMENT AUX SUBSTANTIFS.

DÉCLINAISON DES NOMS PROPRES.

§ 117.

Les noms propres de personnes peuvent se décliner avec ou sans l'article.

I. Déclinés avec l'article, que du reste on omet presque toujours avant le nominatif, ils ne prennent aucune terminaison au singulier.

Exemple :

N. Fried(e)rich, Frédéric;
G. des Fried(e)rich,
D. dem Fried(e)rich,
A. den Fried(e)rich.

Les noms propres étrangers suivent presque tous le modèle qui précède, et ne distinguent leurs cas que par les désinences de l'article.

Exemple :

N. Cicero, Cicéron;
G. des Cicero,
D. dem Cicero,
A. den Cicero.

Cependant ils prennent quelquefois l'ß au génitif. Ainsi l'on peut dire :

Cicero's et des Cicero;
Robinson's et des Robinson.

Les noms propres restent encore invariables :

1° Quand ils sont suivis, par apposition, d'un substantif ou d'un adjectif. *Ex.* :

N. Ludwig der Große, Louis le Grand;
G. Ludwig des Großen.

2° Quand ils sont précédés d'une préposition. *Ex.* :

Die Fabeln von Lessing, *les Fables de Lessing;* mais on dit plus souvent : Lessing's Fabeln.

3° Quand ils sont précédés d'un nom commun ou d'un adjectif. *Ex.* :

N. der Herr Wolf, monsieur Wolf;
G. des Herrn Wolf,
D. dem Herrn Wolf,
A. den Herrn Wolf.

Cependant les noms de titres et de qualités demeurent quelquefois indéclinables et sans article avant le nom propre, qui alors prend seul la terminaison. *Ex.* :

König Ludwig's, du roi Louis;
Kaiser Karl's, de l'empereur Charles.

§ 118.

II. Les noms propres employés sans article se déclinent de la manière suivante :

N. Fried(e)rich,
G. Fried(e)rich's,
D. Fried(e)richen ou Fried(e)rich,
A. Fried(e)richen ou Fried(e)rich.

Remarque 1re. Le génitif prend nécessairement la terminaison, toutes les fois qu'il précède le nom qui le gouverne.

Le datif et l'accusatif étant semblables, on les fait ordinairement précéder de l'article, pour les distinguer l'un de l'autre.

Remarque 2e. Quand plusieurs noms propres, se rappor-

tant à la même personne, se suivent immédiatement, le dernier seul se décline. *Ex.:*

Fried(e)rich Ludwig Schröder's Leben, vie de Frédéric-Louis Schrœder;

Johann Gottfried von Herder's, ou Johann Gottfried's von Herder Schriften, œuvres de Jean-Godefroi de Herder.

On voit par ce dernier exemple que les noms de famille noble, précédés de von, peuvent, quand ils suivent des noms de baptême, prendre eux-mêmes la désinence, ou la reporter sur le dernier des noms qui précèdent.

Ils la prennent nécessairement, quand ils sont seuls. Ainsi l'on ne dira pas von Kleist Gedichte, mais von Kleist's Gedichte, *les poésies de Kleist.*

Remarque 3e. Dans les noms propres, surtout dans ceux qui ne sont pas généralement connus, on sépare ordinairement la terminaison du radical par une apostrophe. *Ex.:* Schröder's, Cato's.

On écrit de la même façon quelques noms propres de villes, de pays, comme: Europa's, gén. d'Europa, *l'Europe;* Berlin's, gén. de Berlin, *Berlin*, etc.

III. Les noms propres de femmes se déclinent comme les noms d'hommes; seulement ceux qui sont terminés en e prennent au génitif la désinence ns. *Ex.:* Sophie, *Sophie*, Sophiens; Caroline, *Caroline*, Carolinens, etc.

Quelques noms propres d'hommes terminés en s, ß, sch, r et z prennent aussi au génitif la désinence ens. *Ex.:* Huß, Hussens, etc.

§ 119.

IV. Les noms propres s'emploient quelquefois au pluriel, surtout comme noms communs. Les noms propres masculins, d'origine allemande, et la plupart des noms étrangers en on et en am, prennent à ce nombre la terminaison e, et les féminins, la terminaison (e)n, à moins qu'ils ne soient déjà terminés en en au singulier. *Ex.:*

Leibniß, Leibnitz; die Leibniße, les Leibnitz;
Adelheid, Adélaïde; die Adelheiden.

Les noms masculins en a, e, i, el, er, en, et la plupart des

noms étrangers, ont le pluriel semblable au singulier. *Ex.* :

Campe, pl. die Campe;
Seneca, pl. die Seneca.

Les noms latins terminés en *o* (génitif *onis*) prennent ordinairement au pluriel en allemand, la désinence ne. *Ex.* :

Scipio, Scipion; die Scipione, les Scipions.

SUBSTANTIFS DÉRIVÉS ET COMPOSÉS.

Les substantifs allemands sont :

A. *Primitifs* ou *dérivés.*
B. *Simples* ou *composés.*

A. SUBSTANTIFS DÉRIVÉS.

§ 120.

Les substantifs primitifs ou *radicaux* (ursprüngliche Hauptwörter ou Wurzelwörter), sont ceux qui ne dérivent d'aucun autre mot, ou qui du moins, dans l'état actuel de la langue, ne paraissent dériver d'aucun autre mot; ce sont pour la plupart des monosyllabes. *Ex.* :

Hand, main;
Fuß, pied;
Mann, homme;
Tod, mort;
Leib, corps.

Les dérivés (abgeleitete Hauptwörter), sont ceux qui sont formés d'autres mots. Ils dérivent :

1° D'un autre nom substantif, comme :

die Freundschaft, l'amitié, de Freund, ami;
der Gärtner, le jardinier, de Garten, jardin.

2° D'un adjectif, comme :

die Finsterniß, l'obscurité, de finster, obscur;
di Wahrheit, la vérité, de wahr, vrai.

3° D'un verbe, comme :

der Schneider, le tailleur, de schneiden, tailler;
die Bewunderung, l'admiration, de bewundern, admirer;
der Tritt, le pas, de treten, marcher;
der Wurf, le jet, de werfen, jeter.

On voit par ces deux derniers exemples que le substantif formé du verbe ne se tire pas toujours de l'infinitif, mais quelquefois aussi d'un autre temps. Ainsi der Tritt est formé du présent de l'indicatif de treten; der Wurf, de wurf, forme ancienne de l'imparfait de werfen.

4° D'une préposition, comme :

die Gesammtheit, le tout, de sammt, avec;
der Gegner, l'adversaire, de gegen, contre.

§ 121.

Les substantifs dérivés se forment, soit par des avant-syllabes ou préfixes, soit par des arrière-syllabes ou suffixes. Nous avons déjà parlé des avant-syllabes (§ 114 et 115); nous nous contenterons donc d'entrer ici dans quelques détails sur les arrière-syllabes, dont les principales sont: chen, e, el, er, ei, heit, in, keit, lein, ling, niß, sal, schaft, sel, thum, ung.

§ 122.

chen sert à former des diminutifs. *Ex.*: das Häuschen, *la maisonnette*, de Haus, *maison;* das Töchterchen, *la petite fille*, de Tochter, *fille.*

Remarque. I. Lorsque le substantif radical se termine par un son aspiré, on insère les lettres el entre le radical et la terminaison chen. *Ex.*: das Büch-el-chen, *le petit livre*, de Buch, *livre.*

II. Si le radical se termine en e ou en n, on supprime cette terminaison pour former le diminutif. *Ex.*: das Täubchen, *le petit pigeon,* de Taube, *pigeon;* das Fädchen, *le petit fil*, de Faden, *fil.*

D'autres fois on change en en el. *Ex.*: das Wägelchen, *le petit chariot*, de Wagen, *chariot.*

III. Tous les diminutifs en chen sont du genre neutre.

§ 123.

e sert à changer des adjectifs en substantifs abstraits du genre féminin. *Ex.*: die Länge, *la longueur*, de lang, *long;* die Kälte, *le froid*, de kalt, *froid.*

Lorsque cet e forme la désinence de noms masculins, il n'est souvent qu'adoucissant, et peut quelquefois disparaître.

§ 124.

el indique ordinairement le genre masculin. *Ex.* : der Schlägel, *le maillet*, de Schlag, *coup*; der Schlüssel, *la clef*, de Schluß, *l'action de fermer*.

Cette arrière-syllabe s'emploie quelquefois dans l'Allemagne méridionale pour former des diminutifs. *Ex.* : das Fässel, *le tonnelet*, de Faß, *tonneau*.

§ 125.

er sert à former des substantifs masculins, dérivés de verbes ou d'autres substantifs. *Ex.* : der Schneider, *tailleur*, de schneiden, *tailler*; der Bürger, *le citoyen*, de Burg, *château, ville fortifiée*; der Schäfer, *le berger*, de Schaf, *brebis*; Römer, *Romain*; Engländer, *Anglais*.

Quelquefois on insère entre le radical et le suffixe l'une des liquides l, n. *Ex.* : der Künstler, *l'artiste*, de Kunst, *art*; der Schuldner, *le débiteur*, de Schuld, *dette*.

De ces noms terminés par le suffixe er, il faut distinguer des substantifs de divers genres dans lesquels cette désinence er est insignifiante ou fait partie du radical. *Ex.* : das Feuer, *le feu*; die Mutter, *la mère*; der Vater, *le père*, etc.

§ 126.

ei (suffixe d'origine étrangère), désigne 1° le métier ou le lieu où il s'exerce, l'état, l'occupation. *Ex.* : Bäckerei, *boulangerie*, de Bäcker, *boulanger*; Jägerei, *vénerie*, de Jäger, *chasseur*; Brauerei, *brasserie*, de Brauer, *brasseur*; 2° une chose méprisable, de peu de prix. *Ex.* : Heuchelei, *hypocrisie*; Schmeichelei, *flatterie*; Betrügerei, *tromperie*.

Lorsque le mot auquel on ajoute ei n'est pas terminé en er, el, en, on insère une de ces désinences avant le suffixe. *Ex.* : Sclav, *esclave*, Sclaverei, *esclavage*.

Cette addition n'a pas lieu pour la plupart des noms empruntés aux langues étrangères. *Ex.* : Polizei, *police*; Tyrannei, *tyrannie*.

Tous les substantifs formés à l'aide du suffixe ei sont du féminin.

§ 127.

heit se joint aux adjectifs pour former des substantifs de

qualité. *Ex.:* Schönheit, *beauté*, de schön, *beau*; Klugheit, *sagesse*, de klug, *sage*. Les substantifs ainsi terminés sont du féminin.

§ 128.

in sert à former, à l'aide d'un substantif masculin, le substantif féminin correspondant. *Ex.:* die Königin, *la reine*, de König, *roi*; die Hündin, *la chienne*, de Hund, *chien*; die Freundin, *l'amie*, de Freund, *ami*; die Römerin, *la Romaine*, de Römer, *Romain*.

Remarque 1re. Lorsque le masculin est terminé en erer, on supprime la syllabe finale er, pour former le féminin. *Ex.:*

der Zauberer, *l'enchanteur*; die Zauberin, *l'enchanteresse*.

Remarque 2e. Les adjectifs employés substantivement ne prennent pas le suffixe in pour former le féminin; leur terminaison d'adjectif leur suffit. Ainsi l'on dira Verwandte, *parente*, et non Verwandtin; Gelehrte, *savante*, et non Gelehrtin.

§ 129.

keit paraît être le même suffixe que heit, et indique une qualité bonne ou mauvaise. *Ex.:* Thätigkeit, *activité*, de thätig, *actif*; Bitterkeit, *amertume*, de bitter, *amer*.

Les adjectifs en lich, ig, er, prennent la désinence keit, et non pas heit, pour former des substantifs de qualité. Souvent même ig s'intercale entre l'adjectif et le suffixe. *Ex.:* Kleinigkeit, *petitesse*, de klein, *petit*; Feuchtigkeit, *humidité*, de feucht, *humide*.

Tous les substantifs terminés en keit sont du féminin.

§ 130.

lein sert comme chen à former des diminutifs, avec cette différence, que les diminutifs terminés en chen appartiennent en général au style familier, tandis que ceux en lein sont employés dans un style plus relevé. *Ex.:* Kindlein, *petit enfant*; Büchlein, *petit livre*.

Ces diminutifs sont tous du genre neutre.

§ 131.

ling forme des diminutifs. *Ex.:* Jüngling, *jeune homme* Schößling, *bourgeon*, de Schoß, *rejeton*.

Quelquefois cette arrière-syllabe ajoute au sens une idée de mépris. *Ex.:* Dichterling, *poétereau*; Frömmling, *faux dévot*; Sonderling, *homme singulier.*

D'autres fois elle sert simplement à former des noms de personnes. *Ex.:* der Frembling, *l'étranger*; der Flüchtling, *le fugitif.*

§ 132.

niß. Les substantifs terminés par ce suffixe sont ou féminins ou neutres, et marquent l'état ou l'action. Il se joint 1° aux noms. *Ex.:* das Bündniß, *l'alliance*, de Bund, *lien, alliance*; 2° aux verbes. *Ex.:* das Gedächtniß, *la mémoire*, de gedenken, *penser*; die Erlaubniß, *la permission*, de erlauben, *permettre*; 3° rarement aux adjectifs. *Ex.:* die Finsterniß, *l'obscurité*, de finster, *obscur.*

§ 133.

sal sert aussi à former des substantifs d'action ou d'état. *Ex.:* das Scheusal, *l'épouvantail*, de Scheu, *peur*; die ou das Trübsal, *l'affliction*, de trüben, *troubler.* La plupart des substantifs en sal sont neutres; quelques-uns sont féminins.

§ 134.

schaft paraît venir du verbe radical schaffen, *créer, procurer*, et forme ou des noms substantifs abstraits d'état ou de qualité, ou des noms collectifs. Ce suffixe s'ajoute : 1° à des noms de personnes. Ex. : Freundschaft, *amitié*, de Freund *ami*; Gesellschaft, *société*, de Gesell, *compagnon*; Botschaft, *message*, de Bote, *messager*; Bürgerschaft, *bourgeoisie*, de Bürger, *bourgeois*; 2° à des adjectifs ou à des participes passés. *Ex.* Bereitschaft, *préparation*, de bereit, *prêt*; Bekanntschaft, *connaissance (personne que l'on connaît)*, de bekannt, *connu*; 3° à des verbes à l'infinitif. *Ex:* : Wissenschaft, *science*, de wissen, *savoir.*

Tous les substantifs en schaft sont féminins, excepté das Petschaft, *le cachet.*

§ 135.

La syllabe sel a le même sens que sal, dont elle n'est qu'une modification. Les noms ainsi terminés sont du neutre. *Ex.:* Räthsel, *énigme*, de rathen, *deviner*; Einschiebsel, *parenthèse*, de einschieben, *intercaler.*

§ 136.

thum, marque l'ensemble de tous les rapports que se rattachent au mot que cette terminaison accompagne. *Ex.* :

Das Fürstenthum, *la principauté*, formé de Fürst, *prince régnant*, signifie tout à la fois la dignité, le rang, l'autorité, le territoire d'un prince.

Der Reichthum, *la richesse*, de reich, *riche*, indique tout ce qui constitue la richesse : les terres, l'argent, les meubles, etc.

§ 137.

ung se joint : 1° aux verbes, et désigne l'action, l'état exprimé par le verbe. *Ex.* :

Die Hoffnung, *l'espérance*, de hoffen, *espérer ;*
die Aenderung, *le changement*, de ändern, *changer.*

2° aux substantifs et aux adjectifs, pour former des espèces de noms collectifs. *Ex.* :

die Waldung, *le pays couvert de forêts*, de Wald, *forêt ;* die Stallung, *les écuries*, de Stall, *écurie ;* die Festung, *la forteresse,* de fest, *solide*, *fortifié.*

SUBSTANTIFS COMPOSÉS.

§ 138.

On entend par *substantif simple* celui qui ne peut se décomposer en plusieurs mots. *Ex.* :

Haus, maison; Freundschaft, amitié; Gärtner, jardinier.

Les substantifs composés sont ceux dans la formation desquels on fait entrer deux ou plusieurs mots. *Ex.* :

Hausvater, *père de famille*, de Haus, *maison*, et Vater, *père ;*
Menschenfreund, *philanthrope*, de Menschen, *hommes*, et Freund, *ami.*

§ 139.

Les substantifs peuvent se composer :

1° De deux ou de plusieurs substantifs. *Ex.* :

Der Hausvater, *le père de famille*, de Haus ; *maison*, et Vater, *père.*

Der Handschuh, *le gant*, de Hand, *main*, et Schuh, *chaussure.*

2° D'un substantif et d'un adjectif. *Ex.:*

das Neujahr, *le nouvel an*, de neu, *nouveau*, et Jahr, *an.*

3° D'un substantif et d'un verbe *Ex.:*

das Brennöl, *l'huile à brûler*, de brennen, *brûler*, et Oel, *huile*;

das Trinklied, *la chanson à boire*, de trinken, *boire*, et Lied, *chanson.*

4° D'un substantif et d'une préposition ou d'un adverbe. *Ex.:*

der Vortheil, *l'avantage*, de vor, *devant*, et Theil, *part*;
die Hinterlist, *la supercherie*, de hinter, *derrière*, et List, *ruse.*

5° De différents mots qui ne sont pas des substantifs :

der Taugenichts, *le vaurien*, de taugen, *valoir*, et nichts *rien.*

6° D'un substantif et d'un préfixe (*voy. le* § 114 et *le* § 115.)

§ 140.

En formant un mot composé, on a pour but de fondre deux ou plusieurs idées simples en une idée complexe.

Dans cette fusion, il y a toujours une idée principale qu'on veut déterminer par d'autres idées accessoires. Or, dans la formation des mots composés, c'est une règle établie, en allemand, que *l'idée déterminante doit toujours précéder la déterminée. Ex.:*

Baumöl, *huile d'olive*,
Oelbaum, *olivier*,
tous deux formés de Baum, *arbre*, et de Oel, *huile.*

Dans le premier de ces mots composés, l'idée déterminante est *arbre*, et l'idée déterminée *huile*; il signifie donc : *huile d'arbre, huile d'olive.*

Dans le second, Oel devient le mot déterminatif, Baum, le déterminé. Oelbaum signifie donc : *un arbre à l'huile, un olivier.*

On voit par cet exemple, combien la signification de deux

mots formés des mêmes éléments peut varier, selon que ces éléments sont différemment disposés. Nous citerons encore quelques compositions de ce genre, pour rendre cette différence bien sensible :

der Straßenräuber, le voleur de grand chemin;
die Räuberstraße, la rue des voleurs.
Rac. Straße, route, rue; Räuber, voleur.

Der Briefwechsel, l'échange de lettres, la correspondance;
der Wechselbrief, la lettre de change.
Rac. Brief, lettre; Wechsel, échange.

Die Hausarbeit, le travail domestique;
das Arbeitshaus, la maison de travail.
Rac. Haus, maison; Arbeit, travail.

Cette règle est applicable aussi aux substantifs formés de plus de deux mots *Ex.* :

Feldbaukunst, composé de Feld, *champ*, Bau, *culture*, et Kunst, *art*.

Dans ce substantif, l'idée principale est Kunst; elle est déterminée par l'idée accessoire contenue dans Bau, qui à son tour est déterminée par Feld. Le mot ainsi composé signifie donc : *art de la culture des champs, agriculture*.

§ 141.

Dans beaucoup de mots composés, formés de deux substantifs, ces substantifs se joignent l'un à l'autre sans subir aucun changement. *Ex.* :

die Windmühle, *le moulin à vent*, de Wind, *vent*, et de Mühle, *moulin;*
die Wintergerste, *l'orge d'hiver*, de Winter, *hiver*, et Gerste, *orge*.

Quand le premier substantif se termine en e, on retranche quelquefois cet e final. *Ex.* :

der Ehrgeiz, *l'ambition*, de Ehre, *honneur*, et Geiz, *avarice;*
der Sonntag, *le dimanche*, de Sonne, *soleil*, et Tag, *jour*.

§ 142.

Quelquefois on intercale entre les deux mots des lettres

euphoniques ou des désinences (surtout du génitif et du pluriel), au sujet desquelles il serait difficile de donner des règles bien précises. *Ex.* :

das Schweinefett[1], *la graisse de porc*, de Schwein, *porc*, et Fett, *graisse ;*

der Sonnenschirm, *le parasol*, de Sonne, *soleil*, et Schirm, *abri ;*

die Nachtigal[2], *le rossignol*, de Nacht, *nuit*, et galen, gällen *(sonare) chanter, (l'oiseau qui chante la nuit).*

§ 143.

Souvent le substantif déterminant prend la désinence du génitif, surtout lorsqu'en décomposant le mot, il se trouverait à ce cas. *Ex.* :

die Gottesfurcht, *la crainte de Dieu :* formé de Gott, *Dieu*, et Furcht, *crainte* (en décomposant le mot, l'on aurait die Furcht Gottes);

der Hirtenstab, *le bâton de berger ;* formé de Hirten, gén. de Hirt, *berger*, et de Stab, *bâton ;*

der Menschenhaß, *la misanthropie*, formé de Menschen, *homme*, gén. de Mensch, et de Haß, *haine.*

L'addition de l's a lieu, même pour des substantifs féminins, et surtout pour ceux qui sont terminés en heit, keit, schaft, ung, et ion. *Ex.* :

die Freiheitsliebe, *l'amour de la liberté*, de Freiheit, *liberté*, Liebe, *amour ;*

die Gerechtigkeitspflege, *l'administration de la justice*, de Gerechtigkeit, *justice*, Pflege, *administration ;*

der Zeitungsschreiber, *le journaliste*, de Zeitung, *journal*, Schreiber, *éerivain.*

[1] L'e mi-muet qui sert de voyelle de liaison dans un certain nombre de substantifs composés, parait être, non la désinence du pluriel, mais plutôt une corruption de la voyelle a, qui, dans plusieurs des anciens dialectes germaniques, et en particulier dans le gothique, s'intercalait entre les deux parties du composé. Ex. : *figgr-a-gulth*, Finggerring, m. à m. *anneau de doigt.* Les Latins et les Grecs avaient aussi des voyelles de liaison. Ex. : *ἡμερ-ο-δρόμος*, *al-i-pes* (voy. Grimm. II, p. 424).

[2] Nachti pourrait bien être une trace de l'ancien ablatif *nahti* (*nocte*), de même que Bräutigam, parait être composé de Bräuti, ancien génitif de Braut, et de Gam, qui, comme le remarque Adelung, signifiait autrefois *homme* (voy. Bauer, vollst. Gr. t. I, p. 469, sq.).

§ 144.

Dans les noms composés, formés d'un adjectif et d'un substantif, l'adjectif se place avant le substantif sans subir aucun changement. *Ex.* :

die Eigenliebe, *l'amour-propre*, de eigen, *propre*, Liebe, *amour* :

das Neujahr, *le nouvel an*, de neu, *nouveau*, Jahr, *an*.

§ 145.

Si c'est un verbe qui sert de mot déterminatif, on n'emploie que le radical. *Ex.* :

Spieluhr, *horloge à carillon*, de spiel, radical de spielen, *jouer*, Uhr, *horloge*;

Trinkgeld, *pour-boire*, de trink, radical de trinken, *boire*, Geld, *argent*.

Si la consonne radicale du verbe est g, on y ajoute un e. *Ex.* :

Singstück, *partie à chanter*, de sing, radical de singen, *chanter*, Stück, *morceau*.

§ 146.

Lorsque la composition est faite, les mots déterminants restent invariables, le mot déterminé seul se décline. *Ex.* :

N. der Grünspecht, *le pic-vert*, de grün, *vert*, Specht, *pic*;
G. des Grünspecht(e)s, et non Grünenspecht(e)s;
D. dem Grünspecht(e), et non Grünenspecht(e);
A. den Grünspecht, et non Grünenspecht.

Remarque. Lorsque plusieurs noms composés, qui ne diffèrent que par les mots déterminants, et qui ont tous le même mot déterminé, se suivent immédiatement, il suffit d'exprimer une seule fois le mot déterminé, et alors on sépare les déterminants les uns des autres par un trait d'union (-). *Ex.* : das Karten- Würfel- und Schachspiel, *le jeu de cartes, de dés et d'échecs*, pour das Kartenspiel, das Würfelspiel und das Schachspiel. Cette remarque est commune aux substantifs, aux adjectifs et aux verbes composés.

Ce que nous venons de dire au sujet des mots déterminés s'applique aussi aux suffixes. Ex. : ein rohes Gemisch von

Christen- und Heidenthum (Herder), *un grossier mélange de christianisme et de paganisme*, pour ein Gemisch von Christenthum und Heidenthum.

DU GENRE DES SUBSTANTIFS.

§ 147.

A. *Sont masculins :*

1° Les substantifs qui désignent un être mâle et tous les noms d'agents qui marquent une occupation, un état qui se rapporte à l'homme.

Exceptions : les diminutifs et le mot : die Schildwache, *la sentinelle.*

2° Les noms des vents, des saisons, des mois, des jours.

Exception : die Mittwoche, *le mercredi* (on dit plus souvent der Mittwoch).

3° La plupart des substantifs en el et en er qui désignent un instrument.

Exceptions :

die Gabel, la fourchette ;	die Leiter, l'échelle ;
die Halfter, le licou ;	die Leier, la lyre ;
die Klammer, le crampon ;	das Messer, le couteau ;
die Klapper, le claquet ;	das Ruder, la rame.

4° La plupart des substantifs dérivés en en.

Exceptions :

das Almosen, l'aumône ;	das Lehen, le fief ;
das Becken, le bassin ;	das Wappen, les armoiries ;
das Eisen, le fer ;	das Wesen, l'être ;
das Füllen, le poulain ;	das Zeichen, le signe.
das Küssen, le coussin ;	

Nous ne parlons pas dans ces exceptions des infinitifs employés comme substantifs, parce que ce ne sont pas des substantifs dérivés. *Voy.* 149, V.

5° Les dérivés en ing et en ling, et les substantifs en all.

Exceptions : das Messing, le laiton ;
das Metall, le métal.

§ 148.

B. *Sont féminins :*

I. Les substantifs qui désignent des êtres féminins, et les noms d'agents qui se rapportent à l'état et aux occupations, soit de la femme, soit de la femelle.

Exceptions :

das Frauenzimmer, la femme, le sexe en général ;
das Weib, la femme ;
das Weibsbild, } la femme (*expressions vulgaires*) ;
das Weibsstück, }
et les diminutifs.

II. Les substantifs dérivés qui se terminent en e, ei, heit, keit et schaft.

Exceptions : 1° Tous ceux qui par leur nature sont du masculin.

2° Plusieurs mots qui commencent par la syllabe ge.

3° Des substantifs qui ont la double terminaison e et en, comme :

der Name ou Namen, le nom ;
der Same ou Samen, la semence.

III. Les dérivés en ung.

Exception : der Hornung, février.

IV. Les dérivés en niß.

Exceptions :

das Aergerniß, le scandale ;
das Begräbniß, l'enterrement ;
das Bedürfniß, le besoin ;
das Behältniß, le réservoir ;
das Ereigniß, l'événement ;
das Erforderniß, l'exigence ;
der Firniß, le vernis ;
das Bekenntniß, l'aveu ;
das Bildniß, l'image ;
das Bündniß, l'alliance ;
das Gleichniß, la comparaison ;
das Hinderniß, l'obstacle ;
das Zeugniß, le témoignage ;

et tous ceux qui commencent par ge ou par ver, excepté die Verdammniß, la damnation.

Remarque. On ne doit pas regarder comme des exceptions

les substantifs où les syllabes ei, schaft, ung, font partie du radical. *Ex.*:

das Ei, l'œuf; der Schaft, le fût.
das Geschrei, le cri;

§ 149.

C. *Sont neutres :*

I. Les noms des métaux, des lieux et des lettres.

Exceptions :

1° der Stahl, l'acier;
der Zink, le zinc;
der Tomback, le tombac (*sorte de métal factice, composé de cuivre et de zinc*).

2° Quelques noms de pays et de lieux, comme :
die Schweiz, la Suisse; die Mark, la Marche;
die Krimm, la Crimée; die Lausitz, la Lusace;
die Pfalz, le Palatinat;
et quelques autres terminés en ei, en schaft et en au.

II. Les diminutifs en chen et en lein.

III. Les dérivés en thum;

Exceptions :

der Beweisthum, la preuve (*peu usité*); der Reichthum, la richesse;
der Wachsthum, la croissance;
der Irrthum, l'erreur;
Wachsthum, *croissance*, est aussi du neutre.

IV. Tous les substantifs qui commencent par la syllabe ge

Exceptions :

der Gebrauch, l'usage; der Geruch, l'odeur;
die Gebühr, le devoir; der Gesang, le chant;
der Gedanke, la pensée; die Geschwulst, l'enflure;
die Gefahr, le danger; die Gestalt, la forme;
die Geduld, la patience; der Gestank, la puanteur;
der Gehalt, le salaire; die Gewalt, le pouvoir;
der Gehorsam, l'obéissance; die Gewähr, la garantie;
der Gemahl, l'époux; der Gewinn, le gain.
der Genuß, la jouissance;

V. Toutes les autres parties du discours prises substantivement. *Ex.:*

das Ich, le moi;
das Aber, le mais;
das Spielen, l'action de jouer.

§ 150.

Remarque I. Les substantifs empruntés à une langue étrangère gardent ordinairement leur genre primitif. *Ex.:*

die Symphonie (ἡ συμφωνία), la symphonie; die Carrosse (en italien *la carrozza*), le carrosse.

Exceptions :

das Almosen, l'aumône;
der Altar, l'autel;
das Echo, l'écho;
das Fieber, la fièvre;
der Körper, le corps;
das Labyrinth, le labyrinthe;
das Pulver, la poudre;
der Punkt, le point;
der Tempel, le temple;
etc., etc.

§ 151.

Remarque II. Les substantifs composés ont le genre du dernier des mots qui entrent dans leur composition. *Ex.:*

der Wasserfall, la chute d'eau (das Wasser, l'eau; der Fall, la chute);
das Arbeitshaus, la maison de force, de travail;
die Hausarbeit, le travail domestique (die Arbeit, le travail; das Haus, la maison).

Exceptions : der Abscheu, *l'horreur* (composé de ab, *de* et die Scheu, *la peur*), et les sept mots suivants, qui se terminant tous par le substantif masculin (der) Muth, *le courage* (*animus*), sont cependant du féminin :

die Anmuth, la grâce;
die Demuth, l'humilité;
die Großmuth, la générosité;
die Langmuth, la longanimité;
die Sanftmuth, la douceur;
die Schwermuth, la mélancolie;
die Wehmuth, la douleur.

Les autres sont du masculin. *Ex.:*

der Hochmuth, l'arrogance; der Kleinmuth, la pusillanimité, etc.

§ 152.

PLURIEL DES SUBSTANTIFS.

I. Un certain nombre de substantifs ont une double forme de pluriel pour exprimer leurs divers sens. Voici les plus usités :

S. das Band, le lien,	Pl. die Bande;
das Band, le ruban,	die Bänder;
(der Band, le tome,	die Bände);
die Bank, le banc,	die Bänke;
die Bank, la banque,	die Banken;
der Bogen, l'arc,	die Bogen *ou* die Bögen;
der Bogen, la feuille,	die Bogen;
das Gesicht, la vision,	die Gesichte;
das Gesicht, le visage,	die Gesichter;
der Laden, le volet,	die Laden;
der Laden, la boutique;	die Läden;
der Ort, le lieu (en général),	die Orte (*loca*);
der Ort, le lieu précis,	die Oerter (*loci*);
die Sau, la truie,	die Säue;
die Sau, le sanglier,	die Sauen;
das Wort, le mot, la parole,	die Worte, les paroles (discours suivi); die Wörter, les mots (considérés isolément);
der Zoll, le pouce (mesure),	die Zolle;
der Zoll, l'impôt,	die Zölle;
der Fuß, le pied (membre),	die Füße;
der Fuß, le pied (mesure),	die Fuße.

Ne confondez pas les pluriels des noms suivants :

S. der Schild, le bouclier,	Pl. die Schilde;
das Schild, l'enseigne,	die Schilder;
der Stift, le crayon,	die Stifte;
das Stift, l'établissement, la fondation,	die Stifter et die Stifte;
der Thor, le fou,	die Thoren;
das Thor, la porte,	die Thore; etc.

II. Un certain nombre de substantifs tirés des langues étrangères modernes conservent au pluriel la forme qu'ils ont dans la langue à laquelle ils sont empruntés. Ex. : Ambassadeurs, Douceurs, Genies, etc.

CHAPITRE II.

SUPPLÉMENT AUX ADJECTIFS.

ADJECTIFS DÉRIVÉS ET COMPOSÉS.

Les adjectifs, comme les substantifs, sont ***primitifs*** ou ***dérivés***, ***simples*** ou ***composés***.

Les arrière-syllabes ou suffixes, servant à former les adjectifs dérivés, sont : bar, en, ern, haft, icht, ig, isch, lich et sam.

§ 153.

1° bar : ce suffixe paraît venir de l'ancien verbe baren, bären, *porter*, *faire*, *mettre en état*, et marque la propriété, la capacité, la production ; tantôt dans un sens actif, comme : fruchtbar, *fertile*, de Frucht, *fruit ;* dankbar, *reconnaissant*, de Dank, *reconnaissance ;* tantôt dans un sens passif, comme : achtbar, *estimable*, de acht-en, *estimer ;* trinkbar, *potable*, de trink-en, *boire*.

§ 154.

2° (e)n et ern indiquent la matière dont une chose est faite. Ex. : golden, *d'or* (*aureus*), de Gold, *or ;* silbern, *d'argent* (*argenteus*), de Silber, *argent ;* hölzern, *de bois* (*ligneus*), de Holz, *bois*.

§ 155.

3° haft paraît venir de haften, *être attaché à*, ou de haben, *avoir*, et en conserve le sens, comme : herzhaft, *courageux* (*ayant du courage*), de Herz, *cœur ;* fehlerhaft, *vicieux*, de Fehler, *vice*, *défaut*.

§ 156.

4° icht (*osus* des Latins, *eux* des Français), pourrait se traduire par : *qui ressemble*. Ex. : holzicht, *qui ressemble à du bois ;* eine holzichte Rübe, *une rave ligneuse*, *qui ressemble à du bois*, *qui est dure comme du bois*.

§ 157.

5° ig indique ordinairement la possession. Ex. : gütig,

bon, *ayant de la bonté*, de gut, *bon;* feurig, *vif, ayant du feu*, de Feuer, *feu.*

§ 158.

6° isch : rapport d'appartenance, de conformité, de dépendance, disposition à... Ex. : höllisch, *infernal*, de Hölle, *enfer;* preußisch, *prussien*, de Preußen, *Prusse;* biblisch, *biblique*, de Bibel, *bible;* irdisch, *terrestre*, de Erde, *terre;* kindisch, *enfantin*, de Kind, *enfant;* mißtrauisch, *méfiant*, de Mißtrauen, *méfiance.*

§ 159.

7° lich paraît dériver de gleich, *semblable, ou* de leihen, *prêter, emprunter*, et marque conformité, ressemblance. Ex.: göttlich, *divin*, de Gott, *Dieu;* glücklich, *heureux*, de Glück, *bonheur.*

Ce suffixe sert aussi à former des adjectifs diminutifs, comme ältlich, *un peu vieux*, de alt, *vieux.*

Quelques adjectifs insèrent un t entre le radical et le suffixe lich. Ex. : wesentlich, *essentiel*, de Wesen, *être, essence.*

Remarque. Les désinences lich, icht et haft servaient primitivement à former des adverbes de manière, et encore aujourd'hui plusieurs des mots terminés par le suffixe lich ne s'emploient que comme adverbes. Ex. : freilich, *assurément*, schwerlich, *difficilement*, etc. D'autres ne peuvent figurer dans la proposition que comme épithètes, mais jamais comme attributs (*V.* § 22.). Ex. : täglich, *journellement, quotidien;* wörtlich, *littéralement, littéral*, etc.

§ 160.

8° sam (primitif de samt, *avec*) marque inclination, disposition. Ex. : arbeitsam, *laborieux*, de Arbeit, *travail;* sparsam, *économe*, de sparen, *épargner;* tugendsam, *vertueux*, de Tugend, *vertu.*

§ 161.

Les adjectifs composés peuvent se former :

1° D'un substantif et d'un adjectif, comme : kohlschwarz, *noir comme du charbon*, de Kohle, *charbon*, et schwarz, *noir;* steinalt, *vieux comme les pierres, décrépit*, de Stein, *pierre*, et alt, *vieux.*

Dans les mots ainsi composés, lorsque l'adjectif gouverne le génitif, le substantif en prend souvent la terminaison. Ex. :

grenzenlos, *sans bornes*, de Grenzen, gén. plur. de Grenze, *bornes*, et de los, *privé de* ;

hoffnungsvoll, *plein d'espérance*, de Hoffnung (*voy.* § 143), *espérance*, et de voll, *plein*.

2° De deux adjectifs, comme :

vierjährig, *de quatre ans*, de vier, *quatre*, et jährig, *qui a une année* ;

hellroth, *rouge-clair*, de hell, *clair*, et roth, *rouge*.

3° D'un adjectif et d'un radical verbal, comme :

merkwürdig, *remarquable*, digne de remarque, de merken, *remarquer*, et würdig, *digne*.

4° D'un adjectif et d'une préposition ou d'un adverbe, comme :

voreilig, *précipité*, de vor, *avant*, et eilig, *prompt*, *hâté* (vor est ici employé adverbialement) ;

hinfällig, *caduc*, de hin, *là*, et fällig, adjectif peu usité, formé de fallen, *tomber*.

CHAPITRE III.

SUPPLÉMENT AUX VERBES.

Les verbes, de même que les substantifs et les adjectifs, sont ou primitifs, comme lachen, *rire*, ou dérivés, comme lächeln, *sourire*.

VERBES DÉRIVÉS.

§ 162.

Les verbes dérivés se forment ou par des préfixes (*voy.* § 114), ou par des suffixes, ou par une modification des lettres du radical.

A. *Suffixes ou lettres formatives.*

Les suffixes qui servent à former les verbes dérivés, en s'insérant entre le radical et la terminaison, sont : el, er, ig, ir.

§ 163.

I. el sert à former les verbes diminutifs, et y ajoute quelquefois une idée de mépris. Ex. : lächeln *sourire*, de lachen, *rire;* witzeln, *faire le bel esprit*, de Witz, *esprit*[1].

§ 164.

II. er ajoute au verbe ou au nom primitif le sens de *faire;* ce suffixe forme ce qu'on appelle des verbes *factitifs*. Ex. : steigern, *enchérir, faire monter*, de steigen, *monter;* einschläfern, *endormir, faire dormir*, de einschlafen, *s'endormir*.

Ce suffixe sert encore à former : 1° des verbes désidératifs qui, pour la plupart, sont unipersonnels. Ex. : mich schläfert, *j'ai envie de dormir*, de schlafen, *dormir;* 2° des verbes fréquentatifs et réduplicatifs, au primitif desquels il n'est plus toujours possible de remonter dans l'état actuel de la langue. Ex. : flattern, *voltiger (volitare)*, poltern, *faire du fracas*. On a vu plus haut la syllabe er employée comme suffixe augmentatif pour la formation des comparatifs.

Remarque. Nous avons déjà remarqué (§ 61) que les verbes en eln, ern perdent ordinairement l'e qui précède la désinence verbale.

§ 165.

III. ig : ce suffixe sert à transformer en verbes des substantifs et des adjectifs allemands. Il leur donne un sens actif. Ex. : reinigen, *purifier*, de rein, *pur :* bändigen, *dompter (frenare)*, de Band, *lien*.

Souvent aussi les verbes en igen sont dérivés d'ajectifs en ig, et, dans les mots ainsi formés, cette arrière-syllabe ne peut être considérée comme un suffixe verbal. Ex. : bekräftigen, *confirmer (confirmare)*, de kräftig, *fort (firmus);* beruhigen, *tranquilliser*, de ruhig, *tranquille*.

§ 166.

IV. ir (ier). Ce suffixe ne forme qu'un petit nombre de verbes d'origine allemande. *Ex. :* schattiren, *ombrer*, de Schatten, *ombre;* buchstabiren, *épeler*, de Buchstab, *lettre*.

[1] Il faut distinguer les verbes dérivés de substantifs en el, comme : mangeln, *manquer* (de Mangel, *manque*), etc., de ceux qui sont formés au moyen du suffixe verbal el.

Mais il est très-fréquent dans les verbes d'origine étrangère. Ex. : triumphiren, *triompher;* studieren, *étudier :* polieren, *polir;* regieren, *gouverner.*

§ 167.

Outre ces suffixes, il y a quelques consonnes qui, insérées entre le radical et la désinence, servent à former des verbes dérivés. Ex. : horchen, *écouter*, de hören, *entendre :* herrschen, *commander*, de Herr, *seigneur;* ächzen, *gémir*, de ach! *hélas!*

D. *Modification des lettres du radical.*

§ 168.

I. *Voyelles.* On forme des verbes dérivés en adoucissant ou en changeant la voyelle du verbe primitif. Ex. : fallen, *tomber*, fällen, *faire tomber;* hangen, *pendre* (*sens neutre*), hängen, *pendre* (*sens actif*); sitzen, *être assis*, setzen, *placer* (*faire asseoir*); fahren, *aller en voiture* (*vehi*), führen, *conduire* (*vehere*). Ce dernier verbe est formé de l'imparfait de fahren (fuhr).

La plupart des verbes dérivés, formés d'un verbe intransitif, au moyen de l'adoucissement ou du changement de la voyelle, prennent le sens de verbes factitifs.

§ 169.

II. *Consonnes.* Les verbes dérivés, formés au moyen du changement de la consonne, sont plus rares. Les grammairiens donnent pour exemples : wachen, *veiller*, wecken, *éveiller;* hängen, *pendre*, henken, *pendre* (*surtout en parlant de la potence*); stehen, *se tenir debout* (*stare*), stellen (?), *placer* (*sistere*), etc. On voit que plusieurs de ces verbes changent à la fois la voyelle et la consonne.

§ 170.

TABLEAU

PRÉSENTANT,

DANS L'ORDRE ALPHABÉTIQUE,

TOUTES LES FORMES NON RÉGULIÈRES QUI SE RENCONTRENT DANS LES VERBES IRRÉGULIERS ALLEMANDS.

Forme irrégulière.	Mode et Temps auxquels elle appartient.	Infinitif du verbe.	Renvoi au § de la Grammaire.
		A.	
Aß,	imp. de l'indic.	Essen, manger.	§ 77. B. *f*
Aeße,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
		B.	
Bäckst,	prés. de l'ind., 2e pers.	Backen, cuire au four.	§ 74. *a.*
Bäckt,	prés. ind., 3.	*id.*	*id.*
Band,	imp. de l'ind.	Binden, lier.	§ 79. *a.*
Bände,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Barg,	imp. de l'ind.	Bergen, cacher.	§ 77. A. I. *a.*
Bärge,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Barst,	imp. de l'ind.	Bersten, crever.	§ 77. A. I. *b.*
Bärste,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Bat,	imp. de l'ind.	Bitten, prier (les hommes.	§ 79. *c.*
Bäte,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Befahl,	imp. de l'ind.	Befehlen, commander.	§ 77. A. I. *b.*
Befähle,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Befiehlst,	prés. ind., 3.	*id.*	*id.*
Befiehlt,	prés. ind., 3.	*id.*	*id.*
Beflisse,	imp. du subj.	(sich) Befleißen, (s') appliquer.	§ 78. *a.*
Beflissen,	part. passé.	*id.*	*id.*
Befliß,	imp. de l'ind.	*id.*	*id.*

Forme irrégulière.	Mode et Temps auxquels elle appartient.	Infinitif du verbe.	Renvoi au § de la Grammaire.
		B (suite).	
Befohl,	imp. de l'ind.	Befehlen, commander.	§ 77. A. I. *a.*
Beföhle,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Befohlen,	partic. passé.	*id.*	*id.*
Begann,	imp. de l'ind.	Beginnen, commencer.	§ 79. *b.*
Begonn,	imp. de l'ind.	*id.*	*id.*
Begönne,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Begonnen,	part. passé.	*id.*	*id.*
Bewog,	imp. de l'ind.	Bewegen, mouvoir.	§ 77. A. II. *d.*
Bewöge,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Bewogen,	part. passé.	*id.*	*id.*
Bill,	impératif.	Bellen, aboyer.	*id.*
Billst,	prés. de l'ind., 2e pers.	*id.*	*id.*
Billt,	prés. de l'ind., 3e pers.	*id.*	*id.*
Birg,	impératif.	Bergen, cacher.	§ 77. A. I. *a.*
Birgst,	prés. de l'ind., 2e pers.	*id.*	*id*
Birgt,	prés. de l'ind., 3e pers.	*id.*	*id.*
Birst,	impératif.	Bersten, crever, fendre.	§ 77. A. I. *b.*
Birstest,	prés. ind., 2e.	*id.*	*id.*
Birstet,	prés. de l'ind., 3e pers.	*id.*	*id.*
Bisse,	imp. du subj.	Beißen, mordre.	§ 78. *a.*
Biß,	imp. de l'ind.	*id.*	*id.*
Blasest,	prés. de l'ind., 2e pers.	Blasen, souffler.	§ 74 *b.*
Bläs(e)t,	prés. de l'ind., 3e pers.	*id.*	*id.*
Blich,	imp. de l'ind.	Bleichen, blanchir.	§ 78. *a.*

Forme irrégulière.	Mode et Temps auxquels elle appartient.	Infinitif du verbe.	Renvoi au § de la Grammaire.

B (suite).

Bliche,	imp. du subj.	Bleichen, blanchir.	§ 78. *a.*
Blieb,	imp. de l'ind.	Bleiben, rester.	§ 78. *b.*
Bliebe,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Blies,	imp. de l'ind.	Blasen, souffler.	§ 74. *b.*
Bliese,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Bog,	imp. de l'ind.	Biegen, courber.	§ 80. *a.*
Böge,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Boll,	imp. de l'ind.	Bellen, aboyer.	§ 77. A. II. *d.*
Bölle,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Borst,	imp. de l'ind.	Bersten, crever.	§ 77. A. I. *b.*
Börste,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Bot,	imp. de l'ind.	Bieten, offrir.	§ 80. *a.*
Böte,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Brach,	imp. de l'ind.	Brechen, casser.	§ 77. A. I. *a.*
Bräche,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Brachte,	imp. de l'ind.	Bringen, apporter.	§ 79. *d.*
Brächte,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Brannte,	imp. de l'ind.	Brennen, brûler.	§ 77. C. *i.*
Brät,	prés. de l'ind., 3ᵉ pers.	Braten, rôtir.	§ 74. *b.*
Brätest,	prés de l'ind., 2ᵉ pers.	*id.*	*id.*
Brich,	impératif.	Brechen, casser.	§ 77. A. I. *a.*
Brichst,	pres. ind., 2.	*id.*	*id.*
Bricht,	prés. de l'ind., 3ᵉ pers.	*id.*	*id.*
Briet,	imp. de l'ind.	Braten, rôtir.	§ 74. *b.*
Briete,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Buk,	imp. de l'ind.	Backen, cuire au four.	§ 74. *a.*
Büke,	imp. du subj.	*id.*	*id.*

Forme irrégulière.	Mode et Temps auxquels elle appartient.	Infinitif du verbe.	Renvoi au § de la Grammaire.
		D	
Dachte,	imp. de l'ind.	Denken, penser.	§ 77. C. *h.*
Dächte,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Darf,	pres. de l'ind., 1re et 3e pers.	Dürfen, oser.	§ 84.
Darfst,	prés. de l'ind., 2e pers.	*id.*	*id.*
Drang,	imp. de l'ind.	Dringen, presser.	§ 79. *a.*
Dränge,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Drasch,	imp. de l'ind.	Dreschen, battre le blé.	§ 77. A. I. *b.*
Dräsche,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Drisch,	impératif.	*id.*	*id.*
Drischest,	prés. de l'ind., 2e pers.	*id.*	*id.*
Drisch(e)t,	prés. de l'ind., 3e pers.	*id.*	*id.*
Drosch,	imp. de l'ind.	*id.*	*id.*
Drösche,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Dung,	imp. de l'ind.	Dingen, marchander.	§ 79. *a.*
Dünge,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Durfte,	imp. de l'ind.	Dürfen, oser.	§ 84.
Dürfte,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
		E.	
Empfahl,	imp. de l'ind.	Empfehlen, recommander.	§ 77. A. I. *b.*
Empfiehl,	impératif.	*id.*	*id.*
Empfiehlst,	prés. de l'ind., 2e pers.	*id.*	*id.*
Empfiehlt,	prés. de l'ind., 3e pers.	*id.*	*id.*
Empfohl,	imp. de l'ind.	*id.*	*id.*
Empföhle,	imp. du subj.	*id.*	*id.*

Forme irrégulière.	Mode et Temps auxquels elle appartient.	Infinitif du verbe.	Renvoi au § de la Grammaire.
		E (suite).	
Empfohlen,	part. passé.	Empfehlen, recommander.	§ 77. A. I. *b*.
Erblich,	imp. de l'ind.	Erbleichen, pâlir.	§ 78. *a*.
Erbliche,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Erblichen,	part. passé.	*id.*	*id.*
Erlisch,	impératif.	Erlöschen, s'éteindre.	§ 82.
Erlischest,	prés. de l'ind., 2e pers.	*id.*	*id.*
Erlisch(e)t,	prés. de l'ind., 3e pers.	*id.*	*id.*
Erlosch,	imp. de l'ind.	*id.*	*id.*
Erlösche,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Erloschen,	part. passé.	*id.*	*id.*
Erschillst,	prés. de l'ind., 2e pers.	Erschallen, retentir.	§ 74. *d*.
Erschillt,	prés. de l'ind., 3e pers.	*id.*	*id.*
Erscholl,	imp. de l'ind.	*id.*	*id.*
Erschölle,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Erschollen,	part. passé.	*id.*	*id.*
Erschrak,	imp. de l'ind.	Erschrecken, s'effrayer.	§ 77. A. I. *a*.
Erschräke,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Erschrick,	impératif.	*id.*	*id.*
Erschrickst,	prés. de l'ind., 2e pers.	*id.*	*id.*
Erschrickt,	prés. de l'ind., 3e pers.	*id.*	*id.*
Erschrocken,	participe passé.	*id.*	*id.*
Erwog,	imp. de l'ind.	Erwägen, considérer.	§ 76. *a*.
Erwöge,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Erwogen,	participe passé.	*id.*	*id.*

Forme irrégulière.	Mode et Temps auxquels elle appartient.	Infinitif du verbe.	Renvoi au § de la Grammaire.
	F.		
Fähr(e)st,	prés. de l'ind., 2e pers.	Fahren, conduire, etc.	§ 74. *a.*
Fähr(e)t,	prés. de l'ind., 3e pers.	*id.*	*id.*
Fällst,	prés. de l'ind., 2e pers.	Fallen, tomber.	§ 74 *b.*
Fällt,	prés. de l'ind., 3e pers.	*id.*	*id.*
Fand,	imp. de l'ind.	Finden, trouver.	§ 79. *a.*
Fände,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Fängst,	prés. de l'ind., 2e pers.	Fangen, prendre.	§ 74. *c.*
Fängt,	prés. de l'ind., 3e pers.	*id.*	*id.*
Fichst,	prés. de l'ind., 2e pers.	Fechten, combattre.	§ 77. A. H. *d.*
Ficht,	impératif. prés. de l'ind., 3e pers.	*id.*	*id.*
Fiel,	imp. de l'ind.	Fallen, tomber.	§ 74. *b.*
Fiele,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Fieng,	imp. de l'ind.	Fangen, prendre.	§ 74. *c.*
Fienge,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Fing,	imp. de l'ind.	*id.*	*id.*
Finge,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Flichst,	prés. de l'ind., 2e pers.	Flechten, tresser.	§ 77. A. H. *d.*
Flicht,	prés. de l'ind., 3e pers.	*id.*	*id.*
	impératif.	*id.*	*id.*
Flocht,	imp. de l'ind.	*id.*	*id.*
Flöchte,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Flog,	imp. de l'ind.	Fliegen, voler.	§ 80. *a.*
Flöge,	imp. du subj.	*id.*	*id.*

Forme irrégulière.	Mode et Temps auxquels elle appartient.	Infinitif du verbe.	Renvoi au § de la Grammaire.
	F (suite).		
Floh,	imp. de l'ind.	Fliehen, fuir.	§ 80. *a.*
Flöhe,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Floß,	imp. de l'ind.	Fließen, couler.	*id.*
Flösse,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Focht,	imp. de l'ind.	Fechten, combattre.	§77. A. II. *d.*
Föchte,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Fraß,	imp. de l'ind.	Fressen, manger.	§ 77. B. *f.*
Fräße,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Fror,	imp. de l'ind.	Frieren, geler.	§ 80. *a.*
Fröre,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Frissest,	prés. de l'ind., 2ᵉ pers.	Fressen, manger.	§ 77. B. *f.*
Frisset,	prés. de l'ind., 3ᵉ pers.	*id.*	*id.*
Friß,	impératif.	*id.*	*id.*
Frißt,	prés. de l'ind., 3ᵉ pers.	*id.*	*id.*
Fuhr,	imp. de l'ind.	Fahren, conduire.	§ 74. *a.*
Führe,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
	G.		
Gab,	imp. de l'ind.	Geben, donner.	§ 77. B. *f.*
Gäbe,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Galt,	imp. de l'ind.	Gelten, valoir.	§ 77. A. I. *b.*
Gälte,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Gebacken,	participe passé.	Backen, cuire au four.	§ 74. *a.*
Gebar,	imp. de l'ind.	Gebären, enfanter.	§ 76. *b.*
Gebäre,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Gebeten,	participe passé.	Bitten, prier (les hommes).	§ 79. *c.*
Gebier,	impératif.	Gebären, enfanter.	§ 76. *b.*
Gebierst,	prés. de l'ind., 2ᵉ pers.	*id.*	*id.*

Forme irrégulière.	Mode et Temps auxquels elle appartient.	Infinitif du verbe.	Renvoi au § de la Grammaire.
	G (suite).		
Gebiert,	prés. de l'ind., 3e pers.	Gebären, enfanter.	§ 76. *b.*
Gebissen,	participe passé.	Beißen, mordre.	§ 78. *a.*
Geblasen,	*id.*	Blasen, souffler.	§ 74. *b.*
Geblichen,	*id.*	Bleichen, blanchir.	§ 78. *a.*
Geblieben,	*id.*	Bleiben, rester.	§ 78. *b.*
Gebogen,	*id.*	Biegen, courber.	§ 80. *a.*
Gebollen,	*id.*	Bellen, aboyer.	§ 77. A. II. *d.*
Geboren,	*id.*	Gebären, enfanter.	§ 76. *b.*
Geborgen,	*id.*	Bergen, cacher.	§ 77. A. I. *a.*
Geborsten,	*id.*	Bersten, crever.	§ 77. A. I. *b.*
Geboten,	*id.*	Bieten, offrir.	§ 80. *a.*
Gebracht,	*id.*	Bringen, apporter.	§ 79. *d.*
Gebrannt,	*id.*	Brennen, brûler.	§ 77. C. *i.*
Gebraten,	*id.*	Braten, rôtir.	§ 74. *b.*
Gebrochen,	*id.*	Brechen, casser.	§ 77. A. I. *a.*
Gebunden,	*id.*	Binden, lier.	§ 79. *a.*
Gedacht,	*id.*	Denken, penser.	§ 77. C. *h.*
Gedich,	imp. de l'ind.	Gedeihen, prospérer	§ 78. *b.*
Gediehe,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Gediehen,	participe passé.	*id.*	*id.*
Gedroschen,	*id.*	Dreschen, battre le blé.	§ 77. A. I. *b.*
Gedrungen,	*id.*	Dringen, presser.	§ 79. *a.*
Gedungen,	*id.*	Dingen, marchander.	*id.*
Gedurft,	*id.*	Dürfen, oser.	§ 84.
Gefahren,	*id.*	Fahren, conduire.	§ 74. *a.*
Gefallen,	*id.*	Fallen, tomber.	§ 74. *b.*
Gefangen,	*id.*	Fangen, prendre.	§ 74. *c.*
Geflochten,	*id.*	Flechten, tresser.	§ 77. A. II. *d.*
Geflogen,	*id.*	Fliegen, voler.	§ 80. *a.*
Geflohen,	*id.*	Fliehen, fuir.	*id.*
Geflossen,	*id.*	Fließen, couler.	*id.*

Forme irrégulière.	Mode et Temps auxquels elle appartient.	Infinitif du verbe.	Renvoi au § de la Grammaire.
		G (suite).	
Gefochten,	participe passé.	Fechten, combattre.	§ 77. A. II. *d.*
Gefressen,	*id.*	Fressen, manger.	§ 77. B. *f.*
Gefroren,	*id.*	Frieren, geler.	§ 80. *a.*
Gefunden,	*id.*	Finden, trouver.	§ 79. *a.*
Gegangen,	*id.*	Gehen, aller.	§ 77. C. *k.*
Gegeben,	*id.*	Geben, donner.	§ 77. B. *f.*
Gegessen,	*id.*	Essen, manger.	*id.*
Geglichen,	*id.*	Gleichen, ressembler.	§ 78. *a.*
Geglitten,	*id.*	Gleiten, glisser.	*id.*
Geglommen,	*id.*	Glimmen, brûler sans flammes.	§ 79. *b.*
Gegohren,	*id.*	Gähren, fermenter.	§ 76. *a.*
Gegolten,	*id.*	Gelten, valoir.	§ 77. A. I. *b.*
Gegossen,	*id.*	Gießen, verser.	§ 80. *a.*
Gegraben,	*id.*	Graben, creuser.	§ 74. *a.*
Gegriffen,	*id.*	Greifen, saisir.	§ 78. *a.*
Gehalten,	*id.*	Halten, tenir.	§ 74. *b.*
Gehangen,	*id.*	Hangen, pendre, *v.n*	§ 74. *c.*
Gehauen,	*id.*	Hauen, tailler.	§ 75. *b.*
Geheißen,	*id.*	Heißen, se nommer.	§ 78. *c.*
Gehoben,	*id.*	Heben, lever.	§ 77. A. II. *c.*
Geholfen,	*id.*	Helfen, secourir.	§ 77. A. I. *c.*
Gekannt,	*id.*	Kennen, connaître.	§ 77. C. *i.*
Gekiffen,	*id.*	Keifen, criailler.	§ 78. *a.*
Geklommen,	*id.*	Klimmen, gravir.	§ 79. *b.*
Geklungen,	*id.*	Klingen, sonner.	§ 79. *a.*
Gekniffen,	*id.*	Kneifen, pincer.	§ 78. *a.*
Geknippen,	*id.*	Kneipen, pincer.	*id.*
Gekommen,	*id.*	Kommen, venir.	§ 81.
Gekonnt,	*id.*	Können, pouvoir.	§ 82.
Gekrochen,	*id.*	Kriechen, ramper.	§ 80. *a.*
Geladen,	*id.*	Laden, charger.	§ 74. *a.*
Gelang,	imp. de l'ind.	Gelingen, réussir.	§ 79. *a.*

Forme irrégulière.	Mode et temps auxquels elle appartient.	Infinitif du verbe.	Renvoi au § de la Grammaire.
		G (suite).	
Gelänge,	imp. du subj.	Gelingen, réussir.	§ 79 *a.*
Gelassen,	participe passé.	Lassen, laisser.	§ 74 *b.*
Gelaufen,	*id.*	Laufen, courir.	§ 75. *b.*
Gelegen,	*id.*	Liegen, coucher, *v. n.*	§ 80. *b.*
Gelesen,	*id.*	Lesen, lire, cueillir.	§ 77. B. *f.*
Geliehen,	*id.*	Leihen, prêter.	§ 78. *b.*
Gelitten,	*id.*	Leiden, souffrir.	§ 78. *a.*
Gelogen,	*id.*	Lügen, mentir.	§ 84.
Gelungen,	*id.*	Gelingen, réussir.	§ 79. *a.*
Gemahlen,	*id.*	Mahlen, moudre.	§ 74. *a.*
Gemessen,	*id.*	Messen, mesurer.	§ 77. B. *f.*
Gemieden,	*id.*	Meiden, éviter.	§ 78 *b.*
Gemocht,	*id.*	Mögen, vouloir.	§ 82.
Gemolken,	*id.*	Melken, traire.	§ 75. A. II. *d.*
Gemußt,	*id.*	Müssen, devoir.	§ 84.
Genannt,	*id.*	Nennen, nommer.	§ 77. C. *i.*
Genas,	imp. de l'ind.	Genesen, guérir.	§ 77. B. *f.*
Genäse,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Genesen,	participe passé.	*id.*	*id.*
Genommen,	*id.*	Nehmen, prendre.	§ 77. A. I. *a.*
Genossen,	*id.*	Genießen, jouir.	§ 80. *a.*
Genoß,	imp. de l'ind.	*id.*	*id.*
Genöße,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Gepfiffen,	participe passé.	Pfeifen, siffler.	§ 78. *a.*
Gepflogen,	*id.*	Pflegen, soigner.	§ 77. A I. *b.*
Gepriesen,	*id.*	Preisen, estimer.	§ 78. *b.*
Gequollen,	*id.*	Quellen, sourdre.	§ 77. A. II. *b.*
Gerannt,	*id.*	Rennen, courir.	§ 77. C. *i.*
Gerathen,	*id.*	Rathen, conseiller.	§ 74. *b.*
Gerieben,	*id.*	Reiben, frotter.	§ 78. *b.*
Gerissen,	*id.*	Reißen, rompre.	§ 78. *a.*
Geritten,	*id.*	Reiten, aller à cheval.	*id.*
Gerochen,	*id.*	Riechen, flairer.	§ 80. *a.*

Forme irrégulière	Mode et Temps auxquels elle appartient.	Infinitif du verbe.	Renvoi au § de la Grammaire.
		G (suite).	
Geronnen,	participe passé.	Rinnen, couler.	§ 79. *b.*
Gerufen,	*id.*	Rufen, appeler.	§ 83.
Gerungen,	*id.*	Ringen, lutter.	§ 79. *a.*
Gesandt,	*id.*	Senden, envoyer.	§ 77. C. *i.*
Geschaffen,	*id.*	Schaffen, créer.	§ 74. *a.*
Geschach,	imp. de l'ind.	Geschehen, se faire.	§ 77. B. *f.*
Geschähe,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Geschehen,	participe passé.	*id.*	*id.*
Geschieden,	*id.*	Scheiden, se séparer.	§ 78. *b.*
Geschieht,	prés. de l'ind., 3e pers.	Geschehen, se faire.	§ 77. B. *f.*
Geschienen,	participe passé.	Scheinen, sembler.	§ 78. *b.*
Geschlafen,	*id.*	Schlafen, dormir.	§ 74. *b.*
Geschlagen,	*id.*	Schlagen, battre.	§ 74 *a.*
Geschlichen,	*id.*	Schleichen, se glisser.	§ 78. *a.*
Geschliffen,	*id.*	Schleifen, aiguiser.	*id.*
Geschlissen,	*id.*	Schleißen, fendre.	*id.*
Geschlossen,	*id.*	Schließen, fermer.	§ 80. *a.*
Geschlungen,	*id.*	Schlingen, avaler.	§ 79. *a.*
Geschmissen,	*id.*	Schmeißen, jeter.	§ 78. *a.*
Geschmolzen,	*id.*	Schmelzen, se fondre.	§ 77. A. II. *d.*
Geschnitten,	*id.*	Schneiden, couper.	§ 78. *a.*
Geschnoben,	*id.*	Schnauben, respirer fortement.	§ 75. *a.*
Geschnoben,	*id.*	Schnieben, *même sens.*	§ 80. *a.*
Geschoben,	*id.*	Schieben, pousssr.	*id.*
Gescholten,	*id.*	Schelten, injurier.	§ 77. A. I. *b.*
Geschoren,	*id.*	Scheren, tondre.	§ 77. A. II. *d.*
Geschossen,	*id.*	Schießen, tirer.	§ 80. *a.*
Geschrieben,	*id.*	Schreiben, écrire.	§ 78. *b.*

Forme irrégulière.	Mode et Temps auxquels elle appartient.	Infinitif du verbe.	Renvoi au § de la Grammaire.
		G (suite).	
Geschrien,	participe passé.	Schreien, crier.	§ 78. *b.*
Geschritten,	*id.*	Schreiten, marcher.	§ 78. *a.*
Geschroben,	*id.*	Schrauben, visser.	§ 75. *a.*
Geschunden,	*id.*	Schinden, écorcher.	§ 79. *a.*
Geschwiegen,	*id.*	Schweigen, se taire.	§ 78. *b.*
Geschwollen,	*id.*	Schwellen, enfler.	§ 77. A. II. *d.*
Geschwommen,	*id.*	Schwimmen, nager.	§ 79. *b.*
Geschworen,	*id.*	Schwären, suppurer.	§ 76. *a.*
Geschworen,	*id.*	Schwören, jurer.	§ 82.
Geschwunden	*id.*	Schwinden, disparaître.	§ 79. *a.*
Geschwungen	*id.*	Schwingen, secouer.	*id.*
Gesehen,	*id.*	Sehen, voir.	§ 77. B. *f.*
Gesessen,	*id.*	Sitzen, être assis.	§ 79. *c.*
Gesoffen,	*id.*	Saufen, boire (en parl. des anim.)	§ 75. *a.*
Gesogen,	*id.*	Saugen, téter, sucer.	*id.*
Gesonnen,	*id.*	Sinnen, penser.	§ 79. *b.*
Gesotten,	*id.*	Sieden, bouillir.	§ 80 *a.*
Gespien,	*id.*	Speien, cracher.	§ 80. *a.*
Gesplissen,	*id*	Spleißen, fendre.	§ 78. *a.*
Gesponnen,	*id.*	Spinnen, filer.	§ 79. *b.*
Gesprochen,	*id.*	Sprechen, parler.	§ 77. A. I. *a.*
Gesprossen,	*id.*	Sprießen, bourgeonner.	§ 80. *a.*
Gesprungen,	*id.*	Springen, sauter.	§ 79. *a.*
Gestanden,	*id.*	Stehen, être debout.	§ 77. C. *h.*
Gestiegen,	*id.*	Steigen, monter.	§ 78. *b.*
Gestoben,	*id.*	Stieben, s'en aller en poussière.	§ 80. *a.*

Forme irrégulière.	Mode et Temps auxquels elle appartient.	Infinitif du verbe.	Renvoi au § de la Grammaire.
		G (suite).	
Gestochen,	participe passé.	Stechen, piquer.	§ 77. A. I. *a.*
Gestohlen,	*id.*	Stehlen, voler.	§ 77. A. I. *b.*
Gestorben,	*id.*	Sterben, mourir.	§ 77. A. I. *c.*
Gestoßen,	*id.*	Stoßen, pousser.	§ 81.
Gestrichen,	*id.*	Streichen, frotter.	§ 78. *a.*
Gestritten,	*id.*	Streiten, combattre.	*id.*
Gestunken,	*id.*	Stinken, puer.	§ 79. *a.*
Gesungen,	*id.*	Singen, chanter.	*id.*
Gesunken,	*id.*	Sinken, enfoncer.	*id.*
Gethan,	*id.*	Thun, faire.	§ 83.
Getragen,	*id.*	Tragen, porter.	§ 74. *a.*
Getreten,	*id.*	Treten, marcher.	§ 77. B. *f.*
Getrieben,	*id.*	Treiben, pousser.	§ 78. *b.*
Getroffen,	*id.*	Treffen, atteindre.	§ 77. A. I. *a.*
Getroffen,	*id.*	Triefen, dégoutter.	§ 77. *a.*
Getrogen,	*id.*	Triegen, tromper.	§ 80. *a.*
Getrogen,	*id.*	Trügen, tromper.	§ 80.
Getrunken,	*id.*	Trinken, boire.	§ 74.
Gewachsen,	*id.*	Wachsen, croître.	§ 79.
Gewandt,	*id.*	Wenden, tourner.	§ 77. C. *i.*
Gewann,	imp. de l'ind.	Gewinnen, gagner.	§ 79. *b.*
Gewänne,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Gewaschen,	participe passé.	Waschen, laver.	§ 74. *a.*
Gewichen,	*id.*	Weichen, céder.	§ 78. *a.*
Gewiesen,	*id.*	Weisen, montrer.	§ 78. *b.*
Gewogen,	*id.*	Wiegen, peser.	§ 80. *a.*
Gewönne,	imp. du subj.	Gewinnen, gagner.	§ 79. *b.*
Gewonnen,	participe passé.	*id.*	*id.*
Geworben,	*id.*	Werben, enrôler.	§ 77. A. I. *c.*
Geworfen,	*id.*	Werfen, jeter.	*id.*
Geworren,	*id.*	Wirren, brouiller.	§ 79. *b.*
Gewunden,	*id.*	Winden, tordre.	§ 79. *a.*
Gewußt,	*id.*	Wissen, savoir.	*id.*

Forme irrégulière.	Mode et Temps auxquels elle appartient.	Infinitif du verbe.	Renvoi au § de la Grammaire.
		G (suite).	
Geziehen,	participe passé.	Zeihen, accuser.	§ 78. *b.*
Gezogen,	*id.*	Ziehen, tirer.	§ 80. *a.*
Gezwungen,	*id.*	Zwingen, forcer.	§ 79. *a.*
Gib,	impératif.	Geben, donner.	§ 77. B. *f.*
Gibst,	prés. ind., 2.	*id.*	*id.*
Gibt,	prés. ind., 3.	*id.*	*id.*
Gieb,	impératif.	*id.*	*id.*
Giebst,	prés. ind., 2.	*id.*	§ 77. B. *f.*
Giebt,	prés. ind., 3.	*id.*	*id.*
Gilt,	impératif. prés. ind., 3.	Gelten, valoir.	§ 77. A. I. *b.*
Giltst,	prés. ind., 2.	*id.*	*id.*
Ging,	imp. de l'ind.	Gehen, aller.	§ 77. C. *k.*
Ginge,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Glich,	imp. de l'ind.	Gleichen, ressembler.	§ 78. *a.*
Gliche,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Glitt,	imp. de l'ind.	Gleiten, glisser.	*id.*
Glitte,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Glomm,	imp. de l'ind.	Glimmen, brûler sans flammes.	§ 79. *b.*
Glömme,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Gohr,	imp. de l'ind.	Gähren, fermenter.	§ 76. *a.*
Göhre,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Golt,	imp. de l'ind.	Gelten, valoir.	§ 77. A. I. *b.*
Gölte,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Goß,	imp. de l'ind.	Gießen, verser.	§ 80. *a.*
Gösse,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Gräbst,	prés. ind., 2.	Graben, creuser.	§ 74. *a.*
Gräbt,	prés. ind., 3.	*id.*	*id.*
Griff,	imp. de l'ind.	Greifen, saisir.	§ 78. *a.*
Griffe,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Grub,	imp. de l'ind.	Graben, creuser.	§ 74. *a*
Grübe,	imp. du subj.	*id.*	*id.*

Forme irrégulière.	Mode et Temps auxquels elle appartient.	Infinitif du verbe.	Renvoi au § de la Grammaire.
		H.	
Half,	imp. de l'ind.	Helfen, secourir.	§ 77. A. I. c.
Hält,	prés. de l'ind., 3e pers.	Halten, tenir.	§ 74. *b.*
Hältst,	prés. de l'ind., 2e pers.	*id.*	*id.*
Hängst,	prés. de l'ind., 2e pers.	Hangen, pendre, *v. n.*	§ 74. *c.*
Hängt,	prés. de l'ind., 3e pers.	*id.*	*id.*
Hieb,	imp. de l'ind.	Hauen, tailler.	§ 75. *b.*
Hiebe,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Hielt,	imp. de l'ind.	Halten, tenir.	§ 74. *b.*
Hielte,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Hieß,	imp. de l'ind.	Heißen, se nommer.	§ 78. *c.*
Hieße,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Hilf,	impératif.	Helfen, secourir.	§ 77. A. I. *c.*
Hilfst,	prés. de l'ind., 2e pers.	*id.*	*id.*
Hilft,	prés. de l'ind., 3e pers.	*id.*	*id.*
Hing,	imp. de l'ind.	Hangen, pendre, *v. n.*	§ 74. *c.*
Hinge,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Hob,	imp. de l'ind.	Heben, lever.	§ 77. A. II. *c.*
Höbe,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Hub,	imp. de l'ind.	*id.*	*id.*
Hübe,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Hulf,	imp. de l'ind.	Helfen, secourir.	§ 77. A. I. *c.*
Hülfe,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
		I.	
Issest,	prés. de l'ind., 2e pers.	Essen, manger.	§ 77. B. *f.*
Isset,	prés. de l'ind., 3e pers.	*id.*	*id.*

Forme irrégulière.	Mode et Temps auxquels elle appartient.	Infinitif du verbe.	Renvoi au § de la Grammaire.
		J (suite).	
Iß,	impératif.	Essen, manger.	§ 77. B. *f*.
Ißt,	prés. de l'ind., 3ᵉ pers.	*id.*	*id.*
		K.	
Kam,	imp. de l'ind.	Kommen, venir.	§ 81.
Käme,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Kann,	prés. de l'ind., 1ʳᵉ et 3ᵉ pers.	Können, pouvoir.	§ 82.
Kannst,	prés. de l'ind., 2ᵉ pers.	*id.*	*id.*
Kannte,	imp. de l'ind.	Kennen, connaître.	§ 77. C. *i*.
Kiff,	*id.*	Keifen, criailler.	§ 78. *a*.
Kiffe,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Klang,	imp. de l'ind.	Klingen, sonner.	§ 79. *a*.
Klange,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Klomm,	imp. de l'ind.	Klimmen, gravir.	§ 79. *b*.
Klömme,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Kniff,	imp. de l'ind.	Kneifen, pincer.	§ 78. *a*.
Kniffe,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Knipp,	imp. de l'ind.	Kneipen, pincer.	*id.*
Knippe,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Kömmst,	prés. de l'ind., 2ᵉ pers.	Kommen, venir.	§ 81.
Kömmt,	prés. de l'ind., 3ᵉ pers.	*id.*	*id.*
Konnte,	imp. de l'ind.	Können, pouvoir.	§ 82.
Könnte,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Kroch,	imp. de l'ind.	Kriechen, ramper.	§ 80. *a*.
Kröche,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
		L.	
Lag,	imp. de l'ind.	Liegen, coucher, *v. n.*	§ 80. *b*.
Läge,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Las,	imp. de l'ind.	Lesen, lire, cueillir.	§ 77. B. *f*

Forme irrégulière.	Mode et Temps auxquels elle appartient.	Infinitif du verbe.	Renvoi au § de la Grammaire.
		L (suite).	
Läse,	imp. du subj.	Lesen, lire, cueillir.	§ 77. B. *f.*
Lässest,	prés. de l'ind., 2e pers.	Lassen, laisser.	§ 74. *b.*
Lässet,	prés. de l'ind., 3e pers.	*id.*	*id.*
Läßt,	prés. de l'ind., 3e pers.	*id.*	*id.*
Läuffst,	prés. de l'ind., 2e pers.	Laufen, courir.	§ 75. *b.*
Läuft,	prés. de l'ind., 3e pers.	*id.*	*id.*
Lief,	imp. de l'ind.	*id.*	*id.*
Liefe,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Lieh,	imp. de l'ind.	Leihen, prêter.	§ 78. *b.*
Liehe,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Lies,	impératif.	Lesen, lire, cueillir.	§ 77. B. *f.*
Liesest,	prés. de l'ind., 2e pers.	*id.*	*id.*
Lies(e)t,	prés. de l'ind., 3e pers.	*id.*	*id.*
Ließ,	imp. de l'ind.	Lassen, laisser.	§ 74. *b.*
Ließe,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Litt,	imp. de l'ind.	Leiden, souffrir.	§ 78. *a.*
Litte,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Log,	imp. de l'ind.	Lügen, mentir.	§ 84.
Löge,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Lud,	imp. de l'ind.	Laden, charger.	§ 74. *a.*
Lüde,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
		M.	
Mag,	prés. de l'ind., 1re et 3e pers.	Mögen, vouloir.	§ 82.
Magst,	prés. de l'ind., 2e pers.	*id.*	*id.*

15

Forme irrégulière.	Mode et Temps auxquels elle appartient.	Infinitif du verbe.	Renvoi au § de la Grammaire.
	M (suite).		
Maß,	imp. de l'ind.	Messen, mesurer.	§ 77. B. *f.*
Mäße,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Mied,	imp. de l'ind.	Meiden, éviter.	§ 78. *b.*
Miede,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Milk,	impératif.	Melken, traire.	§77. A. II. *d.*
Milkst,	prés. de l'ind., 2e pers.	*id.*	*id.*
Milkt,	prés. de l'ind., 3e pers.	*id.*	*id.*
Missest,	prés. de l'ind., 2e pers.	Messen, mesurer.	§ 77. B. *f.*
Misset,	prés. de l'ind., 3e pers.	*id.*	*id.*
Miß,	impératif.	*id.*	*id.*
Mißt,	prés. de l'ind., 3e pers.	*id.*	*id.*
Mochte,	imp. de l'ind.	Mögen, vouloir.	§ 82.
Möchte,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Molk,	imp. de l'ind.	Melken, traire.	§77. A. II. *d.*
Mölke,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Muß,	prés. de l'ind., 1re et 3e pers.	Müssen, devoir.	§ 84.
Mußt,	prés. de l'ind., 2e pers.	*id.*	*id.*
Mußte,	imp. de l'ind.	*id.*	*id.*
Müßte,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
	N.		
Nahm,	imp. de l'ind.	Nehmen, prendre.	§ 77. A. I. *a.*
Nähme,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Nannte,	imp. de l'ind.	Nennen, nommer.	§ 77. C. *i.*
Nimm,	impératif.	Nehmen, prendre.	§77. A. I. *a.*
Nimmst,	prés. de l'ind., 2e pers.	*id.*	*id.*

Forme irrégulière.	Mode et Temps auxquels elle appartient.	Infinitif du verbe.	Renvoi au § de la Grammaire.
	N (suite).		
Nimmt,	prés. de l'ind., 3e pers.	Nehmen, prendre.	§ 77. A. I. *a*.
	P.		
Pfiff,	imp. de l'ind.	Pfeifen, siffler.	§ 78. *a*.
Pfiffe,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Pflag,	imp. de l'ind.	Pflegen, soigner.	§ 77. A. I. *b*.
Pfläge,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Pflichst,	prés. de l'ind., 2e pers.	*id.*	*id.*
Pflicht,	prés. de l'ind., 3e pers.	*id.*	*id.*
Pfliegst,	prés. de l'ind., 2e pers.	*id.*	*id.*
Pfliegt,	prés. de l'ind., 3e pers.	*id.*	*id.*
Pflog,	imp. de l'ind.	*id.*	*id.*
Pflöge,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Pries,	imp. de l'ind.	Preisen, priser.	§ 78. *b*.
Priese,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
	Q.		
Quill,	impératif.	Quellen, sourdre.	§ 77. A. II. *d*.
Quillst,	prés. de l'ind., 2e pers.	*id.*	*id.*
Quillt,	prés. de l'ind., 3e pers.	*id.*	*id.*
Quoll,	imp. de l'ind.	*id.*	*id.*
Quölle,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
	R.		
Rach,	imp. de l'ind.	Rächen, venger.	§ 76. *a*.
Räche,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Rang,	imp. de l'ind.	Ringen, lutter.	§ 79. *a*.
Ränge,	imp. du subj.	*id.*	*id.*

Forme irrégulière.	Mode et Temps auxquels elle appartient.	Infinitif du verbe.	Renvoi au § de la Grammaire.
Rann,	imp. de l'ind.	Rinnen, couler.	§ 79. *b.*
Ränne,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Rannte,	imp. de l'ind.	Rennen, courir.	§ 77. C. *i.*
Räth,	prés. de l'ind., 3e prés.	Rathen, conseiller.	§ 74 *b.*
Räthst,	prés. de l'ind., 2e pers.	*id.*	*id.*
Rieb,	imp. de l'ind.	Reiben, frotter.	§ 78. *b.*
Riebe,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Rief,	imp. de l'ind.	Rufen, appeler.	§ 83.
Riefe,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Rieth,	imp. de l'ind.	Rathen, conseiller.	§ 74. *b.*
Riethe,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Riß,	imp. de l'ind.	Reißen, rompre.	§ 78. *a.*
Risse,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Ritt,	imp. de l'ind.	Reiten, aller à cheval.	*id.*
Ritte,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Roch,	imp. de l'ind.	Rächen, venger.	§ 76. *a.*
Roch,	*id.*	Riechen, flairer.	§ 80. *a.*
Röche,	imp. du subj.	Rächen, venger.	§ 76. *a.*
Röche,	*id.*	Riechen, flairer.	§ 80. *a.*
Rönne,	*id.*	Rinnen, couler.	§ 79. *b.*

S.

Sah,	imp. de l'ind.	Sehen, voir.	§ 77. B. *f.*
Sähe,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Sandte,	imp. de l'ind.	Senden, envoyer.	§ 77. C. *i.*
Sang,	*id.*	Singen, chanter.	§ 79. *a.*
Sänge,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Sank,	imp. de l'ind.	Sinken, enfoncer.	*id.*
Sänke,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Sann,	imp. de l'ind.	Sinnen, penser.	§ 79. *b.*
Sänne,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Saß,	imp. de l'ind.	Sitzen, être assis.	§ 79. *c.*

Forme irrégulière.	Mode et Temps auxquels elle appartient.	Infinitif du verbe.	Renvoi au § de la Grammaire.
		S (suite).	
Säße,	imp. du subj.	Sitzen, être assis.	§ 79. *c.*
Säufst,	prés. de l'ind., 2e pers.	Saufen, boire (en parl. des anim.).	§ 75. *a.*
Säuft,	prés. de l'ind., 3e pers.	*id.*	*id.*
Schalt,	imp. de l'ind.	Schelten, injurier.	§ 77. A. I. *b*
Schälte,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Schied,	imp. de l'ind.	Scheiden, se séparer.	§ 78. *b.*
Schiede,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Schien,	imp. de l'ind.	Scheinen, sembler.	*id.*
Schiene,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Schier,	impératif.	Scheren, tondre.	§ 77. A. II. *d.*
Schier(e)st,	prés. de l'ind., 2e pers.	*id.*	*id.*
Schiert,	prés. de l'ind., 3e pers.	*id.*	*id.*
Schilt,	prés. ind. 3. impératif.	Schelten, injurier.	§ 77. A. I. *b.*
Schiltst,	prés. de l'ind., 2e pers.	*id.*	*id.*
Schläfst,	prés. ind. 2.	Schlafen, dormir.	§ 74. *b.*
Schläft,	prés. de l'ind., 3e pers.	*id.*	*id.*
	prés. de l'ind., 2e pers.	Schlagen, battre.	§ 74. *a.*
	prés. de l'ind., 3e pers.	*id.*	*id.*
	imp. de l'ind.	Schlingen, avaler.	§ 79. *a.*
	imp. du subj.	*id.*	*id.*
	imp. de l'ind.	Schleichen, se glisser.	§ 78. *a.*
	imp. du subj.	*id.*	*id.*
	imp. de l'ind.	Schlafen, dormir.	§ 74. *b.*
	imp. du subj.	*id.*	*id.*

Forme irrégulière.	Mode et Temps auxquels elle appartient.	Infinitif du verbe.	Renvoi au § de la Grammaire,
		S (suite).	
Schliff,	imp. de l'ind.	Schleifen, aiguiser.	§ 78. *a.*
Schliffe,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Schliß,	imp. de l'ind.	Schleißen, fendre.	*id.*
Schlisse,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Schloff,	imp. de l'ind.	Schliefen, ramper.	§ 80. *a.*
Schlöffe,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Schloß,	imp. de l'ind.	Schließen, fermer.	*id.*
Schlösse,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Schlug,	imp. de l'ind.	Schlagen, battre.	§ 74. *a.*
Schlüge,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Schmilz,	impératif.	Schmelzen, se fondre.	§ 77. A. II. *d.*
Schmilzest,	prés. de l'ind., 2e pers.	*id.*	*id.*
Schmilzt,	prés. de l'ind., 3e pers.	*id.*	*id.*
Schmiß,	imp. de l'ind.	Schmeißen, jeter.	§ 78. *a.*
Schmisse,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Schmolz,	*id.*	Schmelzen, se fondre.	§ 77. A. II. *d.*
Schmölze,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Schnitt,	imp. de l'ind.	Schneiden, couper.	§ 78. *a.*
Schnitte,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Schnob,	imp. de l'ind.	Schnauben, respirer fortement.	§ 75. *a.*
Schnob,	*id.*	Schnieben, souffler.	§ 80. *a.*
Schnöbe,	imp. du subj.	Schnauben, respirer fortement.	§ 75. *a.*
Schnöbe,	*id.*	Schnieben, souffler.	§ 80. *a.*
Schob,	imp. de l'ind.	Schieben, pousser.	*id.*
Schöbe,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Scholt,	imp. de l'ind.	Schelten, injurier.	§ 77. A. I. *b.*
Schölte,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Schor,	imp. de l'ind.	Scheren, tondre.	§ 77 A. II. *d.*

Forme irrégulière.	Mode et Temps auxquels elle appartient.	Infinitif du verbe.	Renvoi au § de la Grammaire.
		S (suite).	
Schöre,	imp. du subj.	Scheren, tondre.	§ 77. A. II. *d.*
Schoß,	imp. de l'ind.	Schießen, tirer.	§ 80. *a.*
Schösse,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Schrieb,	imp. de l'ind.	Schreiben, écrire.	§ 78. *b.*
Schriebe,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Schrie,	imp. de l'ind.	Schreien, crier.	*id.*
Schriee,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Schritt,	imp. de l'ind.	Schreiten, marcher.	§ 78. *a.*
Schritte,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Schrob,	imp. de l'ind.	Schrauben, visser.	§ 75. *a.*
Schröbe,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Schuf,	imp. de l'ind.	Schaffen, créer.	§ 74. *a.*
Schüfe,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Schund,	imp. de l'ind.	Schinden, écorcher.	§ 79. *a.*
Schünde,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Schwamm,	imp. de l'ind.	Schwimmen, nager.	§ 79. *b.*
Schwämme,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Schwang,	imp. de l'ind.	Schwingen, secouer.	§ 79. *a.*
Schwänge,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Schwand,	imp. de l'ind.	Schwinden, décroître.	*id.*
Schwände,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Schwieg,	imp. de l'ind.	Schweigen, se taire.	§ 78. *b.*
Schwiege,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Schwill,	impératif.	Schwellen, enfler.	§ 77. A. II. *d.*
Schwillst,	prés. de l'ind., 2e pers.	*id.*	*id.*
Schwillt,	prés. de l'ind., 3e pers.	*id.*	*id.*
Schwoll,	imp. de l'ind.	*id.*	*id.*
Schwölle,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Schwor,	imp. de l'ind.	Schwären, suppurer.	§ 76. *a.*
Schwur,	imp. de l'ind.	Schwören, jurer.	§ 82.

Forme irrégulière.	Mode et temps auxquels elle appartient.	Infinitif du verbe.	Renvoi au § de la Grammaire.
		S (suite.)	
Schwöre,	imp. du subj.	Schwären, suppurer.	§ 76. *a.*
Schwöre,	*id.*	Schwören, jurer.	§ 82.
Schwung,	imp. de l'ind.	Schwingen, secouer, etc.	§ 79 *a.*
Schwünge,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Schwur,	imp. de l'ind.	Schwären, suppurer.	§ 76. *a.*
Schwur,	*id.*	Schwören, jurer.	§ 82.
Schwüre,	imp. du subj.	Schwären, suppurer.	§ 76. *a.*
Schwüre,	*id.*	Schwören, jurer.	§ 82.
Sieh,	impératif.	Sehen, voir.	§ 77. B. *f.*
Siehst,	prés. de l'ind., 2e pers.	*id.*	*id.*
Sieht,	prés. de l'ind., 3e pers.	*id.*	*id.*
Soff,	imp. de l'ind.	Saufen, boire (en parl. des anim.).	§ 75. *a.*
Söffe,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Sog,	imp. de l'ind.	Saugen, téter, sucer	*id.*
Söge,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Soll,	prés. de l'ind., 1re et 3e pers.	Sollen, devoir.	§ 81.
Sollst,	prés. de l'ind., 2e pers.	*id.*	*id.*
Sott,	imp. de l'ind.	Sieden, bouillir.	§ 80. *a.*
Sötte,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Spann,	imp. de l'ind.	Spinnen, filer.	§ 79. *b.*
Spänne,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Spie,	imp. de l'ind.	Speien, cracher.	§ 78. *b.*
Spiee,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Spliß,	imp. de l'ind.	Spleißen, fendre.	§ 78. *a.*

Forme irrégulière.	Mode et Temps auxquels elle appartient.	Infinitif du verbe.	Renvoi au § de la Grammaire.
	S (suite).		
Splisse,	imp. du subj.	Spleißen, fendre.	§ 78. *a.*
Sprach,	imp. de l'ind.	Sprechen, parler.	§ 77. A. I. *a.*
Spräche,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Sprang,	imp. de l'ind.	Springen, sauter.	§ 79. *a.*
Spränge,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Sprich,	impératif.	Sprechen, parler.	§ 77. A. I. *a.*
Sprichst,	prés. de l'ind., 2ᵉ pers.	*id.*	*id.*
Spricht,	prés. de l'ind., 3ᵉ pers.	*id.*	*id.*
Spross,	imp. de l'ind.	Sprießen, bourgeonner.	§ 80. *a.*
Sprösse,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Stach,	imp. de l'ind.	Stechen, piquer.	§ 77. A. I. *a.*
Stäche,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Stack,	imp. de l'ind.	Stecken, être fiché.	§ 77. B. *g.*
Stäcke,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Stahl,	imp. de l'ind.	Stehlen, voler.	§ 77. A. I. *b.*
Stähle,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Stand,	imp. de l'ind.	Stehen, être debout.	§ 77. C. *h.*
Stände,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Stank,	imp. de l'ind.	Stinken, puer.	§ 79. *a.*
Stänke,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Starb,	imp. de l'ind.	Sterben, mourir.	§ 77. A. I. *c.*
Stärbe,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Stich,	impératif.	Stechen, piquer.	§ 77. A. I. *a.*
Stichst,	prés. de l'ind., 2ᵉ pers.	*id.*	*id.*
Sticht,	prés. de l'ind., 3ᵉ pers.	*id.*	*id.*
Stieg,	imp. de l'ind.	Steigen, monter.	§ 78. *b.*
Stiege,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Stiehl,	impératif.	Stehlen, voler.	§ 77. A. I. *b.*

Forme irrégulière.	Mode et Temps auxquels elle appartient.	Infinitif du verbe.	Renvoi au § de la Grammaire.
		S (suite).	
Stiehlst,	prés. de l'ind., 2e pers.	Stehlen, voler.	§ 77. A. I. *b*.
Stiehlt,	prés. de l'ind., 3e pers.	*id.*	*id.*
Stieß,	imp. de l'ind.	Stoßen, pousser.	§ 81.
Stieße,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Stirb,	impératif.	Sterben, mourir.	§ 77. A. I. *c*.
Stirbst,	prés. de l'ind., 2e pers.	*id.*	*id.*
Stirbt,	prés. de l'ind., 3e pers.	*id.*	*id.*
Stob,	imp. de l'ind.	Stieben, s'en aller en poussière.	§ 80. *a*.
Stöbe,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Stohl,	imp. de l'ind.	Stehlen, voler.	§ 77. A. I. *b*.
Stöhle,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Stößest,	prés. de l'ind., 2e pers.	Stoßen, pousser.	§ 81.
Stöß(e)t,	prés. de l'ind., 3e pers.	*id.*	*id.*
Strich,	imp. de l'ind.	Streichen, frotter.	§ 78. *a*.
Striche,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Stritt,	imp. de l'ind.	Streiten, combattre	*id.*
Stritte,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Stund,	imp. de l'ind.	Stehen, être debout.	§ 77. C. *h*.
Stünde,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Sturb,	imp. de l'ind.	Sterben, mourir.	§ 77. A. I. *c*.
Stürbe,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
		T.	
That,	imp. de l'ind.	Thun, faire.	§ 83.
Thäte,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Thu(e),	prés. de l'ind., 1re pers.	*id.*	*id.*

Forme irrégulière.	Mode et Temps auxquels elle appartient.	Infinitif du verbe.	Renvoi au § de la Grammaire.
		T (suite).	
Thun,	prés. de l'ind., 1re et 3e p. pl.	Thun, faire.	§ 83.
Thust,	prés. de l'ind., 2e pers.	*id.*	*id.*
Thut,	prés. de l'ind. 3e p. s. et 2e p. pl.	*id.*	*id.*
Traf,	imp. de l'ind.	Treffen, atteindre.	§ 77. A. I. *a.*
Träfe,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Trägst,	prés. de l'ind., 2e pers.	Tragen, porter.	§ 74. *a.*
Trägt,	prés. de l'ind., 3e pers.	*id.*	*id.*
Trank,	imp. de l'ind.	Trinken, boire.	§ 79. *a.*
Tränke,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Trat,	imp. de l'ind.	Treten, marcher.	§ 77. B. *f.*
Träte,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Trieb,	imp. de l'ind.	Treiben, pousser.	§ 78. *b.*
Triebe,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Triff,	impératif.	Treffen, atteindre.	§ 77. A. I. *a.*
Triffst,	prés. de l'ind., 2e pers.	*id.*	*id.*
Trifft,	prés. de l'ind., 3e pers.	*id.*	*id.*
Tritt,	impér. et prés. ind. 3.	Treten, marcher.	§ 77. B. *f.*
Trittst,	prés. de l'ind., 2e pers.	*id.*	*id.*
Troff,	imp. de l'ind.	Triefen, dégoutter.	§ 80. *a.*
Tröffe,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Trog,	imp. de l'ind.	Triegen, tromper.	*id.*
Trog,	*id.*	Trügen, tromper.	§ 84.
Tröge,	imp. du subj.	Triegen, tromper.	§ 80. *a.*
Tröge,	*id.*	Trügen, tromper.	§ 84.
Trug,	imp. de l'ind.	Tragen, porter.	§ 74. *a.*
Trüge,	imp. du subj.	*id.*	*id.*

Forme irrégulière.	Mode et Temps auxquels elle appartient.	Infinitif du verbe.	Renvoi au § de la Grammaire.
		V.	
Verdarb,	imp. de l'ind.	Verderben, se gâter.	§ 77. A. I. *c.*
Verdärbe,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Verdirb,	impératif.	*id.*	*id.*
Verdirbst,	prés. de l'ind., 2e pers.	*id.*	*id.*
Verdirbt,	prés. de l'ind., 3e pers.	*id.*	*id.*
Verdorben,	participe passé.	*id.*	*id.*
Verdrossen,	*id.*	Verdrießen, fâcher.	§ 80. *a.*
Verdroß,	imp. de l'ind.	*id.*	*id.*
Verdröße,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Verdurb,	imp. de l'ind.	Verderben, se gâter.	§ 77. A. I. *c.*
Verdürbe,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Vergaß,	imp. de l'ind.	Vergessen, oublier.	§ 77. B. *f.*
Vergäße,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Vergessen,	participe passé.	*id.*	*id.*
Vergissest,	prés. de l'ind., 2e pers.	*id.*	*id.*
Vergiß,	impératif.	*id.*	*id.*
Vergißt,	prés. de l'ind., 3e pers.	*id.*	*id.*
Verhohl,	imp. de l'ind.	Verhehlen, céler.	§ 77. A. II. *d.*
Verhohlen,	participe passé.	*id.*	*id.*
Verhöhle,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Verlor,	imp. de l'ind.	Verlieren, perdre.	§ 80. *a.*
Verloren,	participe passé.	*id.*	*id.*
Verlöre,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
		W.	
Wächsest,	prés. de l'ind., 2e pers.	Wachsen, croître.	§ 74. *a.*
Wächs(e)t,	prés. de l'ind., 3e pers.	*id.*	*id.*
Wand,	imp. de l'ind.	Winden, tordre.	§ 79. *a.*

Forme irrégulière.	Mode et Temps auxquels elle appartient.	Infinitif du verbe.	Renvoi au § de la Grammaire.
		W (suite).	
Wände,	imp. du subj.	Winden, tordre.	§ 79. *a.*
Wandte,	imp. de l'ind.	Wenden, tourner.	§ 77. C. *i.*
Warb,	*id.*	Werben, enrôler.	§ 77. A. I. *c.*
Warf,	*id.*	Werfen, jeter.	*id.*
Wärfe,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Wäsch(e)st,	prés. ind., 2.	Waschen, laver.	§ 74. *a.*
Wäsch(e)t,	prés. de l'ind., 3e pers.	*id.*	*id.*
Weiß,	prés. de l'ind., 1re et 3e pers.	Wissen, savoir.	§ 79. *a.*
Weißt,	prés. de l'ind., 2e pers.	*id.*	*id.*
Wich,	imp. de l'ind.	Weichen, céder.	§ 78. *a.*
Wiche,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Wies,	imp. de l'ind.	Weisen, montrer.	§ 78. *b.*
Wiese,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Will,	prés. de l'ind., 1re et 3e pers.	Wollen, vouloir.	§ 78.
Willst,	prés. de l'ind., 2e pers.	*id.*	*id.*
Wirb,	impératif.	Werben, enrôler.	§ 77. A. I. *c.*
Wirbst,	prés. de l'ind., 2e pers.	*id.*	*id.*
Wirbt,	prés. de l'ind., 3e pers.	*id.*	*id.*
Wirf,	impératif.	Werfen, jeter.	*id.*
Wirfst,	prés. ind., 2.	*id.*	*id.*
Wirft,	prés. ind., 3.	*id.*	*id.*
Wog,	imp. de l'ind.	Wiegen, peser.	§ 80. *a.*
Wöge,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Worr,	imp. de l'ind.	Wirren, brouiller.	§ 79. *b.*
Wörre,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Wuchs,	imp. de l'ind.	Wachsen, croître.	§ 74. *a.*
Wüchse,	imp. du subj.	*id.*	*id.*

Forme irrégulière.	Mode et Temps auxquels elle appartient.	Infinitif du verbe.	Renvoi au § de la Grammaire.
		W (suite).	
Wurd,	imp. de l'ind.	Werben, enrôler.	§ 77. A. I. c.
Würde,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Wurf,	imp. de l'ind.	Werfen, jeter.	*id.*
Würfe,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Wusch,	imp. de l'ind.	Waschen, laver.	§ 74. *a.*
Wüsche,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Wußte,	imp. de l'ind.	Wissen, savoir.	§ 79. *a.*
Wüßte,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
		Z.	
Zieh,	imp. de l'ind.	Zeihen, accuser.	§ 78. *b.*
Ziehe,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Zog,	imp. de l'ind.	Ziehen, tirer.	§ 80. *a.*
Zöge,	imp. du subj.	*id.*	*id.*
Zwang,	imp. de l'ind.	Zwingen, forcer.	§ 79. *a.*
Zwänge,	imp. du subj.	*id.*	*id.*

N. B. Il y a dans ce tableau un certain nombre de formes vieillies qu'on remplace aujourd'hui par des formes régulières. Nous avons cru devoir les conserver, parce qu'on peut les rencontrer dans des auteurs d'une époque antérieure.

CHAPITRE IV.

CHANGEMENT DES VOYELLES

a, o, u, EN ä, ö, ü.

§ 171.

Nous avons eu souvent occasion de remarquer que les voyelles a, o, u, se changent fréquemment en ä, ö, ü :

1° dans les mots dérivés ;
2° au pluriel des substantifs ;
3° au comparatif et au superlatif (§ 30) ;
4° à quelques temps des verbes irréguliers.

Comme cette modification de la voyelle du radical est un

des faits les plus importants de la grammaire allemande, nous avons cru qu'il ne serait pas inutile de réunir en un seul chapitre tous les faits épars dans les chapitres précédents, qui ont rapport à ce genre d'altération [1].

§ 172.

I. MOTS DÉRIVÉS.

Cette modification des voyelles a lieu :

I. Dans les diminutifs en chen et en lein. *Ex.:*

der Mann, l'homme; das Männchen, le petit homme; die Frau, la femme; das Fräulein, la demoiselle noble.

Cependant la voyelle demeure invariable dans quelques diminutifs en chen, où elle ne fait point partie de la syllabe qui précède immédiatement chen, et dans quelques diminutifs en lein, dont le primitif est composé. *Ex.* :

der Adler, l'aigle; das Adlerchen, le petit aigle;
die Maulbeere, la mûre; das Maulbeerlein, la petite mûre.

II. Dans la plupart des substantifs féminins en in, dérivés de substantifs masculins. *Ex.* :

der Narr, le fou; die Närrin, la folle;
der Thor, l'insensé; die Thörin, l'insensée.

Il faut en excepter : 1° les substantifs dérivés des langues étrangères. *Ex.* :

der Monarch, le monarque; die Monarchin, la souveraine;
der Komödiant, le comédien; die Komödiantin, la comédienne.

2° Presque tous les substantifs formés de noms masculins en er. *Exemple :*

der Maler, le peintre; die Malerin, la femme peintre;

et un petit nombre d'autres, comme :

der Herzog, le duc; die Herzogin, la duchesse;
der Gemahl, l'époux; die Gemahlin, l'épouse.

[1] Ce changement des voyelles se nomme en allemand Umlaut, c'est-à-dire *transformation du son.*

III. Dans les substantifs en e, dérivés d'adjectifs. *Exemple* :

die Güte, la bonté; *de* gut, bon;
die Länge, la longueur, *de* lang, long.

IV. Dans un grand nombre de substantifs dérivés, en el, er et ling. *Ex.* :

der Stöpfel, le bouchon, *de* stopfen, boucher;
der Schäfer, le berger, *de* Schaf, brebis;
der Jüngling, le jeune homme, *de* jung, jeune.

V. Le changement des voyelles a, o, u, est aussi très-fréquent dans les adjectifs et dans les verbes dérivés. *Ex.* :

ältlich, un peu vieux, *de* alt, vieux;
spöttisch, moqueur, *de* Spott, moquerie;
hölzern, de bois *(ligneus)*, *de* Holz, bois;
nöthig, nécessaire, *de* Noth, besoin;
fällen, faire tomber, *de* fallen, tomber;
lächeln, sourire, *de* lachen, rire;
einschläfern, endormir, *de* einschlafen, s'endormir;
ächzen, gémir, *de* ach! hélas, etc.

§ 173.

II. PLURIEL DES SUBSTANTIFS.

Changent au pluriel les voyelles a, o, u, en ä, ö, ü:

I. Tous les substantifs qui prennent au pluriel la terminaison er (*voy.* § 20). *Ex.* :

Substantifs masculins :

Gott, Dieu,	die Götter, les dieux;
der Irrthum, l'erreur,	die Irrthümer, les erreurs;
der Mann, l'homme,	die Männer, les hommes, etc.

Substantifs neutres.

das Blatt, la feuille,	die Blätter, les feuilles;
das Haus, la maison,	die Häuser, les maisons;
das Fürstenthum, la principauté,	die Fürstenthümer, les principautés, etc.

II. Les substantifs masculins et féminins, qui prennent au pluriel la terminaison e (*voy.* § 17). *Ex.* :

der Sohn, le fils,	die Söhne, les fils,
der Schlund, le gouffre,	die Schlünde, les gouffres.

On en excepte : 1° Le substantif féminin die Leinwand, la toile; Pl. die Leinwande.

2° Les substantifs masculins suivants, qui conservent au pluriel les voyelles du singulier :

der Aal, l'anguille;
der Aar, l'aigle;
der Admiral, l'amiral;
der Amboß, l'enclume;
der Arm, le bras;
der Diamant, le diamant;
der Docht, la mèche;
der Dolch, le poignard;
der Gemahl, l'époux;
der General, le général;
der Grad, le degré;
der Habicht, le vautour;
der Halm, le tuyau, la tige;
der Hauch, le souffle;
der Herzog, le duc;
der Huf, la corne du pied;
der Hund, le chien;
der Kapaun, le chapon;
der Kobold, le farfadet;
der Kranich, la grue;
der Krystall, le cristal;
der Küraß, la cuirasse;
der Laut, le son;
der Luchs, le lynx;
der Molch, la salamandre;
der Monat, le mois;
der Ort, le lieu;
der Pfad, le sentier;
der Puls, le pouls;
der Punkt, le point;
der Salat, la salade;
der Schuh, le soulier;
der Spion, l'espion;
der Staar, le sansonnet;
der Stoff, l'étoffe;
der Tag, le jour;
der Trunkenbold, l'ivrogne;
der Turban, le turban;
der Unhold, l'esprit malin;
der Wiedehopf, la huppe;
der Zoll, le pouce *(mesure)*.

Il n'y a que trois noms neutres terminés en e au pluriel qui adoucissent à ce nombre la voyelle du singulier :

das Chor, le chœur;
das Floß, le radeau;
das Rohr, le roseau, le tuyau.

III. Parmi les substantifs qui ont le nominatif pluriel semblable au nominatif singulier, les suivants sont les seuls qui adoucissent les voyelles (*voy.* § 16) :

Masculins :

der Acker, l'arpent;
der Apfel, la pomme;
der Boden, le fond;
der Bogen (?), l'arc;
der Bruder, le frère;
der Faden, le fil;
der Garten, le jardin;
der Graben, le fossé;
der Hafen, le port;
der Hammel, le mouton;

der Hammer, le marteau;
der Handel, le commerce; (fait au pluriel, Händel, dans le sens de *querelle*);
der Laden (?), le volet;
der Mangel, le manque;
der Mantel, le manteau;
der Nabel, le nombril;
der Nagel, le clou, l'ongle;
der Ofen, le fourneau, le poêle;
der Sattel, la selle;
der Schaden, le dommage;
der Schnabel, le bec;
der Schwager, le beau-frère;
der Vater, le père;
der Vogel, l'oiseau;
der Wagen (?), le chariot.

Féminins :

die Mutter, la mère; die Mütter, les mères;
die Tochter, la fille; die Töchter, les filles.

Neutre :

das Kloster, le cloître. die Klöster, les cloîtres.

§ 174.

III. IMPARFAIT DU SUBJONCTIF ET PRÉSENT DE L'INDICATIF DANS LES VERBES IRRÉGULIERS.

I. Les voyelles a, o, u de l'imparfait de l'indicatif se changent en ä, ö, ü, à l'imparfait du subjonctif des verbes irréguliers. *Ex.* :

finden, trouver; ich fand, je trouvais; ich fände, (que) je trouvasse;
riechen, sentir; ich roch, je sentais; ich röche, (que) je sentisse;
tragen, porter; ich trug, je portais; ich trüge, (que) je portasse.

Excepté :

brennen, brûler;
kennen, connaître;
nennen, nommer;
rennen, courir;
senden, envoyer;
et wenden, tourner;

qui conservent l'e à l'imparfait du subjonctif, quoique l'imparfait de l'indicatif soit en a.

Quelques verbes qui avaient autrefois un o à l'imparfait de l'indicatif, prennent ordinairement ö à l'imparfait du subjonctif, quoique aujourd'hui ils aient l'imparfait de l'indicatif en a. *Ex.* :

ich begann (*autref.* begonn), je commençais; ich begönne, (que) je commençasse.

Il y en a aussi trois ou quatre qui, pour la même raison, prennent ü à l'imparfait du subjonctif, quoiqu'ils aient a à l'imparfait de l'indicatif. *Ex.* :

ich half (*autref.* hulf), j'aidais; ich hülfe, (que) j'aidasse.

II. Les verbes, qui ont a pour voyelle radicale à l'infinitif, le changent en ä à la seconde et à la troisième personne du présent de l'indicatif. *Ex.* :

fallen, tomber; du fällst, er fällt;
hangen, être suspendu; du hängst, er hängt.

Excepté :

erschallen, retentir; haben, avoir;
schaffen, créer; et laden, charger;

qui conservent l'a; cependant laden prend aussi quelquefois ä.

Parmi les verbes qui ont au à l'infinitif, laufen, *courir*, et saufen, *boire*, sont les seuls qui adoucissent l'a au présent de l'infinitif. *Ex.* :

du läufst, er läuft; du säufst, er säuft.

On dit aussi :

du laufst, er lauft; du saufst, er sauft.

SECONDE PARTIE.

SYNTAXE.

CHAPITRE I.

DE L'ARTICLE.

I. ARTICLE DÉFINI.

§ 175.

L'article défini s'emploie, comme en français, devant les substantifs ou les mots pris substantivement, toutes les fois qu'on a besoin de déterminer l'objet. *Exemple :*

der Greis, le vieillard (ὁ γέρων. Burn. § 306);
der Engel der Schöpfung, l'ange de la création;
der Rhein, le Rhin;
die Donau, le Danube;
die gute Mutter, la bonne mère;
der beste Freund, le meilleur ami;
der Gelehrte, le savant;
das Lieben, (τὸ φιλεῖν. B. § 281);
das Trinken und Essen, le boire et (le) manger;
das Meinige, le mien;
Karl der Kühne, Charles-le-Téméraire;
Ludwig der Elfte, Louis onze;
das Hundert, le cent.

Les règles qu'on peut tirer de ces exemples sont communes aux deux langues. Celles qui vont suivre sont, pour la plupart, particulières à la langue allemande.

§ 176.

I. L'article défini s'emploie ordinairement :

1° Devant les noms propres, lorsqu'on les laisse indéclinables.

Au nominatif, il est mieux de ne pas l'exprimer, excepté dans certaines phrases familières, ou lorsque le nom propre est précédé d'un adjectif. *Ex.* :

Karl von Burgund, Charles de Bourgogne;
Heinrich liebte den Sülly, Henri aimait Sully;
(Σωκράτης, ὁ Σωκράτης. B. § 307.)
der Peter ist ein Schelm, Pierre est un coquin;
der heilige Karl, saint Charles.

2° Devant les noms des saisons et des mois. *Ex.* :

im (pour in dem) Winter, en hiver *ou* dans l'hiver;
der April, der Mai, avril, mai.

§ 177.

II. L'article défini ne s'emploie pas ordinairement :

1° Devant les noms propres de pays, de villes et de régions, non précédés d'un adjectif. *Ex.* :

Gegen Norden, vers le nord;
Frankreich, la France;
Deutschland, l'Allemagne;

(Mais on dira : das gelehrte Deutschland, la savante Allemagne.)

Font exception à cette règle quelques noms de pays féminins et masculins qui admettent l'article. *Ex.* :

die Schweiz, la Suisse;
die Türkei, la Turquie;
die Moldau, la Moldavie;
die Walachei, la Valachie;
der Rheingau, le Rheingau, etc.

2° Après l'adjectif aller, alle, alles, *tout, toute, tout*. *Exemple* :

alle Menschen, tous les hommes;
alle Weisen, tous les sages.

3° Devant les substantifs au nominatif ou à l'accusatif, quand ils sont précédés d'un génitif qu'ils gouvernent. *Ex.* :

der Mutter Tugend, la vertu de la mère;
Wieland hat Horazens Satyren übersetzt, Wieland a traduit les satires d'Horace.

4° Devant les noms de titres ou de dignité, qui précèdent des noms propres. *Ex.*:

Kaiser Karl, l'empereur Charles;
Doctor Gall, le docteur Gall, etc.

5° Lorsque plusieurs substantifs au même genre, au même nombre et au même cas se suivent immédiatement, on n'exprime ordinairement l'article que devant le premier. *Ex.*:

die Menge der Fürsten, Herren, Ritter und Boten, welche zu Constanz versammelt waren. (*Jean de Müller*).

La foule des princes, (des) seigneurs, (des) chevaliers et (des) envoyés, qui étaient rassemblés à Constance.

Nous ne parlons pas ici des définitions ni de ces locutions vives ou proverbiales, où l'on supprime l'article pour donner plus de rapidité ou plus d'énergie à la phrase, parce qu'il en est de même en français. Seulement, l'emploi en est plus fréquent en allemand. *Exemple*:

Noth giebt Gefühl unsrer Kraft, unsres Werthes. (*Engel.*)
(Le) besoin (nous) donne (le) sentiment de notre force, de notre mérite.

(αὐτάρκειά ἐστι πλοῦτος. B. § 260).

II. ARTICLE INDÉFINI.

§ 178.

L'article indéfini n'est usité qu'au singulier; au pluriel, les mots employés d'une manière indéterminée ne prennent aucun article. *Exemple*:

ein Mann, un homme;
Männer, des hommes.

(Γέρων τὸν θάνατον ἐπεκαλεῖτο. B. § 306).

Les substantifs employés dans un sens partitif n'admettent point d'article. *Ex.*:

geben sie mir Brod, donnez-moi du pain;
haben sie guten Wein, avez-vous de bon vin?

§ 179.

Quelquefois en allemand on emploie dans un sens indéfini

les substantifs que les Français emploient d'une manière déterminée ou adjectivement. *Ex.* :

dieser Mann hat eine lange Nase, einen kleinen Mund, cet homme a le nez long, la bouche petite;

(En français on dit aussi, mais moins fréquemment: *cet homme a un long nez, une petite bouche.*)

der Herr ist ein Professor, monsieur est professeur;

die Frau ist eine Italienerin von Geburt, Madame est Italienne de naissance.

On pourrait dire aussi: der Herr ist Professor; mais si le substantif attribut était précédé d'un adjectif, l'article serait nécessaire. *Ex.*: der Herr ist ein gelehrter Professor, monsieur est un savant professeur.

Remarque. On a vu dans les déclinaisons comment l'article s'accorde en genre, en nombre et en cas avec les substantifs auxquels il se rapporte. *Ex.*:

der Mann, l'homme;
des Mann(e)s, de l'homme;
die Männer, les hommes;
eine Frau, une femme;
einer Frau, d'une femme;
einer Frau, à une femme, etc.

CHAPITRE II.

DU SUBSTANTIF.

I. ACCORD DES SUBSTANTIFS.

§ 180.

Lorsque deux substantifs désignent un même objet, ils se mettent au même cas. *Ex.* :

der König Friedrich, le roi Frédéric;
(Ludovicus rex. Lh. Ἀνὴρ ποιμήν. B. § 293.)
das Land Italien, l'Italie (*m. à m.* le pays Italie);
die Stadt Mainz, la ville (de) Mayence.
(Urbs Roma. Lh.)

Remarque. On voit par ce dernier exemple que le *de* fran-

çais ne se rend pas en allemand toutes les fois qu'il ne détruit pas l'apposition.

§ 181.

Il existe en allemand une autre sorte d'apposition qui semble particulière à cette langue. Souvent, et surtout dans le style familier, le substantif qui détermine un nom partitif (un substantif de quantité ou de nombre) se met au même cas que le substantif déterminé. *Ex.*:

ein Stück Brod, un morceau (de) pain;
ein Gericht Fische, un plat (de) poissons.

Dans le style relevé on dirait mieux : ein Stück Brodes, ein Gericht von Fischen.

II. RÉGIME DES SUBSTANTIFS.

§ 182.

Le rapport de possession, de dépendance, s'exprime ordinairement en allemand par le génitif. *Ex.* :
die Erinnerung der Schlacht, le souvenir du combat;
das Reich der Franken, l'empire des Francs:
(*Liber Petri*. Lh. φύσεως κακίας σημεῖον. B. § 264.)
der Tugend Pfad, le sentier de la vertu.

On a déjà vu, au § 177, que lorsque le génitif précède le substantif déterminé, celui-ci perd l'article.

§ 183.

On remplace ordinairement le génitif par une des prépositions von, aus, etc., avec le datif:

1° Toutes les fois que la désinence du génitif n'est pas assez caractérisée. *Ex.* :

eine Sammlung von Dünsten, pour eine Sammlung Dünste, une réunion de vapeurs. (Le gén. pl. Dünste ne se distingue en aucune façon du nominatif ni de l'accusatif du même nombre.)

2° Lorsqu'on veut exprimer la naissance, l'extraction, l'état,

la religion, et après les noms de titres et de dignités, tels que *roi*, *duc*, etc. *Ex.*:

eine Frau aus Magdeburg, une femme de Magdebourg;
ein Russe von Geburt, un Russe de naissance. (On dit aussi: ein Russe seiner Geburt.)
von Religion eine Jüdin, une (femme) Juive de religion;
der Großherzog von Weimar, le grand duc de Weimar.

(On dit aussi, surtout dans le style relevé: Weimars Großherzog.)

3° Pour exprimer la matière dont une chose est faite. *Ex.*:

ein Ring von Gold(e), une bague d'or;
ein Tisch aus Marmor, une table de marbre.

4° Lorsqu'on précise exactement l'âge, la grandeur, le poids, la mesure d'une chose. *Ex.*:

ein Knabe von zehn Jahren, un garçon de dix ans;
ein Haus von drei Stock, une maison de trois étages. (*voy.* § 195);
ein Seil von zehn Fuß, une corde de dix pieds.

Quelquefois aussi on remplace le substantif au génitif par un verbe précédé de la préposition zu. *Ex.*:

die Furcht zu sterben a le même sens que die Furcht des Todes, la crainte de mourir, la crainte de la mort.

§ 184.

Un certain nombre de substantifs, dérivés de verbes ou d'adjectifs, prennent les mêmes compléments que les mots dont ils sont formés. *Ex.*:

der Reichthum an Kenntnissen, la richesse en connaissances (reich an Kenntnissen, riche *en* connaissances);
der Gedanke an den Tod, la pensée de la mort (an den Tod denken, penser *à* la mort);
Gewalt über Einen, pouvoir sur quelqu'un (über einen walten, dominer *sur* quelqu'un);
die Furcht vor dem Tode, la crainte de la mort (ich fürchte mich vor dem Tode, *m. à m.* je m'effraie *devant* la mort; je crains la mort).

CHAPITRE III.

DE L'ADJECTIF.

ADJECTIFS QUALIFICATIFS.

I. ACCORD.

§ 185.

Nous avons déjà dit (§ 22) que l'adjectif peut s'employer ou comme attribut ou comme épithète, c'est-à-dire comme complément du sujet ou de l'attribut [1].

I. L'adjectif employé comme attribut est toujours invariable, c'est-à-dire qu'il ne prend aucune des terminaisons qui indiquent les genres, les nombres ou les cas (§ 22). *Ex.* :

die Mutter ist gut, la mère est bonne;
die Weisheit ist reich an himmlischen Freuden (*Engel*).
La sagesse est riche en joies célestes.

II. Toutes les fois que l'adjectif, employé comme épithète, précède immédiatement son substantif, et il le précède presque toujours, il s'accorde avec lui en genre, en nombre et en cas. *Ex.* :

eine gute Mutter, une bonne mère;
ein schöner Garten, un beau jardin;
der schöne Garten, le beau jardin.
(*Deus sanctus*. Lh. — Θεὸς ἅγιος.)

III. L'adjectif-épithète reste invariable, lorsqu'il suit le substantif auquel il se rapporte [2]. *Ex.* :

ein Mädchen schön und wunderbar (*poétique*),
une jeune fille belle et admirable;

[1] Tous les adjectifs ne peuvent pas s'employer indifféremment comme attributs ou comme épithètes. Les superlatifs, les adjectifs dérivés en en (comme golden), beaucoup d'adjectifs en lich et en isch, les adjectifs numéraux-ordinaux, les adjectifs formés des adverbes de temps et de lieu, comme dortig, heutig, etc., ne s'emploient jamais, ou très-rarement, comme attributs. D'autres adjectifs, au contraire, comme angst, gewahr, kund, etc., ne s'emploient jamais comme épithètes.

[2] On disait autrefois, avec ou sans accord, mein Vater seliger, ou mein Vater selig, (m. à m. : *mon père bienheureux*, *feu mon père*); aujourd'hui il est mieux de dire : mein seliger Vater.

dort ein gesittetes Handelsvolk, schwelgend[1] von den Früchten seines Fleißes, wachsam auf Gesetze, die etc.

(Schiller.)

m. à m. : Là (est) un peuple-commerçant civilisé, vivant-dans-les-délices au moyen des fruits de son travail, veillant sur (les) lois qui, ètc.

Cette inversion n'a guère lieu qu'en poésie, et dans les phrases où le substantif est accompagné de plusieurs adjectifs-épithètes, suivis de régimes d'une certaine étendue.

Remarque. Les adjectifs-épithètes, précédés de leur substantif, s'accordent avec lui, lorsqu'ils sont eux-mêmes précédés de l'article, ou employés dans un sens partitif. *Ex.* :

Karl der Zwölfte, Charles Douze;
alle Menschen sind sterblich, junge[2] wie alte, reiche wie arme;
Tous (les) hommes sont mortels, (les) jeunes comme (les) vieux, (les) riches comme (les) pauvres.

§ 186.

Lorsqu'un seul adjectif se rapporte à plusieurs substantifs désignant un seul et même objet, il suffit de l'exprimer devant le premier. *Ex.* :

der tugendhafte Bürger und Bauer, le vertueux citoyen et cultivateur.

Quelques grammairiens prétendent qu'on doit éviter cette tournure au singulier.

§ 187.

Quand un même adjectif se rapporte à plusieurs substantifs désignant des objets différents, on le répète devant chaque substantif. *Ex.* :

der gute Vater und der gute Sohn, le bon père et le bon fils.

Cette règle est loin d'être rigoureuse, et les auteurs s'en écartent souvent, surtout lorsque les substantifs sont au pluriel. *Ex.* :

die Schwäbischen Grafen und Herren. *(Jean de Müller.)*
Les comtes et (les) seigneurs de la Souabe.

[1] Les participes suivent pour l'accord les mêmes règles que les adjectifs.

[2] Le substantif Menschen, exprimé après l'adjectif alle, et sous-entendu après les adjectifs junge, alte, reiche, arme, a, dans cette phrase, deux sens différents; après alle, il a un sens général; après junge, etc., un sens partitif.

§ 188.

L'adjectif se met au neutre, lorsqu'il est pris substantivement et qu'il ne se rapporte pas à un nom de personne. *Exemple :*

das Gute, le bon;
das Schöne, le beau;
das Schönste an einem Freunde ist die Offenherzigkeit, le plus beau (la plus belle qualité) dans un ami, c'est la franchise.

Les superlatifs s'emploient très-fréquemment de cette manière.

(τὸ καλὸν, τὸ ἀγαθόν. B. § 262.)

II. RÉGIME.

§ 189.

Les adjectifs gouvernent le génitif, le datif ou l'accusatif.

§ 190.

Adjectifs qui gouvernent le génitif.

(*Plenus vini, etc.* Lh. — Μεστὸς θορύβου. B. § 329.)

La plupart des adjectifs qui gouvernent le génitif, marquent possession ou privation, soit au moral, soit au physique. *Exemple :*

bedürftig, } qui a besoin;
benöthigt, }
bewußt, qui sait, qui a connaissance;
eingedenk, qui se souvient;
uneingedenk, qui ne se souvient pas;
fähig, capable;
unfähig, incapable;
frei, libre, délivré;
froh, joyeux;
gewahr, qui aperçoit;
gewärtig, qui s'attend à;
gewiß, sûr, certain;
gewohnt, habitué;
kundig, expert, qui sait;
unkundig, qui ne sait pas;
los, détaché, privé;
mächtig, puissant, maître;
müde, las, fatigué;
quitt, quitte;
satt, rassasié;
schuldig, coupable;
theilhaft, } participant;
theilhaftig, }
überdrüssig, ennuyé, las;
verdächtig, soupçonné, qu'on peut soupçonner;

verlustig, qui perd;
voll, plein;
werth, digne;
unwerth, indigne;
würdig, digne;
unwürdig, indigne

Remarque. Quelques-uns des adjectifs précédents peuvent aussi gouverner l'accusatif [1], ou se joindre à leur complément au moyen d'une préposition. *Ex.* :

er war das Reisen gewohnt, *il était habitué à voyager*;
voll von Wein, *plein de vin.* On peut dire aussi sans préposition et sans énonciation de cas : voll Wein.

§ 191.

Adjectifs qui gouvernent le datif.

(*Id mihi utile est.* Lh.)

(ὅμοιος εἰμί σοι. *Luc. dial.* 25. — B. § 335)

Les adjectifs qui gouvernent le datif marquent attribution, adhésion ou convenance. *Ex.* :

ähnlich, ressemblant;
angenehm, qui plaît, agréable;
dankbar, reconnaissant;
eigen, propre, qui appartient;
ergeben, dévoué;
gehorsam, obéissant;
gemein, commun;
geneigt, enclin, sujet, favorable;
hold, affectionné, favorable;
lästig, onéreux, à charge;
leicht, léger, facile;
lieb, cher, agréable;
nöthig, nécessaire;
nützlich, utile;
schädlich, nuisible;
schuldig, qui doit, redevable [2];
schwer, pesant, difficile;
treu, fidèle;
untergeben, soumis;
verbunden, obligé;
verwandt, parent,
etc., etc.

Il faut joindre à cette liste des principaux adjectifs qui gouvernent le datif, les mots, angst et bang, *inquiet*, dont l'emploi présente un idiotisme assez remarquable. *Ex.* :

es ist ihm bang *ou* angst, il est inquiet (*hoc mihi dolet*).

[1] Les principaux sont gewahr, gewohnt, los, müde, satt, schuldig, überdrüssig et voll.

[2] Après l'adjectif schuldig, employé dans ce sens, le nom de la chose se met à l'accusatif. Ex. : ich bin ihm mein ganzes Glück schuldig, je lui dois tout mon bonheur.

Remarques. I. On emploie l'accusatif avec tous les adjectifs qui marquent la mesure, le poids, l'âge, le temps, le prix. *Ex.:*

er ist zwölf Jahre alt, il est âgé de douze ans;
einen Finger dick, épais d'un doigt;
einen Thaler werth, qui vaut un écu.

II. Un certain nombre d'adjectifs peuvent se construire avec l'infinitif précédé de la préposition zu. *Ex.:* schwer zu beschreiben, *difficile à décrire;* bereit zu folgen, *disposé à suivre*, etc.

On trouvera, au chapitre des prépositions, plusieurs exemples d'adjectifs qui se joignent à leur complément au moyen d'une préposition.

III. COMPARATIFS ET SUPERLATIFS.

§ 192.

1° *Comparatifs.*

Lorsqu'on ne parle que de deux objets, on emploie souvent le comparatif au lieu du superlatif dans le style relevé. *Ex.:*

die stärkere Hand, la plus forte des deux mains. (*Validior manuum.* Lh.)

Pour la manière de joindre entre eux les divers termes de comparaison, *voy.* Chap. des *Conjonctions.*

§ 193.

2° *Superlatifs.*

Le complément du superlatif relatif se met au génitif ou au datif avec une préposition. *Ex.:*

der schönste Garten der Stadt, *ou* von *ou* in der Stadt, le plus beau jardin de la ville.

(*Altissima arborum*, ou *ex arboribus*, ou *inter arbores.* Lh.)

(Οὐρανὸς ἥδιστον τῶν θεαμάτων. B. § 304.)

Remarque. Pour donner plus de force au superlatif, on le

fait quelquefois précéder du génitif aller, *de tous*, avec lequel il ne forme plus qu'un seul mot. *Ex.*:

der allerliebste, le plus cher.

§ 194.

Outre les comparatifs et les superlatifs simples, qui se forment du positif au moyen d'une désinence, comme klüger, *plus prudent*, der schönste, *le plus beau*, il y a en allemand des comparatifs et des superlatifs composés, qui ressemblent au comparatif et au superlatif français. *Ex.*: mehr klug, *plus prudent*, sehr klug, *très-prudent*.

1° On emploie le comparatif composé, quand on compare, non pas deux personnes ou deux choses, mais deux qualités d'une même personne ou d'une même chose [1]. *Ex.*:

er ist mehr klug als rechtschaffen, il est plus prudent qu'honnête.

2° Comme le superlatif simple n'est guère usité que dans le sens relatif, on a recours au superlatif composé, pour le sens absolu. *Ex.*:

höchst nachlässig, très-négligent;
ein überaus kluger Mensch, un homme très-prudent;
eine äußerst dumme Frau, une femme très-stupide, etc.

NOMS DE NOMBRE.

§ 195.

Les substantifs qui indiquent un poids, une mesure, une quantité déterminée, et le mot Mann, *homme*, en langage militaire, demeurent invariables, quand ils sont précédés d'un nom de nombre. *Ex.*:

zwei Pfund Butter, deux livres de beurre;
ein Bataillon von sechs hundert Mann, un bataillon de six cents hommes.

[1] En latin on emploie le comparatif simple, lors même que l'on compare deux qualités. *Ex.*:
felicior quam prudentior, plus heureux que prudent.

§ 196.

Exceptions à la règle précédente.

On met au pluriel après les noms de nombre :

1° Les substantifs féminins en e, comme Elle, *aune*, Minute, *minute*, etc. *Ex.* :

sechs Ellen Band, six aunes de ruban.

2° Les dénominations de mesures de temps, comme Tag, *jour*, Monat, *mois*, Jahr, *année*, Jahrhundert, *siècle*, etc., parce qu'elles renferment en même temps l'idée de la chose mesurée. *Ex.*:

vier Tage, quatre jours.

3° Les noms de monnaie. *Ex.* :

zwölf Pfennige, douze pfennigs.

§ 197.

Les substantifs qui dépendent des noms de nombre se mettent au génitif, ou au datif avec une préposition (von, aus, unter). *Ex.* :

zwei meiner besten Freunde *ou* zwei von meinen besten Freunden, deux de mes meilleurs amis.
(*Unus militum* ou *ex militibus*. Lh. — μία ἐξ ἁπασῶν. *Luc. Imag.*)

Remarques. 1° Lorsque le nom de nombre est accompagné d'un pronom personnel (wir, ihr, sie) au génitif, ce pronom doit précéder le nom de nombre *Ex.* :

wir sind unser neun, nous sommes neuf.

2° Les noms de nombre gouvernent souvent le génitif dans des phrases où, en français, ils s'emploient adjectivement et s'accordent avec le substantif. Ainsi l'on peut dire indifféremment : ich habe drei Brüder, *et* ich habe der Brüder drei, *j'ai trois frères.*

ADJECTIFS DÉMONSTRATIFS.

§ 198.

1° Dieser sert à désigner les objets présents ou proches; jener, les objets absents ou éloignés. *Ex.*:

dieses Buch ist nützlicher als jenes, ce livre-ci est plus utile que celui-là.

(*Hic semper ridebat, ille indesinenter flebat.* Lh. — οὗτος, ἐκεῖνος. B. § 45.)

Bald dies, bald jenes, tantôt ceci, tantôt cela.

Der Frühling und der Herbst hat seine Freuden, dieser gibt Früchte, jener Blumen.

Le printemps et l'automne ont leurs joies: celui-ci donne des fruits, celui-là des fleurs.

§ 199.

Souvent on ajoute le mot hier pour un objet proche, et da ou dort pour un objet éloigné. *Ex*:

dieser hier ist ein Lügner, und jener dort ist ein ehrlicher Mann, celui-ci est un menteur, et celui-là un honnête homme.

§ 200.

Le neutre des pronoms démonstratifs dieser et der, peut au singulier se rapporter à des substantifs des trois genres et des deux nombres. *Ex*:

dies sind die Kinder meines Bruders, ce sont les enfants de mon frère;

Heinrich der Vierte, das war ein rechter Held, Henri IV, c'était un vrai héros.

Dans ce dernier exemple, l'adjectif démonstratif est employé comme par pléonasme, pour donner plus d'énergie au discours.

§ 201.

En allemand, de même qu'en latin, un adjectif démonstratif peut précéder un adjectif pronominal possessif. *Ex*.

dieser mein Feind, celui-ci (qui est) mon ennemi.

(*Hic meus inimicus.*)

Remarque. Autrefois on plaçait l'adjectif possessif après le substantif. On disait par exemple : dieser Degen mein (*m. à m.* cette épée mienne *ou* de moi).

§ 202.

Les génitifs dessen, deren, répondent souvent au mot français *en* (pour *de cela, ejus rei*). *Ex.* :

Er ist dessen gewiß, il en est sûr.

§ 203.

Souvent aussi, comme en latin, ces mêmes génitifs remplacent un adjectif possessif de la troisième personne, pour éviter l'amphibologie. *Ex.* :

Philipp kniete vor dem Vater nieder und drückte sein Gesicht auf dessen Hand. *(Schiller.)*

Philippe s'agenouilla devant son père et imprima ses lèvres (*m. à m.* son visage) sur la main de celui-ci.

(*Pater amat suos liberos, at eorum vitia odit.* Lh.)

Remarque. Lorsque ces génitifs sont ainsi employés, et qu'ils ne servent pas d'antécédents à un adjectif conjonctif, ils précèdent toujours le substantif dont ils dépendent, et ce substantif n'est jamais accompagné de l'article.

Lorsqu'ils servent d'antécédents à un adjectif conjonctif, le substantif les précède, et prend l'article. Ainsi, en continuant la phrase de Schiller, nous dirions :

... auf die Hand dessen, den er nicht lieben, sondern nur fürchten konnte;

(*m. à m.*).... sur la main de ce (père) qu'il ne pouvait pas aimer, mais seulement craindre.

§ 204.

L'adjectif derjenige, ainsi que der, lorsqu'il tient lieu de derjenige, est toujours suivi d'un adjectif conjonctif. *Ex.* :

Derjenige ist einfältig, welcher nicht viel durch seinen Verstand auffassen kann. *(Kant.)*

Celui-là est (simple) borné, dont l'intelligence se refuse à de nombreuses conceptions.

Herzhaft ist der, welcher nicht erschrickt. *(Id.)*

Celui-là est courageux, qui ne s'effraie point.

Ich will die wahre Freundschaft derer erkennen, welche mich in der Noth unterstützt haben, je veux reconnaître la sincère amitié de ceux qui m'ont secouru dans le besoin.

On peut renverser la construction de ce dernier exemple, mais alors deren remplace derer. *Ex.*:

Welche mich in der Noth unterstützt haben, deren wahre Freundschaft will ich erkennen.

§ 205.

Derselbe s'emploie, soit seul, soit suivi d'un adjectif conjonctif. *Ex.*:

derselbe Freund, le même ami;
einer von diesen, derselbe, den du mir empfiehlst. *(Wieland.)*
Un d'entre eux, celui-là même que tu me recommandes.

Remarque. On emploie aussi comme synonyme de derselbe, l'adjectif der nämliche, die nämliche, etc.

Avec l'article indéfini, c'est toujours cet adjectif qu'il faut employer. *Ex.*:

ein nämlicher Tag, un même jour.

§ 206.

L'adjectif derselbe s'emploie aussi pour les pronoms personnels, quand on veut éviter l'obscurité, l'équivoque, la répétition du même mot ou d'une proposition entière. *Ex.*:

I. Als ein Wundarzt ihn auf dem Schlachtfelde verbinden wollte, bekam derselbe (au lieu de er) einen Schuß durch den Kopf; au moment où un chirurgien voulut le panser sur le champ de bataille, celui-là (le chirurgien) reçut une balle qui lui traversa la tête.

Il faut ici derselbe, parce qu'il s'agit du chirurgien, et non er, qui se rapporterait plutôt à celui qui devait être pansé.

II. Nun weiß ich, warum Sie dieselbe (pour sie, *elle*) lieben, maintenant je sais pourquoi vous l'aimez; warum Sie dieselben (pour sie, *eux* ou *elles*) lieben, pourquoi vous les aimez.

Par là on évite, warum Sie sie lieben, qui serait désagréable à l'oreille.

Remarque. Ce que nous avons dit (§ 202, 203) des génitifs dessen, deren, derer, s'applique aussi aux génitifs de derselbe.

§ 207.

Dans le style d'étiquette, on emploie pour Sie, le pluriel dieselben, que l'on fait précéder de Hoch, *haut*, Höchst, *très-haut*, Allerhöchst, *le plus haut de tous*, en parlant d'un comte, d'un duc, d'un ministre, d'un roi. *Ex.* :

Hochdieselben, Höchstdieselben, Allerhöchstdieselben haben befohlen (pour der Herr Graf, der Herr Minister, der König hat befohlen), monsieur le comte, le ministre, le roi a ordonné.

§ 208.

Solcher, solche, solches, *tel*, *pareil*, est ordinairement accompagné d'un nom. Quelquefois aussi on l'emploie seul et comme pronom. Il signifie :

1° De l'espèce dont on vient de parler ou dont on va parler. *Ex.* :

Solche Menschen ou solche verdienen Achtung, de tels hommes méritent de l'estime.

2° D'un si haut degré. *Ex.* :

ein solcher Mann, un tel homme.

§ 209.

Solcher conserve les terminaisons, lorsqu'il est précédé de ein, *un*, ou de kein, *aucun;* mais il les perd, si ein le suit. *Exemple* :

ein solcher Wunsch sei fern von mir! *(Wieland)*. Loin de moi un tel vœu !
kein solcher Freund, aucun ami pareil;
solch ein Mann, un tel homme;
solch eine Tugend, une telle vertu.

Remarque I. Lorsque le substantif qui suit solch ein, etc., est précédé d'un adjectif, on retranche quelquefois l'article indéfini. Cette suppression a surtout lieu en poésie. *Ex.* :

solch schöner Mann pour solch ein schöner Mann, un si bel homme.

Remarque II. Solch, devant ein, se remplace souvent par l'adverbe so [1]. *Ex.* :

[1] Solch est formé de so et du suffixe lich (so-lich); on se contente donc de retrancher le suffixe.

so ein Kind kann man nicht zu viel lieben, on ne peut pas trop aimer un tel enfant.

§ 210.

La signification des adjectifs démonstratifs est souvent relevée par l'adverbe eben, *justement*, *précisément*. *Ex.*:

eben dieser, jener, der, précisément celui-ci, celui-là;
das ist eben derjenige, welcher es gesagt hat, c'est précisément celui qui a dit cela;
eben derselbe Mann, précisément le même homme.

ADJECTIFS CONJONCTIFS.

§ 211.

Un adjectif conjonctif qui se rapporte à plusieurs substantifs qui précèdent, doit être mis au pluriel. *Ex.*:

Weisheit und Tugend sind es, die uns glücklich machen, ce sont la sagesse et la vertu qui nous rendent heureux.

(*Pater et mater, quos amo.* Lh.)

(*Pour l'emploi du pronom* es, *voy.* § 228.)

§ 212.

Lorsqu'un adjectif conjonctif sert à lier le sujet à plusieurs verbes qui se suivent, il n'est pas nécessaire de le répéter devant chaque verbe, à moins qu'on ne veuille donner plus d'énergie au discours. *Ex.*:

Das Fürstenhaus Nassau, welches schon acht Jahrhunderte geblüht, mit dem österreichischen eine Zeit lang gerungen, und dem deutschen Reiche einen Kaiser gegeben hatte.... (*Schiller.*)
La maison de Nassau, qui florissait depuis huit siècles, (qui avait) lutté assez longtemps contre la maison d'Autriche, et avait donné un empereur à l'empire d'Allemagne.....

§ 213.

Welcher et der ont à peu près la même valeur.

Cependant on se sert exclusivement de der:

1° Devant un pronom personnel, lorsque ce pronom désigne la même personne ou la même chose que le mot (substantif ou pronom) auquel le pronom relatif se rapporte. *Ex.:*

Dich preis' ich, der du an die Erde mit väterlicher Güte denkst!

Je te bénis, toi qui penses à la terre avec (une) bonté paternelle.

2° Aux génitifs des deux nombres. *Ex.:*

Die Herzoge von Geldern, deren kriegerischer Muth die Waffen des Hauses Oesterreich ermüdet hatte... *(Schiller.)*

Les ducs de Gueldre, dont le courage avait lassé les armes de la maison d'Autriche.....

Remarque I. On emploie de préférence dessen et deren, parce que welcher et welches peuvent exprimer non-seulement le génitif, mais encore d'autres cas.

Remarque II. Lorsqu'un substantif suit les génitifs dessen, deren, ce substantif perd son article, et, qu'il soit sujet ou régime, il se place immédiatement après les génitifs. *Ex.:*

Die Fürsten, deren Macht auf einem Heer beruhet. *(Jean de Müller.)*

Les princes, dont (toute) la force repose sur une armée.

Die Frau, von deren Sohn(e) ich rede, la femme du fils de laquelle je parle.

§ 214.

On préfère welcher à der devant l'article, surtout lorsque l'adjectif conjonctif der et l'article se trouvent à des cas où ils ont la même désinence. *Ex.:*

Die Furcht, welche die (plutôt que die die) Regierung des Kaisers eingeflößt hatte.... *(Schiller.)*

La crainte qu'avait inspirée le gouvernement de l'empereur....

§ 215.

Devant un nom substantif, on ne peut employer d'autre adjectif conjonctif que welcher. *Ex.:*

Aus welchem Grundsatze ich schließen muß, duquel principe je dois conclure.....

§ 216.

Le nominatif et l'accusatif, étant toujours semblables, au singulier féminin et neutre, de même qu'au pluriel des trois genres, on évite en allemand les tournures, où par suite de cette ressemblance, l'emploi des adjectifs conjonctifs pourrait offrir un double sens. Ainsi cette phrase :

Die Truppen, welche die Feinde verfolgt haben, *peut signifier*, les troupes qui ont poursuivi les ennemis, *ou* les troupes que les ennemis ont poursuivies.

Pour éviter cette amphibologie, on peut employer la forme passive :

Premier sens. Die Truppen, von welchen die Feinde verfolgt worden sind, *les troupes par lesquelles les ennemis ont été poursuivis.*

Deuxième sens. Die Truppen, welche von den Feinden verfolgt worden sind, *les troupes qui ont été poursuivies par les ennemis.*

§ 217.

Lorsqu'un adjectif démonstratif précède l'adjectif conjonctif, la proposition qui dépend de ce dernier peut devenir un membre incident ou se construire après la proposition principale. *Ex.:*

Derjenige (ou der), welcher tugendhaft ist, ist glücklich, celui qui est vertueux, est heureux;

ou bien derjenige (ou der) ist glücklich, welcher tugendhaft ist, celui-là est heureux qui est vertueux.

§ 218.

Wer, peut s'employer avec ou sans corrélatif.

Wer Geld hat, der hat auch Freunde; qui a de l'argent, a aussi des amis.

Wer groß im Kleinen ist, wird größer sein im Großen; celui qui est grand dans les petites choses, le sera encore plus dans les grandes.

(Maximum ornamentum amicitiæ tollit, qui ex ea tollit verecundiam. Cic.)

L'adjectif démonstratif qui sert de corrélatif ne peut se supprimer que lorsqu'il est au même cas que wer; s'il devait être à un autre cas, il faudrait l'exprimer. *Ex.:*

Wer nicht will, den kann man nicht zwingen, on ne peut forcer celui qui ne veut pas.

(*Quas scripsisti litteras, eæ mihi fuerunt jucundissimæ.* Lh.)

L'emploi du démonstratif est encore de rigueur, lorsque les deux adjectifs sont au génitif. *Ex.*:

Wessen Herrschsucht zu weit geht, dessen Sturz ist nahe; celui dont l'ambition va trop loin, est près de sa chute.

§ 219.

Was, pour dasjenige, welches. *(Voy.* § 44.) *Ex.*:

Was er sagt, ist wahr; ce qu'il dit est vrai.

§ 220.

Was peut aussi être précédé de l'adjectif démonstratif neutre das, ou d'un adjectif neutre pris substantivement, et alors was tient la place de welches. *Ex.*:

Das, was sie sagen, ce que vous dites;
das Schönste, was hier ist, ce qu'il y a de plus beau ici.

ADJECTIFS INTERROGATIFS.

§ 221.

Les adjectifs interrogatifs se mettent quelquefois au neutre, quoique le substantif auquel ils se rapportent, ou plutôt auquel ils paraissent se rapporter, soit du masculin ou du féminin; et dans ce cas, on les laisse au singulier, lors même que le substantif est au pluriel. *Ex.*:

Welches ist die größte Tugend? quelle est la plus grande vertu?

On emploie ainsi le neutre, lorsque la question ne porte pas sur une distinction entre plusieurs objets désignés, mais sur le genre ou sur l'espèce. Dans l'exemple qui précède, on demande *quelle sorte de vertu en général est la plus grande?* S'il s'agissait de distinguer entre plusieurs vertus désignées, on ferait accorder l'adjectif interrogatif.

§ 222.

Was für einer *(qualis)* est le corrélatif de solcher, comme

welcher *(quis)* est le corrélatif de dieser, jener. (*Voy.* § 48.)
Exemples :

Was für ein Mann *(m. à m.* quoi pour un homme) ? quel homme ? (Sens interrogatif.) — Was für ein Mann ! quel homme ! (Sens exclamatif.)

Dans les phrases exclamatives, on peut, au lieu de was für ein, se servir aussi de welch ein. *Ex.* :

welch ein Mann ! quel homme !

L'article indéfini de was für ein disparaît :

1° Au pluriel *(voy.* § 48).

2° Lorsque le substantif est employé d'une manière indéterminée. *Ex.* :

Was für Wein willst du auf den Tisch haben ?
De quel vin veux-tu avoir sur la table ?

Remarques. I. Was est quelquefois séparé de für par plusieurs mots. *Ex.* :

was sind es für Männer ? quels hommes est-ce (là) ?
(*Pour l'emploi du pronom* es, *voy.* § 228.)

II. Welch ein s'emploie de la même manière que solch ein. (*Voy.* § 209.)

Ainsi l'on peut dire :

welch ein Mann ! quel homme !
welch ein schöner Mann ! } quel bel homme !
welch schöner Mann ! }

§ 223.

Wer et was, dans le sens interrogatif, comme dans le sens relatif, ne peuvent se rapporter, le premier qu'à des noms de personnes, le second qu'à des noms de choses qui ne sont pas déterminés [1].

[1] Lorsque je dis : wer ist der Mann ? je veux savoir le nom de l'homme dont je parle, je demande *quelle personne* est cet homme. Lorsque je dis : was ist dieser Mann ? je veux savoir son état, sa profession, et je demande *quelle chose* est cet homme. Ainsi l'emploi du neutre was, avec un nom de personne, ne contredit pas la règle contenue dans le § 223 (*voy.* § 221.)

CHAPITRE IV.

DES PRONOMS.

§ 224.

I. Un même pronom personnel peut servir de sujet à plusieurs verbes. *Ex.* :

Unruhvoll versuch' ich von ihm los zu kommen, laufe behender, bleibe wieder stehen. (*Wieland.*)

Impatient, je tâche de m'en débarrasser; (je) double le pas, (je) m'arrête.

II. De même si plusieurs verbes de suite, régissant tous le même cas, ont pour complément un même pronom personnel, il suffit de l'exprimer une fois. *Ex.* :

Wir bringen und opfern Dir diese Früchte. (*Gessner.*)
Nous t'apportons et nous t'offrons ces fruits.

Ces deux règles s'appliquent aussi aux substantifs; mais nous n'en avons parlé qu'ici, parce que c'est surtout au sujet des pronoms que cette ellipse nous a paru s'écarter de l'usage adopté en français.

Remarque. Avec le mot selbst, *même*, on n'exprime qu'une fois le pronom personnel, au lieu de le redoubler comme en français. *Ex.* :

Ich selbst habe ihn gesehen, je l'ai vu moi-même.

§. 225.

Le pronom de la troisième personne, se rapportant à un diminutif ou à un autre substantif neutre qui désigne une personne (comme Weib, femme, etc.), peut s'accorder ou avec l'idée exprimée par le mot, ou avec le mot lui-même. *Exemple.*

Ich bedaure das Mädchen; sie hat ihre ou es hat seine Aeltern verloren; je plains cette jeune fille; elle a perdu ses parents.
(Φίλε τέκνον. B. § 294.)

§ 226.

Si un pronom personnel est suivi d'un adjectif conjonctif, le verbe qui suit cet adjectif se met à la troisième personne,

lors même que le pronom est de la première ou de la seconde. *Exemple :*

Die Stelle schickt sich für dich. Glaube mir, der dich besser kennt, als du selbst. *(Schiller.)*

La place te convient. Crois-moi, (moi) qui te connais mieux que (tu ne te connais) toi-même.

Cependant on peut aussi répéter le pronom personnel après l'adjectif conjonctif, et alors c'est avec ce pronom que le verbe s'accorde. (*Voy.* § 213, 1.) *Ex.:*

Hören Sie mich, der ich unglücklich war, mich, der ich Alles verlor. *(Engel)*, écoutez-moi, moi qui fus malheureux, moi qui ai tout perdu.

L'adjectif conjonctif der, employé de cette manière, commence quelquefois la phrase, et n'est pas toujours précédé d'un autre pronom personnel. *Ex.:*

Der du von Ewigkeit bist, toi qui es de toute éternité.

§ 227.

On trouve en allemand le datif des pronoms personnels employé comme le pronom *moi* dans ce vers de Boileau :

Prends *moi* le bon parti, laisse là tous les livres.

Der Fuchs muß mir sehr listig sein, läßt er mir nicht so viel, daß ich ein kleines Schwein dafür vertauschen kann. *(Gleim.)*

Le renard (me) sera bien adroit, s'il ne me laisse assez pour acheter un pourceau.

(Qui metuens vivit, liber mihi non erit unquam. Hor. Ep. I, 16, 66. Δίζεό μοί τινα πύργον. B. § 337.)

Remarque. On pourrait quelquefois retrancher ces sortes de datifs sans altérer le sens; cependant l'emploi qu'on en fait n'est jamais un pur pléonasme; ils indiquent toujours quelque rapport facile à saisir entre les personnes ou les choses dont il est question dans la phrase.

§ 228.

I. Le pronom neutre de la troisième personne, es, s'emploie souvent d'une manière indéterminée, comme le pronom français *ce* et *il*. *Ex.:*

Es ist Schade, c'est dommage ;

es ist heute mein Namenstag, c'est aujourd'hui ma fête;
es ist Nacht, il fait nuit;
es sind Kinder, ce sont des enfants;
ich bin es, c'est moi;
ist es mein Freund? est-ce mon ami?

II. Il remplace aussi le pronom français *il* devant les verbes unipersonnels. *Ex.*:

Es donnert, il tonne;
es friert, il gèle;
es hungert mich, j'ai faim[1];

es gibt kein so zänkisches Thier, als den Menschen. *(Tieck.)*
Il n'y a pas d'animal aussi hargneux que l'homme.

Remarquez que le verbe, es gibt, gouverne l'accusatif.

Hier lebt sich's wie im Wirthshaus. *(Schiller.)*

On vit *(vivitur)* ici, comme dans une auberge.

Dans ce dernier exemple, le pronom es sert à former un verbe unipersonnel réfléchi, qui, pour le sens, répond parfaitement à l'unipersonnel passif des Latins.

III. Souvent les verbes allemands sont accompagnés à la fois du pronom es et d'un sujet au nominatif, et forment un idiotisme dont il est difficile de se rendre compte en décomposant la proposition. *Ex.*:

Es weinte Alles, was herum stand; es war eine unvergeßliche Stunde. *(Schiller.)*

Tout ce qui l'entourait, fondait en larmes; ce fut là une de ces heures qu'on ne peut oublier.

Es lebe der König, vive le roi!

Nous disons de même en français: ***Il se commet bien des crimes en un an; il s'est passé bien des choses extraordinaires dans ce palais***, etc.

IV. Remarquez encore les germanismes suivants:

Er meint es gut mit mir, il est bien disposé à mon égard (***m. à m.*** il le pense bien avec moi);

du hast es gut, tu es dans une situation heureuse (***m. à m.*** tu l'as bien), etc., etc.

[1] Comparez à ce verbe unipersonnel réfléchi les unipersonnels latins *pœnitet, pudet, tædet, miseret.*

Remarque. Souvent le pronom es se lie au mot qui précède, et alors l'e se supprime. *Ex.* :

wie geht's ? comment cela va-t-il ?
Jesus sprach's, und erhob sich. *(Klopstock.)*
Jésus le dit et se leva.

Quelques auteurs retranchent l'apostrophe et écrivent : gehts, sprachs.

V. Le sujet indéfini es se supprime dans les propositions non-accessoires, qui commencent par un autre mot que le sujet es, et dans les propositions accessoires :

1° avec les formes unipersonnelles du passif. *Ex.* :

Nun wird erzählt, maintenant on raconte; wenn erzählt wird, si l'on raconte (*voy.* § 260).

2° Lorsque le sujet défini est exprimé. *Ex.* :

Heute ist Sonntag, c'est aujourd'hui dimanche; weil heute Sonntag ist, parce que c'est aujourd'hui dimanche.

3° Lorsque le verbe est précédé d'un régime. *Ex.* :

mich hungert, j'ai faim; weil mich hungert, parce que j'ai faim.

Remarque. Dans la locution es gibt, on n'omet jamais es. *Exemple* :

Hier gibt es Arbeit, il y a ici du travail; weil es Arbeit gibt, parce qu'il y a du travail.

§ 229.

Toutes les fois qu'un sujet de la troisième personne fait l'action sur lui-même, on emploie au datif et à l'accusatif le pronom réfléchi sich [1], au lieu de ihm, ihn. *Ex.* : er liebt sich, il s'aime;

er hat uns zu sich kommen lassen, il nous a fait venir chez lui.

On voit, par ce dernier exemple, que l'usage du pronom réfléchi est indispensable en allemand, même dans des cas où, en français, on emploie le pronom *le*, *lui*.

§ 230.

I. Par politesse, on emploie la troisième personne du plu-

[1] L'emploi du pronom réfléchi sich n'est pas fort ancien. Luther ne le connaissait pas encore.

riel, au lieu de la seconde personnne du singulier ou du pluriel; de même qu'en français on emploie la seconde personne du pluriel, au lieu de la seconde du singulier. *Ex.* :

lieber Freund, wie befinden Sie sich? mon cher ami, comment vous portez-vous? (*m. à m.* comment se portent-ils?)

Le pronom s'écrit alors par une lettre majuscule : Sie, Ihrer, Ihnen.

Remarque. On met le verbe à la troisième personne du pluriel même avec un nom singulier, de titre ou de dignité. *Ex.* : Kennen der Herr Baron nicht diesen Mann? Monsieur le baron ne connaît-il pas cet homme?

II. On n'emploie la seconde personne du singulier que dans la poésie, ou en s'adressant à Dieu, ou dans l'intimité, ou par mépris.

III. On se sert du pronom de la seconde personne du pluriel, lorsqu'on s'adresse :

1° Aux hommes en général, comme dans les maximes, dans les proverbes;

2° A plusieurs personnes que l'on tutoie;

3° A des êtres personnifiés;

4° A une personne d'une condition très-inférieure; par exemple, en parlant à son domestique :

Johann, decket den Tisch, Jean, mettez la table.

Il est moins poli d'employer la troisième personne du singulier. *Ex.* :

Johann, geh' er mit mir.
Jean, venez avec moi (*m. à m.* Jean, qu'il vienne avec moi).

ADJECTIFS PRONOMINAUX POSSESSIFS.

§ 231.

Pour l'accord et pour la construction, les adjectifs pronominaux possessifs suivent les mêmes règles que les autres adjectifs (*voy.* § 185).

Les observations qui vont suivre ne portent que sur les particularités que leur emploi peut offrir.

§ 232.

Lorsqu'un adjectif possessif de la troisième personne se rapporte à un nom de chose inanimée, qui ne sert pas de sujet à la proposition, il est plus correct d'employer les génitifs dessen et desselben, surtout lorsque le substantif est du neutre. *Ex.* :

das ist ein schönes Haus; wer ist dessen Besitzer? et non sein Besitzer, voilà une belle maison; quel en est le possesseur?

On dirait même en latin : *quis est ejus dominus?* (*Voy.* § 203.)

§ 233.

Par politesse, on remplace les adjectifs possessifs de la seconde personne par celui de la troisième personne du pluriel, de même qu'on emploie Sie, *ils*, au lieu des pronoms du, *tu* ou *toi*, et ihr, *vous* (*voy.* § 230). *Ex.* :

wo ist Ihr Kind? où est votre enfant?

Remarque. Cependant on emploie encore Eu(e)r, ou, comme on écrivait anciennement, Ewer, (par abréviation Ew.), Sein et Ihr devant certains titres d'honneur. *Ex.* :

Eu(e)re Majestät, Votre Majesté;
Eu(e)re Heiligkeit, Votre Sainteté;
Seiner Churfürstlichen Durchlaucht, à son Altesse électorale;
ich widme Ewer Königlichen Hoheit, je dédie à Votre Altesse royale.

§ 234.

Les Allemands emploient les adjectifs pronominaux possessifs dans plusieurs tournures où, en français, nous nous servons du pronom personnel, précédé de la préposition *à*. *Exemple* :

dieses Haus ist mein, cette maison est à moi;
dieses Kind ist ihr, cet enfant est à elle.

Cependant, au lieu de l'adjectif possessif de la troisième personne du pluriel, on emploie le datif du pronom personnel. *Ex.* :

dieser Acker ist ihnen, ce champ est à eux.

On s'écarte quelquefois de cette dernière règle dans la conversation.

§ 235.

Nous avons vu, dans la première partie, que les adjectifs possessifs peuvent s'employer sans substantif, dans le sens des mots français : *le mien*, *le tien*, *le sien*, etc. *Ex.* :

es ist nicht sein Freund, sondern meiner, *ou mieux* der meinige; ce n'est pas son ami, mais le mien.

Autrefois on employait quelquefois l'adjectif possessif de la troisième personne, par pléonasme, dans des propositions où la possession était déjà suffisamment exprimée par le génitif du substantif possesseur. *Ex.* :

deine Liebe übertrifft des Vaters seine, ton amour surpasse celui de ton père.

Aujourd'hui il est mieux de dire : die Liebe des Vaters, ou die des Vaters.

CHAPITRE V.

DU VERBE.

I. ACCORD DU VERBE AVEC SON SUJET.

§ 236.

Lorsque le verbe a pour sujets plusieurs substantifs au singulier, il se met ordinairement au pluriel. *Ex.* :

Religion und Tugend sind das Band der Menschheit, (la) religion et (la) vertu sont le lien de l'humanité.

(*Petrus et Paulus ludunt* Lh. — Δόξα καὶ πλοῦτος, ἄνευ συνέσεως, οὐκ ὠφελοῦσι. B. § 270.)

§ 237.

Cependant il peut rester au singulier :

1° Quand les substantifs sont presque synonymes, ou qu'ils désignent des objets de même nature ou un seul objet. *Ex.* :

der Strom und der Sturm saust. (*Goethe.*)

Le torrent et l'ouragan (fait) font du bruit.

(*Ætas, forma et romanum nomen te ferociorem facit.* — Δόξα καὶ πλοῦτος οὐκ ὠφελεῖ. B. § 270.)

2° Quand le verbe précède les substantifs qui lui servent de sujets, pourvu que ces substantifs soient tous au singulier. *Exemple :*

was hilft Jugend, Schönheit und Geld ohne Tugend?
que sert (la) jeunesse, (la) beauté, (l') argent, sans (la) vertu ?

3° Lorsqu'il a pour sujets plusieurs infinitifs pris substantivement. *Ex. :*

Hoffen und Harren macht Manchen zum Narren, *m. à m.* espérer et attendre fait plus d'un à fou ; *c.-à.-d.* l'espérance et l'attente font bien des dupes.

4° On le laisse toujours au singulier dans ces formules d'arithmétique :
eins und zwei macht [1] drei, un et deux (fait) font trois;
zweimal vier ist acht, deux fois quatre font huit.

§ 238.

Dans les propositions, où le pronom es est employé comme sujet indéfini, avant un verbe suivi de son sujet défini (*voy.* § 228), le verbe s'accorde avec le sujet défini, et non avec es. *Ex. :*

es sind sechs Schiffe an das Ufer gekommen, il (sont) est abordé six vaisseaux au rivage.

N.B. Voyez § 226 une autre règle relative à l'accord du verbe avec son sujet.

II. RÉGIME DES VERBES.

§ 239.

Accusatif.

Outre le complément des verbes actifs (ich liebe den Ruhm, *j'aime la gloire; amo Deum.* Lh. — Τίμα τοὺς γονεῖς. B. § 266), on met encore à l'accusatif le complément de certains verbes neutres pris activement.

1° Les verbes neutres peuvent prendre pour complément

[1] Quand les deux nombres sont liés par und, on emploie macht; quand ils sont liés par mal, on peut employer ist ou macht, mais ist est plus usité.

direct le nom de l'état ou de l'action qu'ils expriment. Cette tournure se rencontre surtout chez les poëtes. *Ex.* :

einen Kampf kämpfen, combattre un combat;
er hat ein glückliches Leben gelebt, il a vécu une heureuse vie (il a vécu heureusement).

(*Vitam jucundam vivere.* — κινδυνεύειν κίνδυνον. B. § 343.)— *Dormez votre sommeil, grands de la terre.* (Bossuet.) — *Il songea un beau songe.* (Voltaire.) — *A guiltless death I die* (Shakspeare), m. à m. *je meurs une mort innocente*).

2° Souvent les verbes neutres, au moyen d'un complément direct, expriment l'effet, le résultat de l'état ou de l'action dont l'idée est contenue dans l'attribut qu'ils renferment [1]. *Exemples :*

sich Blasen unter die Füße gehen, (*m. à m.* se marcher des ampoules sous les pieds) se faire des ampoules sous les pieds en marchant ;

wenn aus dem Schlummer du Cidli lispelst *(Klopstock)*, (*m. à m.* si tu murmures Cidli hors du sommeil) si tu éveilles Cidli par ton murmure;

(sie) zürnt ihn weiser *(Klopstock)*, elle le rend plus sage en s'irritant.

On emploie dans le même sens le participe passé. *Ex.* :

mit rothgeschlafenen Wangen *(Werner)*, (*m. à m.* avec des joues dormies-rouges) avec des joues que le sommeil a colorées.

§ 240.

Certains verbes actifs, tels que fragen, *demander*, lehren,

[1] On construit de même les verbes actifs. Ex. :
sich satt essen, (*m. à m.* se manger rassasié) se rendre rassasié en mangeant, se rassasier en mangeant ;
heraus schrecken (*Schiller*), (*m. à m.* effrayer dehors) faire sortir en effrayant.

De même Euripide (Hec. 176 sq. *Boissonad.*) a dit :

οἴκων μ' ὥστ' ὄρνιν θάμβει τῷδ' ἐξέπταξας,

m. à m. par cette stupeur tu m'as effrayée, comme un oiseau, hors de la maison; *c.-à-d.* tu m'as fait sortir en m'effrayant.

Et Shakspeare (Othello, IV, 1) *O she will sing the savageness out of a bear*, *m. à m.* elle chantera la férocité hors d'un ours ; *c.-à-d.* elle pourrait par ses chants enlever à un ours sa férocité.

enseigner, gouvernent deux accusatifs, l'un de la personne et l'autre de la chose. *Ex.*:

fragen Sie es meine Frau, interrogez (sur) cela ma femme, *c.-à-d.* demandez-le à ma femme.

(*Doceo pueros grammaticam.* Lh. — Πολλὰ ἐδίδασκε τοὺς μαθητάς. B. § 342.)

Remarques. 1° Quelques grammairiens [1] prétendent que le verbe lehren ne gouverne l'accusatif de la personne, que lorsqu'il a un infinitif pour second complément. *Ex.*:

er lehrt die Kinder tanzen, il montre à danser aux enfants.

Si ce second complément est un substantif, ils mettent le nom de la personne au datif. *Ex.*:

er lehrt mir die Mathematik, il m'apprend les mathématiques.

Ramler a dit:

Sagt, Sterbliche, den Sphären ihre Zahlen, und lehrt dem Winde seinen Lauf;

m. à m. dites, mortels, aux sphères leurs nombres, et enseignez au vent sa course.

2° Avec le verbe fragen, le nom de la chose est plus ordinairement précédé des prépositions nach ou um. *Ex.*:

er fragte mich um diese Sache *ou* nach dieser Sache, il m'interrogea sur cette chose.

3° Quelques auteurs donnent aussi un double accusatif pour complément à heißen, dans le sens d'*ordonner*. *Ex.*:

wer heißt dich solche Sachen (*Gellert*)? qui t'ordonne de telles choses?

Mais il est mieux de mettre le nom de la personne au datif, quand le verbe heißen n'a pas un infinitif pour second complément. Ainsi l'on dira avec le datif:

wer hat dir das geheißen? qui t'a ordonné cela?

et avec l'accusatif:

ich hieß ihn stehen, je lui ordonnai de se tenir debout.

§ 241.

Il faut encore ranger dans la classe des verbes qui gou-

[1] Voy. en particulier Heyse, theor.-prakt. deutsche Gramm., p. 518.

vernent un double accusatif les verbes nennen, *nommer;* heißen, dans le sens d'*appeler;* schelten, *injurier. Ex.:*

er schalt ihn einen Schurken. il le traita de coquin (*m. a m.* il l'injuria un coquin).

Remarque. De ces deux accusatifs, le second, einen Schurken, est complément de schelten; le premier, ihn, est complément de l'expression composée, einen Schurken schelten, qui, au moyen d'une synthèse faite par la pensée, joue dans la proposition le même rôle qu'un verbe simple [1].

§ 242.

Datif.

Le complément indirect des verbes se met au datif, toutes les fois que ce complément exprime un rapport d'attribution. *Exemples:*

er hat mir ein schönes Buch gegeben, il m'a donné un beau livre;

es gefällt mir nicht, cela ne me plaît pas.

(*Do vestem pauperi.* Lh. — Διδόναι τί τινι. B. § 333.)

§ 243.

Génitif.

Les verbes qui veulent au génitif leur complément indirect, marquent, pour la plupart, privation ou éloignement, accusation ou conviction, mention ou souvenir, etc., etc.

I. Verbes actifs:

Anklagen, accuser (*insimulare furti.* Lh.);
Belehren, instruire, informer (*admonui eum periculi.* Lh.);
Berauben, priver, dépouiller;
Beschuldigen, accuser, inculper;
Entbinden, délier, délivrer;
Entladen, décharger;
Entkleiden, déshabiller, dépouiller;
Entlassen, congédier, affranchir;
Entledigen, décharger, délivrer;

[1] Voy. Gramm. gr. de Burnouf, p. 303, *note* sur le § 342.

Entsetzen, déposer, destituer;
Entwöhnen, déshabituer;
Lossprechen, absoudre;
Mahnen, avertir;
Ueberführen, convaincre *(convincere levitatis)*;
Ueberheben, dispenser, exempter;
Ueberzeugen, convaincre;
Versichern, assurer;
Verweisen, bannir, exiler;
Würdigen, juger digne;
Zeihen, accuser.

Remarque. Ces verbes veulent leur complément direct à l'accusatif et leur complément indirect au génitif. On peut faire rentrer dans la même classe les verbes reflèchis suivants, qui ont pour régime direct le pronom personnel sich, et qui veulent aussi leur régime indirect au génitif:

sich annehmen, s'intéresser;
sich bedienen, se servir;
sich befleißen, s'appliquer;
sich begeben, se démettre;
sich bemächtigen, } s'emparer, se rendre maître *(rerum*
sich bemeistern, } *potiri)*;
sich bescheiden, s'accommoder;
sich besinnen, se souvenir (*vivorum memini.* Lh.)
Μεμνήμεθα ἐκείνων. Luc. mar. D. 14. – B. § 328);
sich entäußern, s'abstenir, se défaire;
sich enthalten, s'abstenir;
sich entschlagen, se défaire, se débarrasser;
sich entsinnen, se ressouvenir:
sich erbarmen, avoir pitié *(miserere pauperum.* Lh.);
sich erinnern, se souvenir;
sich erwehren, se défendre, s'empêcher;
sich freuen, se réjouir;
sich getrösten, se consoler;
sich rühmen, se vanter;
sich schämen, avoir honte;
sich unterfangen, }
sich unterstehen, } oser, avoir l'audace;
sich unterwinden, }

sich vermessen, se faire fort, se vanter;
sich versehen, se douter;
sich wehren, se défendre;
sich weigern, se refuser.

II. Verbes neutres:

Entrathen, se passer (de);
Ermangeln, manquer;
Gedenken, faire mention;
Harren, attendre;
Lachen, rire;
Leben, vivre;
Spotten, se moquer.

III. Verbes tantôt actifs et tantôt neutres.

Achten, estimer;
Bedürfen, avoir besoin *(non artis indigent poetæ.* — Δεῖσθαι χρημάτων. B. § 328).
Begehren, avoir envie;
Brauchen, avoir besoin;
Entbehren, manquer (de);
Erwähnen, faire mention;
Genießen, jouir;
Pflegen, avoir soin;
Schonen, épargner;
Verfehlen, manquer;
Vergessen, oublier;
Wahrnehmen, prendre garde, avoir soin de;
Warten, avoir soin de, garder.

Remarque. Ces verbes peuvent s'employer ou comme verbes actifs avec l'accusatif, ou comme verbes neutres avec le génitif.

(De même en latin, les verbes *memini*, *recordor*, *reminiscor*, *obliviscor*, *moneo*, *admoneo*, *commoneo*, *commonefacio*, veulent leur complément au génitif ou à l'accusatif.)

§ 244.

Infinitif.

Lorsqu'un verbe a pour complément un infinitif, il s'y

joint ou par lui-même et sans le secours d'aucune préposition, ou par le moyen de la préposition zu.

I. 1° Les verbes qui peuvent régir l'infinitif sans le secours d'aucune préposition, sont : dürfen, *oser;* können, *pouvoir;* lassen, *laisser;* mögen, *pouvoir;* müssen, sollen, *devoir;* wollen *vouloir;* heißen, *ordonner;* helfen, *aider;* lehren, *enseigner;* lernen, *apprendre*. *Ex.* :

er heißt mich gehen, il m'ordonne de (m'en) aller;
ich half ihm arbeiten, je l'aidai à travailler.

2° Les verbes hören, *entendre;* sehen, *voir;* fühlen, *sentir;* bleiben, *rester;* fahren, *aller en voiture*, ou *par eau;* finden, *trouver;* gehen, *aller;* haben, *avoir;* legen, *coucher;* machen, *faire;* reiten, *aller à cheval*, peuvent aussi, dans certaines occasions, se construire avec l'infinitif, sans le secours de la préposition zu [1]. *Ex.* :

ich fand ihn schlafen, je le trouvai dormant;
ich bleibe sitzen, je reste assis;
er geht betteln, il va mendier.

II. La plupart des autres verbes ne peuvent régir l'infinitif qu'au moyen de la préposition zu. *Ex.* :

er scheint zu schlafen, il paraît dormir;
er weiß zu leben, il sait vivre;
er verlangt dich zu sehen, il demande à te voir;
er vergißt Arznei zu nehmen, il oublie de prendre médecine.

Remarque. La préposition zu, soit seule, soit précédée de um, s'emploie souvent, comme le gérondif en *dum* des Latins, pour marquer le but, l'objet d'une action. *Ex.* :

er kam, mich zu sehen, *ou* um mich zu sehen, il vint pour me voir. (Πρὸς τὸ λέγειν. B. § 281.)

[1] L'infinitif, après la plupart de ces verbes, paraît tenir la place du participe présent. En anglais, on emploie le participe présent après les verbes qui répondent à sehen, hören, finden, etc. Il en était de même autrefois en allemand. Ex. do si den hochgemüten vor ir stende sach (da sie den Hochgemuthen vor sich stehend sah). Nibel. L. 1181.

III. EMPLOI DES MODES ET DES TEMPS.

§ 245.

A. *Infinitif.*

L'infinitif est souvent pris substantivement, et précédé de l'article. *Ex.*:

das Tanzen, le danser (l'action de danser);
das Trinken, le boire.

L'infinitif servant de sujet à une proposition peut s'employer avec ou sans la préposition zu. *Ex.*:

fleißig sein geziemt dem Manne, *m. à m.* être diligent convient à l'homme;

zu vollenden ist nicht die Sache des Schülers *(Goethe)*, finir (faire quelque chose de parfait) n'est pas l'affaire de l'écolier.

La préposition zu ne s'omet presque jamais, lorsque l'infinitif suit le verbe auquel il sert de sujet, et que ce verbe est précédé du pronom es. *Ex.*:

es ist schädlich viel Wein zu trinken.

Nous disons de même en français avec la préposition *de*: *Il est nuisible de boire beaucoup de vin.*

B. *Participe.*

1° *Participe présent.*

§ 246.

Le participe présent s'emploie souvent comme adjectif. *Exemple*:

die leidende Natur, la nature souffrante;
die wüthenden Krieger, les guerriers furieux.

§ 247.

L'usage du participe présent, employé comme verbe, est beaucoup plus rare en allemand qu'en français; on y supplée par diverses tournures. *Ex.*:

als ich noch ein kleiner Knabe war, ging ich, etc., étant encore enfant (*m. à m.* un petit garçon), j'allai...;

da wir kein Geld mehr hatten, mußten wir aufhören, n'ayant plus d'argent, nous fûmes obligés de cesser;
er entschuldigte sich und sagte, il s'excusa en disant.

Remarque. On évite surtout le participe présent des verbes auxiliaires (*voy.* §§ 55 et 56), et des verbes sollen, müssen, mögen, können, durfen, wollen, qui sont aussi, en diverses occasions, des espèces de verbes auxiliaires.

§ 248.

De l'infinitif précédé de zu, s'est formé une espèce de participe, qui a une signification passive et qu'on nomme *participe futur.* Il exprime nécessité, obligation, possibilité, et se rapproche, pour le sens, du participe en *dus, da, dum,* des Latins, et de l'adjectif verbal en τέος des Grecs (*voyez* § 62, III). *Ex.:*

zu loben, à louer; — das zu lobende Kind, l'enfant louable *(laudandus puer);*
zu bezahlen, à payer; — die zu bezahlenden Schulden, les dettes à payer, qui doivent être payées;
zu hoffen, à espérer; — der zu hoffende Erfolg, le résultat qu'on peut *ou* qu'on doit espérer.

Remarque. Ce participe ne s'emploie jamais comme attribut, mais toujours comme épithète. On ne pourrait pas dire: keine Zeit ist zu verlierend, *mais* keine Zeit ist zu verlieren *(Schiller);* (*m. à m.* aucun temps n'est à perdre) il n'y a pas de temps à perdre.

2° *Participe passé.*

§ 249.

Outre son emploi dans les temps composés des verbes et comme adjectif, le participe passé remplace quelquefois l'impératif. *Exemple :*

getrunken, buvons *ou* buvez;
gespielt, jouons *ou* jouez.

Il est facile de se rendre compte de cette locution par l'ellipse des mots es werde, *qu'il soit.*

§ 250.

L'emploi du participe passé est encore assez remarquable

dans les phrases suivantes, où il équivaut à l'infinitif ou au participe présent français :

das heißt gearbeitet, gelogen, cela s'appelle travailler, mentir ;
er kam gelaufen, gefahren, il vint en courant, étant en voiture.

Dans ce dernier exemple, le participe passé a le même sens que le participe présent.

Remarque. Ce participe paraît avoir été nommé *participe passé*, parce qu'il sert à former le parfait [1] (ich habe gelobt, ich bin gegangen). Employé isolément, il n'a le sens passé que dans les verbes neutres conjugués avec sein. *Ex.* :
der gefallene Schnee, la neige (qui est) tombée.

C. *Indicatif* [2].

§ 251.

L'indicatif présente un fait comme existant réellement.

On l'emploie quand on affirme en son propre nom, quand on exprime sa propre pensée (*voy.* § 248).

Les Allemands emploient ordinairement l'indicatif dans les cas suivants, où les Français font souvent usage du subjonctif :

1° Après un adjectif ou un adverbe conjonctif. *Ex.* :
das Beste, was man einem Fürsten wünschen kann, ist Gleichmuth, la meilleure chose qu'on *puisse* souhaiter à un prince, (c')est l'égalité d'humeur [3].

2° Dans les phrases où le *que* français pourrait se tourner par *de ce que*. *Ex.* :

[1] Le participe passé d'un grand nombre de verbes neutres, scheinen, paraître, schlafen, dormir, etc., ne sert qu'à former les temps composés, et ne peut pas s'employer à part comme épithète.

[2] Il est très-difficile de donner, sur l'emploi de l'indicatif et du subjonctif, des règles précises et d'une application facile. Le plan de cette Grammaire ne nous permettant pas d'entrer dans de longs détails à ce sujet, nous nous sommes contentés d'appeler l'attention sur quelques idiotismes remarquables, dans lesquels l'allemand diffère du français.

[3] De même l'on dit en grec :

Παρ' ἐμοὶ οὐδεὶς μισθοφορεῖ, ὅστις μὴ ἱκανός ἐστιν ἴσα ποιεῖν ἐμοί. (*Xénoph.*)

Je n'ai pas à ma solde un homme qui ne *soit* capable des mêmes travaux que moi (voy. Burn. § 364).

wenn man mir mit dem Nachruhme kommt, so muß ich nothwendig lachen, daß sich die Leute um ein Ding bekümmern *(à l'indicatif)*, das nichts ist. *(Gellert.)*

En traduisant mot à mot cette phrase, nous serions obligés d'employer le subjonctif :

Quand on me parle de la renommée (*m. à m.* quand on me vient avec la renommée) je ne puis m'empêcher de rire que les gens s'inquiètent *(au subjonctif)* d'une chose qui n'est rien.

3° Après certaines conjonctions, telles que obschon, obgleich, wenn schon, wenn gleich, *quoique, quand même*, auf daß, da, *afin que*, bis, *jusqu'à ce que*, etc. *Ex.* :

.... bis er ruhig wird, jusqu'à ce qu'il devienne tranquille.

§ 252.

Présent.

Le présent remplace très-souvent le futur. *Ex.* :

Ich reise bald nach London, je ferai bientôt le voyage de Londres.

Dies Schloß ersteigen wir in dieser Nacht, *m. à m.* nous escaladons (escaladerons) ce château cette nuit.

Wer weiß, wer morgen über uns befiehlt? (*m. à m.* qui sait qui demain commande sur nous?) qui sait quel sera demain notre maître?

Bitte ihn nur, so gibt er dir, was du verlangst, *m. à m.* prie-le seulement, et il te donne (il te donnera) ce que tu demandes.

Cet emploi du présent pour le futur est surtout remarquable après les conjonctions wann, *quand*, so lang (als), *tant que*. *Exemple* :

Wann ich ihm schreibe, weiß ich noch nicht, je ne sais pas encore quand je lui (écris) écrirai;
so lang (als) Sie wollen, tant que vous (voulez) voudrez.

§ 253.

Imparfait et parfait.

L'imparfait répond à la fois à l'imparfait et au prétérit dé-

fini français (aoriste grec)[1]; et il peut même quelquefois se traduire par le prétérit indéfini[2].

Voici en quoi consiste surtout la différence qui sépare, en allemand, le parfait de l'imparfait, employé dans le sens du prétérit (aoriste):

Le parfait exprime qu'une action est antérieure à l'instant de la parole, mais ne détermine pas le moment où cette action a eu lieu.

L'imparfait (dans le sens de l'aoriste), outre cette antériorité relativement à l'instant de la parole, exprime de plus dans quelle partie du passé, dans quel moment cette action a eu lieu. Souvent aussi il exprime postériorité ou simultanéité relativement à une autre action[3]. *Ex.*:

Parfait. Ich bin meinem Bruder begegnet, j'ai rencontré mon frère.

Imparfait-aoriste. Die vorige Nacht begegnete ich meinem Bruder im Wald(e), la nuit dernière je rencontrai (j'ai rencontré) mon frère dans la forêt.

Als Alexander in Gordium ankam, zeigt man ihm einen Wagen, etc.; quand Alexandre arriva à Gordium, on lui montra un char, etc.

Dans le premier de ces exemples, j'exprime simplement que l'action est passée; dans le second, je détermine de plus le moment où elle a eu lieu; dans le troisième, l'action de montrer se fait en même temps que l'action d'arriver.

On précise le temps, et, par conséquent, on emploie l'imparfait surtout dans deux cas:

1° Quand on raconte un fait dont on a été témoin. *Ex.*: Die Bauern zankten sich gestern Abends in der Schenke, les paysans se querellèrent (se sont querellés) hier au soir dans le cabaret.

[1] On pourrait donc le nommer imparfait-aoriste. Les Grecs ont deux formes différentes pour ces deux temps; mais il y a beaucoup d'affinité entre l'imparfait et l'aoriste; ils emploient assez souvent l'imparfait dans les narrations; et l'on rencontre quelquefois dans la même phrase des imparfaits et des aoristes mêlés ensemble. Dans Homère et même dans Hérodote, on trouve des imparfaits qu'il faut nécessairement traduire comme des aoristes. (Voy. Gr. gr. de Burnouf, § 358.)

[2] L'aoriste grec peut aussi quelquefois se traduire en français par le prétérit indéfini. (Voy. la Gr. gr. de Burnouf, § 357,1.)

[3] Voy. Gr. gr. de Burnouf, § 255.

Je ne puis parler de cette manière que lorsque j'ai été témoin oculaire du fait. S'il n'en est pas ainsi, je dirai :

die Bauern haben sich gezankt.

2° Dans les récits historiques, parce que l'historien se transporte par la pensée dans le temps où l'action a eu lieu, et parle pour ainsi dire en témoin. Quand je dis :

die Engländer haben in Afrika Kolonien angelegt,
les Anglais ont établi des colonies en Afrique ;

je ne parle pas en historien, je ne me transporte pas dans le temps de l'action, j'indique simplement qu'elle est passée. Mais, dans la phrase suivante, le récit est historique, l'auteur se reporte au temps de l'action. *Ex.* :

Sich von seinem göttlichen Ursprung zu überzeugen, erhielt Phaeton durch vieles Flehen die Erlaubniß, des Vaters Rosse einen Tag zu lenken, aber sie liefen durch mit ihm, etc.;

Pour se convaincre de son origine divine, Phaéton, par beaucoup de prières, obtint la permission de conduire pendant un jour les chevaux de son père; mais ils s'emportèrent avec lui, etc.

Remarque. Comme il dépend souvent de la volonté de celui qui parle de raconter avec plus ou moins de précision, on peut, dans bien des cas, employer indifféremment l'un ou l'autre temps.

§ 254.

Plusqueparfait.

De même que l'imparfait, ich lobte, signifie à la fois *je louais* et *je louai*, de même le plusqueparfait, ich hatte gelobt, équivaut aux deux temps français : *j'avais loué* et *j'eus loué*.

D. *Subjonctif.*

§ 255.

Le subjonctif se rapporte toujours à une chose incertaine ou douteuse.

I. Il s'emploie, quand on exprime la pensée, l'opinion d'un autre, parce qu'alors la certitude n'est plus la même que

quand on exprime sa propre pensée. Du reste, la pensée de ce tiers peut être vraie ou fausse, certaine ou incertaine [1].

Quand je dis, par exemple :

Galiläi entdeckte zuerst, daß der Jupiter Monde hat,

Galilée découvrit le premier que Jupiter a des satellites,

j'exprime ma propre pensée, je regarde moi-même comme une vérité cette dernière proposition : *Jupiter a des satellites.* Mais quand je dis : Galiläi entdeckte, daß der Jupiter Monde habe, je n'exprime plus que l'opinion de Galilée.

De ces deux exemples on peut conclure, qu'il est souvent indifférent de se servir de l'indicatif ou du subjonctif, et que, dans certains cas, le choix dépend entièrement de l'intention de celui qui parle.

II. On emploierait le subjonctif, même en exprimant sa propre opinion, dans le cas où l'on n'aurait plus cette opinion au moment où l'on parle, parce qu'alors on se considérerait soi-même comme un tiers. *Ex.* :

Brutus rief: O Tugend, ich glaubte, daß du etwas seist; jetzt sehe ich, daß du ein Traum bist. *(Herder.)*

Brutus s'écria : O vertu, je croyais que tu étais quelque chose, maintenant je vois que tu es un rêve.

III. On voit, par ce qui précède, que le subjonctif ne peut se trouver, à proprement parler, que dans des propositions subordonnées, et, en même temps, qu'il ne peut pas être considéré comme régi par des verbes ou par des conjonctions, mais que son emploi dépend du sens de la proposition.

On le rencontre, par exemple, toujours après les conjonctions als ob, als wenn, *comme si*, parce que ces conjonctions ne peuvent pas être suivies d'une proposition affirmative que l'on donne pour son opinion. *Ex.* :

Es scheint, als ob die natürlichen Empfindungen bei gemeinen Leuten stärker wären, als bei andern. *(Lessing.)*

m. à m. il paraît, comme si les impressions naturelles fussent plus fortes chez les gens du commun que chez d'autres;

[1] Les Grecs emploient de même l'optatif, quand ils rapportent l'opinion ou les paroles d'un autre. Ex.

ἔλεξέ μοι ὅτι ἡ ὁδὸς φέροι εἰς τὴν πόλιν,

il me dit que ce chemin *conduisait* à la ville. (Butt. § 365.)

c.-à-d. il semble que les impressions naturelles soient plus fortes, etc.

Cette phrase est beaucoup moins affirmative que la phrase française : *il paraît que les impressions naturelles sont plus fortes*, etc., que l'on traduirait en allemand en employant l'indicatif :

es scheint, daß die natürlichen Empfindungen .... stärker sind, etc.

Remarque. 1° Après damit, *afin que*, on emploie ordinairement le subjonctif, même lorsqu'on exprime sa propre intention; cependant, dans ce dernier cas, quelques auteurs se servent de l'indicatif. *Ex.* :

Damit er sieht, daß ich ihm gut bin, will ich ihm noch etwas anderes geben. *(Engel.)*

Afin qu'il voie que je lui veux du bien, je veux encore lui donner quelque autre chose.

2° On se sert de l'indicatif, lorsque, en rapportant les paroles ou l'opinion d'un autre, on emploie le discours direct, c'est-à-dire, lorsqu'on le fait parler ou raisonner lui-même. *Ex.* :

Die Leichtsinnigen denken: es ist Tag, und wird niemals Nacht werden. *(J. P. Richter.)*

Les (hommes) inconsidérés pensent (ce qui suit) : il fait jour et (il) ne fera jamais nuit.

3° Après la conjonction wenn, *si*, on emploie le subjonctif, lorsque le verbe est à l'imparfait ou au plusqueparfait, et qu'il s'agit d'une chose qui n'a pas eu lieu, ou dont celui qui parle conteste la réalité. *Ex.* :

wenn Sie eher gekommen wären, si vous étiez venu plus tôt....

Supposons que celui qui parle réponde, en affirmant *qu'il ne pouvait pas venir plus tôt*, on pourrait admettre la réalité de ce qu'il avance et lui dire, en changeant de mode :

wenn Sie nicht eher kommen konnten, so..., si vous ne pouviez pas venir plus tôt....

IV. On se sert encore du subjonctif pour exprimer un souhait. *Ex.* :

Hätte ich Geld! eussé-je de l'argent!

(Employé de cette manière, il équivaut à l'optatif grec. *Exemple :*

τοῦτο μὴ γένοιτο, ὦ πάντες θεοί! B. § 365).

§ 256.

E. *Conditionnel.*

Pour exprimer ce mode, on peut, dans beaucoup de cas, employer indifféremment, en allemand, l'imparfait et le plusqueparfait du subjonctif ou les conditionnels. *Ex.* :

ich hätte ihm geschrieben *ou* ich würde ihm geschrieben haben, wenn ich seinen Aufenthalt gewußt hätte, je lui aurais écrit, si j'avais su sa demeure.

1° On emploie toujours l'imparfait ou le plusqueparfait du subjonctif, lorsqu'il y a désir ou crainte. *Ex.* :

ich hätte gern gegessen, j'aurais mangé volontiers;
wollten Sie so gütig sein? seriez-vous assez bon?

2° Mais on se sert le plus souvent du conditionnel, lorsqu'il dépend d'un temps passé d'un autre verbe. *Ex.* :

er dachte, ich würde es glauben, il pensait que je le croirais [1].

§ 257.

F. *Impératif.*

I. Souvent, au lieu de l'impératif simple, on emploie des impératifs composés, au moyen desquels on peut indiquer si celui qui parle invite, prie, ou commande. On a surtout recours à ces périphrases, aux troisièmes personnes des deux nombres, et à la première personne du pluriel. *Ex.* :

3e p. S. et P.	er soll / sie sollen	loben,	il doit louer, qu'il loue; ils doivent louer, qu'ils louent;
	er mag *ou* kann / sie mögen *ou* können	loben,	il peut louer, qu'il loue; ils peuvent louer, qu'ils louent.

[1] Sur l'ellipse de daß devant le subjonctif, voy. § 299, I.

1re pers. P.	wir sollen loben, nous devons louer, louons;			
	wir wollen loben, nous voulons louer, louons;			
	laß uns	loben,	laisse-nous louer, louons;	
	lass(e)t uns			
	lassen Sie uns		laissez-nous louer, louons.	

II. L'impératif se remplace aussi quelquefois par le présent de l'indicatif. *Ex.:*

Du bleibst! demeure (*m. à m* tu demeures)!

Ihr schweigt, bis man Euch aufruft, taisez-vous, *ou* vous vous tairez jusqu'à ce qu'on vous invite (à parler) (*m. à m.* vous vous taisez).

On emploie cette tournure, quand on veut commander avec plus d'énergie.

III. Voyez, § 249, une autre manière d'exprimer l'impératif.

IV. OBSERVATIONS SUR LES TEMPS COMPOSÉS.

§ 258.

I.

1° Quand deux ou plusieurs verbes de suite ont le même auxiliaire au même nombre, au même temps et à la même personne, on peut ne l'exprimer qu'une fois, et alors il se met avant le premier verbe ou après le dernier, suivant que l'exige la construction. *Ex.:*

Ich habe den Garten gekauft, und baar bezahlt, j'ai acheté le jardin et (je l'ai) payé comptant.

2° On retranche même quelquefois l'auxiliaire du parfait et du plusqueparfait d'un premier verbe, quoique celui qui vient après ne soit ni au même temps, ni au même nombre, ni à la même personne, ni accompagné du même auxiliaire. *Exemple:*

Je länger der Leser bei der Einleitung verweilt worden, je mehr er sich mit den Personen familiarisirt, und in dem Schauplatze, auf welchem sie wirken, eingewohnt hat, desto... *(Schiller.)*

Plus on a arrêté le lecteur à l'introduction, plus il s'est fa-

miliarisé avec les personnages, plus il est demeuré sur le théâtre où ils agissent; plus...

Dans cet exemple, on n'a exprimé que l'auxiliaire **hat**, quoique le participe **worden** se construise avec **ist**.

3° Dans le style élevé, on peut supprimer entièrement les verbes auxiliaires **haben** et **sein**, lorsqu'ils doivent être rejetés après le participe. *Ex.*:

Als Cyrus den Babylonischen Monarchen überwunden, bestritt er die Städte der Griechen auf der Küste Joniens. *(Jean de Müller.)*

Lorsque Cyrus eut vaincu le roi de Babylone, il **attaqua** les villes des Grecs situées sur le rivage de l'Ionie.

§ 259.

II.

Les verbes heißen, *ordonner;* helfen, *aider;* hören, *entendre;* sehen, *voir;* ainsi que dürfen, können, lassen, mögen, müssen, sollen, wollen, ne forment pas leurs temps composés au moyen du participe passé, mais au moyen de l'infinitif [1], lorsqu'ils sont accompagnés d'un autre verbe à l'infinitif. *Ex.*:

ich habe nicht verstehen wollen, je n'ai pas voulu comprendre.

Les verbes lehren, *enseigner*, et lernen, *apprendre*, forment indifféremment leurs temps composés avec le participe passé ou avec l'infinitif.

Remarque. Quelques grammairiens conseillent de soumettre tous ces verbes à la règle générale, mais l'usage s'y oppose encore, et l'on ne commence à remplacer l'infinitif par le participe, que pour un petit nombre de ces verbes. *Exemple:*

Ich habe ihm arbeiten geholfen, je l'ai aidé à travailler;
ich habe ihn kommen gesehen, je l'ai vu venir.

[1] Ces infinitifs, wollen, heißen, etc., sont probablement d'anciens participes irréguliers, qui ont perdu leur augment (geheißen — heißen, gesehen — sehen).

§ 260.

V. OBSERVATIONS SUR LES VERBES UNIPERSONNELS A FORME PASSIVE.

I. Les Allemands remplacent souvent l'actif par le passif, qu'ils aiment surtout à employer sous la forme unipersonnelle. *Exemple :*

es wird viel Neues erzählt, on raconte beaucoup (de nouveau) de choses nouvelles ;

es wird erzählt, (*narratur*. Lh. — λέγεται. B. §. 283), on raconte.

II. Les verbes neutres s'emploient aussi très-souvent sous la forme unipersonnelle passive. *Ex. :*

es wird gesprungen, on saute ;
es wird mir geholfen, (il est aide à moi) on m'aide.
(*Ventum est.* Lh.)

Remarque. Le pronom es disparaît, lorsque la proposition commence par un autre mot. *Ex. :*

Heute wird erzählt, on raconte aujourd'hui.
(Voyez § 228.)

CHAPITRE VI.

DES PRÉPOSITIONS.

§ 261.

Les prépositions sont destinées à exprimer ceux des rapports qui ne seraient point suffisamment déterminés par les cas.

I. RÉGIME DES PRÉPOSITIONS.

Des diverses prépositions allemandes, les unes régissent un seul cas, les autres deux.

Les prépositions qui ne régissent qu'un cas, n'expriment qu'un seul genre de rapports. Les prépositions qui régissent plusieurs cas expriment plusieurs genres de rapports, selon le cas dont elles sont suivies.

§ 262.

Génitif.

Anstatt *ou* statt, au lieu de.
Diesseit, en-deçà de.
Halben, } par rapport à, pour *(après leur régime).*
Halber, }
Außerhalb, au dehors de.
Innerhalb, dans l'intérieur de.
Oberhalb, vers le haut de.
Unterhalb, vers le bas de.
Jenseit, au-delà de.
Kraft, en vertu de.
Laut, selon, conformément à.
Mittels et mittelst, au moyen de.
Trotz, malgré, en dépit de.
Vermittelst, moyennant.
Vermöge, en vertu de.
Um—willen, pour l'amour de.
Unfern, non loin de.
Ungeachtet, malgré.
Unweit, non loin de.
Während, durant.
Wegen, à cause de.

On peut y joindre quelques autres prépositions vieillies, mais encore usitées en style de chancellerie, comme :

unangesehen, nonobstant,
ungehindert, sans obstacle, etc.

Remarque. La plupart de ces prépositions étant de véritables substantifs, ou du moins étant dérivées de substantifs, on conçoit facilement pourquoi elles régissent le génitif.

§ 263.

Datif.

Aus, hors de (*ex*).
Außer, en dehors de, hormis, outre.
Bei, auprès de.
Binnen, dans l'espace de.

Entgegen, contre, à la rencontre de (*se place toujours après son régime*).
Gegenüber, vis-à-vis de (*le régime précède, ou se place entre* gegen *et* über).
Mit, avec.
Nach, après, selon.
Nebst, avec, outre.
Seit, depuis.
Von, de.
Zu, à, pour, chez.
Zuwider, contre, malgré.

§ 264.

Accusatif.

Durch, par, à travers.
Für, pour.
Gegen (gen), vers, envers, contre.
Ohne, sans.
Sonder, sans.
Um, autour de.
Wider, contre.

PRÉPOSITIONS A DEUX CAS.

§ 265.

Génitif et datif.

Längs, le long de (*gouverne plus souvent le datif*).
Zufolge, par suite, en vertu de (*cette préposition gouverne le génitif lorsqu'elle précède le substantif, et le datif lorsqu'elle le suit*).

§ 266.

Datif et accusatif.

Les prépositions suivantes gouvernent l'accusatif, lorsqu'il y a mouvement vers un lieu ou vers un objet, et le datif lorsqu'il n'y a pas de mouvement. Cette règle s'applique, sinon à tous les exemples, du moins au plus grand nombre.
An, à, près de.
Auf, sur.
Hinter, derrière.

In, dans (*in* des Latins).
Neben, à côté de.
Vor, avant, devant.
Ueber, sur, au–dessus de.
Unter, sous, au-dessous de, entre, parmi.
Zwischen, entre.

II. EMPLOI DES PRÉPOSITIONS.

§ 267.

Lorsque plusieurs substantifs, liés entre eux par les conjonctions und et oder ou construits sans conjonction, dépendent de la même préposition, on peut ou la répéter devant chaque substantif ou ne l'exprimer que devant le premier. *Exemple :*

Durch List und Verrätherei, par ruse et (par) trahison.

Mais lorsque ces substantifs sont joints par d'autres conjonctions, telles que entweder — oder, *ou — ou;* weder — noch, *ni — ni*, on répète ordinairement la préposition. *Ex.* :

Weder durch List noch durch Gewalt, ni par (la) ruse ni par (la) force.

Cependant on peut dire aussi, surtout en poésie :

Weder durch List, noch Gewalt.

Observation. Il est impossible d'indiquer dans une grammaire les emplois très-variés des prépositions, dans leurs rapports avec les substantifs, les adjectifs et les verbes. Nous avons cherché plus haut (§§ 90, 91) à préciser leur signification, c'est-à-dire, les divers rapports qu'elles expriment, et c'est de cette signification que dépend leur emploi. Toutefois nous entrerons dans quelques détails sur l'usage des plus importantes, en adoptant l'ordre alphabétique, pour faciliter les recherches.

§ 268.

An, à, près de, auprès de, tout contre; *dat. et accus.*

I. *Avec le datif.*

Mangel an Geld, besoin d'argent.

Reich an Verstand, an Tugenden, und arm an Geld, riche d'esprit, de vertus, et pauvre d'argent.
Es liegt an mir, cela dépend de moi.
Die Reihe ist an mir, le tour est à moi; c'est à mon tour.
Er rächt sich an mir, il se venge de *ou* sur moi.
Er hat an mir schlecht gehandelt, il a mal agi avec moi.
Sich an einem nicht satt sehen können, ne pouvoir se rassasier de voir quelqu'un.
Kein Recht an Jemand haben, n'avoir point de droit sur quelqu'un.
Spieg(e)le Dich an mir, prends exemple sur moi.
Er versündigt sich an ihm, il pêche contre lui, il l'offense.
Man zweifelt an seiner Genesung, on doute de sa guérison.
An dir habe ich einen Freund, j'ai un ami en toi.
Er ist am Fieber krank, il est malade de la fièvre.
Er stirbt an dieser Krankheit, il meurt de cette maladie.
Er leidet am Kopfe, il a mal à la tête.
Es ist nichts an der Nachricht, (*m. à m.* il n'y a rien à cette nouvelle), c'est une fausse nouvelle.
Am besten, am schlimmsten, le mieux, le pis (*adverbialement.* Voy. § 301, VI).
Frankfurt am Main, Francfort-sur-le-Mein.
Sein Landhaus liegt an dem Wege von Paris nach Versailles, sa maison de campagne est sur la route de Paris à Versailles.

II. *Avec l'Accusatif.*

Er pocht an die Thür, il frappe à la porte.
Den Topf an das Feuer setzen, mettre le pot au feu.
Sich an einen nicht kehren, (*m. à m.* ne pas se tourner vers quelqu'un), ne pas se soucier de quelqu'un.
Ich dachte eben an dich, je pensais tout-à-l'heure à toi.
Der Brief ist an Dich, cette lettre est à ton adresse.
Ich habe an Dich geschrieben, je t'ai écrit.
Sich an etwas gewöhnen, s'habituer à quelque chose.
An Gott glauben, croire en Dieu.
Erinnern Sie sich an Ihr Versprechen, souvenez-vous de votre promesse.

§ 269.

Anstatt, an—Statt, statt, au lieu de, en place de; *génitif.*

Anstatt, composé de an, et du substantif Statt, *lieu*, se décompose quelquefois; mais alors le régime se place entre les deux mots, et le dernier est considéré comme substantif.

Statt *ou* anstatt des Fürsten, *ou* an des Fürsten Statt, à la place du prince.

Statt *ou* anstatt meiner, *ou* an meiner Statt, à ma place.

An Kindes Statt annehmen, adopter (*m. à m.* prendre en place d'enfant).

§ 270.

Auf, sur; *datif et accusatif.*

I. *Avec le datif.*

Das beruht auf mir, cela dépend de moi (*m. à m.* repose sur moi).

Er ist auf meiner Seite, il est de mon côté.

Auf frischer That, sur le fait, en flagrant délit.

Auf freiem Felde, en plein champ.

Auf der Straße ist Lärm, il y a du bruit dans la rue.

Auf dem Wege, auf der Reise sein, être en chemin, en voyage.

Auf der Jagd sein, être à la chasse.

Auf den Händen tragen, porter à la main (sur les mains).

Auf seiner Meinung bestehen, persister dans son opinion.

Auf seinem Kopfe bestehen, s'opiniâtrer, s'obstiner (*m. à m.* persister sur sa tête, c.-à-d. dans son idée).

II. *Avec l'Accusatif.*

Es kommt auf Sie an, cela dépend de vous.

Sich auf den Weg machen, se mettre en chemin.

Das Haus geht auf die Straße, la maison donne sur la rue.

Ich komme auf den Gedanken, il me vient à la pensée (*m. à m.* je viens sur la pensée).

Es kommt auf Jeden so viel, cela revient à tant par tête.

Es gehet auf vier Uhr, il est bientôt quatre heures.

Es ist drei Viertel auf sechs Uhr, il est cinq heures trois quarts (*m. à m.* il est trois quarts sur six heures).

Er hält viel auf mich, il fait grand cas de moi.

Auf etwas Acht geben, faire attention à quelque chose.

Das heißt auf Deutsch..., cela s'appelle, cela signifie en allemand...

Er folgt auf mich, il me suit.
Er ist böse auf mich, il est fâché contre moi.
Ich hoffe auf Dich, j'espère en toi.
Ich lege mich auf die Wissenschaften, je me livre aux sciences.
Sich auf Gnade und Ungnade ergeben, se rendre à discrétion.
Auf diese Art, de cette manière.
Auf alle Fälle, dans tous les cas.
Auf ein Haar *(pour un cheveu)*, pour un peu, pour la moindre chose.
Auf die Welt kommen, bringen, venir, mettre au monde.
Auf den Tod verwunden, — krank sein, blesser à mort, être malade à mort.
Auf die Stunde, à l'heure.
Auf kurze Zeit, pour peu de temps.
Auf die nächste Woche, pour la semaine prochaine.
Auf Wiedersehen, à revoir.
Auf's längste, au plus long, au plus tard (*voy.* § 301, VI).
Auf immer, pour toujours.
Auf meine Gefahr, à mes risques.
Vier und zwanzig Groschen gehen auf einen Thaler, vingt-quatre gros font un écu (*m. à m.* vont sur un écu).

§ 271.

Aus, de, hors de (*ex* des Latins); *datif.*

Aus dem Fenster werfen, jeter par la fenêtre.
Aus dem Glase trinken, boire dans le verre.
Aus einer Hand in die andere, d'une main dans l'autre, de main en main.
Aus den Trauben macht man Wein, on fait du vin avec les raisins.
Aus langer Erfahrung, par suite d'une longue expérience.
Ich bin aus Berlin, je suis de Berlin.
Ich erkenne aus dem, was Sie sagen, daß..., je reconnais par ce que vous dites, que...
Aus guter Absicht, à bonne intention.
Aus Liebe für ihn, *ou* zu ihm, par amour pour lui.
Aus Mangel an Gelegenheit, faute d'occasion.
Was wird aus mir werden? que deviendrai-je?
Aus allen Kräften, de toutes (ses) forces.
Aus eigenem Antrieb(e), de (son) propre mouvement.

Aus Spaße(e), par plaisanterie.
Aus der Mode kommen, passer de mode.
Aus dem Deutschen ins Französische übersetzen, traduire de l'allemand en français.

§ 272.

Außer, hors de *(quand il n'y a pas changement de lieu)*; outre; *datif*.

Er wohnt außer der Stadt, il demeure hors de la ville.
Er speiset außer dem Hause, il dîne hors de la maison.
Er ist außer sich, il est hors de lui.
Ich habe keinen Freund außer Ihnen, je n'ai d'ami que vous.
Außer dem, hormis cela, outre cela.

§ 273.

Bei, auprès de, près de, chez, lors de (*apud* des Latins); *datif*.

Bei einem wohnen, sein, loger, être chez quelqu'un.
Bei den Römern, chez les Romains.
Bei dem Feuer sitzen, être assis auprès du feu.
Er steht sehr gut bei dem König, il est fort bien auprès du roi.
Bei Hofe leben, vivre à la cour.
Bei der Hand nehmen. prendre par la main.
Bei guter Gesundheit sein, être en bonne santé.
Noch bei Kräften sein, être encore vigoureux.
Er ist nicht bei sich, il a perdu connaissance, il n'est pas dans son bon sens.
Bei hellem Tage, en plein jour.
Bei erster Gelegenheit, à la première occasion.
Bei Lichte arbeiten, travailler à la chandelle.
Beim Spiele, au jeu.
Bei dem Herausgehen aus der Kirche, au sortir de l'église.
Dieses steht bei Ihnen, cela dépend de vous.
Ich bin nicht bei Geld, je ne suis pas en fonds.
Ich habe kein Geld bei mir, je n'ai pas d'argent sur moi.
Bei seiner Ehre schwören, jurer sur son honneur.
Sich bei etwas aufhalten, s'amuser à quelque chose.
Bei diesen Worten weinte er, en disant ces mots, il pleurait.
Bei Lebensstrafe, sous peine de la vie.

Bei einem Haar, peu s'en faut (*m. à m.* près d'un cheveu, à un cheveu près).

Bei weitem nicht, il s'en faut de beaucoup.

§ 274.

Durch (*per* des Latins), *accusatif;* par, au moyen de, à travers; *placé après son régime*, pendant; *dans ce dernier sens on dit aussi* hindurch.

Ein Stoß durch den Leib, un coup au travers du corps.
Durch die Nase reden, parlez du nez.
Durch ihn ist er reich geworden, (c'est) par lui qu'(il) est devenu riche.
Durch den Strom schwimmen, traverser le torrent à la nage.
Die ganze Zeit hindurch, pendant tout le temps.

§ 275.

Für, pour; *accusatif.*

Ich habe dieses Buch für sechs Thaler gekauft, j'ai acheté ce livre six écus.
Für dieses Geld will ich mir Bücher kaufen, avec cet argent je m'acheterai des livres.
Für bares Geld kaufen, acheter argent comptant.
Stück für Stück, pièce par pièce.
Fuß für Fuß, pied à pied.
Schritt für Schritt, pas à pas.
Tag für Tag, de jour en jour, tous les jours.
Einen Thaler für den Mann, un écu par homme, par tête.
Sie sorgt für Alles, elle pourvoit à tout.
Für Bezahlung annehmen, recevoir en payement.

§ 276.

Gegen, vers, envers, contre; en comparaison de, environ; *accusatif.*

Von Morgen gegen Abend, de l'orient à l'occident.
Gegen vier Uhr, vers quatre heures.
Mildthätig gegen die Armen, charitable envers les pauvres.
Gegen bare Bezahlung, au comptant (*m. à m.* contre un payement comptant).
Ich wette zehn gegen eins, je gage dix contre un.

Ihr Uebel ist nichts gegen das seinige, votre mal n'est rien auprès, en comparaison du sien.

Es sind gegen zwei Stunden, il y a environ deux heures.

Nota. Gen, contraction de gegen, est surtout usité dans cette formule: gen Himmel, *vers le ciel*, et en terme de marine. *Ex.:*

Der Wind ist Süd gen Ost, le vent est du sud-est.

§ 277.

Halben *ou* halber, à cause de; *génitif.*

(On se sert ordinairement de halben, quand le substantif est précédé de l'article ou d'un autre mot déterminatif; et de halber, quand le substantif s'emploie sans article).

Der Armuth halben, à cause de la pauvreté.

Dieser Ursache halben, pour cette raison.

Alters halber, à cause de l'âge.

Quand le régime de la préposition halben est un pronom personnel, on change l'r du génitif de ce pronom en t, et l'on réunit halben et le pronom personnel en un seul mot. *Ex.:*

Meinethalben, à cause de moi (je le veux bien, *voy.* § 295).

Deinethalben, à cause de toi.

Seinethalben, à cause de lui.

Ihrethalben, à cause d'elle.

Unser et Euer conservent l'r, qu'ils font suivre d'un t:

Unserthalben, à cause de nous.

Euerthalben, à cause de vous.

§ 278.

Hinter, derrrière; *datif et accusatif.*

I. *Avec le datif.*

Hinter dem Berge halten, cacher son jeu, dissimuler ses desseins (*m. à m.* tenir derrière la montagne).

Er lacht hinter meinem Rücken, il rit derrière mon dos; il rit sous cape.

II. *Avec l'accusatif.*

Jemand hinter das Licht führen, tromper quelqu'un (*m. à m.* conduire quelqu'un derrière la lumière).

Hinter die Wahrheit kommen, découvrir la vérité.

§ 279.

In, dans, en (*in* des Latins); *datif et accusatif.*

I. *Avec le datif.*

Im Begriffe sein, être sur le point.
Mitten im Lande, au milieu du pays.
In der Karte spielen, jouer aux cartes.
In einem Athem, tout d'une haleine.
In der Schule sein, être à l'école.
Das steht mir im Wege, cela m'empêche (*m. à m.* cela est placé à moi dans le chemin).
Im Bette liegen, être couché, être au lit.
Einen im Stiche lassen, abandonner quelqu'un (*m. à m.* laisser quelqu'un dans le coup).
Im Ernste, sérieusement.
Im Scherz(e), en plaisantant.
So geht es in der Welt, ainsi va le monde (*m. à m.* cela va ainsi dans le monde).
In Verzweiflung sein, être au désespoir.
Wohin gehen Sie in diesem Regen? où allez vous par cette pluie?

II. *Avec l'accusatif.*

Ins Verderben rennen, courir à sa perte.
Sich in den Finger schneiden, se blesser au doigt.
In die Heirath willigen, consentir au mariage.
Das fällt in die Augen, cela saute aux yeux.
In die Sinne fallen, tomber sous les sens.
Ins Ohr sagen, dire à l'oreille.
Ins Gesicht sagen, dire en face, au nez.
Diese Farbe fällt ins Braune, cette couleur tire sur le brun.
In die Länge ziehen, traîner en longueur.
In einen dringen, presser quelqu'un.
In die Flucht schlagen, mettre en fuite.
Sich in eine Sache mengen, se mêler de quelque chose.

§ 280.

Mit, avec (*cum* des Latins); *datif.*

Mit Lebensgefahr, au péril de la vie.
Mit genauer Noth, à grande peine.
Mit barem Geld(e) bezahlen, payer argent comptant.

Der Mann mit der großen Nase, l'homme au grand nez.
Ein Halstuch mit Spitzen, une cravate à dentelles.
Mit trockenem Fuße, à pied sec.
Mit vollen Segeln, à pleines voiles.
Mit Füßen treten, fouler aux pieds.
Mit Schaden verkaufen, vendre à perte.
Mit seinem eigenen Schaden lernen, apprendre à ses dépens.
Er ist mit seinem Bruder nicht zu vergleichen, il n'est pas comparable à son frère.
Einen mit Fingern weisen, montrer quelqu'un au doigt.
Mit etwas beschäftigt sein, s'occuper de quelque chose.
Mit dem Degen in der Hand angreifen, attaquer l'épée à la main.
Mit weinenden Augen, les larmes aux yeux (*m. à m.* avec des yeux pleurants).
Mit dem Glase in der Hand, le verre en main.
Es ist aus mit ihm, c'en est fait de lui, il est ruiné, il est mort (*m. à m.* c'est hors (c'est fini) avec lui).
Es steht schlecht mit ihm, ses affaires vont mal.
Mit einem Wort(e), en un mot.
Mit gutem Gewissen, en bonne conscience, en conscience.
Mit der Post, par la poste.
Mit Gewalt, de force.
Sich mit seinem Alter entschuldigen, s'excuser sur son âge.
Mit Stillschweigen übergehen, passer sous silence.
Die Zeit mit Spielen vertreiben, passer le temps à jouer.
Dieses Wort fängt mit einem Selbstlauter an, ce mot commence par une voyelle.
Mit Schulden beladen sein, être chargé de dettes.
Böses mit Gutem vergelten, compenser le mal par le bien, faire le bien pour le mal.

§ 281.

Nach, après,, d'après, selon, suivant, vers; *datif.*

Nach der Hand, après coup (*m. à m.* après la main).
Im Jahre... nach Erschaffung der Welt, l'an... de la création du monde.
Sich nach der Mode kleiden, s'habiller à la mode.
Nach dem Takte tanzen, danser en mesure.
Nach der Natur, nach dem Leben malen, peindre d'après nature.

Von den Leuten nach dem Ansehen urtheilen, juger les gens sur la mine.
Nach alphabetischer Ordnung, par ordre alphabétique.
Nach meiner Meinung, selon mon sentiment (*on peut dire aussi, mais moins bien :* meiner Meinung nach).
Nach Belieben, à volonté.
Nach der Diät leben, vivre de régime.
Nach Hause schreiben, écrire à sa famille.
Nach Hause gehen, aller à la maison.
Nach dem Ringe rennen, courir la bague.
Da ist ein Päckchen nach München, voilà un petit paquet pour Munich.
Der Weg nach der Stadt, le chemin de la ville.
Diese Butter schmeckt nach Saffran, ce beurre a le goût du safran.
Nach der Elle verkaufen, vendre à l'aune.

§ 282.

Nächst, tout proche de, tout près de; *datif.*

Nächst der Stadt, tout près de la ville.
Nächst Ihnen liebe ich Ihren Bruder am meisten, après vous, c'est votre frère que j'aime le plus.

§ 283.

Neben, à côté de; *datif et accusatif.*

I. *Datif.*

Er saß neben ihm, il était assis à côté de lui.
Neben einem andern dienen, servir avec un autre.
Neben andern Dingen, entre autres choses.
Das Eine kann wohl neben dem andern bestehen, ces deux choses peuvent bien subsister ensemble (*m. à m.* l'une (de ces choses) peut bien subsister à côté de l'autre).
Neben dem sollst Du noch ein Geschenk bekommen, outre cela, tu recevras encore un présent.

II. *Accusatif.*

Er hat neben das Ziel geschossen, il a tiré à côté du but.
Er setzte sich neben mich, il s'assit à côté de moi.

§ 284.

Nebst, avec, outre; *datif.*

Er, nebst seiner Schwester, lui et sa sœur.

Nebst einer schönen Leibesgestalt, besitzt sie auch alle Annehmlichkeiten des Geistes, elle joint aux charmes du corps tous les charmes de l'esprit (*m. à m.* outre une belle taille, elle possède aussi tous les agréments de l'esprit).

§ 285.

Ohne, sans; *accusatif.*

Er kann nicht leben ohne Dich, il ne peut pas vivre sans toi.
Was ist das Leben ohne einen Freund? qu'est-ce que la vie sans un ami?
Ohne sein Wissen, sans qu'il le sache.
Ohne Zweifel, sans doute.

On disait autrefois Zweifels ohne, mais cette locution a vieilli. Il ne faut pas dire non plus : ohne dem, mais ohne dies, *sans cela.*

Ohne se met aussi devant les infinitifs; alors il est toujours suivi de zu. *Ex.:*

Zehn Personen, ohne die Kinder zu rechnen, dix personnes, sans compter les enfants.

Ohne s'emploie encore avec daß. *Ex.:*

Ich habe es gethan, ohne daß man es mir geheißen hat, je l'ai fait, sans qu'on me l'ait ordonné.

§ 286.

Seit, depuis; *datif.*

Ich habe ihn seit seiner Zurückkunft nicht gesehen, je ne l'ai point vu depuis son retour.
Seit der Regierung Friederichs des Großen, depuis le règne de Frédéric le Grand.
Er ist seit zwei Jahren todt, il y a deux ans qu'il est mort.
Ich bin fast seit einer Stunde hier, il y a près d'une heure que je suis ici.
Seit kurzem, depuis peu.
Seit dem ich ihn nicht mehr sehe, depuis que je ne le vois plus.
Seitdem, depuis cela, depuis.

§ 287.

Sonder (*syn. de* ohne), sans; *accusatif.*

Cette préposition n'est guère plus employée que par les poëtes. *Exemples :*

Sonder Gleichen, sans pareil.
Sonder Zweifel, sans doute.
Sonder Mühe, sans peine.
Sonder Noth, sans besoin.

Dans le discours ordinaire on dit mieux : ohne Gleichen, ohne Zweifel, etc.

§ 288.

Ueber, sur, au-dessus de, au-delà de, *datif et accus.*

I. *Datif.*

Er war über einer Arbeit, il était occupé à un travail.
Ueber dem Lesen einschlafen, s'endormir en lisant.
Ueber Tische, à table.
Ueber unserm Plaudern vergeht die Zeit, pendant que nous bavardons ensemble, le temps se passe.
Die Zeit über einer Sache verlieren, perdre le temps à quelque chose.
Ueber einer Sache etwas vergessen, oublier une chose en s'occupant d'une autre.
Ueber dem Lärmen erwachen, être réveillé par le bruit.
Ich sah diesen Vogel über dem Kirchthurme, je vis cet oiseau au-dessus du clocher.
Das Dorf liegt über dem Flusse, ce village est situé au-delà de la rivière.
Drei Meilen über Paris, trois lieues au-delà de Paris.

II. *Accusatif.*

Ueber eine Brücke gehen, passer un pont.
Ueber den Fluß setzen, traverser la rivière.
Die Reise über das Meer, le voyage d'outre-mer.
Ueber Dresden nach Leipzig reisen, aller à Leipzig par Dresde.
Wenn Sie dieses über Ihr Herz bringen können, si vous pouvez gagner cela sur vous.
Ueber einen siegen, — lachen, triompher, rire de quelqu'un.
Die Ehre geht über den Reichthum, l'honneur vaut mieux que la richesse.
Sich über etwas freuen, — betrüben, — verwundern, se réjouir, s'affliger, s'étonner de quelque chose.
Ueber einige Zeit, pendant quelque temps.
Heute über acht Tage, d'aujourd'hui en huit.

Ueber sechs Wochen werde ich von hier abreisen, dans six semaines, je partirai d'ici.
Er ist mir über zwei hundert Thaler schuldig, il me doit plus de deux cents écus.
Es ist über ein halbes Jahr, il y a plus de six mois.
Er hat dreißig Thaler über die Summe bekommen, die man ihm schuldig war, il a reçu trente écus de plus que la somme qu'on lui devait.
Uebers Jahr kommt er wieder, dans un an, il reviendra.
Ueber Hals und Kopf, en toute hâte (*m. à m.* par dessus cou et tête).
Ich lasse ihn über Alles gehen, je mets tout entre ses mains (*m. à m.* je le laisse aller par-dessus tout).
Es geht über Dich her, on jette des pierres dans ton jardin (*m. à m.* cela vient sur toi).
Wenn ich über Dich komme! si je t'attrape!

Ueber peut se placer après son régime à l'accusatif, lorsqu'il signifie *durant, pendant :*
Den Sommer über, pendant tout l'été.
Den Tag über, pendant tout le jour.

§ 289.

Um, autour de, pour; *accusatif.*

Um Rath fragen, demander conseil.
Ich bitte Sie um Verzeihung, je vous demande pardon.
Er hat mich um einen Thaler betrogen, il m'a trompé d'un écu.
Bekümmern Sie sich nicht um mich, ne vous inquiétez pas de moi.
Er hat sich um vier Gulden geirrt, il s'est trompé de quatre florins.
Einem um den Hals fallen, se jeter au cou de quelqu'un.
Ich sehe ihn gern um mich, j'aime à le voir auprès de moi (*m. à m.* autour de moi).
Um wie viel Uhr? à quelle heure?
Um fünf Uhr, à cinq heures.
Um Mitternacht, à minuit.
Um die Zeit der Ernte, au temps de la moisson.
Um den dritten Tag, vers le troisième jour.
Um Geld arbeiten, travailler pour de l'argent.

Um Geld spielen, jouer de l'argent.
Um Rache schreien, crier vengeance.
Um etwas wetten, parier quelque chose.
Um ein Amt anhalten, solliciter un emploi.
Um den Vorzug streiten, disputer la prééminence, le rang.
Sie thut sehr um ihre Tochter, elle regrette beaucoup sa fille.
Es ist mir nur um meinen Freund zu thun, je ne suis en peine que de mon ami.
Es ist eine schöne Sache um die Wahrheit, c'est une belle chose que la vérité.
Er hat sich wohl um ihn verdient gemacht, il a bien mérité de lui.
Es ist um mein Leben zu thun, il y va de ma vie.
Um die Wette, à l'envi.

Um se met aussi devant les infinitifs, et alors il est suivi de zu:

Um Ihnen zu beweisen, pour vous prouver.
Er hat Alles angewandt, um Sie von dieser Wahrheit zu überzeugen, il a tout fait pour vous convaincre de cette vérité.

§ 290.

Um — willen, pour l'amour de, à cause de; *génitif*.

(*Le régime se place entre* um *et* willen.)

Um des Himmels willen, pour l'amour (du ciel) de Dieu.
Um unserer alten Freundschaft willen, à cause de notre ancienne amitié.
Die Tugend ist schätzbar um ihrer selbst willen, la vertu est estimable par elle-même.

Lorsque um — willen a pour régime un des pronoms personnels meiner, deiner, seiner, ihrer, on réunit le pronom et willen en un seul mot, et l'on change l'r final du pronom en t, changement dont on a déjà parlé au sujet de halben (§ 277). *Exemple:*

Um meinetwillen, pour l'amour de moi.

Dans les pronoms unser et euer, on ne retranche pas l'r, mais on ajoute un t. *Ex.:*

Um unsertwillen, pour l'amour de nous.

§ 291.

Ungeachtet, malgré; *génitif*.

(Cette préposition se met avant ou après son régime).

Ungeachtet der Heiligkeit des Ortes, malgré la sainteté du lieu.

Er ist, der rauhen Witterung ungeachtet, abgereiset, il est parti, malgré la rigueur du temps.

Alles dessen ungeachtet, malgré tout cela.

§ 292.

Unter, sous, dessous, au-dessous de, de dessous, entre, parmi; *datif et accusatif*.

I. *Datif*.

Unter freiem Himmel liegen *ou* schlafen, coucher *ou* dormir à la belle étoile (*m. à m.* sous un ciel libre, ouvert).

Er ist ihm unter dem Arme weggegangen, il lui a passé par-dessous le bras, il lui a échappé.

Unter einem wohnen, être logé au-dessous de quelqu'un.

Sie werden es unter zehn Thalern nicht bekommen, vous ne l'aurez pas à moins de dix écus.

Man hat dieses unter dem Tische hervorgezogen, on a tiré cela de dessous la table.

Was für ein Unterschied ist doch unter den Menschen! quelle différence il y a d'homme à homme (*m. à m.* entre les hommes)!

Unter Lösung der Stücke, au bruit du canon (*m. à m.* sous la décharge des pièces).

Unter der Zeit, pendant ce temps.

II. *Accusatif*.

Unter Segel gehen, mettre à la voile.

Ich habe es ihm unter die Augen gesagt, je le lui ai dit en face (*m. à m.* sous les yeux).

Einem etwas unter die Nase reiben, jeter quelque chose au nez de quelqu'un (*m. à m.* frotter quelque chose sous le nez à quelqu'un).

Wasser unter den Wein thun, mettre de l'eau dans le vin.

Das gehört unter die Uebel, cela doit être rangé parmi les maux.

Dans unterdessen, *en attendant*, et unter Weges, *chemin faisant*, qui s'écrit ordinairement unterweg(e)s et s'emploie

comme adverbe, unter paraît gouverner le génitif. Cependant on dit plus correctement indessen et auf dem Wege.

§ 293.

Von, de, de chez, depuis, sur, par (*a* ou *ab* des Lat.); *datif*.
Ein Mann von berühmtem Ursprunge, un homme d'une origine célèbre.
Die Aeneis ist ein Gedicht von zwölf Gesängen, l'Énéide est un poëme en douze chants.
Ein Brod von zwei Pfund, un pain de deux livres.
Ein Ring von Gold, une bague d'or.
Eine Frau von Verstand, une femme de sens, d'esprit.
Von ganzem Herzen, de tout cœur.
Keinen Laut von sich geben, ne pas proférer un mot.
Er war drei Schritte von mir, il était à trois pas de moi.
Einen Brief von seinem Bruder empfangen, recevoir une lettre de son frère.
Diese Neuigkeit habe ich von meinem Sohne erfahren, j'ai appris cette nouvelle de mon fils.
Etwas vom Tische wegnehmen, ôter quelque chose de dessus la table.
Er kommt von Augsburg, il vient d'Augsbourg.
Von einem kommen, venir de chez quelqu'un.
Von einem Tage zum andern, d'un jour à l'autre.
Vom Morgen bis zum Abend, depuis le matin jusqu'au soir.
Von dem Nutzen einer Sache reden, discourir sur l'utilité de quelque chose.
Ich werde von ihm geliebt, je suis aimé de lui.
Dieses Buch ist von Schiller geschrieben worden, ce livre a été composé par Schiller.

Von se place aussi devant quelques adverbes:

Von hier, d'ici.
Von dort, de là.
Von außen, par dehors.
Von draußen, de dehors.
Von innen, du dedans.
Von oben, d'en haut.
Von unten, d'en bas.
Von da bis hierher, de là jusqu'ici.
Von ungefähr, par hasard.

Von — an se rend en français par *dès :*

Von meiner Jugend an, dès ma jeunesse.
Von heute an, dès aujourd'hui.

Au lieu de von — an, on emploie dans quelques phrases von — auf :

Von Kindheit auf, } dès l'enfance *(a puero).*
Von Kind auf *(Schiller),* }

Von unten auf dienen, passer par les emplois (à commencer par en bas).

Von — aus, *à partir de*, se rend par *de :*

Von Grund aus, de fond (en comble).

Er hat von Wien aus geschrieben, il a écrit de Vienne.

Remarquez encore cette locution : von Alters her, *de toute antiquité*, dans laquelle von est suivi du génitif.

§ 294.

Vor, avant, devant, de *(marquant la cause efficiente) (coram, ante, pro* et *præ* des Latins); *datif et accusatif.*

I. *Datif.*

Den Hut vor einem abnehmen, ôter son chapeau à quelqu'un.
Dieses ist vor meinen Augen geschehen, cela s'est passé sous mes yeux.
Vor Anker liegen, être à l'ancre.
Sich vor einem verstecken, verbergen, se cacher à (devant) quelqu'un.
Sich vor seinem eigenen Schatten fürchten, avoir peur de son ombre.
Vor einer Sache erschrecken, zittern, erstaunen, s'effrayer, trembler, être surpris de quelque chose.
Sich vor etwas hüten, se garder de quelque chose.
Wir sind hier vor dem Regen sicher, nous sommes ici à l'abri de la pluie.
Ein Schutz vor der Kälte, un abri contre le froid.
Vor der Zeit, avant le temps.
Vor acht Tagen, il y a huit jours (*m. à m.* avant huit jours).
Vor der Stadt wohnen, demeurer (devant) hors de la ville.
Er hat den Preis vor allen seinen Mitwerbern erhalten, il a remporté le prix sur (*m. à m.* avant) tous ses concurrents.

Er ist vor Hunger gestorben, il est mort de faim.
Vor Freude weinen, pleurer de joie.

II. *Accusatif.*

Die Pferde vor die Kutsche spannen, atteler les chevaux (devant le) au carrosse.
Einem etwas vor die Füße werfen, jeter quelque chose aux pieds de quelqu'un.
Einen vor Gericht fordern, citer quelqu'un en justice.
Einen vor die Klinge fordern, appeler quelqu'un en duel.
Etwas vor die Hand nehmen, mettre la main à quelque chose (*m. à m.* prendre quelque chose devant la main).
Einem etwas vor die Augen legen, mettre quelque chose sous les yeux de quelqu'un.
Diese Sache geht vor sich, cette chose avance.
Ich kann nichts vor mich bringen, je ne puis réussir à rien.

§ 295.

Wegen, à cause de; *génitif.*

(Cette préposition précède ou suit son régime).

Wegen seines Alters *ou* seines Alters wegen, à cause de son âge.
Man thut Vieles der Kinder wegen, on fait bien des choses pour l'amour des enfants.

Wegen suit toujours son régime, avec lequel il ne forme plus qu'un seul mot, lorsque ce régime est un pronom personnel, et, dans ce cas, comme nous l'avons déjà vu pour halben (§ 277) et pour willen (§ 290), l'r du génitif de ce pronom se change en t. Dans unser et euer on ne retranche pas l'r, mais on y ajoute un t.

Meinetwegen, à cause de moi.
Seinetwegen, à cause de lui.
Unsertwegen, à cause de nous.
Euertwegen, à cause de vous.

Meinetwegen peut s'employer elliptiquement comme interjection et signifie dans ce cas: *j'y consens, cela m'est indifférent.* (Ἔμεῦγε ἕνεκα). *Voy.* meinethalben, § 277.

§ 296.

In, à, chez, auprès, vers, dans, en, pour, sur; *datif.*

Die Liebe zum Ruhm, l'amour de la gloire.
Zu einem hintreten, s'approcher de quelqu'un.
Kommen Sie zu mir, venez à *ou* chez moi.
Sich zu einem setzen, s'asseoir auprès de quelqu'un.
Wenden Sie sich zu mir, tournez-vous vers moi.
Das Maß zu einem Kleide nehmen, prendre la mesure d'un habit.
Zu Paris, à Paris.
Zu Hause sein, être à la maison, au logis.
Zu Bette gehen, aller au lit.
Zu Fuße, aller à pied.
Zu Pferd, à cheval.
Der Gesellschaft zu Ehren, à l'honneur de la compagnie.
Zu derselben Zeit, en ce temps-là, dans le même temps.
Vertrauen zu Jemanden haben, avoir confiance en quelqu'un.
Zu unserer Väter Zeiten, du temps de nos pères.
Zu der Zeit, worin wir leben, au temps où nous vivons.
Tuch zu einem Kleide, du drap pour un habit.
Zu Papiere bringen, coucher sur le papier.
Ein Recht zu einer Sache haben, avoir droit à une chose.
Zum Glücke, par bonheur.
Zum Beispiele, par exemple.
Zu Lande, par terre.
Zu Wasser, par mer.
Einen zum Könige krönen, couronner quelqu'un roi.
Zum Gefangenen machen, faire prisonnier.
Einem zu Willen sein, s'accommoder à la volonté de quelqu'un.
Thun Sie mir dieses zu Liebe, faites cela pour l'amour de moi.
Zu se joint aussi aux infinitifs avec le sens de *à*, *de*, *pour* (*voy.* §§ 285 *et* 289).
Er hatte angefangen seinen Brief zu schreiben, il avait commencé à écrire sa lettre.
Ich habe einen Besuch zu machen, j'ai une visite à faire.
Ihnen die Wahrheit zu sagen, pour vous dire la vérité.

§ 297.

Zuwider, contre; *datif.*

(*Cette préposition suit toujours son régime.*)

Der Verordnung zuwider, contre l'ordonnance.

Er ist mir immer zuwider gewesen, il m'a toujours été contraire.
Dieses ist den Augen zuwider, cela blesse la vue.
Diese Speise ist mir zuwider, ce mets me donne du dégoût.
Der Wein ist meinem Bruder zuwider, le vin répugne à mon frère.
Es wird Ihnen nicht zuwider sein, wenn ich hier bleibe, il ne vous déplaira pas que je reste ici.

§ 298.

Zwischen, entre; *datif et accusatif.*

I. *Datif.*

Zwischen dem Hause und dem Garten ist der Hof, la cour est entre la maison et le jardin.
Potsdam liegt zwischen Berlin und Brandenburg, Potsdam est situé entre Berlin et Brandebourg.
Es entstand zwischen dem Mann(e) und der Frau ein Streit; sei du Richter zwischen ihm und ihr, il s'est élevé une querelle entre l'homme et la femme; sois juge entre lui et elle.
Das geschah zwischen Ostern und Pfingsten, ceci arriva entre Pâques et (la) Pentecôte.

II. *Accusatif.*

Er setzte den Stuhl zwischen die beiden Tische, il plaça la chaise entre les deux tables.
Er trat zwischen mich und ihn, il vint se placer entre lui et moi.
Der Groschen fiel zwischen zwei Bretter, le gros [1] tomba entre deux planches.

III. ELLIPSE DES PRÉPOSITIONS ET DES CAS ABSOLUS.

On trouve en allemand des génitifs et des accusatifs dont on peut se rendre compte, en supposant l'ellipse d'une préposition, soit seule, soit suivie de son complément.

On trouve aussi des génitifs et des accusatifs qui ne peuvent pas être gouvernés par une préposition sous-entendue, et qu'on peut regarder, par conséquent, comme absolus.

[1] Pièce de monnaie qui vaut environ 15 centimes.

§ 299.

Génitif.

1° On met souvent au génitif les noms qui désignent le temps. *Ex.:*

(Νυκτός. B. § 160.)

Er arbeitet des Morgens, schläft Nachmittags, und geht des Abends ins Schauspiel, il travaille le matin, dort l'après-midi et va le soir au spectacle.

On peut, pour se rendre compte de ces génitifs, supposer l'ellipse des mots:

zur Zeit, dans le temps.

2° Les noms de lieu se mettent au génitif dans quelques locutions consacrées, comme

hiesiges Ortes, en ce lieu;
aller Orten, en tous lieux;
linker Hand, à main gauche, à gauche, etc.

3° Enfin on emploie quelquefois le génitif pour exprimer la manière. *Ex.:*

ich warnte ihn alles Ernstes, je l'avertis très-sérieusement;
reines Herzens, d'un cœur pur, avec un cœur pur;
unverrichteter Sache, la chose non faite, sans avoir fait la chose;
größten Theils, pour la plus grande partie, pour la plupart;
meines Wissens, (de mon savoir) autant que je sache;
Innocentius der Achte, des Namens Cibo, Innocent VIII, dont le nom était Cibo (*nomine Cibo*).

Remarque. Les adverbes numéraux erstens, *premièrement,* zweitens, *secondement,* etc., et les superlatifs adverbiaux en ens, comme höchstens, *tout au plus,* schönstens, *de la manière la plus belle,* etc., sont aussi des espèces de génitifs absolus.

Cette observation peut encore s'appliquer à un grand nombre d'autres adverbes, comme vergebens, *en vain,* rücklings, *en arrière,* jählings, *subitement,* etc., etc.

§ 300.

Accusatif.

On met à l'accusatif les noms de mesure, de temps, de poids, de quantité (*voy.* § 191. Rem. I). *Ex.:*

Er ist den Sonntag angekommen, il est arrivé dimanche;
den neunzehnten dieses Monats *ou seulement* dieses, le dix-neuf de ce mois;
ich blieb einen Monat bei ihm, je restai un mois chez lui;
er war funfzig Jahre alt, il était âgé de cinquante ans;
das Pfund kostet sechs Franken, la livre coûte six francs;
er ist fünf Fuß groß, il a cinq pieds de haut.

(*Velum longum tres ulnas. — Regnavit tres annos.* Lh. — Εἴκοσιν ἔτη γεγονώς. B. § 345.)

Quelques-uns de ces accusatifs peuvent être considérés comme les compléments des prépositions durch, *pendant;* um, *pour, autour*, que l'on trouve même souvent exprimées. *Ex.:*
Wir sind, einen ganzen Monat durch, bei ihm geblieben, nous sommes restés un mois entier chez lui;
ich bin um einen Zoll größer, je suis plus grand d'un pouce.

Remarques. 1° On emploie ordinairement l'accusatif, lorsque le temps est déterminé, et le génitif, lorsqu'il est indéterminé. *Ex.:*
Er geht Sonntags in die Kirche, il va le dimanche à l'église;
er geht Sonntag nach Frankfurt, il va (ira) dimanche (prochain) à Francfort.

2° Dans l'exemple: ich blieb einen Monat bei ihm, l'accusatif est employé pour marquer la durée, et le nom de temps peut être considéré comme un nom de mesure.

CHAPITRE VII.

DES ADVERBES.

§ 301.

EMPLOI DE QUELQUES ADVERBES.

I. 1° Her et hin. (*Voy.* §§ 97 et 98.)

Her marque un mouvement vers le lieu où est celui qui parle; hin, un mouvement pour s'éloigner de ce lieu.

Si je me trouvais dans une maison, je dirais, en parlant à une personne qui serait hors de cette maison:
Kommen Sie herein, *m. à m.* venez ici-dedans (vers moi),
et cette personne pourrait me répondre:

Ich kann nicht hinein gehen, kommen Sie zu mir heraus, *m. à m.* je ne puis pas aller là-dedans (loin du lieu où je suis), venez ici-dehors (vers moi).

Die Dünste steigen hinauf in die Wolken, *m. à m.* les vapeurs montent là-haut (loin de nous) dans les nuages.

Der Regen fällt herab (auf die Erde), *m. à m.* la pluie tombe ici en bas (vers le lieu où nous sommes, sur la terre).

Cependant on dit :

Sich zu Jemanden herab (*et non* hinab) lassen, s'abaisser vers quelqu'un, jusqu'à quelqu'un.

Ein Buch heraus (*et non* hinaus) geben, publier un livre, etc., quoique le mouvement exprimé par ces exemples éloigne du lieu où est celui qui parle.

Dans le récit, on se met souvent à la place de celui dont on parle, et l'on emploie her, lorsqu'il y a mouvement vers le lieu où il se trouve, et hin, lorsqu'il y a mouvement loin de ce lieu. *Ex.* :

Er stieß sie hinaus, il la poussa dehors (loin du lieu où il se trouvait);

er rief sie herein, *m. à m.* il l'appela dedans, il lui dit d'entrer (dans le lieu où il se trouvait).

2° Dans quelques-uns des adverbes composés où les particules her et hin sont finales et ont l'accent tonique, elles ne servent pas à marquer la direction, mais ont un sens démonstratif, comme da et hier, dans les adverbes davon et hiervon. *Exemple* :

Ich habe es ihm vorher gesagt, je le lui ai dit d'avance (avant cela); je le lui ai prédit.

II. Parmi les adverbes de lieu, les uns expriment mouvement, les autres s'emploient lorsqu'il n'y a pas de mouvement.

Avec mouvement.	*Sans mouvement.*
hin, her,	hier, ici; dort, là;
hinauf, herauf, en haut;	oben et droben, en haut;
hinunter, herunter, en bas;	unten et drunten, en bas;
hinaus, heraus, dehors;	außen, draußen, dehors;
etc., etc.	etc., etc.

III. C'est surtout avec les adverbes de lieu qui expriment

un mouvement, que l'on construit les verbes d'après la règle donnée au § 239, 2°. *Ex.*:

Sie scherzte ihn aus seiner trüben Stimmung heraus (*m. à m.* elle le plaisanta hors de sa disposition triste), elle le fit sortir de sa tristesse par ses plaisanteries;

wer kann sich in diese Zeit hineinfühlen? (*m. à m.* qui peut se sentir dans ce temps) qui peut par le sentiment se transporter à cette époque?

Pour bien se rendre compte de ces idiotismes, il faut, pour ainsi dire, sous-entendre un verbe de mouvement. Le premier exemple répond à:

Sie scherzte, und brachte ihn scherzend aus seiner trüben Stimmung heraus, elle plaisanta, et en plaisantant elle le fit sortir de sa tristesse.

IV. Il y a quelques adverbes formés d'un substantif et d'une préposition qui indiquent à la fois le but ou le point de départ d'un mouvement et la direction dans laquelle il se fait [1]. *Ex.*:

bergab et bergunter, en descendant (la montagne);
bergan et bergauf, en montant (la montagne);
himmelan, vers le ciel;
feldein, dans les champs, à travers les champs. (Feldein gehen, aller à travers champs.)

V. Jetzt, *maintenant*, marque simplement le présent, par opposition au passé et à l'avenir.

Nun, *maintenant*, indique de plus un rapport avec une action, un fait, une circonstance précédente ou simultanée. *Exemple*:

Er ist erst jetzt angekommen, (*m. à m.* il est arrivé seulement maintenant) il ne fait que d'arriver.

Die Arbeit ist gethan, nun können wir ausruhen, le travail est achevé, maintenant nous pouvons nous reposer.

[1] (Voy. Grimm d. Gr., t. III, p. 159). Dans ces adverbes la préposition est devenue un véritable suffixe, et l'on peut les comparer, non pour la formation, mais pour le sens, aux adverbes grecs: Ἀθηνάζε, Ἀθήνηθεν, οὐρανόθι, etc., qui cependant n'indiquent pas, d'une manière aussi précise, dans quelle direction le mouvement se fait.

Du hast's versprochen, Du mußt nun Wort halten, tu l'as promis, il faut maintenant (donc) que tu tiennes parole [1].

Nun peut aussi s'employer comme conjonction ou plutôt avec l'ellipse d'une conjonction. *Ex.:*

Was kann Dich ängstigen, nun (da) Du mich kennst? *(Schiller.)* Quelle chose peut t'inquiéter, maintenant (que) tu me connais?

VI. *Superlatif des adverbes.*

Nous avons déjà remarqué (§ 108) qu'il n'y a qu'un petit nombre d'adverbes qui aient un superlatif simple, et qu'on exprime ordinairement ce degré de signification au moyen d'un adjectif et d'une préposition [2].

Le superlatif simple et le superlatif formé au moyen de la préposition auf (höchst, aufs höchste), ont presque toujours le sens absolu, et le superlatif formé au moyen de la préposition an (am höchsten), a le sens relatif. *Ex.:*

Er grüßt freundlichst *ou* aufs freundlichste, il salue d'une manière très–amicale.

Er grüßt am freundlichsten, il salue de la manière la plus amicale (plus amicalement que tous les autres).

Les superlatifs formés au moyen de la désinenee ens (schönstens, meistens) ont aussi le sens relatif. Quelques-uns d'entre eux, wenigstens, spätestens, höchstens, längstens, ont le sens des superlatifs français, *au moins*, *au plus tard*, etc. *Ex.:*

Ich bin spätestens heut Abend um sieben Uhr bei Ihnen, je (suis) serai chez vous ce soir, au plus tard à sept heures.

CHAPITRE VIII.

DES CONJONCTIONS.

§ 302.

RÈGLES GÉNÉRALES.

I. Si la même conjonction régit plusieurs propositions con-

[1] Remarquez le rapport qu'il y a en grec entre νῦν, *maintenant*, et νύν, νύ, *donc*.

[2] Comparez à ces superlatifs composés les superlatifs français, *pour le mieux*, *au mieux*, et les locutions grecques ἐπὶ πολύ, ἐπὶ πλεῖον, etc.

sécutives, il suffit de l'exprimer devant la première, et l'on peut la sous-entendre devant les autres. *Ex.*:

Auch wenn die Welt unterginge, und die Berge sänken, fürchte ich nichts. (*Gellert.*)

Lors même que (*m. à m.* même si) le monde périrait, et que les monts crouleraient, je ne crains rien.

II. Les conjonctions sont suivies tantôt du subjonctif, et tantôt de l'indicatif, selon le sens de la phrase. *Voy.* §§ 251 et 255.

EMPLOI DE QUELQUES CONJONCTIONS.

I. *Conjonctions simples.*

§ 303.

Als, comme, lorsque, que.

La conjonction als a plusieurs sens.

1° Elle marque le temps et répond au latin *quum, dum.* Dans ce sens elle a souvent pour corrélatif da. *Ex.*:

Als der Stammvater des Menschengeschlechts den lieblichen Garten Eden verlassen hatte, da trauerte er viele Tage; quand le premier père du genre humain eut quitté l'aimable jardin de l'Eden, il s'abandonna longtemps à la tristesse.

2° Elle est explicative et signifie *comme. Ex.*:

Der König, als Glied des deutschen Bundes, le roi, comme membre (en sa qualité de membre) de la confédération germanique.

3° Souvent elle tient la place de als ob, *comme si. Ex.*:

Es schien uns, als sei nun Alles verloren, il nous sembla que tout était perdu. (*Voy.* § 255.)

(De même, en latin, on trouve *velut* pour *velut si.*)

4° Elle sert à lier deux propositions comparatives, comme *quam* en latin, et ἤ en grec. *Ex.*:

Er ist schöner als Du, il est plus beau que toi.

Karl ist so fleißig, als talentvoll, Charles est aussi laborieux que plein de talent.

Quelques grammairiens prétendent qu'après un comparatif d'égalité, on emploie **als**, lorsqu'on compare les qualités (*voy.* l'exemple précédent) et **wie**, lorsqu'on compare les personnes. *Ex.* :

Fritz ist so fleißig, wie Karl, Frédéric est aussi laborieux que Charles.

On se sert encore de la conjonction als, dans le sens de *nisi, si ce n'est*, après une négation. *Ex.* :

Man darf keinen, als den Tugendhaften, für glückselig halten, *m. à m.* on ne doit tenir pour heureux personne que l'(homme) vertueux.

Remarque I. En poésie, denn remplace quelquefois als après un comparatif. En prose, l'emploi de denn est moins fréquent, cependant on y a recours pour éviter la répétition de als. *Ex.* :

Keiner ist größer, denn der Herr, personne n'est plus grand que le Seigneur.

Er war größer, als Staatsmann, denn als (*pour* als als) Feldherr, il était plus grand comme homme d'état que comme général.

Remarque II. Als daß, *pour que* (*quam ut*), s'emploie après l'adverbe zu, *trop*. *Ex.* :

Ich war zu gerührt, als daß ich reden könnte, j'étais trop ému pour que je pusse parler (pour pouvoir parler).

er ist zu groß, als daß er durch die Thür gehen könnte, il est trop grand pour passer par la porte.

5° Als doit toujours être précédé de so, quand il suit un adverbe de temps; on peut alors aussi le remplacer par wie. *Ex.* :

So lange als [1] *ou* wie lange, aussi longtemps que...

So oft als *ou* wie oft, aussi souvent que...

§ 304.

Wie, comme.

La conjonction wie, *comme*, correspond à l'adverbe so, *aussi*, et s'emploie souvent (*voy.* § 303, 4°) dans les comparaisons d'égalité. *Ex.* :

[1] Autrefois au lieu de so lange als, on disait als lange, qui répondait exactement au latin *quam diu*.

wie das Leben, so der Tod (comme la vie ainsi la mort), telle la vie, telle la mort;
gleichwie der hungrige Wolf, so... tel que le loup affamé, ainsi (*m. à m.* semblablement comme le loup, etc.);
so wie er ist, tel qu'il est;
ich bin eben so groß wie mein Bruder, je suis tout aussi grand que mon frère.

On voit, par ces exemples, que wie est tantôt dans le premier membre, et tantôt dans le second.

§ 305.

Aber, allein, sondern, mais, mais au contraire.

1° Allein (ἀλλά) annonce toujours une restriction.

2° Aber (δέ et ἀλλά) tantôt annonce une restriction, tantôt indique simplement une chose différente.

Aber peut toujours s'employer pour allein; allein ne peut pas toujours remplacer aber. *Ex.*:

Ich hoffte es, allein *ou* aber ich fand mich getäuscht, je l'espérais, mais je fus trompé (dans mon espoir);
er ist nicht reich, aber gelehrt, il n'est pas riche, mais (il est) instruit;
ein Vater hatte zwei Söhne, der eine hieß Karl, der andere aber Fritz, un père avait deux fils : l'un s'appelait Charles, (et) l'autre Frédéric.

3° Sondern marque une opposition plus forte, et il faut que la proposition qui en dépend soit précédée d'une proposition négative et qu'elle la corrige ou la contredise. *Ex.*:

Nicht der Tod ist fürchterlich, sondern unsre Vorstellung von ihm, ce n'est pas la mort qui est terrible, mais l'idée que nous nous en faisons;
der Mensch ist nicht zum Faulenzen, sondern zum Arbeiten erschaffen, l'homme n'est pas né pour la paresse, mais pour le travail.

Remarque. Allein et sondern se mettent toujours en tête du membre de phrase auquel ils appartiennent; aber peut se construire après d'autres mots.

§ 306.

Wenn, si. — Wann, quand.

1° Wenn et wann étaient dans l'origine un seul et même

mot. Aujourd'hui l'on emploie wann dans le sens de *quand* (comme conjonction et comme adverbe de temps), et wenn, dans le sens de *si*. *Ex.* :

Ich weiß nicht, wann die Sonne untergeht, je ne sais pas quand le soleil se couche;
sage mir's, wenn du kommen willst, si tu veux venir, dis-le-moi.

2° Souvent on supplée à l'emploi de la conjonction wenn, en donnant à la phrase un tour interrogatif. *Ex.* :
Betrachten wir die Geschichte der griechischen Inseln, so finden wir, daß.... *(Herder.)*
Si nous considérons (*m. à m.* considérons-nous) l'histoire des îles grecques, nous trouvons que....

Cette tournure est plus fréquente en allemand qu'en français.

§ 307.

So, ainsi, aussi, si, etc.

1° So répond à *aussi*, *si* *(ita, tam)*. *Ex.* :
er ist so gut wie Du, il est aussi bon que toi;
er ist so klein, daß man ihn kaum sieht, il est si petit qu'on le voit à peine.

Quelquefois au lieu de wie, on répète so, en retournant la construction. *Ex.* :
so gelehrt er ist, so anmaßend ist er auch, il est aussi présomptueux qu'il est savant.

2° Cette conjonction a encore un autre emploi très-remarquable; elle sert à indiquer le commencement d'une proposition principale, précédée d'une proposition dépendante. *Ex.* :
Weil du deine Arbeit so flüchtig gemacht hast, so mußt Du sie selbst verbessern, *m. à m.* parce que tu as fait ton travail si rapidement, ainsi (à cause de cela) il faut que tu le corriges toi-même.

Plus la proposition antécédente est longue, plus so est nécessaire pour marquer le commencement de la proposition principale, c.-à-d. de ce qu'on appelle l'apodose.

Il est facile de se rendre compte de cet emploi de la conjonction so; elle conserve le sens d'*ainsi*, et résume pour ainsi dire ce qui précède : *Tu n'as pas travaillé, puisqu'il en est ainsi, tu*, etc.

§ 308.

Ob, si.

La conjonction ob répond ordinairement au *si* français (en latin *an*), qui sert à lier entre elles deux propositions, dont la dernière renferme une idée de doute ou de simple possibilité ; c'est pourquoi elle est très-souvent suivie du subjonctif. *Ex.* :

Zweifelnd, ob er die Wahrheit sollte gestehen... *(Goethe.)*
Doutant s'il devait avouer la verité...

Ich wußte nicht, ob es Dir lieb sein würde, je ne savais pas si cela te serait agréable.

§ 309.

Daß, que.

I. Daß, *que* (ὅτι), se sous-entend quelquefois devant le subjonctif en allemand. *Ex.* :

Die Sage kam mir, du seist nicht mehr. *(Klopstock.)*

On me disait (*m. à m.* le discours venait à moi) que tu n'étais plus.

II. On peut aussi l'omettre avant l'indicatif. *(Voy.* § 255, III, *Rem.)*. *Ex.* :

Um Gottes willen! keine Sentenzen weiter! ich fühle, sie sind ein schlechtes Heilmittel fur ein verwundetes Herz. *(Goethe.)*

Au nom de Dieu, plus de sentences! je sens (qu')elles sont (que c'est) un mauvais remède pour un cœur blessé.

Remarque. Quand daß est exprimé, le verbe se rejette à la fin *(voy.* § 321, 2°*)*.

II. *Conjonctions composées.*

§ 310.

Les conjonctions daß, wenn, ob, se joignent souvent à d'autres mots pour former des conjonctions composées.

Celles qui sont formées de wenn ou d'ob peuvent se séparer par la construction.

I. Wenn, si *(si)*.

Wenn—nur, si seulement, pourvu que.

Wenn—auch, / Wenn—selbst, } quand même, quand bien même.

Wenn—gleich, / Wenn—schon, } quoique, quand même.

II. Ob, si *(an)*.

Obgleich, / Ob zwar, / Obschon *(moins usité)*, / Obwohl *(id.)*, / Ob auch *(poétique)*, } quoique, bien que.

III. Daß, que.

Auf daß (*moins fréquent que* damit), afin que.
So daß, *quelquefois* daß *seul*, en sorte que.
Ohne daß, sans que.
Nicht daß, non que, etc.

III. *Conjonctions corrélatives.*

§ 311.

Entweder — oder, ou — ou.

Entweder s'emploie devant le premier membre ou devant le premier mot, et oder, devant les membres ou devant les mots suivants.

Quelquefois entweder se supprime, de même que le premier *ou* en français. *Ex.* :

Bleib, oder geh, reste ou va-t'en.

§ 312.

Weder—noch, ni—ni.

Weder se place devant le premier membre ou devant le premier mot, et noch, devant les membres ou devant les mots suivants. *Ex.* :

Der Arme, welchen kein Tyrann beraubt, noch fürchtet, hat weder Anlaß, noch Muße, noch Muth für Freiheit. *(J. de Müller.)*

Le pauvre qu'aucun tyran ne dépouille ni ne craint, n'a ni désir (motif), ni loisir, ni courage pour la liberté.

On supprime quelquefois weder, mais alors il faut qu'il y ait une négation dans le premier membre. *Ex.*:

Eher nicht wandt' ich den Blick zur Verlorenen, noch die Besinnung, als... *(Voss.)*

Je ne tournai pas mes regards ni ma pensée vers (Créuse) perdue, avant que...

En poésie, on trouve au lieu de weder — noch, weder ou noch répété. *Ex.*:

(Ich) bin weder Fräulein, weder schön. *(Goethe.)*

Je ne suis ni (demoiselle) noble, ni belle.

Keiner, noch groß, noch klein, entrinnt der Urne. *(Klopstock.*

Aucun, ni grand, ni petit, n'échappe à l'urne (fatale).

§ 313.

Zwar—aber,
Zwar—allein, } à la vérité — mais. *Ex.*:
Zwar—doch,

Die Lehrpoesie trägt zwar allgemeine Wahrheiten vor, aber (*ou* allein) nicht um sie zu lehren; la poésie didactique présente, il est vrai, des vérités générales, mais elle n'a pas pour but de les enseigner.

Er hat es mir zwar versprochen, aber (*ou* allein) ich zweifle, daß er es thun wird; il est vrai qu'il me l'a promis, mais je doute qu'il le fasse.

On peut aussi supprimer zwar et se contenter d'employer aber *ou* allein devant la seconde proposition. *Ex.*:

Der Jüngling ist leichtgläubig, aber er glaubt auch das Gute leicht. *(Gellert.)*

Le jeune homme est crédule, mais il croit aussi (très-) facilement le bien.

§ 314.

Nicht nur—sondern auch, } non-seulement....
Nicht allein—sondern auch, } ....mais encore.

Nicht nur er, sondern auch sein Bruder, non-seulement lui, mais encore son frère.

Er ist nicht allein unwissend, sondern er haßt auch allen Unter-

richt, il n'est pas seulement ignorant, mais il déteste encore toute espèce d'instruction.

§ 315.

Je—je, je—desto, je—um so,	plus—plus; d'autant plus...que *(quo...eo)*.

Je eher, je lieber *(quo citius, eo libentius)*, le plus tôt possible.

Je mehr man hat, desto mehr will man haben, plus on a, plus on veut avoir.

Ein Kunstwerk ist desto schöner, je vollkommener es ist. *(Sulzer.)* Un ouvrage de l'art est d'autant plus beau qu'il est plus parfait.

On voit par ces exemples : 1° que l'adverbe desto peut se trouver, tantôt dans le premier membre, tantôt dans le second; 2° que je et desto se placent immédiatement devant le comparatif.

N. B. On peut considérer encore comme conjonctions corrélatives wie—so, so—wie, so—so, etc. *Voy.* § 304 et 307.

CHAPITRE IX.

DES INTERJECTIONS.

§ 316.

1° Les interjections sont ordinairement suivies d'un substantif ou d'un pronom au nominatif. *Ex.* :

Ach, ich unglücklicher Mann! ah! moi, malheureux!
O, was für ein Glück! oh! quel bonheur!
Ei, der kluge Mann! hé! l'homme prudent!

2° Cependant on met quelquefois au génitif ou à l'accusatif le substantif qui suit l'interjection; et alors on peut supposer l'ellipse d'un mot qui gouverne ce cas. *Ex.* :

O, der Entzückung! ah! quel enchantement!
O, des klugen Oppius! *(Wieland.)* Oh! le prudent Oppius!

(O mihi nuntii beati! Catull. IX, 5. — Φεῦ τοῦ λόγου. B. § 292.)

O, mich Unglücklichen! malheureux que je suis! (*m. à m.* ô moi malheureux!)
(*O me infelicem!* Phædr. I, 12.)

3° Quelques adverbes et quelques substantifs allemands, employés comme interjections, sont toujours suivis du datif; ce cas peut être considéré comme gouverné par des verbes sous-entendus. *Ex.*:

Wohl mir! que je suis heureux! (*m. à m.* bien à moi).
Weh dir! malheur à toi!
Heil Dir! salut à toi!
(ὤ μοι).

4° On trouve aussi des interjections suivies de prépositions. *Exemple :*

Pfui, über Dich Buben! (*Kœrner.*)
Fi le vaurien! (*m. à m.* fi, sur toi vaurien!)

CHAPITRE X.

DE LA CONSTRUCTION.

§ 317.

NOTIONS PRÉLIMINAIRES.

I.

Pour bien comprendre ce qui va suivre, il faut se rappeler :

1° Que la proposition contient trois termes, *le sujet, le verbe* et *l'attribut.*

2° Que le verbe est toujours *être*, soit distinct, comme dans cette phrase : der Mensch ist sterblich, *l'homme est mortel*, soit combiné avec l'attribut, comme dans celle-ci : ich schreibe, *j'écris* (je suis écrivant).

3° Qu'on appelle complément du sujet ou de l'attribut, tout ce qui sert à compléter l'idée du sujet ou de l'attribut.

Remarque I. Comme nous venons de le dire, le verbe est toujours sein, *être;* tout ce que nous dirons de la place qu'il doit occuper, s'applique aussi aux verbes haben et werden,

employés comme auxiliaires, et aux verbes lassen, dürfen, können, mögen, müssen, wollen, etc. *(voy. § 244)*, suivis d'un infinitif. Le participe et l'infinitif qui suivent ces verbes se construisent comme l'attribut. *Ex.:*

er ist (verbe) gestorben (attribut), il est mort;
ich habe gelobt, j'ai loué;
ich werde loben, je louerai;
ich will gehen, je veux aller.

On voit que dans ces trois derniers exemples le verbe auxiliaire occupe la même place que le verbe ist dans le premier, et que les participes et les infinitifs gelobt, loben, gehen, sont construits de même que l'attribut gestorben.

Au présent et à l'imparfait des verbes composés séparables *(voy. § 112)*, le verbe adjectif prend de même la place qu'aurait le verbe *être*, et la particule, celle qu'aurait l'attribut. *Exemple :*

ich gehe mit (*présent* de mitgehen), je vais avec.

Remarque II. Lorsque le verbe est combiné avec l'attribut, le mot qui présente ces deux termes prend la place qu'aurait le verbe (substantif) distinct. *Ex.:*

die Sonne ist unter das Meer gesunken, le soleil a disparu (s'est enfoncé) sous la mer;

die Sonne sinkt unter das Meer, le soleil disparaît (s'enfonce) sous la mer.

Dans le second exemple, sinkt occupe la même place que ist dans le premier.

Cette règle donne la raison de ce qui a été dit dans la Remarque précédente, au sujet des verbes auxiliaires, etc. Dans cette phrase, *j'ai loué*, *ai* tient la place de *suis ayant*. *Suis* est le verbe, *ayant* est une partie de l'attribut, *ayant loué* est l'attribut complet. Le verbe *ai* devant prendre la place qu'occuperait le verbe distinct, on construit la seconde partie de l'attribut (*loué*), comme on construirait l'attribut entier.

On peut décomposer de la même manière toutes les autres phrases que nous avons données pour exemples.

Ich (sujet), gehe, suis allant (verbe et première partie de l'attribut), mit (seconde partie de l'attribut).

§ 318.

II.

Parmi les conjonctions, les unes (comme und, aber, allein, denn, oder, etc.), servent à lier entre elles des propositions de même nature[1], les autres (comme daß, ob, weil, et toutes celles qui font porter la dépendance sur le verbe d'une autre proposition), à subordonner des propositions *accessoires* (déterminatives ou explicatives) à des propositions *principales*. Dans cet exemple:

Je crois que la vertu est préférable à tous les biens, ces mots: *la vertu est préférable à tous les biens*, forment une proposition accessoire subordonnée à la proposition principale, *je crois*, au moyen de la conjonction *que*. Cette autre phrase:

Je m'enfonçai dans un bois sombre, et j'aperçus un vieillard vénérable,

renferme deux propositions principales ou plutôt non-accessoires, dont la seconde est liée à la première au moyen de la conjonction *et*.

Les adjectifs conjonctifs (pronoms relatifs) et les adverbes conjonctifs, forment aussi des propositions accessoires déterminatives ou explicatives.

§ 319.

III.

Il y a deux sortes de constructions:

1° La construction directe;

2° L'inversion.

---

§ 320.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

1° Pour constater l'unité de la proposition, pour la pré-

[1] Elles servent à lier des propositions non-accessoires avec des propositions non-accessoires, des propositions principales avec des propositions principales, des propositions accessoires avec des propositions accessoires.

senter comme un tout bien entier et bien distinct, la construction allemande enclave, autant qu'il est possible, tous les mots complémentaires :

dans les phrases non-accessoires, entre le verbe et l'attribut,

dans les phrases accessoires, entre le sujet et l'attribut.

2° Elle distingue les phrases principales des phrases incidentes ou subordonnées, par la place différente qu'y occupent les termes constitutifs de la proposition.

3° Elle règle, autant qu'il est possible, la place des mots qui forment la proposition, d'après l'importance des idées qu'ils expriment.

A. CONSTRUCTION DIRECTE.

§ 321.

I. Termes constitutifs de la proposition.

Sujet, verbe, attribut.

1° Les termes des propositions principales se construisent dans l'ordre suivant :

1° Sujet;
2° Verbe;
3° Attribut.

Ex. : Der Mensch ist sterblich, l'homme est mortel.

2° Les termes des propositions incidentes ou subordonnées se construisent dans l'ordre suivant :

1° Sujet;
2° Attribut;
3° Verbe.

Ex. : Weil der Mensch sterblich ist, parce que l'homme est mortel;

(der Mensch), der sterblich ist, (l'homme) qui est mortel.

§ 322.

II. COMPLÉMENTS DU SUJET ET DE L'ATTRIBUT.

1° Les mots déterminants précèdent les mots déterminés. Par conséquent, lorsque l'attribut ou le sujet sont complexes, il faut construire les mots dont ils se composent, de manière à placer les mots déterminants ou complémentaires avant les mots déterminés ou complétés. *Ex.* :

ich habe dies Buch meinem Bruder geschenkt, j'ai donné ce livre à mon frère;

unser lieber August hat lange geschlafen, notre cher Auguste a dormi longtemps.

Exceptions : 1° Les adverbes, les substantifs précédés d'une préposition, et les génitifs qui déterminent un substantif, suivent ce substantif. *Ex.* :

die Feuersbrunst von gestern, l'incendie d'hier ;
der Herr des Hauses, le maître de la maison ;
der Kaiser von Oesterreich, l'empereur d'Autriche.

Cependant, comme nous l'avons dit plus haut, le génitif peut aussi précéder le substantif dont il dépend, et qui alors perd son article. (*Voy.* §§ 177, 3° *et* 182.)

2° On construit ordinairement après l'attribut les substantifs, précédés d'une préposition ou de wie. *Ex.* :

weiß wie Milch, blanc comme du lait;
angenehm für Dich, agréable pour toi.

(Cependant on dit aussi poétiquement : wie Milch so weiß.)

3° Quand plusieurs compléments servent à déterminer ou à expliquer un même sujet ou un même attribut, on les construit suivant leur importance, c'est-à-dire, suivant la modification plus ou moins importante qu'ils apportent à ce sujet ou à cet attribut.

Ainsi l'adjectif qualificatif (épithète) le précédera immédiatement, et sera précédé lui-même du nom de nombre, soit ordinal, soit cardinal, devant lequel on placera l'adjectif pronominal possessif, l'adjectif démonstratif, et enfin les adjectifs numéraux indéterminés. *Ex.* :

Alle diese deine drei schönen Häuser, ces trois belles maisons qui t'appartiennent (*m. à m.* toutes ces tiennes trois belles maisons).

Si l'un de ces mots qui modifient le sujet ou l'attibut était lui-même modifié par d'autres mots, il en serait précédé. *Exemple.* :

jener arme, deiner Hülfe bedürftige Mensch[1], ce malheureux qui a besoin de ton secours (*m. à m.* ce pauvre de ton secours ayant besoin homme).

4° Quand un accusatif et un datif servent de compléments à un même sujet ou à un même attribut, le datif précède l'accusatif. *Ex.* :

ich habe **meinem Oheim einen Brief** geschrieben, j'ai écrit une lettre à mon oncle.

5° La place des adverbes et des prépositions, suivies d'un régime, varie; tantôt ils suivent immédiatement le verbe, tantôt ils se placent entre l'accusatif et le datif, tantôt ils précèdent immédiatement l'attribut. *Ex.* :

ich habe **gestern** meinem Oheim einen Brief geschrieben, *ou* ich habe meinem Oheim gestern einen Brief geschrieben, j'ai écrit hier une lettre à mon oncle.

C'est surtout lorsque ce genre de complément est d'une certaine longueur, qu'on aime à le placer devant l'attribut. *Exemple* :

der Vater hat seinem Sohne dies Buch **zur Aufmunterung** geschenkt, le père a donné ce livre à son fils pour l'encourager.

La particule négative nicht précède presque toujours le mot sur lequel tombe la négation. *Ex.* :

Er hat nicht meinen Bruder gegrüßt, sondern...
Il a salué, non mon frère, mais...

6° Les pronoms n'occupent presque jamais dans la phrase le rang qu'auraient les mots dont ils tiennent la place, mais ils précèdent ordinairement tous les autres compléments. Cela tient probablement à la faiblesse de leur accentuation. *Ex.* :

Ich habe **ihn** deinem Bruder zum Muster aufgestellt, je l'ai donné pour modèle à ton frère.

[1] Comparez à ces constructions allemandes les constructions grecques : Οἱ νέοι τῷ τῶν γεραιτέρων ἐπαίνῳ χαίρουσι. — Ὁ τὰ τῆς πόλεως πράγματα πράττων (Voy. Gram. gr. de Burnouf, § 314).

Ich habe sie gestern gesehen, je l'ai vue hier.

Quand plusieurs pronoms modifient un même sujet ou un même attribut, ils se construisent suivant leur plus ou moins d'importance ou suivant leur accentuation plus ou moins marquée. Ordinairement les pronoms (adjectifs) démonstratifs suivent les pronoms personnels, et le pronom neutre es précède tous les autres. *Ex.* :

Er hat mir das erzählt, il m'a raconté cela.
Er hat es mir erzählt, il me l'a raconté.

Le pronom réfléchi précède les autres pronoms et souvent même le pronom es *Ex.* :

Er schämt sich Deiner, il a honte de toi;
er läßt sich's gefallen, *m. à m.* il laisse cela lui plaire, il y consent.

Remarque. Les règles que nous venons de donner au sujet des divers compléments du sujet et de l'attribut s'appliquent aussi bien aux propositions incidentes et subordonnées qu'aux propositions principales. Seulement il ne faut pas oublier que, dans les incidentes ou subordonnées qui commencent par un adjectif conjonctif, cet adjectif précède toujours tous les autres mots de la proposition. *Ex.* :

Der Mann, welchem Du das Buch gegeben, l'homme auquel tu (as) donné le livre.

B. INVERSION.

§ 323.

Il y a inversion, toutes les fois qu'on s'écarte de la construction directe, dont nous venons de donner les règles.

Les inversions sont ou *nécessaires* ou simplement *facultatives.*

§ 324.

I.

Les deux inversions les plus usitées consistent à construire les termes principaux de la proposition dans l'ordre suivant :

1° *Verbe.* 2° *Sujet.* 3° *Attribut.*
ou 1° *Attribut.* 2° *Verbe.* 3° *Sujet.*

I. A. Dans les propositions interrogatives, et dans celles qui expriment une prière, un ordre, un souhait, le sujet se construit après le verbe, et ce dernier commence la phrase. *Exemple :*

Haben Sie meinen Wunsch erfüllt? avez-vous accompli mon désir?

Erfüllen Sie meinen Wunsch, accomplissez mon désir.

Hätten Sie doch meinen Wunsch erfüllt! eussiez-vous (plût au ciel que vous eussiez) accompli mon désir!

B. La construction est la même dans les phrases où l'on supplée par la forme interrogative ou impérative à l'emploi des conjonctions wenn, ob, obgleich, etc. *Ex.:*

Soll ich weinen, sagt Horaz, so weine zuerst. (*J. P. Richter*).

Si je dois pleurer (si tu veux que je pleure), dit Horace, pleure (toi-même) le premier.

Sei er auch noch so geschickt, was hilft's, wenn er nicht gut ist?

Quelque habile qu'il soit, à quoi cela (lui) sert-il, s'il n'est pas bon?

Exceptions. 1° On suit la construction directe dans les phrases interrogatives, toutes les fois que l'interrogation tombe sur le sujet, et que ce sujet est un pronom interrogatif comme wer, was, etc., ou accompagné d'un adjectif interrogatif. *Ex.:*

Wer hat das gethan? qui a fait cela?

2° Lorsque l'interrogation tombe sur un des compléments de l'attribut, la proposition ne commence pas par le verbe, mais par ce complément qui est toujours un pronom ou un adverbe interrogatif, ou un adjectif interrogatif. *Ex.:*

Wem habe ich das gesagt? à qui ai-je dit cela?
Woran denkst Du? à quoi penses-tu?

C. Le sujet se construit encore après le verbe, lorsque la proposition commence par l'attribut ou par un de ses compléments. *Ex.:*

Den Sohn hat der Vater lieb, le père aime le fils.
Daß er heute noch ankommen wird, weiß ich gewiß, je suis sûr qu'il arrivera encore aujourd'hui.

On peut dire tout aussi bien :

Der Vater hat den Sohn lieb.

D. Mais cette inversion devient nécessaire, toutes les fois que la proposition commence par des conjonctions qui ne font pas porter la dépendance sur le verbe, et qu'on pourrait nommer conjonctions adverbiales (*voy.* § 318), comme zwar; il est vrai; doch, cependant, etc. *Ex.:*

Zwar läßt sich der Geist selbst nicht mit Augen sehn, doch gibt er sich in zahllosen Aeußerungen den Sinnen kund,
m. à m. à la vérité l'esprit ne se laisse pas voir lui-même avec les yeux, cependant il se révèle aux sens par d'innombrables manifestations extérieures.

Les conjonctions und, oder, sondern, aber, allein, denn, nämlich, n'exercent pas cette influence, et n'empêchent pas le sujet de précéder le verbe.

II. Le verbe précède aussi son sujet, lorsque la proposition commence par le pronom indéterminé es, qui toutefois peut être considéré lui-même comme une partie du sujet. *Exemple:*

Es blitzen die fernen Gebirge von Waffen *(Kleist)*, les montagnes lointaines étincellent de l'éclat des armes.

Remarque. Les poëtes suppriment quelquefois le pronom es, dans des sujets légers. *Ex.:*

War einst ein Riese Goliath *(Bürger)*, il y avait autrefois un géant Goliath.

§ 325.

II.

L'inversion d'après laquelle on construit les termes de la proposition dans l'ordre suivant:

1° *Attribut*, 2° *Sujet*, 3° *Verbe*,

n'a lieu que dans les phrases incidentes où l'attribut est attiré au commencement de la proposition par les conjonctions so, je, desto, wie. *Ex.:*

Je fleißiger der Schüler ist, desto schnellere Fortschritte macht er; plus l'écolier est diligent, plus ses progrès sont rapides.

§ 326.

III.

Les propositions incidentes et subordonnées suivent, pour

les termes constitutifs de la proposition, la construction directe des propositions principales, lorsqu'elles renferment un temps composé des verbes sollen, können, dürfen, etc., suivi d'un Infinitif (*voy.* § 259). ***Ex.:***

Weil ich Dir nicht habe arbeiten helfen dürfen, parce que je n'ai pas osé t'aider à travailler (au lieu de weil ich Dir nicht arbeiten helfen dürfen ou gedurft habe).

§ 327.

IV.

Les autres espèces d'inversions sont rares et facultatives, et sont presque toutes poétiques ou oratoires. ***Ex.:***

Und keiner den Becher gewinnen will. *(Schiller.)*
Et aucun ne veut gagner la coupe.
Keine Freuden übrig sind. *(Tieck.)*
Il ne reste aucune joie.
Es ist verschwunden meine Hoffnung.
Mon espérance s'est évanouie.

§ 328.

V.

Compléments du sujet et de l'attribut.

Les inversions qui portent sur les compléments du sujet et de l'attribut sont aussi presque toutes facultatives, et appartiennent, pour la plupart, à la langue poétique.

1° On place quelquefois l'adjectif après le substantif qu'il qualifie, en répétant l'article. ***Ex.:***

die Stimme, die rufende [1]. *(Schiller.)*
La voix, celle qui appelle.

Nous avons déjà vu cette tournure employée pour les surnoms. *Voy.* § 185, III, *Rem.*

2° Les adverbes, les négations, suivent parfois le mot qu'ils déterminent, au lieu de le précéder. ***Ex.:***

Der Feind nicht, seine eigene Thorheit hat ihn besiegt; (cè) n'(est) pas l'ennemi, (mais) sa propre folie (qui) l'a vaincu.

[1] Comparez la construction grecque: Πείθου τοῖς νόμοις τοῖς ὑπὸ τῶν βασιλέων κειμένοις. B. § 313.

Remarque. L'adverbe genug ne peut pas se construire autrement. *Ex.:*

Du bist noch jung genug, tu es encore assez jeune.

3° Les exemples suivants suffiront pour donner une idée de quelques autres inversions.

Heute hat mich Dein Freund besucht, ton ami m'a rendu visite aujourd'hui;

gestern hat den alten Mann der Schlag gerührt, le vieillard a été frappé hier d'une attaque d'apoplexie;

er schlägt die Tafeln auf der ewigen Gesetze *(Haller)*, il ouvre les tables des lois éternelles;

den Feldherrn sing ich und die frommen Waffen *(Gries)*, je chante le héros et les armes pieuses.

Les deux premières sont assez usitées en prose; les deux dernières sont poétiques.

Remarque. On voit, par ce qui précède, combien la construction allemande est à la fois régulière et libre. C'est par l'usage seulement qu'on pourra apprendre jusqu'à quel point elle est variée chez les poëtes, surtout dans les poésies traduites des langues étrangères, et où le traducteur a surtout pour but de conserver à la pensée son caractère propre et son originalité.

DE L'ORTHOGRAPHE.

§ 329.

Règle I. On emploie des lettres majuscules:

1° Au commencement des propositions;

2° Au commencent des vers;

3° A la tête de tous les substantifs et de tous les mots employés substantivement. *Ex.:*

Der Mann, l'homme; Karl, Charles; der Weise, le sage (*nominatif de l'adjectif* weise, sage); das Hoffen, l'espoir (*infinitif de* hoffen, espérer).

4° A la tête des pronoms personnels et des adjectifs pronominaux possessifs, lorsque par politesse on emploie la troi-

sième personne du pluriel au lieu de la seconde du singulier ou du pluriel. *Ex.*:

Erlauben Sie, gnädige Frau, permettez, Madame.

§ 330.

Règle II. Dans les mots variables, les voyelles brèves sont ordinairement suivies d'une consonne redoublée, et les voyelles longues, d'une consonne simple.

Ainsi, dans les mots variables, lorsqu'une voyelle longue, suivie d'une seule consonne, s'abrège, on redouble la consonne. *Ex.*:

Reiten, monter à cheval (ei *long*); ich ritt, je montais à cheval (i *bref*).

Au contraire, lorsqu'une voyelle brève, suivie d'une consonne redoublée, s'allonge, on retranche l'une des deux consonnes. *Ex.*:

Kommen, venir (o *bref*); ich kam, je venais (a *long*).

Exception. On ne redouble jamais les lettres simples en prononciation et composées en figure comme ch, sch.

Remarque 1. La règle que nous venons d'établir ne s'applique pas aux mots invariables; ainsi l'on écrit in, *dans*, man, *on*, par une seule n, quoique l'i et l'a soient brefs.

Remarque 2. Le double k est représenté par ck, le double z par tz.

Nous ne répéterons pas ici ce que nous avons dit au sujet de l'emploi des lettres doubles ſſ et ß, et des occasions où elles se remplacent l'une l'autre. (*Voy.* Ch. des lettres, § 5.)

§ 331.

Règle III. Les mots dérivés conservent en général les lettres radicales du primitif. (*Voyez*, § 172, les modifications que subissent les voyelles dans les mots dérivés.)

Ainsi nämlich, *c'est-à-dire*, *nommément*, conserve les lettres radicales de Namen, *nom*, d'où il dérive [1]; dans göttlich, *divin*, on retrouve Gott, *Dieu*.

[1] D'autres font dériver ce mot de nehmen, et écrivent nehmlich.

§ 332.

Règle IV. Les mots étrangers, reçus en allemand, conservent, autant qu'il est possible, leur orthographe primitive. Ainsi l'on écrit : Journal, *journal;* Bouteille, *bouteille,* et l'on conserve à ces mots leur prononciation française. Cependant, dans les mots déclinables, on est quelquefois obligé de redoubler la consonne, pour ne pas s'écarter de la règle II. Ainsi l'on écrit: Ballett, et non pas Ballet, *ballet;* Banquett, et non pas Banquet, *banquet.*

Pour la manière de germaniser certains mots étrangers par le moyen des terminaisons, *voy. Supplément à la partie élémentaire,* § 126 *et* 166.

Nota. Nous n'entrerons ici dans aucune discussion au sujet de l'orthographe douteuse de quelques mots. Toutes les fois que les règles que nous venons d'établir ne pourront résoudre la difficulté, il faut s'en rapporter à l'usage le plus généralement reçu.

PONCTUATION.

Les Allemands emploient leurs signes de ponctuation à peu près comme les Français. Nous n'aurons à remarquer ici que quelques différences peu essentielles.

§ 333.

1° La virgule est d'un emploi plus fréquent qu'en français; elle sert à distinguer les uns des autres les divers membres d'une proposition, soit subordonnés soit incidents, lors même que la liaison paraît intime, et qu'on ne peut les séparer, sans laisser le sens incomplet. *Ex.*

ich wünschte, daß es so wäre, je souhaiterais qu'il en fût ainsi;
ich hoffe, er wird bald kommen, j'espère qu'il viendra bientôt;
ich nehme das Geld, dessen ich bedarf, je prends cet argent dont j'ai besoin;
der Staat, welcher gute Gesetze hat, ist glücklich, l'état qui a de bonnes lois est heureux.

§ 334.

2° Le trait de réflexion (Gedankenstrich) (—), tient la

place des points suspensifs... Il sert à indiquer que le mot ou le sens n'est pas achevé, que les paroles sont entrecoupées; il attire l'attention sur le mot, sur l'idée qui suit; quelquefois aussi il s'emploie comme une espèce de parenthèse, quand une phrase est coupée par une proposition incidente d'une certaine longueur. *Ex.* :

Hilft diese Kur nicht, so — hier zuckte der Arzt die Achsel. (*Lessing.*)

Si ce remède est sans effet, alors.... ici le médecin haussa les épaules.

Wir horchen — wir hoffen — zittern — wagen es nicht zu fragen. (*Iffland.*)

Nous écoutons... nous espérons... nous tremblons... nous n'osons questionner.

Indessen will er den Bogen versuchen, er spannt, und der Bogen — zerbricht. (*Lessing.*)

Cependant il veut essayer l'arc, il (le) tend, et l'arc... se brise.

Ich dank's ihm, daß ich das glücklichste Weib bin — hier glänzten Thränen in ihren Augen — das Weib seines Sohns. (*Gessner.*)

Je lui dois d'être la plus heureuse des femmes (à ces mots, des larmes brillèrent dans ses yeux), la femme de son fils.

§ 335.

Apostrophe.

L'apostrophe tient lieu d'une voyelle retranchée; mais on ne l'emploie que lorsque la voyelle fait nécessairement partie du mot, et que l'usage n'autorise pas à la supprimer, sans en laisser de traces.

Ainsi l'on dira sans apostrophe : Dorfs pour Dorfes, gén. de Dorf, *bourg ;*

heut ist schön Wetter (pour heute ist etc.) *il fait aujourd'hui beau temps*, parce qu'ici l'e n'est retranché que pour éviter l'hiatus, et que sa suppression ne défigure pas le mot.

(Cependant, il est quelques grammairiens qui conseillent de conserver l'apostrophe dans ce dernier cas.)

Mais dans les vers suivants, l'apostrophe est nécessaire :
Ach! ich sah den Himmel offen,
Und der Sel'gen Angesicht! (*Schiller.*)
(Sel'gen pour Seligen.)
J'ai vu les cieux ouverts, et la face des bienheureux.

Pour la suppression de l'e du pronom es, les uns l'indiquent par l'apostrophe, les autres joignent simplement l's au mot qui précède. *Ex.* :

Wie geht's *ou* wie gehts (*pour* wie geht es) comment cela va-t-il ?

DE L'ACCENT TONIQUE.

§ 336.

Dans tout mot de plusieurs syllabes, il y en a toujours une sur laquelle on appuie plus fortement que sur les autres. Cette élévation de la voix s'appelle accent tonique.

Dans l'impression et dans l'écriture allemande on n'a pas l'habitude de marquer l'accent tonique. Il est donc essentiel d'établir quelques règles qui puissent servir à le distinguer. L'usage pourra seul suppléer à ce qu'il y aura d'incomplet dans ces principes.

§ 337.

Règle I. C'est sur la syllabe radicale, et non sur les terminaisons ou sur les avant-syllabes, que repose l'accent tonique.

Exemple : dans Bediente, *domestique*, l'accent porte sur la syllabe radicale dien et non sur la particule be, ni sur la terminaison te ; dans versorgen, *soigner*, l'accent porte sur sorg et non sur l'avant-syllabe ver, ni sur la terminaison en.

Exceptions. Dans les substantifs formés au moyen du suffixe ei, ce n'est pas la syllabe radicale, mais le suffixe ei, qui reçoit l'accent tonique. *Ex.* :

Schmeichelei, flatterie ; Heuchelei, hypocrisie.

Le mot lebendig, *vivant*, fait encore exception à cette règle, et reçoit l'accent, non sur la syllabe radicale leb, mais sur la syllabe accessoire end.

Enfin, lorsqu'on a dessein d'appuyer particulièrement sur l'idée accessoire, indiquée par une des avant-syllabes ou par une des terminaisons, la syllabe radicale perd l'accent, qui retombe sur la syllabe qu'on veut faire ressortir. *Ex.* :

Man hat ihn nicht geschlagen, sondern erschlagen, on ne l'a pas battu, mais assommé.

Dans cet exemple, l'accent repose sur les syllabes ge et er car on veut surtout faire ressortir la différence qui existe entre les mots *battu* et *assommé*, et qui est marquée par ge et er.

Remarque. Les mots dérivés d'une langue étrangère, conservent l'accent sur la syllabe qui le reçoit dans la langue d'où ils sont tirés. *Ex.* :

Dans les mots Soldat, *soldat;* Elephant, *éléphant*, l'accent tonique est, comme en français, sur la dernière syllabe.

Dans les mots Alkove, *alcôve;* Katholik, *catholique*, il se place sur les voyelles o et i, qui en français ont l'accent parce qu'elles précèdent l'e muet final.

Il faut excepter de cette règle les mots dérivés en or, comme Professor, *professeur*, qui prennent l'accent sur la pénultième au singulier, et qui donnent à la terminaison or un son très-muet.

Au pluriel, c'est l'o qui reprend l'accent. *Ex.* :

die Professoren.

§ 338.

Règle II. Dans les mots composés, c'est la syllabe radicale du mot déterminant qui prend l'accent tonique; et, comme l'idée déterminante précède toujours, c'est sur la syllabe radicale du premier mot que repose l'accent tonique.

Ainsi, dans Hauptwort, *substantif*, l'accent est sur Haupt;

dans Redetheil, *partie du discours*, l'accent est sur Red;

dans ausgehen, *sortir;* hingehen, *y aller*, l'accent est sur aus et sur hin.

Exception. Dans les verbes composés inséparables, c'est la syllabe radicale du verbe, et non la préposition ou l'adverbe, qui reçoit l'accent; parce qu'alors l'idée accessoire et

l'idée principale se confondent entièrement et que l'adverbe ou la préposition deviennent absolument semblables aux avant-syllabes qui modifient les verbes dérivés.

Ainsi dans durchgehen (inséparable), *parcourir*, l'accent est sur geh, et non sur durch; tandis que dans durchgehen (séparable), *passer à travers*, l'accent est sur durch.

§ 339.

L'accent oratoire est le même, en allemand, que dans toutes les autres langues; on relève toujours, par la prononciation, le mot qui exprime l'idée principale et sur lequel on veut surtout appeler l'attention.



TRAITÉ

DE LA

DÉCLINAISON ALLEMANDE,

PAR

M. Hinchcliffe,

PROFESSEUR À L'ÉCOLE ROYALE FORESTIÈRE DE NANCY.

25

DÉCLINAISON ALLEMANDE.

EXPLICATIONS PRÉLIMINAIRES.

1. Dans la langue allemande, un mot est ordinairement déclinable, lorsqu'il est ou substantif, ou pronom, ou adjectif employé comme complément d'un substantif et non comme attribut.

Un adjectif sert de complément à un substantif, lorsqu'il le détermine sans le secours d'un verbe, comme, par exemple, l'adjectif épithète *bon* dans *bon Dieu!* — Lorsque, au contraire, un adjectif n'est mis en rapport avec un substantif que par le moyen d'un verbe, exprimé ou sous-entendu, il est employé comme attribut. Ex. : *Dieu est bon.*

Remarque. Il importe, pour l'application des règles de déclinaison, de distinguer les adjectifs qualificatifs de ceux qui ne le sont pas. — Les premiers, comme leur nom l'indique, sont *déterminatifs de qualité;* ils expriment *comment* sont les objets nommés par les substantifs, leur manière d'être (bon, vieux, etc.). Les derniers sont *déterminatifs de quantité;* ils désignent, suivant la nature du substantif, ou à *combien* d'individus, d'objets (quelques amis, quelques livres, etc.), ou à *combien* de matière homogène (quelque vin, quelque pain, etc.; — en allemand, ce mot *quelque* remplace ici l'expression française *du* —), ou enfin à *combien* d'une qualité (quelque amitié, quelque instruction, etc.) le substantif est appliqué; c'est-à-dire, ils servent à indiquer l'étendue de l'application actuelle des substantifs. On les appelle ordinairement *adjectifs déterminatifs*, terme impropre, puisque tout adjectif est déterminatif, soit de quantité, soit de qualité.

Un terme plus conforme à leur définition serait *quantitif;* mais pour éviter les inconvénients qui s'opposent aussi bien à

l'emploi d'une expression propre qui n'est pas reçue dans la langue française, qu'à l'emploi d'une expresion impropre, et sur laquelle les grammairiens sont d'ailleurs bien loin de s'accorder, ces mots sont désignés, dans les pages suivantes, sous le nom d'*adjectifs non-qualificatifs*.

2. A l'exception des pronoms personnels, dont la déclinaison forme un système à part, on distingue, dans les mots déclinables, une partie invariable, le *radical*, et une partie variable, la *désinence* [e, (e)m, (e)n, er(n), (e)s].

3. La désinence varie suivant le genre, le nombre et le cas, comme en latin et en grec.

4. Les mots déclinables non-substantifs, qu'ils soient appelés adjectifs, pronoms, articles, noms de nombre ou autrement, s'accordent toujours en genre, en nombre et en cas avec le substantif auquel ils se rapportent, à l'exception des adjectifs pronominaux relatifs, qui ne s'accordent ainsi qu'en genre et en nombre, et dont le cas dépend du verbe de la proposition incidente. Ainsi, quelle que soit d'ailleurs la nature de ces mots, dès qu'ils sont déclinés, on peut les comprendre tous sous la dénomination générale de *mots accordés*.

5. Dans le tableau suivant (page 293), qui donne les désinences des mots déclinables, le *trait* — represente le radical, c'est-à-dire, pour les substantifs, la forme du nominatif singulier, et pour les mots accordés, la même forme sans les désinences er, e, es.

Remarque. Les dictionnaires donnent les adjectifs qualificatifs sans les désinences, par exemple, l'adjectif gut *(bon)*, tandis qu'ils les ajoutent ordinairement à la plupart des autres mots accordés. *Ex.* : einiger, einige, einiges *(quelque)*.

6. Les *deux points* ¨ dont le trait est quelquefois surmonté dans la déclinaison des substantifs, marquent le changement de son des voyelles a, o, u en ä, ö, ü, et de la diphthongue au en äu, dans la dernière syllabe du radical.

Quelques observations particulières sur ce changement, qui s'applique aussi, par exception, à plusieurs substantifs masculins au pluriel nº 2, se trouvent à la page 295.

7. La *parenthèse* distingue les désinences qui ne sont pas généralement applicables. Voyez, pour les substantifs, les

règles données à la page 295, et, pour les mots accordés, les observations des nos 5, 6 et 7 à la page 296–97.

8. La forme du n° 1 est présentée comme règle générale, dont les formes des nos 2, 3 et 4 sont les exceptions.

La déclinaison n° 5 est la forme unique du pluriel des substantifs masculins, dont le singulier suit la forme exceptionnelle du n° 2.

9. Les substantifs qui suivent les déclinaisons à formes exceptionnelles sont désignés à la page 294. Pour les explications nécessaires sur l'emploi des deux manières de décliner les mots accordés, voyez page 296.

10. Il y a dans la déclinaison des substantifs quelques règles particulières que le tableau n'indique pas. Voyez les observations supplémentaires sur la déclinaison des substantifs page 297–98.

11. Il existe un certain nombre de substantifs qui échappent à toutes les règles de classification. Pour faciliter la connaissance de ces mots, il est utile de consulter les listes de renvoi données aux pages 299, 300 et 301.

12. Les pages 302, 303 et 304 présentent l'application des règles de déclinaison à des exemples. En passant ainsi de la théorie à la pratique, on n'a qu'à prendre pour guide les chiffres de renvoi placés après les exemples. Ceux qui se trouvent entre parenthèses renvoient aux listes, pages 299, 300 et 301. Les autres indiquent la forme du tableau des désinences des mots déclinables, page 293.

Quant aux mots accordés en particulier, il est à remarquer que le mot dieser (ce), pronom démonstratif, sert d'exemple-modèle pour tout mot non-qualificatif qui prend au nom. sing. masc. la désinence er; de même que mein, (mon), pronom possessif, pour les mots employés au nom. sing. masc. sans cette désinence er (voyez observ. 5. p. 296–97); tandis que der (le), article défini, est un mot irrégulier (voyez observ. 6. p. 297). Les mots alt (vieux) et gut (bon) sont des exemples-modèles pour tout mot qualificatif.

TABLEAU
DES DÉSINENCES DES MOTS DÉCLINABLES.

GENRE.

MASCULIN.

S.

	Mots accordés 1	Mots accordés 2	Substantifs 1	Substantifs 2
N.	—(er)	—e(r)	—	—
G.	—(es)(en)	—en	—(e)s	—(e)n
D.	—em	—en	—(e)	—(e)n
A.	—en	—en	—	—(e)n

Pl.

	Mots accordés 1	Mots accordés 2	Substantifs 1	Substantifs 2	Substantifs 3	Substantifs 4	Substantifs 5
N.	—e	—en	¨—e	—	¨—er	—(e)n	—(e)n
G.	—er	—en	¨—e	—	¨—er	—(e)n	—(e)n
D.	—en	—en	¨—en	—(n)	¨—ern	—(e)n	—(e)n
A.	—e	—en	¨—e	—	¨—er	—(e)n	—(e)n

FÉMININ.

S.

	Mots accordés 1	Mots accordés 2	Substantifs 1
N.	—e	—e	—
G.	—er	—en	—
D.	—er	—en	—
A.	—e	—e	—

Pl.

	Mots accordés 1	Mots accordés 2	Substantifs 1	Substantifs 2
N.	—e	—en	—(e)n	¨—e
G.	—er	—en	—(e)n	¨—e
D.	—en	—en	—(e)n	¨—en
A.	—e	—en	—(e)n	¨—e

NEUTRE.

S.

	Mots accordés 1	Mots accordés 2	Substantifs 1
N.	—(es)	—e(s)	—
G.	—(es)(en)	—en	—(e)s
D.	—em	—en	—(e)
A.	—(es)	—e(s)	—

Pl.

	Mots accordés 1	Mots accordés 2	Substantifs 1	Substantifs 2	Substantifs 3
N.	—e	—en	—e	—	¨—er
G.	—er	—en	—e	—	¨—er
D.	—en	—en	—en	—(n)	¨—ern
A.	—e	—en	—e	—	¨—er

CLASSIFICATION DES SUBSTANTIFS

qui suivent les déclinaisons

A FORMES EXCEPTIONNELLES.

- **GENRE.**
  - **MASCULIN.**
    - **S. 2.**
      1. — Les noms d'hommes et d'animaux terminés en e. Ex. : Knabe.
      2. — Les noms de personnes communs à la langue française et à la langue allemande, lorsqu'ils sont terminés autrement qu'en l, r, an. Ex. Soldat.
         Ces mots présentent ordinairement quelque différence de forme, mais rarement cette différence empêche de reconnaître dans la forme allemande le mot correspondant en français, surtout si l'on peut avoir recours à une source commune, grecque ou latine. Ex. Advocat, Theolog, Student (étudiant pour estudiant de *studere*.)
         Remarque. Il y a quelques exceptions. Ex.: Baron, Capitän, Magistrat, Patron, Souverän.
      3. — Les substantifs contenus dans la liste N° 1.
    - **Pl.**
      - 2. — Les substantifs terminés en el, en, er. Ex. Himmel, Degen, Thaler.
      - 3. — Les substantifs de la liste N° 2.
      - 4.
        1. — Les noms d'hommes terminés en or. Ex. Director.
        2. — Les substantifs de la liste N° 3.
  - **FÉM.**
    - **Pl. 2.**
      1. — Les substantifs terminés en niß. Ex. Kenntniß.
      2. — Les substantifs de la liste N° 4.
  - **NEUTRE.**
    - **Pl. 2.**
      1. — Les substantifs terminés en el, en, er, lein. Ex. Mittel, Zeichen, Fenster, Kindlein.
      2. — Ceux qui commencent par la particule initiale ge et qui sont terminés en e. Ex. Gebirge.
    - **Pl. 3.**
      1. — Les substantifs terminés en thum. Ex. Fürstenthum.
      2. — Les substantifs de la liste N° 5.

OBSERVATIONS
RELATIVES AU CHANGEMENT DE SON DE
a, o, u, au en ä, ö, ü, äu.

SUBSTANTIFS.

MASCULINS.

Pl. 1.

1. — Les substantifs étrangers n'admettent pas ce changement. Ex. Cryſtall, Notar, Spion; au plur. Cryſtalle, etc.

Remarque. Il faut excepter quelques substantifs germanisés dans leur accentuation. Ex. Abt, Biſchof, Pabſt, Probſt, et plusieurs autres. Ex. Altar, Canal, Cardinal, Moraſt, Pallaſt; au plur. Aebte, Altäre, etc.

2. — Plusieurs substantifs d'origine allemande ne l'admettent pas non plus. Ex. Tag. (Voy. la liste N° 6.)

Pl. 2. — Plusieurs substantifs changent la voyelle de l'avant-dernière syllabe. Ex. Bruder, plur. Brüder. (Voyez la liste N° 7.)

NEUT. Pl. 2. — Le mot Kloſter fait Klöſter.

RÈGLES SUR L'EMPLOI DES DÉSINENCES
qui ne sont pas généralement applicables.

SUBSTANTIFS.

MASC. et NEUT.

S. 1. — L'emploi de la voyelle (e) au *génitif* et au *datif* dépend principalement de l'euphonie; les substantifs terminés en el, en, er, lein ne l'admettent ni au *génitif* ni au *datif*; ceux qui sont terminés en s, ſch, ß, z, zt, l'ajoutent nécessairement au *génitif*.

Pl. 2. — Les substantifs *masc.* et *neut.*, dont le pluriel est terminé en en ou lein n'admettent pas la consonne (n) au *datif*.

MASCULINS.

S. 2. Pl. 3. — Les substantifs terminés en e ou er, et les mots Nachbar et Ungar ajoutent la désinence n, les autres en.

Exceptez le mot Herr qui n'ajoute que n au singulier.

Pl. 4. — Les substantifs Conſul, Muskel, Nachbar, See et Vetter prennent n, les autres en.

FÉM. Pl. 1. — Les substantifs terminés en el, er, e, ee, ie prennent la désinence n, les autres en.

N.B. Les substantifs qui suppriment l'ancienne terminaison (e)n au nominatif sing. sont indiqués dans la liste N° 8.

OBSERVATIONS
SUR L'EMPLOI DES DEUX MANIÈRES
DE DÉCLINER LES MOTS ACCORDÉS.

1. L'emploi de la *forme exceptionnelle* n° 2 n'a lieu que lorsqu'il y a deux ou plusieurs mots accordés, et ne s'applique qu'à ceux qui n'occupent pas la première place parmi les mots déclinés, et encore seulement, dans le cas où le premier des mots déclinés est un mot non-qualificatif. Ainsi, dans cet exemple : *mon bon ami*, l'adjectif *bon* prendra en allemand les désinences de la seconde forme.

Remarque. Une autre restriction, rejetée par quelques grammairiens, mais conservée par l'usage, n'admet pas l'emploi de la forme exceptionnelle n° 2, au nominatif et à l'accusatif du pluriel, lorsque le mot non-qualificatif, qui occupe la première place parmi les mots déclinés, exprime un nombre partiel de personnes ou de choses, sans distinguer lesquelles. *Ex.* : einige, manche, andere, viele, wenige, welche (einige gute Freunde pour guten).

2. Les mots der, dieser, jener, aller, prennent les désinences de la *règle générale* n° 1 dans toute position. *Ex.* : aller dieser Wein, diese alle.

3. Les mots suivants :

ein, un;	dein, ton;	unser, notre;
kein, aucun;	sein, son (à lui);	euer, votre;
mein, mon;	ihr, son (à elle);	ihr, leur;

employés adjectivement, prennent également les désinences de la *règle générale* n° 1 dans toute position. *Ex.* : alle meine Freunde; mais employés substantivement et précédés de l'article défini, ils suivent la *forme* n° 2. *Ex.* : die meinen.

4. Lorsque les mots accordés sont tous qualificatifs, le premier prend nécessairement les désinences de la *règle générale* n° 1. Dans les autres, on substitue assez généralement, par euphonie, aux désinences m et r de la *règle générale* n° 1, au datif singulier et au génitif pluriel des trois genres, ainsi qu'au génitif singulier féminin, la désinence de la forme exceptionnelle n° 2. *Ex.* : meinem guten Freunde pour gutem.

5. Lorsque le substantif est exprimé, les désinences de la *règle*

générale n° 1 (er) au nominatif masculin et (es) au nominatif et à l'accusatif du neutre sont omises dans les mots suivants :

ein, un;	dein, ton;	unser, notre;
kein, aucun;	sein, son (à lui);	euer, votre;
mein, mon;	ihr, son (à elle);	ihr, leur.

Ex. : mein Freund, mein guter Freund.

Cette omission n'a pas lieu, si ces mots sont employés substantivement, ou si le substantif est sous-entendu. *Ex.* : dein Freund und meiner (le mien).

6. La désinence de la *règle générale* n° 1 (es) au génitif masculin et neutre est ajoutée aux mots non-qualificatifs, et la désinence (en) aux mots qualificatifs. *Ex.* : dieses Freundes, guten Weines.

Remarque. L'usage ne s'oppose pas généralement à l'emploi de (es), pour un mot qualificatif, surtout s'il est le seul mot accordé ou le premier des mots accordés. Quelques grammairiens prescrivent même cette désinence (es) pour les mots qualificatifs.

N. B. L'article défini der prend au nominatif et à l'accusatif du singulier neutre la désinence as au lieu de es, et au nominatif et à l'accusatif du singulier féminin et du pluriel des trois genres la désinence ie au lieu de e.

7. Dans les désinences de la *forme exceptionnelle* n° 2, les consonnes (r) au masculin et (s) au neutre sont ajoutées lorsque le mot précédent supprime les désinences (er) et (es). *Ex.* : mein guter Freund.

OBSERVATIONS SUPPLÉMENTAIRES

SUR LA DÉCLINAISON DES SUBSTANTIFS.

1. Quelques substantifs masculins d'origine allemande, qui avaient anciennement la terminaison en, terminaison encore usitée dans certains idiomes, retranchent maintenant au nominatif singulier la consonne finale n, et plusieurs, la syllabe entière en. *Ex.* ; Glaube, Fels (voy. la liste n° 8). Ces mots sont déclinés régulièrement sur leur ancienne forme en.

Remarque. Cependant plusieurs ont adopté aussi, au sin-

gulier, une déclinaison régulière sur la nouvelle forme. *Ex.*: Nord, Ost, Süd, West, Fels, Fleck, Lärm, Schmerz.

2. Il y a des substantifs masculins qui suivent des formes différentes. *Ex.*: Pfau (paon) au sing. 1 ou 2, au plur. 1 ou 5. D'autres ont deux formes au nom. sing. *Ex.* : Nerv (nerf), sing. 1, plur. 4, ou Nerve, sing. 2, plur. 5. Cette différence de forme au nom. sing. n'entraîne pas toujours une variété de déclinaison. *Ex.*: Bursch et Bursche (jeune homme), sing. 2, plur. 5.

3. Plusieurs substantifs sont tellement exceptionnels qu'ils n'entrent pas même dans les listes ordinaires des exceptions. *Ex.* au masc. Käse (fromage, sing. 1, plur. 2.; au fém. Mutter (mère) et Tochter (fille), plur. Mütter et Töchter; au neut. Auge, Ende, plur. Augen, Enden; Bett, Herz, Ohr, au plur. Betten, Herzen, Ohren. Herz fait au sing. gén. Herzens, dat. Herzen, acc. Herz.

4. Les substantifs qui renferment la diphthongue aa, ne la changent pas ordinairement *Ex.* : Staar (sansonnet), plur. Staare. Il faut excepter Saal, plur. Säle.

5. Quelques substantifs masc. et neut. ont au pluriel deux formes, dont l'emploi dépend d'une différence de signification. *Ex.* : au masc. Strauß, plur. Sträuße (bouquets), et Strauße (autruches); Zoll, plur. Zölle (péages) et Zolle (pouces); au neut. Band, plur. Bänder (rubans) et Bande (liens); Wort, plur. Wörter (mots) et Worte (paroles).

6. Les substantifs tirés des langues modernes sans changer de forme conservent souvent leur prononciation étrangère. Dans ce cas, le plur. des subst. fém. terminés en ee ajoute ordinairement n. *Ex.* : Assembleen. Les substantifs masc. et neut. de cette classe adoptent la forme étrangère du pluriel. *Ex.* : masc. Ambassadeurs, neut. Genies.

7. Les substantifs masc. d'origine latine terminés en ar (lat. *arius)*, dont le pluriel régulier ajoute e, *Ex.*: Notar, plur. Notare, prennent souvent au pluriel la désinence ien, Notarien.

8. Les substantifs neut. d'origine latine, terminés en al, il, (lat. *ale*, *ile*), par ex. Capital, Fossil, prennent ordinairement au plur. la désinence ien, Capitalien, Fossilien.

Remarque. Plusieurs substantifs de cette classe ne sont usités qu'au plur. *Ex.* : Naturalien.

9. Les substantifs neutres d'origine latine, terminés en um, changent cette désinence au plur. en en. *Ex.* : Substantivum, Verbum, Collegium, Individuum; plur. Substantiven, etc. Souvent la terminaison latine *um* est retranchée en allemand au nom. sing. *Ex.* : Insect, Statüt, Substantiv. Dans ce cas le pluriel ajoute en. *Ex.* : Insecten, Substantiven.

Remarque. Quelques grammairiens forment le pluriel de ces mots d'après la règle générale. *Ex.* : Substantive, Statüte.

SUBSTANTIFS LES PLUS USITÉS
QU'IL EST IMPOSSIBLE
DE SOUMETTRE A AUCUNE CLASSIFICATION.

---

1. *Substantifs masculins de la forme exceptionnelle, Sing. 2, Plur. 5.*

Baier, Bavarois.
Barbar, barbare.
Bär, ours.
Bauer, paysan.
Beisaß, manant.
Bursch(e), jeune homme, garçon.
Comet, comète.
Consonant, consonne.
Corsar, corsaire.
Drud, magicien, sorcier.
Exponent, exposant.
Foliant, livre in-folio.
Fürst, prince.
Geck, fou, fat.
Genoß, compagnon, associé.
Graf, comte.
Gesell, compagnon, camarade.
Hagestolz, vieux célibataire.
Hallor, saunier.
Held, héros.
Herr, sieur, seigneur.
Hirt, berger.
Husar, hussard.
Insaß, habitant.
Janitschar, janissaire.
Leopard, léopard.
Mensch, homme (lat. *homo*).
Mohr, maure.
Narr, fou, aliéné.
Ochs, bœuf.
Paragraph, paragraphe.
Planet, planète.
Quotient, quotient.
Rebell, rebelle.
Schenk, cabaretier.
Scholar, écolier.
Schultheiß, maire.
Tartar, Tartare.
Telegraph, télégraphe.
Thor, fou, insensé.
Uhlan, uhlan.
Ungar, Hongrois.
Vasall, vassal.
Veteran, vétéran.
Vorfahr, prédécesseur.

2. *Substantifs masculins qui prennent au pluriel la désinence* ⁻⁻er (*forme* 3).

Bösewicht, scélérat.
Geist, esprit.
Gott, Dieu.
Irrthum, erreur.
Leib, corps.
Mann, homme (lat. *vir*).
Ort, endroit.
Rand, bord.
Reichthum, richesse.
Vormund, tuteur.
Wald, bois, forêt.
Wurm, ver.

3. *Substantifs masculins qui, au singulier, sont réguliers (forme 1), ou peuvent l'être, mais qui, au pluriel, prennent la désinence (e)n (forme 4).*

Consul, consul.
Diamant, diamant.
Forst, forêt.
Juwel, joyau, bijou.
Mast, mât.
Muskel, muscle.
Nachbar, voisin.
Präfect, préfet.
Psalm, psaume.
See, lac.
Staat, état.
Strahl, rayon.
Thron, trône.
Tractat, traité.
Tyrann, tyran.
Vetter, cousin.
Unterthan, sujet d'un souverain.
Zierath, ornement.

4. *Substantifs féminins qui prennent au pluriel la désinence ̈e (forme 2).*

Angst, anxiété.
Ausflucht, subterfuge.
Axt, hache.
Bank, banc.
Braut, fiancée.
Brust, poitrine.
Faust, poing.
Frucht, fruit.
Gans, oie.
Geschwulst, enflure.
Gruft, fosse, tombe.
Hand, main.
Haut, peau.
Kluft, cavité.
Kraft, force.
Kuh, vache.
Kunst, art.
Laus, pou.
Luft, air.
Lust, envie, plaisir.
Macht, puissance.
Magd, servante.
Maus, souris.
Nacht, nuit.
Nath, couture.
Noth, peine, besoin.
Nuß, noix.
Sau, porc, truie.
Schnur, cordon.
Stadt, ville.
Wand, mur.
Wulst, bourrelet.
Wurst, saucisse.
Zunft, tribu, corps de métier.
Zusammenkunft, assemblée.

5. *Substantifs neutres qui prennent au pluriel la désinence ̈er (forme 3).*

Amt, office, charge.
Bad, bain.
Band, ruban.
Bild, image.
Blatt, feuille.
Brett, planche.
Buch, livre (le).
Dach, toit.
Dorf, village.
Ei, œuf.
Fach, case, tablette.
Faß, tonneau.
Feld, champ.
Gemach, appartement.
Gemüth, âme.
Gesicht, visage.
Gespenst, spectre.
Gewand, vêtement.
Geschlecht, genre, sexe.
Glas, verre.
Glied, membre.
Grab, fosse, tombeau.
Gras, herbe (gazon).
Gut, bien, propriété.
Haupt, tête, chef.
Haus, maison.
Hospital, hôpital.
Holz, bois.
Horn, corne.
Huhn, poule, poulet.
Kalb, veau.
Kind, enfant.
Kleid, habit.
Korn, grain, graine.
Kraut, herbe (plante).
Lamm, agneau.
Land, pays.
Licht, lumière.
Lied, chanson.
Loch, trou.
Maul, bouche, gueule.
Nest, nid.
Pfand, gage.
Rad, roue.
Regiment, régiment.
Schild, enseigne (la).
Schloß, château.
Schwert, épée.
Spital, hôpital.
Thal, vallée.
Tuch, drap.
Volk, peuple.
Weib, femme.
Wort, mot.

6. *Substantifs masculins qui, au pluriel, suivent la forme 1, mais sans changer la voyelle de la dernière syllabe.*

Amboß, enclume.
Anwalt, avocat, mandataire.
Arm, bras.
Besuch, visite.
Docht, mèche.
Dolch, poignard.
Gemahl, époux.
Grad, degré.
Halm, tuyau, tige.
Herzog, duc.
Huf, corne du pied.
Hund, chien.
Kobold, farfadet.
Lachs, saumon.
Laut, son (lat. *sonus*).
Leichnam, cadavre.
Luchs, lynx.
Monat, mois.
Mond, lune.
Pfad, sentier.
Pfau, paon.
Puls, pouls.
Punct, point.
Salat, salade.
Salm, saumon.
Schaft, fût.
Schuh, soulier.
Spatz, moineau.
Stoff, étoffe.
Tag, jour.
Trunkenbold, ivrogne.
Unhold, esprit malin, monstre.
Versuch, essai.
Vielfraß, glouton.
Wiedehopf, huppe.
Zoll, pouce (mesure.)

7. *Substantifs masculins qui, au pluriel, suivent la forme 2, mais qui changent la voyelle de l'avant-dernière syllabe.*

Acker, acre.
Apfel, pomme.
Bruder, frère.
Garten, jardin.
Graben, fossé.
Hafen, port.
Hammel, mouton.
Hammer, marteau.
Handel, querelle.
Mangel, manque.
Mantel, manteau.
Nabel, nombril.
Nagel, clou, ongle.
Ofen, fourneau.
Sattel, selle.
Schaden, dommage.
Schnabel, bec.
Schwager, beau-frère.
Vater, père.
Vogel, oiseau.

Remarque. L'usage varie dans les mots Boden (fond, sol), Faden (fil), Laden (boutique), Magen (estomac), Wagen (voiture.)

8. *Substantifs masculins (de la forme sing. 1, plur. 2), qui avaient anciennement au nom. sing. la terminaison* en. *(Voy. page 297, observation 1.)*

Buchstab(e), lettre (caractère).
Daum, pouce (doigt de la main).
Ducat, ducat.
Fels, rocher.
Fleck, tache.
Friede, paix.
Funke, étincelle.
Gedanke, pensée.
Glaube, foi.
Haufe, monceau.
Lärm, bruit.
Name, nom.
Nord, nord.
Ost, est.
Same, semence.
Schade, dommage.
Schmerz, douleur.
Süd, sud.
West, ouest.
Wille, volonté.

EXEMPLES DE DÉCLINAISON.

MASCULIN SINGULIER.

	MOTS ACCORDÉS.		SUBSTANTIFS.		
NOMINAT.	dieſer 1 der 1 mein 1 alter 1	gute 2 guter 2 guter 1	Wein 1 Jäger 1 Wald 1 Gedanke 1 (8)	Fuß 1 Bruder 1 Doctor 1 Knabe 2	Hund 1 Degen 1 Nachbar 1 Fürſt 2
GÉNITIF.	dieſes 1 des 1 meines 1 alten 1	guten 2 guten 1	Wein(e)s 1 Jägers 1 Wald(e)s 1 Gedankens 1 (8)	Fußes 1 Bruders 1 Doctors 1 Knaben 2	Hund(e)s 1 Degens 1 Nachbars 1 Fürſten 2
DATIF.	dieſem 1 dem 1 meinem 1 altem 1	guten 2 gutem 1	Wein(e) 1 Jäger 1 Wald(e) 1 Gedanken 1 (8)	Fuß(e) 1 Bruder 1 Doctor 1 Knaben 2	Hund(e) 1 Degen 1 Nachbar 1 Fürſten 2
ACCUSAT.	dieſen 1 den 1 meinen 1 alten 1	guten 2 guten 1	Wein 1 Jäger 1 Wald 1 Gedanken 1 (8)	Fuß 1 Bruder 1 Doctor 1 Knaben 2	Hund 1 Degen 1 Nachbar 1 Fürſten 2

FÉMININ SINGULIER.

	MOTS ACCORDÉS.		SUBSTANTIFS.		
NOM. ACC.	diese 1 die 1 meine 1	gute 2	That 1	Feder 1	Frucht 1
	alte 1	gute 1			
GÉN. DAT.	dieser 1 der 1 meiner 1	guten 2			
	alter 1	guter 1			

NEUTRE SINGULIER.

	MOTS ACCORDÉS.		SUBSTANTIFS.		
NOM. ACC.	dieses 1 das 1	gute 2	Papier 1	Mittel 1	Kind 1
	mein 1	gutes 2			
	altes 1	gutes 1			
GÉN.	dieses des	guten 2	Papier(e)s 1	Mittels 1	Kind(e)s 1
	meines alten 1	guten 1			
DAT.	diesem 1 dem 1 meinem 1	guten 2	Papier(e) 1	Mittel 1	Kind(e) 1
	altem 1	gutem 1			

PLURIEL POUR TOUS LES GENRES.

	MOTS ACCORDÉS.			SUBSTANTIFS.		
NOM. ACC.	diese 1	guten 2	MASC.	Weine 1	Füße 1	Hunde 1 (6)
	die 1			Jäger 2	Brüder 2 (7)	Degen 2
	meine 1			Wälder 3 (2)	Doctoren 4	Nachbarn 4 (3)
	alte 1	gute 1		Gedanken 2 (8)	Knaben 5	Fürsten 5 (1)
			FÉM.	Thaten 1	Federn 1	Früchte 2 (4)
			NEUT.	Papiere 1	Mittel 2	Kinder 3 (5)
GÉN.	dieser 1	guten 2				
	der 1					
	meiner 1					
	alter 1	guter 1				
DAT.	diesen 1	guten 2	MASC.	Weinen 1	Füßen 1	Hunden 1 (6)
	den 1			Jägern 2	Brüdern 2 (7)	Degen 2
	meinen 1			Wäldern 3 (2)	Doctoren 4	Nachbarn 4 (3)
	alten 1	guten 1		Gedanken 2 (8)	Knaben 5	Fürsten 5 (1)
			FÉM.	Thaten 1	Federn 1	Früchten 2 (4)
			NEUT.	Papieren 1	Mitteln 2	Kindern 3 (5)

TABLE ALPHABÉTIQUE
DES MATIÈRES.

feder

